

Maurice Halbwachs (1930)

# Les causes du suicide

## Chapitres IX à XV

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron,  
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
et collaboratrice bénévole

Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Site web: [http://www.geocities.com/areqchicoutimi\\_valin](http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"  
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,  
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec  
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>  
site web: [http://www.geocities.com/areqchicoutimi\\_valin](http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin)

à partir de :

Maurice Halbwachs (1930)

## Les causes du suicide

### Chapitres IX à XV

Une édition électronique réalisée du livre de Maurice Halbwachs, **Les causes du suicide**. Avant-propos de Marcel Mauss. Paris : Félix Alcan, 1930. Collection "Travaux de l'Année sociologique". Réimpression : New York : Arno Press Inc., 1975, 520 pages. Collection "European Sociology"

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format

LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition complétée le 31 janvier 2003 à Chicoutimi, Québec.



# Table des matières

Avant-propos.

Introduction.

Chapitre I : Les méthodes appliquées pour le relevé des suicides dans les pays européens.

Chapitre II : Un moyen de recouplement. L'étude des modes de suicide.

Constance dans le choix des moyens ou instruments.  
Étude spéciale des modes de suicide en Angleterre.  
Répartition géographique des modes de suicide en Europe.

Chapitre III : Les tentatives de suicide.

Recherches italiennes de Bachi, Massarotti, etc., sur les tentatives.  
Le choix des modes de suicide par sexe et par âge.  
Les tentatives de suicide des femmes.  
Les suicides et les tentatives des militaires.

Chapitre IV : La répartition des suicides en Europe.

Le mouvement des suicides depuis près d'un siècle en Europe.  
tendance à la stabilisation.  
Mesure de la dispersion des taux de suicide.

Chapitre V : La répartition des suicides en France.

La dispersion des taux de suicide par provinces et grandes régions.  
Les conditions de structure géographique.  
Les mouvements de population.

Chapitre VI : La répartition des suicides en Allemagne, en Italie et en Angleterre.

Chapitre VII : La répartition des suicides dans les villes et à la campagne.

La densité de population. Les villes et les campagnes en général.  
Les grandes villes. L'expérience italienne.  
L'expérience anglaise (la plus importante).  
Revue des résultats précédents. L'imitation et l'assimilation.

Chapitre VIII : Le suicide et la famille.

Les recherches de Morselli et de Durkheim sur l'influence de l'état civil.  
L'influence du mariage d'après de nouvelles expériences.  
L'influence du nombre des enfants: l'expérience russe.  
Portée limitée de ces résultats.

Chapitre IX : [Le suicide et la religion.](#)

Les suicides et les confessions religieuses en Prusse et en Allemagne Catholiques et protestants.  
 Les mariages mixtes.  
 Interprétation des résultats. La privation de sépulture En quel sens l'Église est une société « intégrée ».  
 Religion catholique ou coutumes paysannes ? Protestantisme ou genre de vie industriel et urbain ?  
 L'expérience prussienne et l'expérience suisse.  
 Conclusion.

Chapitre X : [Le suicide et l'homicide.](#)Chapitre XI : [L'influence des guerres et des crises politiques](#) (le mouvement des suicides en France).

Le tableau des suicides en France depuis cent ans. Le mouvement des suicides pendant la guerre de 1914-1918 dans les pays belligérants et dans les autres.

L'influence des crises politiques. La diminution des suicides en France dans la période 1899-1905 : variations mensuelles d'ensemble et par régions.

Chapitre XII : [L'influence des crises économiques](#) (le mouvement des suicides en Prusse et en Allemagne).Chapitre XIII : [Le suicide, les maladies mentales et l'alcoolisme.](#) Les données statistiques.

L'enquête parisienne du Dr Serin. Le suicide et l'aliénation.  
 Le suicide et l'alcoolisme.

Chapitre XIV : [L'examen de la thèse psychiatrique.](#) L'aspect pathologique et l'aspect social du suicide.

Le suicide et l'état organique.  
 Raisons de ne pas distinguer les états psychopathiques et les autres motifs du suicide.  
 Les maladies mentales et les facteurs sociaux.

Chapitre XV : [Conclusion.](#)I. - [La définition du suicide. Suicide et sacrifice.](#)

Parallélisme entre les formes du suicide et du sacrifice, Rapports et différences entre l'un et l'autre. En quel sens ce sont deux espèces d'un même genre.

II. - [Les causes du suicide.](#)

Le mouvement général des suicides en Europe : vitesse aux différentes époques et limites probables. Est-ce un phénomène anormal ?

La complication des sociétés distinguée de « l'anomie ». La notion de genre de vie ou de type de civilisation.

Les ensembles de motifs et circonstances individuelles dépendent de la structure du corps social. Nécessité de les envisager comme causes du suicide, au même titre que les croyances et coutumes collectives

## PLANCHES

- I. Les suicides en France en 1872-1876.
- II. Les suicides en France en 1911-1913.
- III. Les suicides en Allemagne en 1903-1913.
- IV. La répartition des villes en Angleterre en 1921.
- V. la répartition des suicides en Angleterre en 1920-1926.
- VI. [Les suicides et les confessions religieuses en Allemagne en 1901-1907](#) (2 cartes)

## Liste des tableaux

Tableau I	Les suicides en Europe (1901-1905)
Tableau II	(Orientation Paysage —Times New Roman 10)
Tableau III	Pour 100 suicides d'hommes, combien de suicides de femmes.
Tableau IV	Proportion pour 100 des femmes aux hommes
Tableau V	Nombre de suicidés pour 100 qui se sont tués, France, 1913, 1919 et 1920
Tableau VI	Nombre de suicidés pour 100 qui se sont tués, Bavière, 1904, 1905 et 1906
Tableau VII	Nombre de suicidés pour 100 qui se sont tués, Italie, 1868-77
Tableau VIII	Nombre de suicidés pour 100 qui se sont tués, Angleterre, 1865-73
Tableau IX	Nombre moyen des suicides par an dans onze pays européens pour un million d'habitants
Tableau X	Taux de suicide, Pour 1 million d'hommes du même âge.
Tableau XI	(établi d'après le tableau IX)
Tableau XII	Coefficient de dispersion des taux de suicide en Europe aux périodes suivantes
Tableau XIII	Taux de suicide dans différents pays d'Europe (Enrico FERRI)
Tableau XIV	Suicides pour 1 million d'habitants ( les États sont rangés suivant le taux décroissant des suicides en 1911-1913 ).
Tableau XV	Coefficient de dispersion des taux de suicide par province
Tableau XVI	Taux de suicide moyens en France par région
Tableau XVII	Augmentation de la population pour 100, Taux de suicide par rapport à la moyenne égale à 100
Tableau XVIII	Proportion des suicides dans les provinces italiennes en nombres relatifs
Tableau XIX	Proportion des suicides en Angleterre pour 1 million d'habitants
Tableau XIX bis	Coefficients simples de dispersion (Nombres relatifs entre parenthèses)
Tableau XX	Proportion des suicides dans les villes et à la campagne en France
Tableau XXI	Les suicides en Tchécoslovaquie, en 1920
Tableau XXII	Les suicides dans les grandes villes d'Italie
Tableau XXIII	
Tableau XXIV	Densité de la population dans les diverses régions de l'Angleterre
Tableau XXV	France (1889-1891) Suicides par an pour un million d'habitants de chaque groupe d'âge et d'état civil (Nombres relatifs)
Tableau XXV bis	Pays scandinaves Proportion des suicides (en nombres relatifs)
Tableau XXVI	Suisse (1881-1890) Proportion des suicides pour 1 million d'habitants de chaque catégorie (en nombres relatifs)
Tableau XXVI bis	Proportion des suicides en Suisse (1891-1900). Nombres relatifs
Tableau XXVII	Hongrie (1923-25) Suicides (par an), pour 1 million d'habitants de chaque groupe d'âge et d'état civil
Tableau XXVIII	France (d'après le tableau de Durkheim, Page 209)
Tableau XXIX	Hongrie (sans Budapest), 1923-1925 Sur cent suicidés de chaque état de famille et d'un même sexe, combien ont laissé le nombre d'enfants
Tableau XXX	Allemagne (1900), Hongrie (1923-25)
Tableau XXXI	Russie soviétique (1922-24) Pour 100 suicides d'hommes de chaque catégorie, combien de suicides de femmes
Tableau XXXII	<a href="#">Les suicides dans les provinces prussiennes par confession religieuse</a>
Tableau XXXII bis	<a href="#">Les suicides dans les provinces prussiennes, par confession religieuse</a>
Tableau XXXIII	<a href="#">Tableau XXXIII</a>
Tableau XXXIII bis	<a href="#">Tableau XXXIII bis</a>
Tableau XXXIV	<a href="#">Les suicides dans les provinces prussiennes, par confession religieuse</a>
Tableau XXXIV bis	<a href="#">Les suicides par confession, dans le Wurtemberg</a> (1884-93)
Tableau XXXV	<a href="#">Les suicides en Suisse, 1881-1890</a>
Tableau XXXVI	<a href="#">Suicides, blessures graves, et confession religieuse en Allemagne 1881-1900 — 1883-1897</a>

Tableau XXXVII	<a href="#">Les homicides et les suicides en France par départements (1891-95)</a> (Nombre des homicides et des suicides pour 1 million d'habitants)
<a href="#">Tableau XXXVIII</a>	
Tableau XXXXIX	<a href="#">Suicides pour un million d'habitants de chaque sexe et de chaque catégorie d'âge en Angleterre et dans le Pays de Galles</a>
Tableau XL	<a href="#">Les suicides en France, de 1827 à 1925, pour 1 million d'habitants.</a>
<a href="#">Tableau XLI</a>	
<a href="#">Tableau XLII</a>	
Tableau XLIII	<a href="#">France, 1827-1829, 1920-1922</a>
Tableau XLIV	<a href="#">Nombre des suicides en France, par région (par rapport à 1898)</a>
<a href="#">Tableau XLIV bis</a>	
Tableau XLV	<a href="#">Nombre de suicides en France, pour 1 million d'habitants</a>
Tableau XLVI	<a href="#">Proportion des suicides en Prusse, en Allemagne et en France de 1827 à 1924 (pour 1 million d'habitants)</a>
Tableau XLVII	<a href="#">Taux moyen du suicide en Prusse, pour 1 million d'habitants</a>
Tableau XLVIII	<a href="#">Indices des prix de gros en Allemagne de 1850 à 1887</a>
Tableau XLIX	<a href="#">Le taux de suicide, les faillites, et les prix en Allemagne</a>
<a href="#">Tableau L</a>	
<a href="#">Tableau LI</a>	
<a href="#">Tableau LII</a>	
Tableau LIII	<a href="#">Comparaison entre la consommation d'eau-de-vie et le taux du suicide</a>
Tableau LIV	<a href="#">Norvège</a>
Tableau LV	<a href="#">Proportion des suicides aux États-Unis pour 1 million d'habitants, et prix de gros</a>
Tableau LVI	<a href="#">Pologne</a> . Suicides et arrestations pour ivresse en 1927. Nombres relatifs (100 = nombres correspondant à la moyenne mensuelle)

Les causes du suicide

# Chapitre IX

---

## Le suicide et la religion

[Retour à la table des matières](#)

Que les protestants se suicident plus que les catholiques, c'est un fait que, sur des données statistiques cependant assez limitées, Adolph Wagner a mis en lumière dès 1864. Étant protestant, il déclare que cette découverte ne lui a pas été agréable et qu'il a hésité longtemps, « das ich mich schwerer entschlossen habe », mais qu'il lui a bien fallu reconnaître qu'il en était ainsi, quelque raison d'ailleurs qu'on en pût donner. Ettingen, Legoyt et surtout Morselli, en 1879, ont confirmé cette observation. Morselli disait : « Les Italiens, les Espagnols, les Portugais, nations purement catholiques, produisent le moins de suicides. C'est l'inverse dans les pays presque exclusivement protestants, par exemple en Saxe, en Danemark et en Scandinavie. » Ceci pourrait tenir à l'influence du climat, de la race ou de la nationalité. Mais, dans les pays où les deux confessions sont en présence, la tendance au suicide, remarquait-il, diminue à mesure que les catholiques sont plus nombreux. Sur trente-sept comparaisons faites quant à la proportion des suicides de catholiques et de protestants, dans les provinces bavaoises, prussiennes, autrichiennes, hongroises, en Wurtemberg et en Bade, il ne



trouvait que quatre cas qui faisaient exception (la Galicie, la Bukovine, etc.) : dans les trente-trois autres, les protestants se suicidaient beaucoup plus que les catholiques.

Morselli observait encore, ce qui avait échappé à Wagner, Cettingen et Legoyt, que l'avantage des catholiques à cet égard est d'autant moins marqué, dans un pays donné, qu'ils forment une plus grosse part de sa population. En Prusse, où les protestants sont le plus nombreux, les taux de suicide sont le plus éloignés. Si l'on appelle 100 le taux de suicide des catholiques, on trouve 322 pour les protestants. En Bavière, où la proportion des catholiques augmente, 276 seulement. En Autriche, où les catholiques l'emportent de beaucoup, la différence est encore moins sensible : 100 pour les catholiques, 155 pour les protestants. Il semble que la confession la plus nombreuse se rapproche à cet égard de la moins nombreuse, et qu'une uniformité relative tend à s'établir.

Durkheim a reproduit les chiffres de Morselli, de Legoyt, de Wagner et de Prinzing, qui suffisaient en effet pour démontrer que le nombre des suicides n'est pas le même dans les divers groupes confessionnels. Comme la statistique prussienne, depuis 1873 jusqu'à 1890, avait cessé d'indiquer la religion des suicidés, il a dû se borner à distinguer les provinces prussiennes en quatre catégories, d'après la proportion des protestants qui s'y trouvaient, et a reproduire le nombre des suicides par million d'habitants dans chaque province, pour la période 1883-1890.

Depuis 1890, la statistique prussienne indique de nouveau la religion des suicidés. C'est qui ce nous a permis d'établir le tableau XXXII. Nous avons calculé nous-mêmes les nombres des colonnes 8 à 11. Tous les autres sont reproduits d'après Morselli, pour la période 1849-1855, et von Mayr pour la période 1901-1907. Les nombres de la colonne 8 sont calculés d'après les données reproduites par Krose pour la période 1891-1900

Nous n'insisterons pas sur la forte augmentation du taux de suicide des juifs, qui a quintuplé en près de cinquante ans. Durkheim remarquait déjà que si, au milieu du siècle, les juifs se tuent moins que les catholiques, sauf en Bavière, « vers 1870 ils commencent à perdre de leur ancien privilège ». Rendant compte du livre de Krose, il écrivait : « De faits qu'il emprunte particulièrement à un travail de Rost (*Der Selbstmord in seiner Beziehung zur Konfession und Stadtbevölkerung in Baiern*, dans *Historichpolitische Blätter*, XXX, München, 1902), il semble bien résulter que le coefficient de préservation dont jouissaient les juifs tend de plus en plus à diminuer <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Notons toutefois qu'en Hongrie (l'Autriche n'indique plus la religion des suicidés depuis 1865), en 1901-1908, les proportions, par confession, étaient les suivantes. Pour un million d'habitants de chaque confession, se sont suicidés, par an :

Alors que, de 1844 à 1856, un million de juifs bavarois ne produisait annuellement que 105 suicides, on en comptait 115,8 de 1880 à 1889, et, de 1890 à 1899, 212,4, c'est-à-dire un peu plus que les protestants (210,2). À mesure que la population juive est assimilée davantage à la population ambiante, elle perd ses vertus traditionnelles sans peut-être les remplacer par d'autres... Toutefois, pour pouvoir donner aux chiffres qui précèdent leur signification véritable, il ne faut pas perdre de vue que les juifs habitent surtout dans les villes et que, par elle-même, la vie urbaine pousse au suicide »<sup>1</sup>. Les données prussiennes confirment cette prévision, puisqu'en cinquante ans le taux de suicide des juifs, en Prusse, a presque sextuplé. Ils se tuaient autrefois autant et même un peu moins que les catholiques. Ils se tuent, aujourd'hui, nettement plus que les protestants<sup>2</sup>.

Quant aux protestants, ils se tuent toujours plus que les catholiques (deux fois et demi plus), mais la différence entre les taux des deux confessions a diminué notablement depuis 1849-1855, puisqu'à cette époque ils se tuaient plus de trois fois plus. La diminution du rapport entre les taux des deux confessions a été de 22,5 pour 100. Au reste, on peut remarquer que le taux de suicide des protestants a augmenté, dans cette période (1852 à 1904, soit en cinquante ans) de 58 pour 100 (2 pour 100 seulement dans la période 1895-1896 à 1904), tandis que le taux de suicide des catholiques s'élevait de 1022 pour 100 en cinquante ans (de 8 pour 100 dans la période décimale 1895-1896 à 1904). Ce sont là des résultats généraux qu'on peut compléter, en examinant le petit tableau suivant :

Nombre de suicides pour 1 million d'habitants de chaque confession

	Catholiques	Protestants	Juifs	Rapport des taux des catholiques et des protestants <sup>3</sup>
	—	—	—	—
1849-1855...	50	160	46	320
1869-1872	69	187	96	270
1891-1900	93	247	241	265
1901-1907	101	252	294	250

Réformés.....	363	Catholiques romains.....	158
Évangéliques.....	259	Catholiques grecs.....	91
Israélites.....	166	Moyenne générale.....	177

Les suicides de juifs demeurent relativement peu nombreux.

<sup>1</sup> Année Sociologique, XI, 1906-1909, p. 513.

<sup>2</sup> « À Amsterdam, pendant la période 1905-1914, le nombre des décès dus au suicide, sur 100.000 habitants, était de 8,2 parmi les protestants, de 5,1 parmi les catholiques, de 97,7 parmi les Israélites. P Van Zanten (H), *Quelques données démographiques sur les Juifs d'Amsterdam*, Metron, vol. V p. 38-68. (1925).

<sup>3</sup> En supposant égal à 100 le taux de suicide des catholiques.

**Tableau XXXII**

Les suicides dans les provinces prussiennes par confession religieuse

	NOMBRE DE SUICIDES PAR 1 MILLION D'HABITANTS DE CHAQUE CONFESSION						RAPPORTS ENTRE LES TAUX DE SUICIDE PROTESTANTS ET DES CATHOLIQUES <sup>1</sup>			AUGMENTATION OU DIMINUTION <sup>2</sup>		
	1849 À 1855			1901 À 1907			1849- 1855	1891- 1900	1901-1907	De 1849-55 à 1891-1900	De 1891-1900 à 1901-1907	De 1849-55 à 1901-07
	Protes- tants 1	Catho- liques 2	Juifs 3	Protes- tants 4	Catho- liques 5	Juifs 6						
Prusse orientale	{96,6	31	33,3	153	67	250	{311	226	229	{95,5	101	101
Prusse occidentale	—	—	—	213	53	141	—	370	400	—	108	—
Berlin	165	—	—	316	265	312	144	128	120	73,5	94	67
Brandebourg	102	—	—	294	303	518	—	106	97	—	91,5	—
Poméranie	124	41,5	38	177	188	292	299	123	358	—	76,5	—
Posnanie	153	58,5	31,2	184	53	135	259	393	268	132	91	120
Silésie	140	26,3	—	356	133	236	289	268	268	104	100	104
Saxe	—	—	—	532	155	497	—	205	205	38,5	100	38,5
Schleswig-Holstein	—	—	—	294	334	719	—	86	88	—	102	—
Hanovre	—	—	—	227	110	387	—	215	206	—	96	—
Westphalie	80	24,4	66,2	169	78	235	328	220	216	67	98	66
Hesse-Nassau	—	—	—	227	158	326	—	155	144	—	93	—
Rhénanie	108	27,7	34,5	202	86	247	289	250	235	87	94	82
Prusse	160	49,6	46,4	252	101	294	322	265	250	82,5	94,5	77,5

<sup>1</sup> Les nombres des colonnes 7, 8 et 9 indiquent la valeur relative du taux de suicide des protestants en supposant égal à 100 le taux de suicide des catholiques.

<sup>2</sup> Les nombres de la colonne 10 indiquent la valeur relative des nombres de la colonne 8, en supposant chacun de ceux de la colonne 7 égal à 100, et les nombres de la colonne 11, la valeur relative des nombres de la colonne 9, en supposant chacune de ceux de la colonne 8 égal à 100. Ils mesurent l'augmentation ou la diminution du rapport des taux de suicide des protestants comparés aux catholiques.

Ainsi, dans l'intervalle de vingt années qui sépare les deux premières périodes, le rapport du taux de suicide des protestants au taux de suicide des catholiques diminue très vite, de 15,5 pour 100. Dans l'intervalle de plus de vingt années qui sépare la seconde et la troisième période, il ne change guère (à peine une diminution de 2 pour 100). Dans l'intervalle de dix années qui sépare les deux dernières périodes, il diminue de nouveau assez vite, de 5,5 pour 100 <sup>1</sup>.

Examinons maintenant les nombres de suicides qui correspondent aux diverses provinces (tableau XXXII). Nous nous sommes demandé s'il y avait, quant au suicide, plus de ressemblance aujourd'hui qu'autrefois entre les protestants de diverses provinces et entre les catholiques, les deux confessions étant envisagées d'abord à part, puis comparées. Calculons l'écart relatif (ou coefficient de dispersion) pour les protestants en 1849-1855 et en 1901-1907 (colonnes 1 et 4) : nous trouvons 19,8 et 27,29. Le même calcul, pour les catholiques (colonnes 2 et 5) nous donne : 29 et 36. Ainsi, dès le début, les taux de suicide sont bien plus dispersés, c'est-à-dire inégaux, dans l'ensemble des catholiques que dans l'ensemble des protestants. Mais cette dispersion augmente en cinquante ans, pour les protestants bien plus vite que pour les catholiques (de 40 pour 100 pour les protestants, de 24 pour 100 pour les catholiques). Dans l'ensemble, si l'on considère tous les groupes confessionnels catholiques ou protestants dans ces provinces, on constate plus de différences quant aux suicides de catholiques à catholiques et de protestants à protestants, comme s'il se créait plus de variétés distinctes parce que certains groupes catholiques subissent l'influence des protestants, et inversement.

<sup>1</sup> En Bavière, voici quelle est la proportion des suicides par confession aux différentes périodes (d'après von Mayr).

*En Bavière, suicides pour 1 million d'habitants de chaque confession*

	Catholiques	Protestants	Juifs	Rapport du taux de suicide des catholiques et des protestants
1844-56	49	135	106	276
1870-79	74	194	115	263
1880-89	95	222	186	234
1890-99	93	210	212	225
1900-08	102	221	253	217

Il est assez remarquable que le rapport du taux de suicide des protestants aux catholiques, qui a diminué de 100 à 78 en Prusse, se soit réduit exactement dans la même proportion, de 100 à 78,5, en Bavière, dans le même intervalle (1855 à 1900-1908). Le taux de suicide a augmenté à peu près dans les mêmes proportions, en Prusse et en Bavière, pour les catholiques (de 100 à 202, et à 207) ; et, d'autre part, pour les protestants (de 100 à 158, et à 164).

Cherchons maintenant si, dans chaque province, les taux de suicide des catholiques et des protestants tendent à se rapprocher (colonnes 7,8 et 9). Dans la première période, nous n'avons de chiffres que pour 7 provinces dans lesquelles, en 1849-1855, les rapports entre le taux de suicide des catholiques et des protestants sont différents, et conservent à peu près leurs distances en 1891-1900. Le coefficient de dispersion, calculé pour la première période, est égal à 22,5 et, pour la seconde, à 24,5. Mais, pour l'ensemble des treize provinces, de 1891-1900 à 1901-1907, il augmente : il est égal, dans la deuxième période, à 34, et, dans la troisième, à 47. Il en résulte que, bien que dans l'ensemble (voir le petit tableau de la page 245), l'écart entre les taux de suicide des deux confessions diminue, les provinces se différencient de plus en plus. Elles présentent une plus grande variété et comme un tableau plus bigarré.

La tendance au suicide ne varie donc pas seulement de confession à confession. À l'intérieur d'une même confession, elle varie encore de province à province. Pourquoi ? Comme le disait Morselli, est-ce parce que les minorités confessionnelles sont plus ou moins fortes, qu'elles se distinguent plus ou moins de la majorité ? Rangeons ces provinces d'après la proportion croissante de catholiques (par rapport aux protestants) qu'elles contiennent, et rangeons-les, d'autre part, suivant le taux de suicide décroissant des catholiques. On trouve qu'entre les deux rangements il y a une certaine correspondance. L'opposition étant mesurée par 6,5, l'indépendance par 3,25, la correspondance par zéro, on trouve un écart effectif moyen égal à 2. Ce n'est cependant qu'une correspondance peu marquée. On ne peut dire que, partout, les catholiques se suicident d'autant plus qu'ils sont proportionnellement moins nombreux.

Le père Krose croyait qu'il fallait tenir compte non seulement du nombre des catholiques, mais surtout de la façon dont ils sont groupés. Examinons les nombres de la colonne 9 (taux de suicide des protestants, en supposant égal à 100 le taux de suicide des catholiques). Nous trouvons d'abord deux provinces, la Posnanie et la Rhénanie, où la proportion des catholiques est la plus forte (68 et 70 pour 100). Mais la différence entre les taux de suicide des protestants et des catholiques est bien plus élevée en Posnanie qu'en Rhénanie (358 pour 100, et 235 pour 100). En Silésie et en Prusse Occidentale, catholiques et protestants se trouvent à peu près en même proportion. Mais la différence entre les taux de suicide des deux confessions est aussi plus forte qu'en Rhénanie. En Rhénanie, le taux de suicide des protestants, nettement plus élevé que celui des catholiques, est plus faible que celui des protestants prussiens. Dans les provinces de l'Est, en Prusse, il y a beaucoup de Polonais. L'influence, de la race, sinon de la nationalité, pourrait y fortifier l'opposition religieuse. Mais, pour cette raison même, les catholiques forment des masses plus compactes que dans la vallée du Rhin. En Schleswig-Holstein, en Poméranie, en Brandebourg et à Berlin, la proportion des catholiques est très faible, et leur taux de suicide est très élevé (supérieur à ce qu'il est en moyenne pour les catholiques prussiens). C'est qu'ils sont très

dispersés. Mais en Saxe et en Hanovre, la proportion des catholiques n'est guère plus élevée. Ils ont cependant un taux de suicide modéré. C'est qu'à côté de la *diaspora*, il s'y trouve des agglomérations catholiques (Osnabrück, Hildesheim, Erfurt). Ainsi les catholiques se tueraient d'autant moins, ils se distingueraient d'autant plus des protestants à cet égard, qu'ils seraient plus groupés. Plus les catholiques sont mêlés à des croyants de religions différentes plus leur force de résistance au suicide diminuerait.

Il n'est pas facile de mesurer le degré de dispersion des catholiques. Mais on peut trouver un indice assez exact de la consistance des groupes confessionnels, si l'on entend par là leur exclusivisme et la distance morale qui les sépare. Aucun statisticien ne l'a utilisé jusqu'à présent. Nous verrons cependant qu'on parvient, en le rapprochant du taux des suicides, à un résultat assez remarquable.

Voici un tableau (XXXII bis) que nous avons établi à l'aide de données reproduites dans un ouvrage sur la statistique des confessions en Allemagne<sup>1</sup>, par le père Krose (qui n'a pas songé à rapprocher ces chiffres de ceux des suicides). Nous y indiquons pour chaque province de Prusse en 1900 : 1° la proportion de protestants et de catholiques ; 2° la proportion de mariages mixtes par rapport aux mariages catholiques (il suffit de diviser ces nombres par 2 pour avoir la proportion des catholiques qui font des mariages mixtes aux catholiques qui font des mariages catholiques) ; 3° les taux de suicide pour 1 million d'habitants. Ces provinces sont rangées suivant l'ordre de proportion croissante des mariages mixtes.

Il y a, on le voit, une correspondance très nette entre la proportion des mariages mixtes aux mariages catholiques, et le taux de suicide des catholiques. L'opposition étant mesurée par 6,5, l'indépendance par 3,25 et la correspondance par 0, on trouve, comme écart effectif moyen, 0,6, c'est-à-dire un indice extrêmement net de dépendance. Au cours de toute notre étude, nous n'en avons pas trouvé de plus approché.

---

<sup>1</sup> Krose. Konfessionsstatistik Deutschlands mit einem Rückblick auf die numerische Entwicklung der Konfessionen im 19 Jahrhundert. 1904.

**Tableau XXXII bis**

	Nombre de catholiques	Sur 100 HABITANTS		Mariages mixtes pour 100 mariages catholiques	Suicides pour 1 million de catholiques	N° D'ORDRE		Sur 100 ENFANTS ISSUS DE MARIAGES MIXTES	
		Protes-tants	Catholi-ques			Maria-ges mixtes	Suicides catholi-ques	Protes-tants	Catholi-ques
Posnanie	1.280.172	30	68	4,3	49	1	1	56	44
Prusse occidentale	800.395	46	51	15,4	56	2	2	46	54
Rhénanie	4.021.388	29	70	15,6	72	3	3	47,5	52,5
Westphalie	1.616.462	48	50	17,6	64	4	4	45	55
Prusse orientale	269.196	85	13,5	24	70	5	5	52	48
Silésie	2.569.688	43	55	27,5	139	6	6	54	46
Hanovre	338.906	86	13	47,5	104	7	7	59	41
Hesse-Nassau	530.541	69	28	65	140	8	8	57	43
Saxe	206.121	92	7	118	153	9	10	69	31
Poméranie	38.169	96,5	2	184	140	10	9	71	29
Berlin	188.440	84	10	320	225	11	11	75,5	24,5
Brandebourg	160.305	93,5	5	340	268	12	12	75	25
Schleswig-Holstein	30.524	97	2	465	362	13	13	76,3	23,7
PRUSSE	12.113.670	63,2 9	35,14	27	93	—	—	56,5	43,5

**Tableau XXXIII**

	Nombre de catholiques	SUR 100 HABITANTS		Mariages mixtes pour 100 mariages catholiques	SUICIDES POUR 1 MILLION		Rapport des taux de suicides des protestants et des catholiques <sup>1</sup>
		Catho-likes	Protestants		de catho-likes	de protes-tants	
Basse-Bavière	671.678	99,04	0,88	1,2	47	233	495
Haut-Palatinat	506.618	91,47	8,21	3,1	41	139	340
Moyenne-Franconie	206.193	25,27	72,77	8,5	157	203	130
Basse-Franconie	519.812	79,88	17,93	8,8	83	208	250
Souabe	609.250	85,37	13,93	9	97	208	214
Haute-Bavière	1.221.750	92,28	6,71	10	105	341	325
Haute-Franconie	256.917	42,25	57,13	22,3	94	217	230
Palatinat	364.915	43,88	54,31	45,5	102	173	169
BAVIÈRE	4.363.178	70,65	28,32	15	87,8	208,8	240

<sup>1</sup> Taux des suicides de protestants, en supposant que le taux de suicide des catholiques est égal à 100.

En Bavière, nous avons de même calculé le nombre des mariages mixtes pour 100 mariages catholiques en 1900, et le nombre des suicides parmi les catholiques en 1870-1899.

L'opposition étant mesurée par 8, l'indépendance par 4, et la correspondance par 0, on trouve, comme écart moyen effectif, 1,75, c'est-à-dire un certain degré de dépendance. Les résultats sont moins clairs qu'en Prusse parce qu'il y a des masses catholiques plus compactes.

Au reste, le nombre des mariages mixtes est très faible dans l'ensemble, si on compare les chiffres bavarois et les chiffres prussiens, sans doute parce que la majorité, étant cette fois catholique, leur est plus hostile.

Ce rapport de correspondance peut s'interpréter de deux manières, soit qu'on l'explique par le fait que les catholiques, hommes ou femmes, qui font un mariage mixte, se détachent ou sortent de leur groupe confessionnel, et sont moins préservés contre le suicide, soit que le nombre des mariages mixtes mesure le degré de désintégration du groupe catholique tout entier. Mais est-il exact qu'un catholique qui fait un mariage mixte se détache de son groupe religieux ? On peut remarquer que, dans les cinq provinces où les catholiques sont en majorité, il n'en est que deux, la Silésie et la Posnanie, où les enfants issus de mariages mixtes deviennent en majorité (en très faible majorité) protestants. Très exactement, l'ensemble des enfants issus de mariages mixtes dans les cinq provinces se répartissent ainsi : 49,9 protestants, contre 50,1 catholiques. Dans les quatre provinces où il y a de 10 à 28 pour 100 de catholiques seulement et qui, à cet égard, sont séparées des précédentes par un vaste fossé, la proportion est encore, contre 65,5 enfants protestants (issus de mariages mixtes), de 36,5 catholiques, et, dans les quatre dernières, où les catholiques ne représentent que moins de 7 Pour 100 de la population, on compte toujours une proportion appréciable d'enfants (issus de mariages mixtes) catholiques : soit contre 73 pour 100 protestants, 27 pour 100 catholiques.

Nous avons calculé, dans les onze provinces prussiennes et à Berlin, la proportion des mariages mixtes sur 100 mariages catholiques et mixtes réunis, et exprimé ces proportions par des nombres relatifs, supposant égale à cent la proportion correspondant à la Prusse Occidentale (la Posnanie est un peu exceptionnelle) : nous avons calculé des nombres relatifs semblables pour représenter, dans les mêmes provinces, la proportion des *enfants protestants* issus de mariages mixtes (afin d'avoir également une série croissante).



**Tableau XXXIII bis**

Proportion des	Nombres relatifs (Prusse Occidentale = 100 )											
Mariages mixtes aux mariages mixtes et catholiques	100	100	112	149	166	268	336	515	668	855	875	960
Enfants protestants issus de mariages mixtes	100	104	98	113	117	128	124	150	154	164	163	166

Le nombre des catholiques qui contractent un mariage mixte augmente, on le voit, beaucoup plus vite que le nombre des enfants protestants issus de mariages mixtes. On peut en conclure que ces catholiques, en tous les cas le plus grand nombre d'entre eux, se rattachent toujours à leur groupe confessionnel, et que ce ne sont pas nécessairement eux, et eux seuls, qui manifestent un taux de suicide plus élevé. Il doit en être de même du groupe catholique tout entier. Que 25, 30, 60, 95, 160, et jusqu'à 230 catholiques contractent un mariage mixte, tandis que 100 seulement contractent un mariage catholique, c'est un fait qui ne peut manquer d'affaiblir le groupe. Ces ébranlements, répétés compromettent son équilibre et détendent lentement ses ressorts. Il n'est pas étonnant qu'entre lui et le milieu protestant les rapports deviennent dès lors plus fréquents, et que la distance spirituelle qui sépare les deux confessions diminue. Le nombre des mariages mixtes nous paraît un des meilleurs indices du degré d'intégration ou de désintégration des groupes catholiques éparpillés ou concentrés dans les diverses provinces prussiennes. Qu'à mesure qu'ils augmentent, le taux de suicide des catholiques s'élève, c'est le signe qu'ils sont préservés contre le suicide dans la mesure où ils vivent étroitement rapprochés, où ils ont peu de contacts et où ils réduisent au minimum les relations et les échanges de substance avec les groupes d'autres confessions.

\*

\*      \*

Tels sont les faits. Comment peut-on les interpréter ? Mais, d'abord, on pourrait les contester. Si les suicides sont moins nombreux, parmi les catholiques, n'est-ce pas parce qu'on en dissimule un grand nombre ? « Le refus du concours de l'Église aux funérailles (de suicidé), disait Legoyt, refus rigoureusement observé dans les campa-

gnes des pays catholiques, est une raison grave pour les parents de dissimuler la cause du décès<sup>1</sup> ». Mais ce passage vient à la suite de remarques purement hypothétiques sur les raisons qu'on peut avoir de dissimuler, etc., sans aucun commencement de preuves. Il serait assez extraordinaire que, dans un pays en majorité protestant comme la Prusse, l'administration accepte sans contrôle les déclarations des catholiques.

Quant au refus du concours de l'Église aux funérailles des suicidés, c'est en effet, pour tout catholique croyant, une sanction grave. On se rappelle la déclaration du prêtre aux funérailles d'Ophélie : « Nous avons fait tout ce qu'il nous était possible de faire. Sa mort était suspecte, et si des ordres supérieurs n'avaient imposé silence aux canons de l'Église, elle aurait été déposée en terre profane où elle serait restée jusqu'au jour où retentira la trompette du jugement dernier. Au lieu de prier pour elle, on eût jeté sur sa dépouille des tessons, des cailloux, des pierres. Et cependant on lui a accordé la couronne virginale ; des fleurs ont jonché sa tombe et le son des cloches l'a accompagnée à sa dernière demeure. » Comme Laerte lui demande : « Ne fera-t-on plus rien pour elle ? », le prêtre répond : « Plus rien ! Nous profanerions le service des morts, si nous chantions un *Requiem*, si nous implorions pour elle le repos réservé aux âmes parties en paix. » Ainsi Shakespeare se fait scrupule de mettre sur la scène les funérailles d'une suicidée. Mais nous ne sommes plus au XVI<sup>e</sup> siècle, et l'Église a bien atténué ses anciennes rigueurs. M. Bayet a retracé cette évolution et signalé bien des faits d'où il résulte que les prêtres hésitent de plus en plus à appliquer en cette matière le droit canonique. « Aucun texte officiel n'indique aux curés la procédure à suivre en cas de suicide... Tous les canonistes admettent que le suicide ne se présume pas... Quand même il y aurait scandale public, l'Église admet que la folie [simplement présumée] est une excuse suffisante... On recommande aux curés, dans tous les cas douteux et qui peuvent recevoir une interprétation favorable, d'user d'indulgence et d'accorder la sépulture ». M. Bayet conclut de nombreux témoignages : « L'Église a conquis le pouvoir de refuser aux suicidés la sépulture ecclésiastique : l'usage *le plus général* est de la leur accorder<sup>2</sup> ». À Paris et dans les grandes villes, on a supprimé le « coin des suicidés ». Tout cela ne vaut sans doute que pour la France. Mais le père Krose, bien placé pour savoir ce qui se pratique en Allemagne, ne fait même pas allusion à ce genre d'objection. Nous ne nous y arrêterons pas plus longtemps.

Nous admettrons donc que les protestants se suicident plus que les catholiques. Pourquoi ? Deux explications qu'on a proposées paraissent s'opposer nettement. D'après le père Krose, c'est parce que les catholiques ont peur de l'au-delà qu'ils obéissent au commandement religieux qui proscriit l'homicide de soi-même. Durkheim lui objecte qu'on ne comprendrait pas alors pourquoi les protestants, qui croient aussi à

---

<sup>1</sup> Legoyt, *op. cit.*, p. 113.

<sup>2</sup> Bayet, *op. cit.*, 788-791.

l'au-delà, ne sont pas retenus par la même crainte. D'après lui, si le catholicisme détourne du suicide, ce n'est pas en raison de tel ou tel dogme. Mais l'Église catholique, par l'uniformité de ses rites et de ses croyances, par l'importance qu'elle attache au culte extérieur, crée entre tous ses membres une étroite communauté de vie et de pensée. Ainsi les fidèles se sentent les membres d'un même corps, et les liens qui les attachent à leur groupe les retiennent aussi à la vie. L'Église n'exercerait pas sur les fidèles une action d'une autre nature que la famille sur ses membres.

Cette thèse est originale. C'est la contribution propre de Durkheim à l'étude des rapports entre la religion ou la confession et le suicide. Pour lui, le détail des dogmes et des rites est secondaire. L'essentiel, c'est que l'Église catholique est une société, et une société plus « intégrée » que les autres groupes confessionnels. Nous voudrions montrer cependant que, suivant qu'on prend le terme « intégré » en un sens ou en un autre, on parvient à des conceptions assez différentes.

L'Église ou le groupe confessionnel est-elle une communauté purement religieuse ? Tout son être et sa consistance dérivent-ils de pratiques et de croyances communes à ses membres ? Alors, entre Durkheim et des catholiques tels que le père Krose il n'y a peut-être pas une opposition radicale.

Durkheim rejette l'idée que l'horreur du suicide s'explique par la crainte de l'au-delà. Il demande pourquoi les protestants, qui ressentent aussi cette crainte, se tuent tant et pourquoi « la religion qui a le moindre penchant pour le suicide, à savoir le judaïsme, est aussi celle où l'idée d'immortalité joue le moindre rôle »<sup>1</sup>. Mais si les juifs occupent une place à part dans la société, ce n'est pas seulement en raison de leurs pratiques religieuses. Ils ont des coutumes, des façons de penser et des manières d'être traditionnelles qui s'expliquent par leur origine commune ou l'idée qu'ils s'en font, et par les circonstances historiques qu'ils ont traversées. Cela seul suffirait à resserrer l'unité de leur groupe. Rien ne prouve que, s'ils ne se tuent pas, c'est parce qu'ils sont attachés à leur communauté religieuse comme telle. Ces pratiques culturelles ne sont pour eux qu'un moyen de maintenir la continuité et l'intégrité de leur race. Au reste, dans ces milieux les sentiments de famille sont assez puissants pour qu'à eux seuls ils expliquent que, pendant longtemps, les juifs aient paru immunisés contre le suicide. S'ils ont perdu cette immunité, c'est que cet esprit de solidarité familiale s'est altéré. La multiplication extrêmement rapide des mariages mixtes entre israélites et chrétiens ne résulte pas surtout de ce que les croyances religieuses s'affaiblissent chez eux. Mais de tels mariages ne seraient point possibles si les familles juives étaient aussi repliées sur elles-mêmes qu'autrefois et ne laissaient pas plus de liberté à leurs membres. Il n'y a rien là qui ne puisse s'exprimer en termes purement laïques, et sans qu'il soit question

---

<sup>1</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 172.

de religion, sinon de vieilles coutumes qui ont quelques attaches avec la religion. Si donc nous examinons l'influence du groupe religieux comme tel sur le suicide, mieux vaut écarter l'exemple des juifs.

Quant aux protestants, ils croient à l'au-delà comme les catholiques. Ils croient au jugement dernier, à la récompense des bons, à la punition des méchants. Entre eux et les catholiques il y a cependant cette différence que l'image de l'enfer, chez les protestants, est bien moins concrète et sensible. Elle occupe certainement une moindre place dans l'ensemble de leurs représentations religieuses. Un catholique croyant est fermement convaincu, comme le lui enseigne l'Église, que, s'il meurt en état de péché mortel, il subira dans un lieu défini des tortures dont les souffrances corporelles auxquelles il est exposé sur terre lui donnent un avant-goût. Des théologiens ont pu interpréter les peines et le feu de l'enfer comme des peines et un feu symboliques. Mais l'enseignement des prêtres est formel et n'a pas varié. Après la mort, les méchants ne sont pas simplement anéantis. Ils n'éprouvent pas simplement des souffrances morales. Ils brûleront éternellement. Certes, la miséricorde de Dieu est infinie. Les fidèles et l'Église ne savent pas quels sont les pécheurs à qui il a ou n'a pas pardonné. Mais elle sait, elle croit de toutes ses forces que ceux auxquels il n'a pas pardonné souffriront positivement dans leur corps. La doctrine des Églises protestantes sur le sort des pécheurs après leur mort est autrement incertaine. Certes, il y a des élus et des réprouvés. Mais quel est le sort des réprouvés ? Puisqu'il peut y avoir à cet égard des opinions différentes et que, dans bien des cas, on s'en remet au fidèle lui-même du soin d'élucider ce mystère, il faut s'attendre à ce que des châtiments qui ne sont pas définis n'inspirent pas aux protestants le même genre de crainte qu'aux catholiques. Il est donc tout naturel qu'un plus grand nombre d'entre eux-ci soient arrêtés, au moment de se donner la mort, par la pensée que c'est un péché mortel, et que s'ils le commettent ils s'exposent aux peines éternelles.

On pourrait, il est vrai, sans sortir du domaine des représentations religieuses, supposer que ce n'est pas seulement la crainte de l'enfer ainsi défini, qui joue le principal ou le seul rôle. Plus que les protestants aussi, les catholiques sont convaincus qu'il y a une communion des vivants et des morts. Pour eux les fidèles qui observent sur terre les prescriptions de l'église et ceux qui, après leur mort, revivent dans le séjour réservé aux bons font partie d'une même société. Or le malheur le plus grave auquel ils puissent s'exposer, c'est l'exclusion de cette communauté. Durkheim croyait que la consistance et la cohésion du groupe catholique est particulièrement forte. Elle serait faible au contraire si l'on pouvait supposer que l'homme n'en fera partie que durant sa vie, et qu'il ne se perpétue pas après la mort. Dans le protestantisme, au contraire, l'idée d'un royaume à venir qui prolonge la société terrestre passe certainement au second plan. Mais les liens qui rattachent entre eux les vivants se détendent, dans la mesure où ils ne sont pas compris dans un ensemble plus vaste. L'intérêt se concentre alors sur les

consciences individuelles et sur l'activité morale des hommes. Mais les hommes, sur cette terre, sont séparés les uns des autres. Ils ne se sentent rapprochés et unis que lorsqu'ils reportent leur pensée sur une société surnaturelle qui les enveloppe. L'esprit de libre examen et d'individualisme affaiblit nécessairement ce genre de représentation.

L'idée que la société des vivants ne fait qu'un avec la société des morts se retrouve dans les sociétés primitives ou sauvages. Elle est à la racine des religions. C'est ce qu'a bien montré Robert Hertz<sup>1</sup>. S'il n'y avait rien après la mort, la société perdrait toute confiance en elle-même. Chaque fois qu'un de ses membres meurt, elle éprouve un sentiment de stupeur, comme si elle prenait conscience de sa faiblesse, comme si elle doutait un moment d'elle-même. Mais elle se ressaisit. Elle affirme que le mort ne l'a point quittée, qu'il a rejoint les ancêtres, c'est-à-dire qu'il n'a fait que changer de lieu, mais qu'il demeure dans son sein, qu'il est toujours soumis à son pouvoir. « Quand les âmes des défunts débarquent au pays des morts, les ancêtres, qui depuis longtemps y résident, s'assemblent et viennent souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants<sup>2</sup> ». Seuls « ceux qui meurent de mort violente ou par accident, femmes mortes en couches, noyés ou foudroyés, suicidés, sont souvent l'objet de rites spéciaux. Leur cadavre inspire l'horreur la plus intense, on s'en défait précipitamment ; et l'on ne réunira point leurs os à ceux des autres membres du groupe morts convenablement. Leurs âmes erreront à jamais sur la terre, inquiètes et méchantes. Ou, si elles émigrent en un autre monde, ce sera pour habiter dans un village séparé, quelquefois même dans une région entièrement différente de celles où habitent les autres âmes ». C'est que, déjà pendant leur vie, ces hommes n'appartenaient plus à la société, qui était manifestement incapable de les protéger contre les puissances hostiles. La règle, cependant, c'est que la société est assez forte pour retenir ses membres et empêcher que la mort elle-même ne les lui arrache. La croyance en un monde invisible qui continue le monde terrestre est à la fois la condition et l'expression de la confiance sans borne que la société religieuse a en elle-même. Le catholicisme perpétue parmi nous une conception qui est au cœur de toutes les religions, même les plus rudimentaires.

Mais on pourrait développer en un tout autre sens la conception de Durkheim. Il avait certainement ses raisons pour ne pas expliquer par le dogme de la vie future l'aversion particulière que les groupes catholiques manifestent pour la mort volontaire. Lorsqu'il insistait sur les manifestations extérieures du culte, sur l'uniformité des gestes, des manières d'être et d'agir dans le catholicisme, c'est qu'il ne voyait pas de différence essentielle entre ce genre de conformisme, et n'importe quel ensemble de conventions auxquelles se plient les membres de tout autre groupe non religieux. Les

---

<sup>1</sup> *Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. Année sociologique*, tome X, p. 48 sq. 1907. Reproduit dans : *Mélanges d'histoire des religions et de folklore*, du même auteur, Travaux de l'Année sociologique, 1929.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 97.

coutumes religieuses sont religieuses, en effet, mais ce sont avant tout des coutumes. Or, un groupe peut être dit «intégré» dans la mesure où l'on y rencontre des habitudes traditionnelles fortement enracinées. Il se pourrait alors que les populations catholiques se distinguent de toutes les autres, non par la nature particulière de leurs croyances religieuses, mais simplement parce qu'elles sont plus conservatrices, plus traditionnelles. Les coutumes religieuses ne seraient qu'une partie de ces traditions, et on n'y serait attaché que parce qu'elles sont anciennes. Il faudrait dire alors que si les catholiques se tuent plus que les protestants, c'est qu'on rencontre moins de suicides dans les régions où la force des coutumes et des traditions anciennes est plus grande qu'ailleurs, et qui coïncident d'ailleurs le plus souvent avec les zones occupées par les catholiques. Si le groupe religieux se confond en partie avec d'autres formations sociales, villages, catégories professionnelles, masses d'hommes unis par le sentiment d'une communauté ethnique ou nationale, alors il n'y a pas lieu et il n'est d'ailleurs pas possible de détacher les pratiques religieuses d'un ensemble d'habitudes collectives dont elles sont solidaires, et qui n'ont pas un caractère religieux. Elles définissent non pas un groupe confessionnel, mais ce que nous pouvons appeler un genre de vie ou un type de civilisation.

Que bien des pratiques religieuses aient ce caractère, qu'il soit difficile de distinguer ce qui, en elles, s'explique par la religion, ou par de vieilles coutumes populaires, c'est ce que nous comprendrons mieux, si nous nous demandons pourquoi les catholiques redoutent la privation de sépulture. Cette punition préalable, la seule qu'on puisse appliquer en ce monde aux homicides d'eux-mêmes, l'Église l'a édictée de bonne heure, et, au cours des siècles, elle l'a maintenue. Mais d'où vient-elle en réalité, et quelles sont ses lointaines origines ? Car l'Église chrétienne ne l'a pas inventée. Est-ce parce que le suicide était considéré par elle comme un péché irrémissible que le droit canonique du moyen âge a interdit d'ensevelir en terre sainte ceux qui s'étaient donné la mort ? M. Bayet a bien montré que, jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, l'Église n'a rien décidé de semblable<sup>1</sup>. « Non seulement [au IV<sup>e</sup> siècle] le droit canonique ne punit pas le suicide, mais les Pères de l'Église ne demandent pas qu'on le punisse. Saint Augustin ne réclame nulle part une peine contre ceux qui se tuent. S'agit-il du refus de sépulture ? À plusieurs reprises, et d'accord en cela avec tous les Pères, il insiste sur l'idée que le défaut de sépulture est, pour le chrétien, chose indifférente. Il est d'un païen de s'imaginer que l'inhumation puisse être une condition de la résurrection. Lorsqu'un chrétien meurt, c'est à Dieu de le juger ». Mais pourquoi, à partir du IV<sup>e</sup> siècle, l'Église a-t-elle changé d'attitude ? C'est que, né et diffusé d'abord dans les villes, le christianisme ne s'est répandu que tardivement dans les campagnes. À ce moment la masse populaire envahit soudain l'Église. « Introduites brusquement dans la salle du festin mystique, dit Mgr Duchesne, les masses populaires y apportaient leurs habitudes,

---

<sup>1</sup> Bayet, *op. cit.*, p. 330 sq.

dont il fallait bien s'arranger, quelque choquantes qu'elles pussent paraître aux personnes d'une éducation plus raffinée. » Or, d'après M. Bayet, « l'horreur du suicide, les peines contre ceux qui se tuent ne sont qu'une parcelle de tous ces éléments troubles que le flot populaire apporte avec lui <sup>1</sup> ».

Il n'est point nécessaire en effet, d'expliquer par les croyances religieuses le fait que, dans des milieux où les coutumes traditionnelles sont très fortes, et où l'individu dépend étroitement du groupe, le suicide ait soulevé une telle réprobation. L'homme qui se tuait ne prenait pas conseil de ceux qui l'entouraient, et qui estimaient avoir des droits sur lui. Il manifestait une indifférence totale vis-à-vis des siens, de ses parents, de son maître, de son village qui était comme sa famille élargie. Il donnait un exemple déplorable. Comment la communauté n'eût-elle pas réagi de toutes ses forces contre un acte qui l'atteignait dans la foi qu'elle avait en elle-même, et qui paraissait tourner en dérision les sentiments sur lesquels elle reposait ? Le crime le plus grave qu'on puisse commettre en cas de guerre, c'est la désertion. De même, dans une société primitive, il n'y a pas d'offense que la société ressente plus profondément que le suicide.

On peut donc admettre qu'avant le christianisme, dans les milieux campagnards et populaires, on ne rendait pas aux suicidés les devoirs funèbres auxquels avait droit tout autre mort, et que cette coutume, qui en elle-même n'avait rien de religieux, fut adoptée, comme tant d'autres, par l'Église <sup>2</sup>. Sans doute l'Église a mis sur elle son empreinte. À partir du moment où elle fit partie des ordonnances de la religion, elle changea en partie de caractère. Mais on peut admettre aussi que, sous ce vêtement nouveau, elle a conservé sa physionomie et son autorité traditionnelle, et que, lorsque le prêtre refusait de laisser ensevelir en terre sainte un suicidé, en même temps que sur les canons de l'église, il s'appuyait sur un sentiment populaire de réprobation collective purement laïque. Un homme non croyant peut être détourné du suicide par la crainte obscure d'une telle sanction, sans qu'il songe d'ailleurs à ses conséquences surnaturelles et aux punitions d'outre-tombe. Au temps, qui n'est pas très éloigné, où l'Église était plus stricte à cet égard, est-ce la terreur de l'enfer, est-ce la peur d'être enterré « comme un chien » qui retenait le désespéré ? On peut soutenir l'un aussi bien que l'autre. Si l'on a gardé l'habitude de considérer le suicide comme un acte qui rend indigne de reposer dans le champ des morts, l'idée religieuse a passé peut-être à l'arrière-plan. On tient surtout à être enterré convenablement.

---

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 369.

<sup>2</sup> D'après M. Bayet, l'horreur du suicide dans les milieux populaires, au début de l'ère chrétienne, s'expliquerait par le fait que les Romains, qui reconnaissaient aux hommes libres le droit de se tuer, punissaient le suicide de leurs esclaves en les privant de sépulture. C'est l'ignominie de la peine qui se serait attachée progressivement à l'acte lui-même. Nous ne croyons pas cependant qu'un sentiment collectif si fort n'ait pas été spontané.

Cet exemple montre que motifs religieux et motifs fondés sur la simple coutume se mêlent parfois étrangement. C'est ainsi que les milieux catholiques se confondent souvent avec les milieux paysans. Inversement, c'est dans les villes que le protestantisme s'est d'abord implanté. Il y avait entre la doctrine de la Réforme et la vie urbaine d'étroits rapports. M. Febvre a montré que le terrain était préparé pour l'œuvre réformatrice de Luther par le gros développement des villes d'artisans et de marchands dans l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Mais, à l'époque moderne, Max Weber, étudiant les statistiques professionnelles de pays où les confessions sont mélangées, trouvait qu'elles concordaient d'une façon tout à fait remarquable en ceci : les protestants sont proportionnellement les plus nombreux parmi les possesseurs de capital et les entrepreneurs, aussi bien que parmi les ouvriers qualifiés de l'industrie<sup>2</sup>. Ils ont une part prépondérante dans le personnel technique et commercial supérieur. Enfin, c'est surtout parmi les protestants que les ouvriers qualifiés sortent des métiers (de l'artisanat), tandis que les catholiques y restent pour devenir maîtres. Or l'artisanat est un régime industriel développé surtout dans les régions et aux époques où les centres urbains n'ont que des dimensions restreintes, et jouent le rôle de marchés locaux où les paysans viennent vendre et s'approvisionner.

Que les protestants soient proportionnellement plus nombreux dans les villes, et les catholiques dans les campagnes, cela n'autoriserait pas sans doute à interpréter les statistiques confessionnelles comme si les groupes protestants étaient tous urbains, et les groupes catholiques, ruraux. Mais le type de civilisation que nous appelons urbaine peut pénétrer dans les campagnes. Il y a d'autre part des villes et même de grandes villes où s'est conservé un rythme et des habitudes de vie qui caractérisent plutôt les milieux ruraux. Dans les campagnes alsaciennes, c'est un fait que les villages protestants, plus que les catholiques, sont tournés vers les villes et qu'ils reçoivent l'impulsion des communautés de même confession. La majorité des prêtres catholiques viennent de la campagne. Ils ont les traits et la carrure paysanne. Aux jours de fête et de pèlerinage, les églises se remplissent de paysans. L'église elle-même est le centre du village. Elle n'est pas à sa place parmi de grands immeubles qui souvent l'effacent, elle se trouve dépaysée près des rues agitées et populeuses des villes modernes. Le temple est plus semblable à un lieu de réunion et de conférence, il s'adapte mieux aux quartiers populaires, il entre sans peine dans le cadre urbain.

\*

\*      \*

---

<sup>1</sup> Febvre. Luther: un destin. Paris, 1928.

<sup>2</sup> Max Weber. Die Protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus. Gesammelte Aufsätze zur Religions-soziologie. I., 1920 (publié sous forme d'article en 1904-1905).



Est-ce la religion seulement, n'est-ce pas également le genre de vie, ou ce que nous pouvons appeler le type de civilisation, qui explique les différences signalées quant au nombre des morts volontaires entre protestants et catholiques ? Examinons à nouveau, de ce point de vue, la statistique des suicides en Prusse par groupe confessionnel. Nous reproduisons ci-dessous des nombres tirés des deux tableaux précédents, mais nous groupons les provinces suivant un ordre différent.

Pour l'ensemble de la Prusse, le taux de suicide est de 247 parmi les protestants, de 92 parmi les catholiques. Mais l'état prussien comprend des régions bien différentes. Tout d'abord, les provinces nord-est renferment une très forte proportion de Polonais. Nous empruntons les nombres suivants à un ouvrage allemand publié quinze ans avant la période que nous étudions, et qui sont certainement trop faibles<sup>1</sup>. On comptait à cette époque : en Posnanie, 800.000 Polonais, pour 1.715.000 habitants ; en Prusse Occidentale, 490.000 pour 1.408.000 habitants ; en Prusse Orientale, 400.000 Polonais et 145.000 Lithuaniens, pour 1.959.000 habitants. La presque totalité des catholiques sont Polonais et les protestants sont tous des Allemands. Or, dans cette région de marches et de colonisation germanique, qui est entièrement couverte de grands domaines ruraux, les Polonais représentent la classe paysanne : les Allemands, la classe qui domine et exploite le pays, par l'administration et le commerce. Ces deux éléments vivent juxtaposés et correspondent à deux types sociaux nettement opposés. Ce n'est donc pas là qu'on peut étudier l'influence de la religion puisque, derrière les groupes confessionnels, on aperçoit d'une part des paysans, d'autre part des commerçants, intendants, régisseurs, administrateurs, etc. Il est d'ailleurs très probable qu'une partie des protestants allemands vivent à la campagne, ce qui expliquerait que leur taux de suicide, nettement supérieur à ce qu'il est parmi les catholiques, reste cependant très inférieur à la moyenne pour toute la Prusse.

---

<sup>1</sup> Penck (Albrecht). Das deutsche Reich, dans : Unser Wissen von der Erde. Länderkunde von Europa, erster Teil, Prag und Leipzig, 1886.

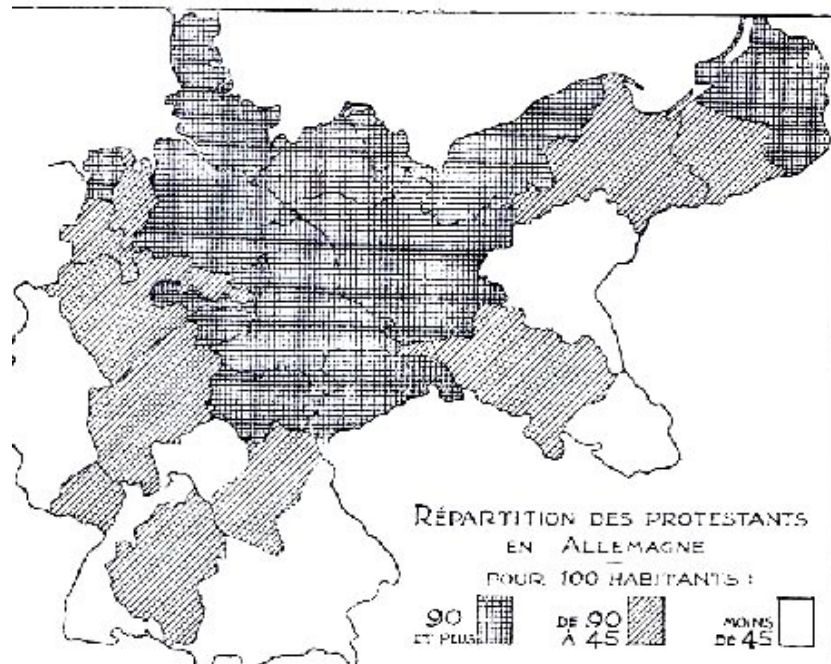
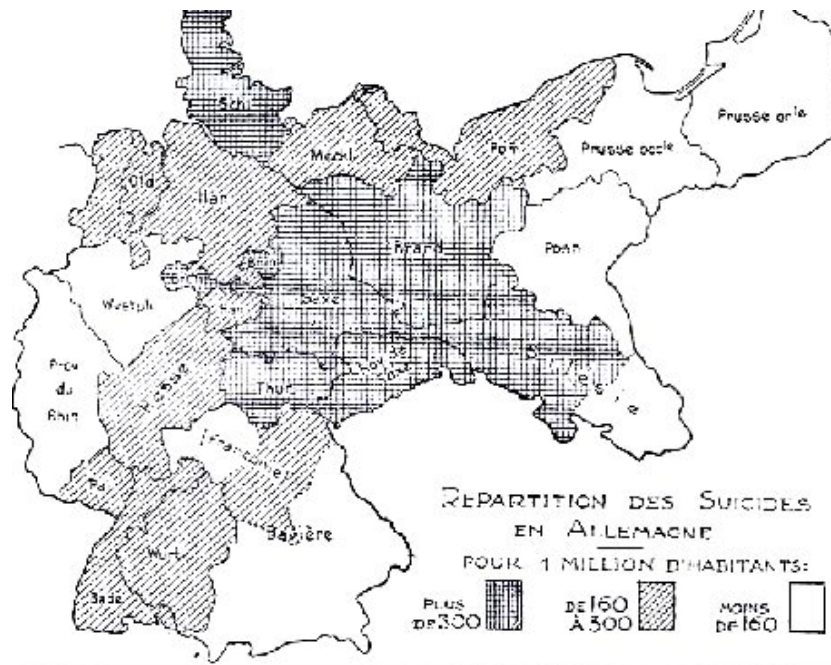
**Tableau XXXIV**

Les suicides dans les provinces prussiennes, par confession religieuse

	PROPORTION SUR 10 HABITANTS DES		PROPORTION DES SUICIDES POUR 1 MILLION		Taux de suicide des protestants (Taux des catholiques = 100)
	Protestants	Catholiques	Protestants	Catholiques	
Posnanie	30	68	184	53	358
Prusse occidentale	46	51	213	53	400
Prusse orientale	85	13,5	153	67	229
Silésie	43	55	356	133	268
Saxe	92	7	317	155	205
Poméranie	96,5	2	177	188	94
Brandebourg	93,5	5	294	303	97
Schleswig-Holstein	97	2	294	334	88
Hanovre	86	13	227	110	206
Hesse-Nassau	69	28	227	158	144
Westphalie	48	50	169	78	216
Rhénanie	29	70	202	86	235

## Planche VI

Le suicide et la religion en Allemagne



Transportons-nous maintenant dans les provinces de l'ouest : Hesse-Nassau, Westphalie, Rhénanie. Là, les catholiques sont proportionnellement aussi nombreux qu'au nord-est de la Prusse. Mais les suicides y sont plus fréquents que parmi les catholiques de l'est, et la différence à cet égard entre catholiques et protestants est bien moins marquée qu'en Posnanie et dans la Prusse occidentale. Or, dans toute cette partie de la Prusse, il y a beaucoup de paysans, comme dans ces provinces prussiennes de l'est, mais le sol y est plus fertile et la population rurale y est plus riche. C'est une région agricole plus évoluée. D'autre part, l'industrie s'y est installée. Dans la vallée du Rhin, et surtout en Westphalie, de grandes agglomérations industrielles groupent une nombreuse population ouvrière. Cette population est-elle surtout protestante ? C'est ce qui paraît bien résulter de la carte des confessions en Allemagne<sup>1</sup> : on y voit que, tandis que la plus grande partie de la Westphalie est catholique, la région de la Ruhr, Barmen, Elberfeld, Dortmund constituent un îlot protestant. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'en Westphalie le taux de suicide des protestants soit très inférieur à la moyenne pour les protestants de toute la Prusse : 169 au lieu de 247. Cela tient sans doute à ce que cette population ouvrière protestante comprend une forte proportion de mineurs et d'ouvriers des hauts fourneaux, qui vivent dans des cités ouvrières à demi campagnardes, autour des puits de mine. Remarquons que, d'après la statistique des suicides par profession en Prusse, les mines et les établissements métallurgiques donnent une proportion de morts volontaires particulièrement faible : 70 en moyenne pour un million en 1895 et 1907, beaucoup moins que dans le reste de l'industrie (taux de suicide : 172), et même que parmi les agriculteurs prussiens (taux de suicide : 135)<sup>2</sup>. En Westphalie, l'industrie paraît avoir exercé une faible influence sur la population des campagnes. On constate plutôt l'inverse. Cette population d'ouvriers dont un grand nombre sont sortis sans doute depuis peu de la classe paysanne se distingue des travailleurs de l'industrie installés depuis longtemps dans les villes<sup>3</sup>. En tout cas, ici encore, l'opposition entre milieux industriels protestants, milieux agricoles catholiques, paraît assez marquée, si bien qu'il n'est sans doute pas nécessaire, pour expliquer que les membres d'une confession se tuent plus que les autres, d'invoquer uniquement, ni peut-être principalement, des causes religieuses.

Voici maintenant une province nettement industrielle, la Silésie, où l'on trouve une plus forte proportion de catholiques que de protestants ; les uns et les autres se tuent nettement plus qu'en général les Prussiens des mêmes confessions ; la différence entre leurs taux de suicide est de même ordre qu'en Westphalie. Mais, ici encore, il y a beaucoup de Polonais, 800.000 sur 4.111.400 habitants, sans compter 140.000 Wendes et au moins 50.000 Tchèques. La partie slave de la population est catholique. Sans doute

<sup>1</sup> *Ibid.*, p 130.

<sup>2</sup> Von Mayr, *op., cit.*, p. 329.

<sup>3</sup> Elle comprenait d'ailleurs une proportion assez élevée de Polonais.

un très grand nombre d'entre eux travaillent dans les mines et les usines. C'est ce qui explique que la proportion des suicides soit bien plus élevée parmi les slaves catholiques silésiens que dans les communautés agraires polonaises de Posnanie et des deux Prusses. Mais, bien qu'ils soient ouvriers de l'industrie et plus germanisés que ceux-ci, les Polonais silésiens restent en contact avec les groupes ruraux polonais. Car toute une partie de la Silésie est agricole. Ils se distinguent nettement des Allemands, non seulement par leur religion, mais encore par leur genre de vie.

Il reste le groupe des provinces purement protestantes du centre et du nord : la Poméranie, le Brandebourg, le Schleswig-Holstein, le Hanovre, et la Saxe. Les deux dernières renferment une proportion un peu plus forte que les autres de catholiques : 13 et 7 pour 100. Il est probable qu'ils se trouvent pour la plupart dans les parties de ces provinces les plus voisines de la Westphalie et de Hesse-Nassau, c'est-à-dire dans les districts de Hildesheim et d'Osnabrück en Hanovre, d'Erfurt et de Merseburg en Saxe, les plus agricoles : de fait, le taux de suicide des catholiques est le même en Saxe et en Hesse-Nassau, en Hanovre et en Westphalie. Mais, dans les trois provinces : Poméranie, Brandebourg et Schleswig-Holstein, où les catholiques ne représentent qu'une toute petite minorité (de 2 à 5 pour 100), on a la surprise de constater qu'ils se tuent plus que les autres protestants. Faut-il supposer qu'au contact des protestants ils perdent entièrement leur immunité ? Cependant, ils restent catholiques. Nous croyons que ces catholiques, certainement venus de l'extérieur, comme toutes les minorités religieuses infimes, n'ont de raison de se trouver ainsi engagés au milieu d'une masse protestante homogène que parce qu'ils ont un niveau social élevé et qu'ils appartiennent à l'élite des classes urbaines. C'est pour la même raison qu'ils sont plus exposés au suicide.

Quant à la population protestante de ce groupe de provinces, elle n'est pas plus urbaine que rurale. Elle se distribue dans toutes les professions. Rien ne nous empêche d'admettre que ces protestants allemands se tuent plus à la ville qu'à la campagne, dans les milieux industriels que dans les milieux ruraux. Que l'on compare le taux de suicide des protestants en Poméranie, pays presque exclusivement peuplé de paysans, et dans le Brandebourg : on trouvera une très grosse différence: 177 en Poméranie, 294 en Brandebourg. Il est vrai que, si cette proportion est moins élevée, dans le Brandebourg, à la campagne que dans les villes, elle sera alors très élevée dans les villes. C'est un fait que, dans ces provinces purement protestantes, les protestants se tuent beaucoup plus qu'ailleurs. Est-ce parce qu'ils se trouvent dans un milieu religieux purement protestant, où le catholicisme n'exerce aucune influence ? Mais remarquons que ces provinces sont aussi celles où les Allemands du Nord sont établis de tout temps. Ce ne sont pas des terres slaves colonisées par les Allemands, ni des régions tournées vers l'Europe occidentale, qui offrent bien des traits communs avec elle, et que seules les circonstances historiques et l'essor industriel allemand ont étroitement rattachées à

la Prusse. Certes, ce sont les pays les plus protestants de l'Empire. Mais elles ont bien d'autres traits communs. Il existe, à côté des coutumes rurales ou urbaines, des coutumes nationales, qui expliquent que les hommes soient plus ou moins retenus à la vie. Chaque pays a son taux propre de suicide, qui s'explique en partie par son passé, par le fait que ses habitants vivent depuis longtemps rapprochés les uns des autres et en étroite communauté historique et nationale. On peut expliquer que les Prussiens de ces provinces se suicident plus non seulement que les catholiques, mais aussi que les protestants des autres parties de la Prusse, par d'autres causes que leur religion.

L'étude de la statistique des suicides par confession religieuse en Prusse nous conduit à cette conclusion : dans les provinces de l'est et dans les provinces de l'ouest, si les protestants se tuent plus que les catholiques, cela peut s'expliquer dans une large mesure par le genre de profession qu'exercent les uns et les autres, et l'opposition des milieux, principalement urbains ou ruraux, où ils sont engagés ; dans les provinces du centre, où il n'y a que des protestants, s'ils se tuent plus que les autres protestants prussiens, cela peut s'expliquer dans une large mesure par le caractère national de ces populations spécifiquement allemandes qui ne renferment pas d'éléments slaves, et qui n'ont subi que tardivement l'influence du type de civilisation occidentale.

Si, comme nous l'avons montré, dans les provinces où les mariages mixtes sont plus nombreux, la proportion des suicides augmente parmi les catholiques, cela s'expliquerait très bien dans notre hypothèse. Les mariages mixtes, en effet, sont plus fréquents dans les villes qu'à la campagne. À mesure que les catholiques subissent davantage l'influence des conditions de vie urbaines, ils se tuent plus. Ce n'est pas que ceux d'entre eux qui pratiquent réellement leur religion s'en détachent. Nous avons vu qu'au contraire les catholiques qui contractent de tels mariages font élever leurs enfants dans la religion catholique. Ils ne renoncent pas à leurs croyances s'ils en ont. Mais ils passent d'un type de civilisation à un autre, qui comporte un plus grand nombre de morts volontaires.

Nous connaissons, pour un petit nombre d'autres pays, la distribution des suicides par confession religieuse. Voyons si les faits s'y peuvent interpréter de la même manière qu'en Prusse. En Bavière, sur 100 habitants, on compte 71 catholiques et 28 protestants. Or, les catholiques s'y suicident à peu près autant qu'en Prusse : 88 suicides pour un million de catholiques, au lieu de 93. Les morts volontaires sont moins nombreuses parmi les protestants bavarois que parmi les protestants prussiens : 209 pour un million, au lieu de 247, mais bien plus nombreuses que parmi les catholiques bavarois : trois fois autant. Est-ce bien la religion qui explique cette dernière différence, et, si les protestants, en Bavière, se tuent moins qu'en Prusse, est-ce parce qu'ils y subissent davantage l'influence des catholiques, cette fois en majorité ? Reportons-nous au tableau XXXIII, où l'on distingue ces résultats par province. Nous remarquons tout de

suite qu'il y en a deux, la Basse Bavière et le Haut Palatinat, où le taux de suicide des catholiques est très faible (égal à la moitié seulement de ce qu'il est en moyenne pour les catholiques). Il est même plus bas qu'en Posnanie. Il n'y a cependant pas de Polonais dans cette partie de la Bavière. Mais toute cette région est située au revers occidental des montagnes de Bohême. C'est le Böhmerwald. Or « 70 pour 100 de la population du Böhmerwald se consacre à l'agriculture; 7 pour 100 seulement sont employés dans les verreries ». En Basse Bavière, 99 pour 100 de la population est catholique, presque exclusivement paysanne ; le taux très élevé de suicide des protestants correspond à une partie de la population qui doit être purement urbaine. Dans le Haut Palatinat « la forêt occupe 40 pour 100 de la superficie »; là se trouvent uniquement des catholiques. Quant aux protestants du Haut Palatinat, qui comprennent 8 pour 100 de la population de cette province, ils se suicident plus que les catholiques, mais bien moins que les protestants des autres provinces. C'est que, bien qu'ils se rencontrent surtout dans les villes, ils vivent dans un milieu tout pénétré d'influences campagnardes. À Ratisbonne, la seule grande ville du Haut Palatinat, qui ne compte d'ailleurs que 45.000 âmes, « un tiers de la population est protestant. Mais 40 pour 100 seulement des habitants vivent de l'industrie ». Voici maintenant les deux provinces les plus méridionales, la Souabe avec Augsburg, la Haute Bavière avec Munich. Situées dans la région montagneuse qui est au contact des Alpes (Voralpen), elles ont une population peu dense (même aux environs de Munich), et principalement rurale. En Haute Bavière, 20 pour 100 seulement de la population est occupée dans l'industrie. Ajoutons que les protestants constituent 8 pour 100 de la population. Ils doivent être massés à Munich<sup>1</sup> et exercer surtout des professions commerciales et industrielles. Ainsi s'explique qu'ils aient un taux de suicide beaucoup plus élevé que les protestants bavarois en moyenne, soit 341 : c'est un taux que les protestants n'atteignent pas en Brandebourg, et qu'ils ne dépassent que de peu en Silésie. On nous dit que « dans les Voralpen, 94 pour 100 de la population est catholique. On n'y compte que 150.000 protestants qui habitent presque exclusivement dans les villes ». En Souabe, 30 pour 100 seulement de la population s'occupe dans l'industrie ; cette province compte 15 pour 100 de protestants ; il doit y en avoir fort peu hors des agglomérations urbaines.

Au nord de la Bavière, en Moyenne Franconie, un quart de la population est catholique, les trois autres quarts sont protestants. Le taux de suicide est plus élevé parmi les protestants que parmi les catholiques, mais de peu : en nombres relatifs il est de 100 pour les catholiques, de 130 seulement pour les protestants (au lieu des

---

<sup>1</sup> En 1885 (nos statistiques du suicide en Bavière portent sur la période 1870-1899) Munich est une ville d'artistes et d'artisans. 12 pour 100 seulement de la population (qui ne dépasse pas alors 260.000 habitants) vit du commerce, proportion faible en comparaison des autres grandes villes. Moins de 45 pour 100 de la population est occupée dans l'industrie. Un huitième de la population totale (y compris les faubourgs, soit 20.000 âmes) est formé de protestants immigrés depuis le début du siècle. *Op. cit.*, p. 196.



rapports 100 et 240 pour toute la Bavière, 100 et 250 pour toute la Prusse). Cela tient à ce que le taux de suicide des catholiques dans cette province est deux fois plus élevé qu'en moyenne pour tous les catholiques de Bavière. Or, la Moyenne Franconie est la seule province bavaroise qui soit orientée nettement vers l'industrie. À Nuremberg, 56 pour 100 de la population exerce des professions industrielles, et 15 pour 100 (c'est-à-dire plus que dans les autres grandes villes de Bavière) des professions commerciales. C'est la région la plus protestante et la plus industrielle à la fois : ce n'est pas une coïncidence accidentelle. En tout cas, une bonne partie de la minorité catholique doit être engagée aussi dans l'industrie, et vivre dans des milieux plus ou moins urbanisés. C'est ce qui explique qu'ils se tuent plus qu'ailleurs et ne diffèrent pas beaucoup sous ce rapport des protestants.

Le Palatinat bavarois, qui s'étend sur la rive gauche du Rhin, sur les pentes du Hardt, comprend 44 pour 100 de catholiques, 55 pour 100 de protestants<sup>1</sup>. À l'époque où nous nous plaçons, Ludwigshafen naît à peine, et bien que la Sarre voisine développe très vite son industrie minière, cette région est encore principalement agricole. C'est pourquoi la différence entre la proportion des suicides parmi les catholiques et les protestants n'est pas élevée : les influences de la vie campagnarde pénètrent dans les villes. Mais, dans la vallée du Rhin, les paysans (catholiques) trouvent un sol fertile ; ils cultivent la vigne ; ils sont plus aisés que les habitants clair-semés des forêts et des tourbières, en Basse Bavière et dans le Haut Palatinat, (catholiques également) : ils sont nettement plus exposés au suicide (au moins deux fois autant).

Ainsi, dans toutes les provinces bavaroises, si les protestants se tuent plus que les catholiques, cela peut s'expliquer par les coutumes et dispositions des milieux urbains et ruraux, entre lesquels se distribuent inégalement les membres de ces deux confessions.

« Dans le Palatinat, la population est plus dense que dans toutes les autres contrées montagneuses de l'Allemagne du Sud-Ouest : presque partout 100 habitants par kilomètres. Les produits du sol ne suffisent pas à la nourrir : de 35 à 40 pour 100 de la population sont occupés dans l'industrie (surtout textile). » *Op. cit.*, 248, (tout ceci se rapporte à 1886).

Voici comment se répartissent les suicides par confession dans un autre État allemand, le dernier, après la Bavière et la Prusse, pour lequel nous possédions ces chiffres.

---

1



**Tableau XXXIV bis**

Les suicides par confession, dans le Wurtemberg (1884-93)

	SUR 100 HABITANTS COMBIEN DE		NOMBRE DES SUICIDES POUR 1 MILLION DE		Nombres relatifs Taux de suicide des protestants (Taux des catholiques = 100)
	Protestants	Catholiques	Protestants	Catholiques	
Neckar	85	14	184	182	100
Forêt-Noire	74	25	148	122	122
Jagst	69	31	136	74	184
Danube	37,5	62	218	130	168

Dans l'ensemble du Wurtemberg on trouve parmi les protestants un taux de suicide égal à 182, et, parmi les catholiques, à 126. Ces deux nombres sont dans le rapport de 144 à 100, bien moins élevé qu'en Bavière (240 à 100) et qu'en Prusse (250 à 100). Le Wurtemberg (à cette époque) est plus peuplé que la Bavière : 103 habitants par kilomètre carré au lieu de 71,5, C'est aussi une région plus industrielle. Ce qui retient surtout l'attention, dans le tableau ci-dessus, c'est que dans les cercles du Neckar et de la Forêt-Noire, qui contiennent les deux cinquièmes de la population wurtembergeoise, et où les catholiques sont en très petite minorité, les taux de suicide des deux confessions sont extrêmement voisins, et même égaux dans le Neckar. Or ce sont les provinces où la population est le plus dense (182 habitants par kilomètre carré dans le Neckar, 99 dans la Forêt-Noire, contre 80 et 74 dans les deux autres provinces), et où l'industrie est le plus développée. Dans la vallée du Neckar, sur 100 habitants, de 40 à 45 pour 100 sont occupés dans l'industrie : filatures, tissages, construction de machines. Si les catholiques s'y suicident autant que les protestants, ce n'est pas simplement, comme le dit le père Krose<sup>1</sup>, parce qu'ils sont peu nombreux et dispersés. Mais ils vivent dans des milieux industrialisés et urbanisés. « La Forêt-Noire et le Jagst, ajoute-t-il, sont aussi surtout protestants, mais les catholiques n'y forment pas de petites communautés éparpillées dans tout le district. Le plus grand nombre d'entre eux sont groupés dans d'anciennes régions catholiques qui ont été médiatisées, et réunies avec d'assez grandes zones protestantes en une même circonscription administrative. C'est pourquoi ils s'y suicident moins qu'ailleurs, et même que dans le district du Danube qui est en majorité catholique : il est vrai que, dans ce dernier district, le taux de suicide est extraordinairement élevé à Ulm, pour les catholiques comme pour les protestants. » Cependant, presque toute la population d'Ulm est protestante, et ne

<sup>1</sup> Krose, *die Ursachen*, etc., p. 154.

dépassait pas 50.000 habitants en 1885, alors qu'on en comptait 465.000 dans le district du Danube. Il est plus vraisemblable que si, dans le Jagst, le taux de suicide des catholiques est si bas, c'est qu'ils sont exclusivement paysans et que si, dans le Danube, le taux de suicide des protestants est si élevé, c'est qu'ils sont tous occupés dans l'industrie et le commerce. Ainsi, en Wurtemberg, de même qu'en Bavière et qu'en Prusse, lorsqu'on ne s'en tient pas à des moyennes d'ensemble, mais qu'on descend dans le détail, l'explication de l'inégalité des taux de suicide dans les diverses confessions religieuses par la religion, et par elle seule, paraît plus problématique.

Or ces statistiques allemandes sont à peu près les seules sur lesquelles on puisse s'appuyer, lorsqu'on aborde ce problème<sup>1</sup>. Des comparaisons de pays à pays on ne peut tirer à cet égard aucun éclaircissement, car, d'un pays tel que le Danemark ou la Suède à un autre tel que l'Italie, à côté des différences confessionnelles, il y en beaucoup d'autres.

Le meilleur moyen d'établir que ce qui modifie la tendance au suicide c'est, non pas la religion elle-même, mais les coutumes et le genre de vie, serait d'étudier séparément des catholiques et des protestants distingués d'après leur métier ou leur profession. Les statistiques qui permettraient de faire de telles comparaisons sont assez rares. Celle que nous reproduisons a été établie d'après les chiffres obtenus en Suisse pour la période 1881-1890<sup>2</sup>. On y distingue non seulement les cantons, mais les districts suivant la confession religieuse, le caractère économique (industriel, mixte, agricole) et la nationalité. Nous avons tiré du tableau présenté par Krose les chiffres des colonnes 1, 2, 3 et 5, et calculé nous-mêmes les nombres et les écarts relatifs.

Remarquons d'abord (deux premières colonnes) qu'il y a, en Suisse, 180 protestants pour 100 catholiques, et 440 Allemands pour 100 Français. Dans les districts agricoles les catholiques sont en majorité (162 catholiques pour 100 protestants) ; dans les districts mixtes, les deux confessions, sans s'équilibrer exactement, se répar-

---

<sup>1</sup> L'Autriche a distingué les suicides par confession en 1851-1859 et en 1865. Mais ces données sont antérieures à la réforme introduite dans ce genre de relevés en 1872. D'autre part, en Autriche plus qu'ailleurs, les différences de nationalité, de degré de culture, etc., sont si profondes qu'il n'est pas possible de ne pas en tenir compte, et que tout le problème s'en trouve obscurci. C'est ce qu'a reconnu le père Krose, cette fois, sans doute, parce que l'écart entre les catholiques et les protestants en Autriche paraissait bien faible : 52,4 suicides pour un million de catholiques, et 64,2 pour un million de protestants, soit un rapport de 100 à 122. À Vienne, en 1869-1878, on trouvait pour les catholiques, 232, Pour les protestants, 303, soit un rapport de 100 à 130. Il faudrait voir, là encore, si les protestants ne sont pas proportionnellement plus nombreux dans le commerce et l'industrie.

<sup>2</sup> Reproduit par von Mayr, p. 344, et par Krose, p. 158. Durkheim ne connaissait pas ces données. Il a reproduit sous forme résumée (*op. cit.*, p. 152) une statistique des suicides en Suisse, par canton et confession religieuse, où il n'est pas tenu compte du caractère industriel, agricole, mixte, de la population; Il n'indique pas à quelle date se rapportent ces chiffres, qui doivent être assez antérieurs à notre tableau.

tissent moins inégalement (126 protestants pour 100 catholiques) ; enfin, dans les districts industriels, la population protestante est de beaucoup la plus nombreuse (365 protestants pour 100 catholiques). Ainsi l'industrie attire et occupe surtout des protestants, l'agriculture, des catholiques. On peut supposer que, dans les districts industriels, le plus grand nombre des catholiques vivent dans les campagnes qui entourent les villes et que, dans les districts agricoles, les protestants se groupent de préférence dans les agglomérations les plus denses.

D'après les nombres de la dernière colonne, dans tous les groupes de districts où les deux confessions sont représentées, les catholiques se tuent moins que les protestants. Mais cet avantage est surtout apparent dans les districts agricoles. Là, si l'on égale à 100 le taux de suicide des catholiques, on trouve 330 pour les protestants : les protestants s'y suicident près de trois fois et demi autant que les catholiques. Il ne s'agit d'ailleurs que d'une population restreinte (15 pour 100 de toute la population suisse). La différence est importante encore dans les districts, comprenant 36 pour 100 de la population totale, à l'intérieur desquels les agriculteurs et les travailleurs de l'industrie sont mélangés : la proportion de suicides varie, quand on passe des catholiques aux protestants, dans le rapport de 100 à 240 : les protestants cherchent volontairement la mort deux fois et demi aussi souvent que les catholiques. Mais, dans les districts purement industriels, cette proportion ne varie plus que de 100 à 144 : les catholiques sont toujours plus protégés contre le suicide, mais de peu.

**Tableau XXXV**

Les suicides en Suisse, 1881-1890

Groupes de Districts	POPULATION EN MILLIERS D'HABITANTS		NOMBRE DE SUICIDES POUR 1 MILLION D'HABITANTS				Écart relatif <sup>1</sup>	
			DISTRICTS PROTESTANTS		DISTRICTS CATHOLIQUES			
	Districts protestants	Districts catholiques	Taux	Nombre s relatifs	Taux	Nombre s relatifs		
INDUSTRIELS	allemands	818	214	257	100	165	100	156
	français...	291	91	278	147	309	187	126
TOTAL...		1.108	305	289	—	208	—	144
MIXTES	allemands	457	296	228	100	116	100	197
	français...	115	70	429	188	151	130	284
	italiens...	—	96	—	—	66	57	—
	romans...	11	—	153	67	—	—	—
TOTAL...		584	462	266	—	309	—	240
AGRICOLES	allemands.	111	108	209	100	74	100	281
	français...	47	99	414	198	88	119	470
	italiens....	—	43	—	—	82	111	—
	romans...	11	23	213	102	88	119	242
TOTAL...		169	273	266	—	81	—	330
SUISSE		1.861	1.040	280	—	132	—	212

Dans les milieux urbains et industriels, et déjà dans les districts mixtes, les catholiques des deux groupes nationaux, mais surtout les catholiques français, perdent en partie leur immunité, tandis que les protestants allemands se tuent un peu plus qu'à la campagne, et que la tendance au suicide ne se modifie guère parmi les protestants français. C'est ce qu'on voit clairement dans le petit tableau suivant :

<sup>1</sup> Les écarts relatifs représentent le taux de suicide des protestants, en égalant 100 le taux de suicide des catholiques.

## Proportion des suicides, pour 1 million d'habitants

	Districts agricoles	Districts mixtes	Districts industriels
Catholiques allemands.....	74	116	165
Catholiques français.....	88	151	309
Protestants allemands.....	209	228	257
Protestants français.....	414	429	378

L'influence du milieu, urbain ou rural, apparaît donc prépondérante. Ce n'est pas parce qu'ils sont catholiques, mais parce qu'ils vivent dans des milieux paysans traditionnels que les catholiques de la campagne se tuent si peu : il suffit de les transporter dans les milieux urbains pour qu'ils se rapprochent singulièrement des protestants. Mais ceux que nous appelons protestants sont portés au suicide non parce que protestants, mais parce qu'ils vivent dans des milieux urbains, ou qu'ils subissent l'influence de ces milieux : il se peut, comme les protestants allemands, qu'ils se tuent moins lorsqu'ils sont à la campagne : influences urbaines et rurales se balancent alors dans leur groupe. Mais il arrive aussi que, comme les protestants français, même à la campagne, ils ne soient accessibles qu'aux influences urbaines.

On peut mettre en lumière d'une autre façon encore l'action prépondérante qu'exercent la ville et la campagne, les professions industrielles et agricoles. Qu'on se reporte aux nombres relatifs reproduits dans les colonnes 4 et 6, qui indiquent le rapport des taux de suicide dans les districts français et allemands de chaque catégorie. Ils sont toujours plus élevés dans les districts français que dans les districts allemands. Mais la différence est extrêmement faible entre les catholiques des diverses nationalités, allemands, français, italiens, romans. Visiblement il y a là un ensemble de coutumes traditionnelles très homogènes. C'est le type de civilisation paysanne dans toute sa pureté. Le taux de suicide y est à peu près le même que parmi les catholiques bavarois à la même époque, le même qu'en Westphalie en 1901-1907, qu'en Bretagne et que dans les régions où l'on se suicidait le moins en France avant 1880 (Provence, Languedoc, départements du centre). La différence est plus marquée (de 100 à 147), mais modérée, entre les protestants allemands et français dans les districts industriels. Pour les protestants français, même taux de suicide que dans les régions françaises où l'on se tue le plus à la même époque (Marne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise). Les protestants allemands de ces régions industrielles ont presque exactement le même taux de suicide qu'en moyenne l'ensemble de protestants allemands en 1901-1907. Au contraire, la différence est très forte entre protestants allemands et français dans les districts agricoles, entre catholiques allemands et français dans les districts industriels : dans les deux cas, les Français se tuent près de deux fois autant que les Allemands. Tout se

passé comme si les protestants français (d'ailleurs bien moins nombreux que les Allemands) se différenciaient des paysans catholiques (même à la campagne) bien plus nettement que les Allemands et comme si, dans les villes, les catholiques français perdaient entièrement leur immunité.

Si c'était la religion elle-même, le groupe envisagé comme une communauté religieuse, qui préservait les catholiques, on ne comprendrait pas qu'ils se suicident peu dans les campagnes mais que, dans les villes, leur propension au suicide augmente très rapidement. Le taux de suicide des catholiques allemands, lorsqu'on passe des campagnes dans les milieux industriels, s'accroît de 123 pour 100, et, quant aux catholiques français, l'augmentation correspondante est de 250 pour 100. N'est-ce pas l'action du milieu agricole ou industriel qui passe ici au premier plan ? Dira-t-on que la religion n'exerce toute son action préservatrice que lorsqu'elle est elle-même protégée par une armature de coutumes paysannes ? Mais alors, pourquoi ne pas attribuer à l'armature elle-même un tel pouvoir ? Si les protestants, à la campagne, ne subissent, pas au même degré l'influence du milieu paysan, c'est qu'ils ne s'y engagent pas tout entiers : ils représentent dans les régions agricoles des éléments étrangers que leurs occupations et leurs habitudes orientent vers les villes et vers l'industrie. Du reste, les protestants allemands, qui comprennent les trois quarts des protestants qui vivent en Suisse, se tuent moins dans les districts mixtes que dans les districts industriels, et moins encore dans les districts agricoles que dans les districts mixtes Est-ce que leur groupe religieux prend plus de consistance, est-ce qu'ils y sont plus intégrés à mesure qu'ils s'éloignent des villes ? Non. Mais ils subissent un peu moins fortement l'influence de ces milieux urbains auxquels ils se rattachent sans y baigner entièrement. Il n'y a qu'une différence assez faible entre le taux de suicide des protestants allemands à la campagne et des catholiques allemands à la ville. Si la religion intervenait seule ici, il faudrait dire que ceux-là sont de mauvais protestants, et ceux-ci de mauvais catholiques.

Lorsqu'on étudie séparément, dans l'ensemble de ces districts, quelle influence paraît exercer sur la multiplication des morts volontaires : 1° la nationalité ; 2° la profession 3° la religion, on obtient le tableau suivant :

Taux des suicides dans les districts

Protestants.....	280	}213
Catholiques .....	132	
Industriels .....	270	}178
Agricoles.....	152	
Français .....	315	}152
Allemands.....	208	

Les nombres placés à droite indiquent, pour chaque comparaison, le rapport du chiffre plus élevé au moins élevé supposé égal à 100. Examinons d'abord les quatre premières catégories. La différence entre protestants et catholiques est plus forte qu'entre industriels et agriculteurs. Le père Krose en conclut : ce ne sont pas les caractères économiques et nationaux qui expliquent les variations du suicide : la cause essentielle, ici, c'est la différence de religion. Mais parmi les protestants et les catholiques on compte, en proportions inégales, des Français et des Allemands, des hommes occupés dans les professions industrielles et agricoles. Si, à l'intérieur de ces groupes (catholiques et protestants) les différences qui résultent de la profession et de la nationalité s'ajoutent et se renforcent, l'écart entre catholiques et protestants sera le plus grand sans que la religion elle-même exerce une influence distincte. Le groupe religieux ne serait donc que la forme sous laquelle se présente un ensemble d'hommes caractérisé sous d'autres rapports, et ce qu'on appelle l'influence religieuse exprimerait simplement la résultante de ces caractères. Ainsi, dans les districts catholiques suisses on compte 70 pour 100 d'Allemands, 30 pour 100 de Français. Ils ne comprennent pas 30 pour 100 de districts industriels. Les éléments allemands et les éléments agricoles sont chacun peu portés au suicide. Combinez ensemble ces deux tendances, et vous comprendrez que les catholiques aient une proportion si faible de morts volontaires. Près de 60 pour 100 des districts protestants sont industriels, et il y a de sérieuses raisons d'admettre que, dans les districts mixtes et agricoles, les protestants sont occupés de préférence dans des professions industrielles. Mais, d'autre part, les districts français ne représentent que 25 pour 100 des districts protestants. On retrouvera donc principalement, dans le taux de suicide des protestants, la résultante des forces qui poussent au suicide les hommes occupés dans l'industrie d'une part, les Allemands de l'autre. Il sera élevé, mais moins que si le groupe protestant avait compris plus de Français. En effet, il ne dépasse que de peu le taux de suicide des districts industriels : 280 au lieu de 270. Il n'y a donc aucune raison d'attribuer à la religion comme telle ce qui peut s'expliquer suffisamment par le genre de vie industriel ou agricole, urbain ou rural.

\*

\*      \*

En résumé il est exact, comme l'avaient remarqué les premiers statisticiens qui ont étudié le suicide, que les protestants se tuent plus que les catholiques. Mais pourquoi ? Est-ce la différence de religion qui explique ce fait ? *A priori*, on aperçoit tout de suite des raisons, tirées de la doctrine et des rites tels qu'ils se présentent dans ces deux confessions, qui conduiraient à attribuer au catholicisme comme tel la situation privilégiée des catholiques, et l'aversion particulière qu'ils ont pour l'homicide de soi-même. Le père Krose a reproduit le passage suivant, extrait d'une étude sur le suicide

publiée par un protestant, Osiander, au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « S'en aller de ce monde muni des saints sacrements, tel est le vœu suprême d'un catholique croyant. Mais comme le suicide doit le priver nécessairement de ce moyen de parvenir à une bienheureuse éternité, il n'y a qu'un catholique non croyant ou égaré qui puisse se tuer volontairement. » Un autre protestant, J. L. Casper, écrivait en 1846 : « Je dois admettre que le sacrement de la confession et de l'extrême-onction, sans lequel le catholique croyant ne veut pas quitter la terre, est certainement dans beaucoup de cas une arme contre le suicide. » Sans doute, Adolf Wagner ne croyait pas que la fréquence des suicides parmi les protestants s'expliquât exclusivement par la religion. Pour lui, entre le protestant et le catholique il existait des différences anatomiques ou physiologiques congénitales : l'un et l'autre n'avaient pas le même cerveau, la même substance cérébrale... Mais, à côté de ce facteur d'ordre physique, il faisait une part à l'action des pratiques et croyances religieuses, en particulier à la confession. Prinzing a exprimé la même opinion : il ajoutait que la crainte de ce qui viendra après la mort peut retenir même ceux qui ne sont pas très croyants. Le père Krose également pense que le motif décisif qui peut détourner le catholique du suicide, c'est une ferme croyance en la vie d'outre-tombe où les bons seront récompensés et les méchants punis. La confession ne joue d'après lui qu'un rôle secondaire : elle n'a aucune vertu efficace, si l'on ne croit pas à la vie éternelle. C'est pourquoi les protestants eux-mêmes trouveraient un appui dans leur foi lorsqu'elle est forte, et c'est parce qu'elle l'est plus ou moins, suivant les pays et les provinces, que les protestants sont plus ou moins exposés au suicide, et qu'ils se tuent plus en Allemagne qu'en Angleterre, en Écosse et en Hollande.

Le défaut de ce genre d'explication, c'est qu'il n'y a aucun moyen de démontrer qu'elle est juste ou qu'elle est fausse. Il y a eu, nous le savons, des hommes qui se sont exposés à une mort certaine parce qu'ils étaient assurés qu'ils jouiraient ensuite d'un bonheur éternel. Il y a eu des suicides chrétiens, des martyrs volontaires<sup>1</sup>. Si des chrétiens ont recherché et enduré les supplices pour gagner le ciel, pourquoi d'autres ne supporteraient-ils pas les maux qu'ils n'ont pas cherchés, et ne se résigneraient-ils pas à vivre, pour éviter l'enfer ? Il est logiquement absurde, quand on est catholique croyant, de se suicider. Il nous est cependant impossible d'établir que les catholiques croient à l'enfer, ou jusqu'à quel point ils y croient. C'est là toute la question. C'est pourquoi Durkheim a eu raison de ne pas envisager ce genre de motif, non point parce qu'il n'existerait point et ne serait pas assez fort, dans beaucoup de cas, pour détourner de la mort volontaire, mais parce qu'il revêt la forme d'un sentiment individuel qui échappe à toute observation.

Durkheim a cherché la cause de l'aversion qu'éprouvent les catholiques pour le suicide, non pas dans un dogme ou dans une croyance, mais dans la forme de leur

---

<sup>1</sup> Sur la question du suicide chrétien, voir : Bayet, *op. cit.*, p. 227-232.



groupement religieux. Les catholiques, d'après lui, résistent mieux que les protestants à la tentation de se donner la mort parce que la société dont ils font partie est plus intégrée, c'est-à-dire parce que ses membres sont rattachés les uns aux autres par des liens plus étroits. Mais en quoi consiste le genre d'action que ce groupe exerce sur ses membres ? Doit-on supposer que les commandements de l'Église ont plus d'autorité sur les fidèles ? Ou bien Durkheim veut-il dire que la vie en commun avec des hommes qui pensent comme eux, et observent les mêmes pratiques, est pour eux une source de joie et de réconfort, si bien qu'il leur est pénible de s'en séparer ? L'un et l'autre sans doute, car c'est dans l'accomplissement des mêmes devoirs qu'ils prennent le mieux conscience de participer à une même vie collective. La difficulté n'est point là, mais plutôt dans le sens, religieux ou non religieux, où il faut entendre cette « intégration » dont il parle. Or, dans sa pensée il n'est pas douteux que ce soit le caractère religieux de cette association qui passe au premier plan.

Seulement lorsque, comme Durkheim, on s'attache aux pratiques extérieures de la religion pour reconnaître l'existence et mesurer la cohésion d'un groupe confessionnel, il est bien difficile de distinguer les habitudes religieuses et les autres coutumes, parce qu'elles forment le plus souvent un tout indécomposable. Pourquoi le paysan est-il attaché à son église ? Est-ce parce que c'est le lieu du culte, ou parce qu'elle représente à ses yeux son village ? Pourquoi honore-t-il ses morts et entretient-ils leurs tombes ? Est-ce parce qu'il songe à la communauté des vivants et des morts, à la vie future, ou parce qu'il garde le souvenir de ceux qui l'ont précédé, dans sa maison, sur sa terre, et par attachement traditionnel à ce qui représente le passé ? Pourquoi le suicide lui fait-il horreur ? Est-ce parce que c'est un péché irrémissible, ou parce que celui qui se tue se singularise, et meurt suivant des formes qui ne sont pas admises dans la communauté paysanne ? Pour qu'on puisse distinguer ici ce qui est proprement religieux et ce qui ne l'est pas, il faudrait que le groupe confessionnel ne se confonde pas avec une société non religieuse, que ses rites et ses cérémonies ne soient point solidaires de coutumes et de fêtes traditionnelles et sans aucune signification transcendante. Telles ont pu être les premières communautés chrétiennes, formées de fidèles qui exerçaient des professions différentes, vivaient d'ordinaire dans des quartiers distincts et qui, sortis de l'église, se trouvaient replongés dans des milieux païens. Mais il n'en est pas ainsi le plus souvent des groupes catholiques. Ou bien, lorsque l'église est en effet sans attaches avec un groupe extérieur à l'église, lorsque les catholiques, hors des cérémonies, vivent dispersés et en contact avec des hommes d'autres religions ou même irréligieux, c'est alors que le catholicisme ne protège plus, ou protège moins, contre le suicide. La communauté catholique ne conserve donc sa vertu efficace que lorsqu'elle se confond avec un groupe qui n'est pas spécifiquement religieux. Mais alors, est-ce dans la communauté religieuse ou dans ce dernier groupe que le catholique doit être, comme dit Durkheim, fortement intégré, pour écarter la pensée de la mort volontaire ?

Telle religion, comme le catholicisme, est plus répandue en fait dans les milieux ruraux pour des raisons traditionnelles. C'est la plus ancienne, et l'on sait que les paysans qui ont été, au commencement de l'ère chrétienne, les derniers à s'y convertir, seront aussi les derniers à s'en détacher. Les circonstances de l'histoire ont pu, dans quelques pays, contrarier ces tendances naturelles qui portaient les populations campagnardes à conserver leurs coutumes religieuses traditionnelles, les populations des villes à préférer un culte nouveau qui se conciliait peut-être mieux avec leurs intérêts et leur genre d'activité. Le père Krose n'hésite pas à le reconnaître : notre religion nous est imposée dès notre naissance, et non point au nom de l'église, mais parce qu'elle a été jusqu'à une époque relativement proche la religion de l'État auquel nous sommes soumis. La répartition des groupes professionnels dans les États allemands reproduit aujourd'hui encore l'image de l'Allemagne politique aux temps de la Réforme et de la Contre-réforme. Suivant le principe : « Cujus regio, hujus religio », il fallait bien suivre la religion du prince, mais le prince, dans son choix, suivait des raisons qui, le plus souvent, n'avaient rien de religieux. Dans l'ensemble cependant, et sauf ces exceptions, les catholiques sont en beaucoup plus grand nombre dans les milieux ruraux d'Allemagne, et la plus grande proportion des protestants se rencontre dans les villes ou dans les régions les plus pénétrées de civilisation urbaine.

Il y a des affinités certaines entre les coutumes paysannes et le catholicisme. De même le protestantisme suppose des sentiments individualistes, un goût de l'initiative et de l'activité temporelle, qui ne se développent que dans les milieux urbains de commerce et d'industrie. Si ces deux religions sont bien adaptées à ces deux genres de vie, on devrait s'attendre à ce qu'elles protègent également leurs membres. Pourquoi n'en est-il rien ? C'est que les forces qui poussent au suicide naissent de ces genres de vie et qu'elles sont plus nombreuses, et sans doute plus intenses, dans les milieux moins organisés ou moins intégrés, comme dirait Durkheim, que dans les autres.

Ce n'est pas autour de conceptions religieuses que les sociétés urbaines s'organisent, et que les groupes paysans se consolident et se perpétuent. Le principe de leur cohésion ne se trouve point là, mais dans une structure sociale faite de coutumes et d'institutions, les unes traditionnelles, les autres plus récentes. Les pratiques religieuses en font également partie. Mais il n'y a aucune raison pour n'envisager que du point de vue religieux des groupes autrement complexes. Ce n'est donc pas la cohésion religieuse des groupes catholiques, c'est la cohésion traditionnelle de groupes dont les membres sont en majorité catholiques, mais qu'unissent bien d'autres traits communs, qui explique qu'on y rencontre moins de suicides que dans des sociétés moins conservatrices.

Au reste l'intégration, comme dit Durkheim, ou la cohésion ne sont pas le privilège des seules classes paysannes. Rien n'empêche que, dans les milieux urbains et industriels également, des coutumes se fixent, des traditions se transmettent, et que la vie y soit aussi fortement organisée qu'ailleurs.

Le conformisme des mœurs, tel qu'il règne dans une grande nation protestante comme l'Angleterre, se concilie parfaitement avec l'individualisme qu'on attribue communément à ses habitants. Or, précisément, les suicides ne sont pas nombreux en Angleterre. On a essayé d'expliquer ce qui paraissait une exception, puisque les Anglais sont protestants. Durkheim a dit qu'elle confirmait la règle, car « l'Église anglicane est bien plus fortement intégrée que les autres églises protestantes... La loi y sanctionne encore beaucoup de prescriptions religieuses... De tous les clergés protestants, le clergé anglican est le seul qui soit hiérarchisé » Ces remarques sont exactes. Mais suffisent-elles pour expliquer que les Anglais ne se tuent pas plus, en moyenne, que les catholiques prussiens ? Non. En réalité le conformisme religieux se confond avec le conformisme des mœurs, qui est un trait si apparent de la vie anglaise. Malgré le gros développement de l'industrie et du commerce, et les progrès rapides de la civilisation urbaine dans ce pays, des coutumes adaptées à ce genre de vie s'y sont établies de bonne heure. Au moyen de règles précises et traditionnelles, les Anglais ont réussi à construire une civilisation qui assure à la fois leur confort matériel et garantit leur quiétude morale. La religion n'est qu'une pièce de cet ensemble, auquel elle se trouve très bien adaptée : les commerçants, les hommes d'affaires, les employés et les ouvriers s'en accommodent parfaitement, comme les habitants des campagnes, les artisans et cette partie de la population des villes qui est le plus pénétrée d'habitudes traditionnelles, s'accommode en Allemagne du catholicisme. C'est l'organisation des mœurs qui, dans ces deux cas si différents, explique que, malgré la différence des religions, protestants anglais et catholiques allemands soient également protégés contre le suicide. Les protestants allemands le sont beaucoup moins. Est-ce parce que leur foi religieuse est moins forte que dans les Églises anglaises ? Peut-être, en partie. Mais, si la foi est plus chancelante, c'est que la religion n'est pas bien adaptée au genre de vie, et, plus généralement, c'est que la vie est mal organisée, c'est que l'activité de l'homme n'est point soumise à des traditions assez fortes, à des coutumes assez enracinées. Un peuple peut être capable de grandes œuvres collectives dans le domaine matériel et industriel, et incapable, en même temps, d'organiser sa vie pratique et morale, parce que ses membres manquent trop d'initiative individuelle, C'est peut-être le cas des provinces purement protestantes de l'Allemagne du centre, où l'on trouve les proportions les plus élevées de morts volontaires.

Ainsi l'on va sans doute un peu vite lorsque, des seules statistiques allemandes, on conclut que les protestants sont particulièrement exposés au suicide. Le protestantisme allemand présente des caractères particuliers, en raison même de ce qu'il est

allemand. Du moment que les influences religieuses varient, suivant le milieu où il s'exerce, il faut prendre garde de ne pas attribuer à la religion ce qui résulte du milieu <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Il faut compléter les données reproduites ci-dessus, p. 242 sq., par les suivantes, Parues après que ce chapitre était imprimé. En 1926, en Prusse, les taux de suicide par confession religieuse étaient : catholiques, 148 ; protestants, 294; juifs, 505 (*Zeitschrift des Preuss. stat. Landesamt*, 3 et 4 Abt., 1929). Ainsi l'écart entre catholiques et protestants continue à décroître, le rapport des taux de suicide des catholiques et des protestants (Voir p. 245) tombe de 250 en 1901-1907 à 190, — tandis que le taux de suicide-des juifs augmente toujours très fortement.

Les causes du suicide

# Chapitre X

---

## Le suicide et l'homicide

[Retour à la table des matières](#)

Les recherches précédentes nous conduiraient à admettre que l'accroissement des suicides, partout où on le constate, est en rapport avec le passage d'un type de civilisation à un autre. L'Italie nous offre un exemple bien remarquable d'une telle évolution. En 1875 encore, les meurtres et les assassinats y étaient beaucoup plus nombreux que les morts volontaires. On y comptait alors 922 suicides seulement, et 3.280 accusations d'homicide, c'est-à-dire que les Italiens tuaient trois fois et demi autant qu'ils se tuaient. Or, en 1913, c'est l'inverse. Le nombre des suicides a plus que triplé : il s'élève maintenant à 3.107. Pendant ce temps les homicides ont diminué de bien plus de moitié : le nombre des accusations de meurtre et d'assassinat est tombé à 1.389. Il y a plus de deux fois autant d'Italiens qui se tuent que d'Italiens qui tuent. En quarante ans l'Italie s'est mise au pas de la civilisation moderne.

Est-il exact cependant que le suicide gagne tout ce que perd l'homicide ? Plusieurs auteurs italiens, en particulier Morselli et Enrico Ferri, ont soutenu qu'en effet le

suicide et l'homicide s'opposaient régulièrement, qu'ils formaient deux courants contraires, si bien que l'un ne pouvait progresser sans que l'autre ne recule. Ils voyaient dans le suicide et l'homicide « deux manifestations d'un même état, deux effets d'une même cause, qui s'exprimait tantôt sous une forme et tantôt sous l'autre, sans pouvoir revêtir l'une et l'autre à la fois. Le suicide serait un homicide transformé et atténué ». Durkheim a longuement examiné et discuté cette thèse (p. 386-441).

Enrico Ferri l'a reprise récemment, dans une communication à la XVI<sup>e</sup> session de l'Institut international de statistique (Rome, 1925), où il a reproduit, pour sept États :

Italie, France, Angleterre, Allemagne, Belgique, Irlande, Espagne, les nombres des suicides constatés et des accusations d'homicide simple ou qualifié par année, jusqu'aux années les plus récentes <sup>1</sup>.

Examinons d'un peu près ces tableaux, en remplaçant par des nombres relatifs ceux sur lesquels s'est appuyé E. Ferri.

En Italie, les suicides augmentent de 100 en 1861-1865 à 265 en 1871-1875, à 295 en 1923, tandis que les homicides diminuent de 100 en 1871-1875 à 33,5 en 1911-1915. Mais on constate d'autre part qu'après la guerre les homicides ont fortement augmenté, de 100 en 1918 à 160 en 1919, 260 en 1920 et 270 en 1921 (même chiffre qu'aux environs de 1900), tandis que les suicides augmentaient de leurs côtés. <sup>2</sup> Reconnaissons, d'ailleurs, qu'il faut tenir compte ici de la guerre, et que l'expérience italienne dans son ensemble vient plutôt à l'appui de la thèse criminologiste,

En France, les, suicides ont augmenté, de 100 en 1827-1831 à 325 en 1911-1915, tandis que les homicides diminuaient de 100 à 58. Mais la courbe des homicides est très irrégulière, De 1861-1865 à 1906-1910 les homicides ont augmenté, au contraire, de 100 à 140 (et les suicides également, de 100 à 200). Suivant les points de départ et d'arrivée qu'on choisit, il y a opposition ou parallélisme <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il y a des inexactitudes dans ces tableaux. Par exemple, pour la France, il indique pour 1846, 3.602 suicides (il n'y en a eu que 3.102); pour 1906, 9,332 (au lieu de 9.232); pour l'Allemagne, il indique, pour 1921, 13.664 (au lieu de 12.764). Ce sont là des erreurs de transcription. Mais pour la Prusse, pour toute la période 1869-1882 les chiffres qu'il indique sont notablement plus élevés que ceux du père Krose (qui a tiré ses données de la Preussische Statistik, et ne semble pas avoir fait d'erreur). Pour la période 1879-1874, Enrico Ferri a reproduit les chiffres de Morselli (qui semblent extraits en bonne partie, d'après sa bibliographie, d'ouvrages de seconde main), De 1875 à 1882, nous ne savons d'où il les a tirés : ils sont plus élevés d'un septième en moyenne que les chiffres de Krose, qui était bien placé pour aller aux bonnes sources.

<sup>2</sup> Tarde remarquait déjà qu'en Italie la dépression de la courbe homicide en 1868 coïncide avec une dépression, et non un relèvement de la courbe homicide. *La criminalité comparée* (1890), p. 166.

<sup>3</sup> Quant à la France, écrivait Tarde en 1890, la courbe de l'homicide, horizontale et à peine dentelée, correspond en général et ne s'oppose nullement aux accidents plus accentués de la courbe des suicides fortement ascendante. *Loc. cit.*

En Allemagne, de 1891-1895 jusqu'à la guerre, les suicides sont demeurés stationnaires, tandis que les homicides diminuaient de près d'un quart. En Prusse, de 1881-1885 à 1886-1890, suicides et homicides ont décré parallèlement.

En Angleterre, il y a augmentation des suicides : 100 en 1856-1860 ; 150 en 1906-1910. Dans la même période, il y a diminution des homicides : de 100 à 22. Il est vrai qu'à deux reprises, de 1856-1860 à 1861-1865, et de 1866-1870 à 1871-1875, les suicides ont diminué nettement en même temps que diminuaient les homicides, et de même de 1906-1910 à 1916-1920,

En Belgique, les suicides augmentent de 100 en 1841-1845 à 225 en 1906-1910, tandis que les homicides diminuent de 100 à 66. Mais, de 1861-1865 à 1881-1885, les suicides et les homicides ont à peu près doublé (comme l'indiquait Durkheim, p. 396).

En Irlande, les suicides ont augmenté, de 1876-1880 à 1906-1910 : 100 et 194, tandis que les homicides diminuaient : 100 et 70. Mais, de 1876-1880 à 1891-1895, les homicides, en même temps que les suicides, ont augmenté nettement <sup>1</sup>.

Durkheim remarquait qu'à en juger par ce qui s'est produit en France en 1870 et en Prusse en 1864, les homicides, à la différence des suicides, augmentaient, pendant les années de guerre (et en tout cas, comme en Prusse en 1870, diminuaient beaucoup moins que les autres crimes). Il n'en a pas été ainsi de 1914 à 1918. Dans tous les pays belligérants le nombre des homicides a notablement diminué, plus nettement encore que les suicides. En tout cas, dans la période de guerre, il y a eu parallélisme, et non opposition, entre les variations du nombre des homicides et du nombre des suicides.

La loi formulée par Enrico Ferri comporte bien des exceptions.

<sup>1</sup> Pour l'Espagne, les chiffres de Morselli sont peu clairs, et, pour les raisons déjà indiquées, nous ne pouvons guère en tirer quelque parti. Mais nous reproduisons les données suivantes, d'après : Bernaldo de Quiros : *Alrededor de delito y de la pena*, Madrid, 1904 (premier essai : *el homicidio en España*, p 27.

Périodes	NOMBRE MOYEN ANNUEL	
	des suicides	des homicides
1885-89.....	514	824
1890-94.....	448	369
1895-99.....	400	726
1900.....	551	810

Si ces chiffres sont exacts, de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> période, suicides et homicides varieraient dans le même sens, et, de la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> en sens contraire.

\*

\* \*

Cela pourrait s'expliquer, il est vrai, par le fait qu'Enrico Ferri envisage des pays différents. Déjà, nous l'avons vu, quand il s'agit du suicide, les comparaisons internationales soulèvent bien des objections, puisque les méthodes appliquées au relevé des morts volontaires varient de pays à pays. Mais les statistiques criminelles diffèrent plus encore. C'est pourquoi il vaut mieux s'en tenir à un seul pays.

On trouve, dans le livre de Krose (*Die Ursachen*, etc., page 23) un tableau où sont indiqués, par États et provinces en Allemagne, le nombre moyen des suicides pour 1 million d'habitants de 1881 à 1900, et le nombre moyen des crimes en général, des blessures dangereuses (*gefährliche Körperverletzungen*) et des vols, de 1883 à 1897. Nous avons comparé l'ordre dans lequel se rangent ces 33 États et provinces, quant aux suicides et quant aux blessures dangereuses (on en compte environ 110.000 par an dans tout l'Empire). Cette comparaison nous a conduit au résultat suivant. L'opposition maxima serait égale à 16,5 et l'indépendance totale à 8,25. On trouve un écart égal à 15,2, très voisin du nombre qui exprimerait l'opposition maxima. C'est un résultat assez remarquable, et qui viendrait à l'appui de la thèse soutenue par Morselli, dans la mesure où les blessures dangereuses résulteraient d'intentions homicides <sup>1</sup>.

Mais cette opposition peut résulter, soit de ce qu'il y a peu de suicides et beaucoup d'homicides, soit de ce qu'il y a beaucoup de suicides et peu d'homicides. D'autre part nous savons qu'il y a plus de suicides parmi les protestants que parmi les catholiques, et qu'il y a plus de condamnations pour blessures graves parmi les catholiques

<sup>1</sup> Dans la statistique allemande, on distingue les crimes et délits contre la vie et les blessures. Voici quel en a été le nombre (en nombres absolus). Nous indiquons également le nombre des vols et des détournements pour qu'on se rende mieux compte, par comparaison, de l'importance qu'ont les autres crimes et délits mentionnés, et de leur progression.

	1882-91	1892-1901	1902-11
Crimes et délits contre la vie.	1.305	1.518	1.867
Blessures.....	74.129	114.997	127.811
Vols et détournements.....	108.405	115.740	132.762

Cependant, d'après le travail d'ensemble publié en 1901 par l'Office de statistique criminelle du Reich, de 1881 à 1901, les meurtres, les grands attentats contre les personnes et même contre les choses ont perdu du terrain : l'accroissement porte surtout sur les petites violences (injures, coups) et la délictuosité astucieuse. Frauenstaedt (Paul), *Zwanzig Jahre Kriminalstatistik. Zeitschrift t. Sozialwiss.* 1905.



que parmi les protestants <sup>1</sup>. Classons donc ces États et provinces en plusieurs catégories, d'après la proportion des suicides, et des blessures graves, et rappelons pour chacun d'eux (en nombres arrondis) la proportion des catholiques et des protestants.

Ajoutons qu'il y a beaucoup de suicides et un nombre moyen d'homicides en Silésie (écart : 5 ; 55 pour 100 de catholiques et 43 pour 100 de protestants). En aucune région on ne trouve à la fois beaucoup de suicides et beaucoup d'homicides.

La première catégorie (peu de suicides, beaucoup de blessures) ne comprend presque, on le voit, que des provinces où la population catholique est en majorité. Sauf la Prusse Orientale elle n'en comprend pas d'autres. Ce sont toutes les provinces de la Bavière et les deux Prusses. Les provinces bavaroises dans lesquelles l'écart entre le suicide et les blessures graves est le plus élevé sont toutes à l'est, c'est-à-dire au contact de l'Autriche catholique, tandis que les autres, où l'opposition est moins marquée, se trouvent au contact des états protestants du Wurtemberg et de Hesse. La Souabe, à la fois au contact de l'Autriche et du Wurtemberg, occupe une situation intermédiaire. En Prusse Orientale et Occidentale, les Polonais représentent l'élément catholique. Ils sont plus nombreux à l'ouest (c'est la région qui sera rattachée à la Pologne). Il en est de même de la Posnanie. En raison de ce rapport entre la confession religieuse et la nationalité, l'opposition entre catholiques et protestants est plus tranchée dans ces provinces qu'en Hesse-Nassau, où il y a un peu plus de catholiques qu'en Prusse Orientale, et qui fait partie cependant de la seconde catégorie.

<sup>1</sup> C'est ce qui paraît résulter des nombres suivants, tirés d'un tableau reproduit par von Mayr, *op. cit.*, p. 829. En Allemagne, on trouve :

		<u>POUR CENT MILLE</u>	
		Protestants	Catholiques
		—	—
Blessures graves}	1882-91	130,2	227,7
	1892-1901	185,5	314,1
Vol simple}	18891-91	242,6	280,5
	1892-1901	218,6	254,1

Cela fait un écart (en moyenne) de 100 à 172 dans le premier cas, et de 100 à 116 seulement, dans le second.

**Tableau XXXVI**

Suicides, blessures graves, et confession religieuse en Allemagne

1881-1900 — 1883-1897

États ou provinces	Écart <sup>1</sup>	Catho- liques pour 100	Protestants pour 100	États ou provinces	Écart	Catholiques pour 100	Protes- tants pour 100
Peu de suicides, beaucoup de blessures graves							
Basse-Bavière	31	99	1	Souabe	13	85	14
Haut-Palatinat	27	91,5	8	Alsace-Lorraine	13	76	22
Posnanie	25	68	30	Prusse orientale	10	13,5	85
Haute-Bavière	21	92	7	Moyenne-Franconie	9	25	73
Palatinat (r.-g. du Rhin)	19	44	54	Haute-Franconie	8	67	22
Prusse occidentale	18	51	46				
Beaucoup de suicides, peu de blessures graves							
Royaume de Saxe	31	5	94	Brandebourg	19	5	93,5
Schleswig-Holstein	29	2	97	Saxe(province	19	7	92
Brunswick	27	5	94	Hanovre	16	13	86
Berlin	25	10	84	Hesse-Nassau	14	28	69
Oldenbourg	22	22	77	Mecklembourg-Schwerin	11	1	98
Un nombre faible ou moyen de suicides et de blessures graves							
Rhénanie	9	70	29	Wurtemberg	3	30	69
Westphalie	9	50	48	Bade	2	61	38
				Poméranie	1	2	95,5

Celle-ci (beaucoup de suicides, peu de blessures graves) comprend tous les États et provinces dans lesquels la très grande majorité et quelquefois la presque totalité de la population est protestante. Le Schleswig-Holstein et la Saxe (royaume) viennent au dernier rang (32 et 33) quant aux blessures graves, au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> quant aux suicides (le Brunswick occupe 1<sup>er</sup>). Berlin produit aussi extrêmement peu de blessures graves (31<sup>e</sup> rang), mais un nombre assez élevé de suicides (6<sup>e</sup> rang). On remarquera que tous ces États protestants sans exception forment une vaste masse compacte et sans enclave.

<sup>1</sup> Nous avons calculé l'écart entre les rangs que ces États et provinces occupent lorsqu'on les range en deux séries, suivant la proportion décroissante des suicides et des blessures graves qu'on y relève.

Enfin la troisième catégorie qui se rapproche de la première en ce qu'on s'y tue peu, et de la seconde en ce qu'on n'y cherche pas davantage à tuer ou à blesser, comprend une province à majorité nettement catholique (la Rhénanie) et une autre (Westphalie) où les catholiques ne l'emportent que de très peu sur les protestants : c'est le prolongement extrême du catholicisme dans le nord. Elle comprend encore le Wurtemberg et Bade, prolongement extrême du Protestantisme allemand au sud, entre l'Alsace et la Bavière catholiques. Ce sont là des régions intermédiaires entre les deux catégories précédentes dans lesquelles s'atténuent la forte tendance à tourner sa fureur contre les autres qu'on remarque dans la première, et la forte tendance à la retourner contre soi, caractéristique de la seconde.

De cette analyse, nous n'entendons d'ailleurs tirer aucune autre conclusion que celle-ci : en Allemagne, on observe deux types de civilisations juxtaposés, qui correspondent géographiquement aux régions où se trouvent les grosses masses catholiques d'une part, les grosses masses protestantes de l'autre. Dans l'une, les instincts violents se donnent cours avec plus de liberté, mais l'on paraît plus attaché à la vie. Dans l'autre, on respecte davantage l'existence et l'intégrité corporelle des autres, mais la mort volontaire y est plus fréquente.

Il y a un rapport entre les coups et blessures graves et les homicides. Cependant ces deux sortes d'actes répondent à des formes et degrés de criminalité qu'il importe de distinguer, de même, peut-être, que les tentatives de suicides et les suicides consommés. L'homicide nous intéresse ici dans la mesure où l'intention de donner la mort existe réellement. Voici un tableau que nous avons établi pour la France, et que nous reproduisons, autant pour permettre aux lecteurs de contrôler nos calculs que parce que les statistiques des suicides par départements en France pour une période de cinq années sont rares. Les nombres de la première colonne sont tirés d'un tableau publié dans le *Rapport sur l'Administration de la justice criminelle en France en 1895*, publié par le ministère de la justice, indiquant « l'ordre de classement des départements français d'après leur degré de criminalité homicide croissante mesurée par le nombre moyen annuel, pendant les années 1891-1895, de leurs assassinats, meurtres, parricides et empoisonnements ». Les nombres de la deuxième colonne ont été calculés par nous.

**Tableau XXXVII**

Les homicides et les suicides en France par départements (1891-95)  
(Nombre des homicides et des suicides pour 1 million d'habitants)

Départements	Homicides	Suicides	Départements	Homicides	Suicides
Jura	2,9	204	Lot-et-Garonne	7,4	148
Indre	3,4	117	Cantal	7,5	72
Vendée	3,6	93	Deux-Sèvres	7,5	214
Eure	3,7	480	Savoie	7,6	80
Nièvre	4,0	178	Eure-et Loir	8,5	380
Saône-et-Loire	4,1	211	Côtes-du-Nord	8,7	120
Lozère	4,4	70	Tarn-et-Garonne	8,7	118
Hautes-Alpes	5,1	114	Loire	8,7	190
Gard	5,2	154	Maine-et-Loire	8,8	255
Tarn	5,7	67	H <sup>tes</sup> -Pyrénées	8,8	72
Haute-Vienne	5,9	201	Ille-et-Vilaine	8,9	112
Meuse	6,1	288	Pas-de-Calais	8,9	201
Cher	6,1	164	Nord	9,2	187
Morbihan	6,2	108	Charente-Inf.	9,2	257
Isère	6,3	170	Ariège	9,7	67
H <sup>te</sup> -Garonne	6,3	111	Creuse	9,8	110
Rhône	6,4	236	Puy-de-Dôme	9,9	132
Loire-Inférieure	6,5	138	Meurthe-et-Moselle	9,9	245
Ardèche	6,5	120	Gers	10,0	110
Landes	6,7	115	Sarthe	10,0	309
Vaucluse	6,8	276	Lot	10,0	97
Allier	7,0	140	Orne	10,1	204
Drôme	7,1	230	B <sup>ses</sup> -Pyrénées	10,3	90
Manche	7,3	152	Dordogne	10,4	171
Corrèze	7,3	129	Gironde	10,5	192
Ain	7,3	192	Pyrénées-Orientales	15,2	149
Loiret	7,4	335	Marne	15,6	472
B <sup>ses</sup> -Alpes	10,8	240	Oise	15,9	470
Mayenne	11,4	132	Haute-Saône	16,4	264
Vienne	11,6	168	Aude	16,4	131
Seine-Inf <sup>te</sup>	11,7	345	Calvados	17,7	270
Aisne	11,7	460	Seine-et-Marne	19,0	530
Finistère	11,8	118	Indre-et-Loire	19,5	300
Côte-d'Or	12,2	286	Vosges	19,5	216
Haute-Loire	12,6	79	Charente	20,0	215
Haute-Savoie	12,6	116	Hérault	23,8	176
Aube	12,6	484	Seine	24,4	500
Yonne	12,7	345	Bouches-du-Rhône	104,6	317
Aveyron	13,5	53	Var	120,0	349
Ardennes	13,5	301	Alpes-Maritimes	160,0	290
somme	13,5	370	Corse	220,0	59
Loir-et-Cher	13,5	289			
Doubs	13,8	228			
Haute-Marne	13,8	240			
Seine-et-Oise	14,0	540			

Nous avons disposé ces départements suivant l'ordre de leurs taux de suicide croissants, et nous avons comparé les rangs qu'ils occupent dans ces deux classements. Comme il y a 86 départements, l'opposition maxima est mesurée par 43 et l'indépendance totale par 21,5. Nous trouvons, comme écart moyen, 22. C'est un exemple très remarquable d'indépendance totale, qui contraste avec l'opposition totale trouvée tout à l'heure en Allemagne, et qui nous amènerait, pour la France, à rejeter la thèse de Morselli. Il ne semble pas en effet que, dans notre pays, le nombre des suicides soit dans un rapport inverse avec le nombre des homicides. Entre les deux faits, il n'y aurait aucun rapport quelconque.

Classons cependant ces départements, comme nous l'avons fait pour les provinces et États allemands, en quelques catégories <sup>1</sup>

*Beaucoup de suicides, beaucoup d'homicides*  
Rang plus élevé que 70 dans les deux séries

Alpes-Maritimes, Var, (Basses-Alpes), Bouches-du-Rhône ; Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, (Somme), (Seine-Inférieure), (Calvados), (Aisne), (Aube), Marne, (Ardennes), (Loir-et-Cher), Indre-et-Loire, (Yonne), (Côte-d'Or), (Haute Saône).

*Beaucoup de suicides, Peu d'homicides*  
*Écart de plus 40 entre les deux classements*

Eure, Eure-et-Loir, Loiret, (Nièvre), Saône-et-Loire, Jura, Rhône; Meuse; Vaucluse; (Haute-Vienne); Deux-Sèvres.

*Peu de suicides, Peu d'homicides*  
*Rang moins élevé que 20 dans les deux séries*

Morbihan, (Ille-et-Vilaine), (Côtes-du-Nord), (Loire-Inférieure), Vendée, (Manche); (Allier), (Cantal), (Corrèze), Lozère, (Lot), (Lot-et-Garonne), (Tarn-et-Garonne), Tarn, Haute-Garonne, (Hautes-Pyrénées), Landes, (Ardèche), (Gard), (Isère), Hautes-Alpes, (Savoie).

*Peu de suicides, beaucoup d'homicides*  
*Écart de plus de 40 entre les deux classements*

Corse, (Gers), Basses-Pyrénées, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Aveyron, Haute-Loire, Haute-Savoie, (Finistère), (Vienne), (Mayenne).

En Allemagne, de beaucoup le plus grand nombre des États et provinces se distribuaient dans les deux catégories où suicides et blessures graves étaient en rapport

<sup>1</sup> Les départements entre parenthèses dépassent de très peu les limites indiquées.

inverse. Ici, c'est le contraire : des 67 départements ci-dessus, 42 se groupent dans les deux catégories où suicides et homicides sont à la fois nombreux, ou à la fois rares, et dans 225 seulement les suicides augmentent quand les homicides diminuent et inversement. Des 19 qui restent non classés le plus grand nombre se rapprochent sans doute des derniers. En France, il y a donc à cet égard beaucoup plus de diversité. C'est ce qui explique qu'entre des faits du même ordre, blessures graves et suicides, homicides et suicides, nous ayons trouvé là une très forte opposition, et ici une indépendance presque totale.

En France, si les divers groupes que nous venons de distinguer se balancent assez exactement, c'est que dans deux d'entre eux homicides et suicides s'opposent, et que, dans les autres, ils paraissent liés. Le fait le plus frappant est celui-ci : en aucune région de l'Allemagne on ne trouvait à la fois beaucoup de suicides et beaucoup de blessures graves ; en France, il y a à la fois beaucoup de suicides et beaucoup d'homicides dans près du quart des départements. Si nous avons fait alterner ensuite les groupes où il y a beaucoup de suicides, peu d'homicides ; peu d'homicides et de suicides ; peu de suicides, beaucoup d'homicides, précisément dans cet ordre, c'est qu'il correspond, à peu près, à la succession dans l'espace de ces groupes, qui se suivent ainsi du nord au sud. La région la plus chargée, puisque l'on s'y tue et que l'on y tue beaucoup, correspond à la zone, déjà signalée, où la proportion des morts volontaires est le plus élevée (le bassin de Paris, et la côte sud-est de la Méditerranée). Il y a là une masse continue de départements qui est, à cet égard, parfaitement homogène. Ensuite, de l'Eure au Jura et au Rhône, comme une sorte de baudrier, s'allonge la ligne des départements où l'on se tue beaucoup et où l'on tue peu. Ils ressemblent, par ce caractère, aux provinces protestantes de la Prusse. Puis viennent, du Finistère à la Savoie, les régions bretonnes, du Centre, du Midi (Garonne et Landes) et des Alpes, qui paraissent les plus privilégiées, puisqu'elles échappent à la fois au suicide et à l'homicide : à peu près comme la Westphalie, la Rhénanie, Bade et le Wurtemberg, pays de transition où le courant de violence et le courant de dépression se neutralisent ou s'atténuent. Aux confins de la France, après cela, au bord des Pyrénées, le long des côtes ensablées de la Méditerranée, à l'extrémité de la Bretagne, et -aussi dans la région resserrée entre le Rhône et les Cévennes, se perpétuent des mœurs primitives et simples; on ignore le suicide, mais les assassins et les meurtriers s'y multiplient, comme dans les régions catholiques allemandes.

En somme, les trois derniers groupes correspondent assez bien à ceux que nous avons distingués en Allemagne.

Mais dans ce pays, nous l'avons remarqué, il n'y a aucune région où l'on relève à la fois beaucoup de suicides et beaucoup d'homicides. Il n'en est pas de même en France.

C'est là un fait que Durkheim n'a pas remarqué. Il écrivait même : « S'il est des pays qui cumulent le suicide et l'homicide, c'est toujours en proportions inégales. Jamais ces deux manifestations n'atteignent leur maximum d'intensité sur le même point. Même c'est une règle générale que, là où l'homicide est très développé, il confère une sorte d'immunité contre le suicide. » L'Espagne, l'Irlande et l'Italie « sont trois pays d'Europe où on se tue le moins... Ce sont les seules contrées où le nombre des meurtres dépasse du triple en Espagne, du double en Irlande, de moitié en Italie le nombre des morts volontaires. Au contraire, la France et la Prusse sont très fécondes en suicides ; les homicides y sont dix fois moins nombreux... Les mêmes rapports s'observent à l'intérieur de chaque pays. En Italie..., en France..., en Autriche... » (*op. cit.*, p. 400-401).

Cependant, en France, il n'y a pas moins de neuf départements qui, sous le rapport des suicides et des homicides, occupent un rang très élevé et égal en moyenne : 78, et 78,2, alors que les neuf départements où l'on tue le plus (et où l'on se tue très peu) occupent, sous le rapport de l'homicide, un rang égal : 78,5 en moyenne. Les premiers ne sont pas dispersés au hasard, mais constituent deux masses très homogènes : Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône; Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Marne; l'Indre-et-Loire seule paraît isolée, mais se rattache au groupe précédent par neuf autres départements (signalés entre parenthèses) qui, à un niveau plus bas, occupent sous le rapport du suicide et de l'homicide des rangs encore élevés et assez proches : en moyenne, 71 et 65, et qui forment avec les autres un même ensemble.

Est-ce là une évolution récente ? On peut l'admettre, puisque, d'après Garofalo, Quetelet, limitant ses remarques à la France, croyait pouvoir établir « que les crimes de sang croissent dans les climats chauds et décroissent dans les climats froids ». Despine croyait qu'il y a un rapport inverse entre l'homicide et le suicide : il s'appuyait sur les données françaises ; il constatait que le maximum des assassinats et des meurtres coïncidait avec le minimum des suicides, et inversement. Morselli, qui soutenait la même thèse, a comparé en 1872, par ressorts de cour d'appel, la proportion des condamnés pour crimes contre les personnes et des suicidés. Nous avons calculé, d'après le tableau qu'il reproduit, l'écart moyen : l'opposition totale est mesurée par 13, l'indépendance par 6,5 : on trouve, comme écart moyen, 9,5, c'est-à-dire qu'il y a bien opposition entre les deux faits. Mais ces régions ne se rangent pas à cette époque (quant aux crimes contre les personnes) suivant le même ordre que quant aux homicides en 1891-1895 (vingt ans plus tard). Ainsi, Paris (c'est-à-dire tout le groupe des départements voisins), se trouve compris parmi les trois régions où il y a le moins de crimes contre les personnes. C'est le contraire aujourd'hui. Au reste, le nombre des crimes contre les personnes ne donne peut-être pas une juste idée de la tendance à l'homicide. En tout cas, ni Tarde en 1890, ni Durkheim en 1897 n'ont signalé l'exis-

tence d'un groupe de départements, compris dans le bassin de la Seine, où l'on rencontre à la fois beaucoup d'homicides et de suicides.

Les homicides sont, relativement, très peu nombreux. En 1891-1895 on en compte en moyenne, par an, 12,4 pour un million, alors que la proportion des suicides s'élève à 241 pour le même nombre d'habitants. C'est pourquoi il nous a semblé utile de contrôler les résultats de cette période en faisant les mêmes calculs pour une période plus rapprochée. Nous trouvons, dans nos notes, les nombres des assassinats, meurtres et parricides, par départements, en 1910, 1911 et 1920. Nous avons calculé la proportion moyenne de ces crimes par rapport à la population des départements en 1911, et l'avons comparée à la proportion annuelle des suicides, dans les mêmes départements, en 1910, 1911 et 1913. L'opposition totale étant toujours mesurée par 43, et l'indépendance totale par 21,5, on trouve un écart moyen égal à 23,5 (au lieu de 22 en 1891-1895). Ainsi les deux faits paraissent encore aussi indépendants. Groupons, comme précédemment, dans une même catégorie, les départements où se produisent à la fois beaucoup de suicides et d'homicides.

*Beaucoup de suicides et d'homicides*  
(1910-1911-1913-1920)

Bouches-du-Rhône, Var, (Alpes-Maritimes), (Vaucluse), (Basses-Alpes); Seine, Seine-et-Oise, (Seine-et-Marne), Oise, Somme, Seine-Inférieure, Eure, Calvados, (Aube), (Marne), (Haute-Marne); Haute-Saône, (Côte-d'Or); (Meurthe-et-Moselle); (Loire).

Les dix départements où il y a le plus de suicides et d'homicides (ceux dont les noms ne sont pas entre parenthèses) occupent en moyenne, dans les deux séries, les rangs 76,6 et 76,5, alors que six départements du Midi, où il y a peu de suicides et beaucoup d'homicides, ont, quant à l'homicide, un rang moyen égal à 72. Si l'on compare les départements compris dans cette catégorie durant cette période, et en 1891-1895, on constate qu'ils sont aussi nombreux, et qu'ils sont à peu près les mêmes : Aisne, Loir-et-Cher, et Indre-et-Loire en sont sortis, parce que le nombre des homicides y a diminué; en revanche, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Vaucluse et Loire y sont entrés. Il y a bien toujours un groupe compact de départements distribués dans le bassin parisien qui offrent cette particularité que suicides et homicides y atteignent en même temps des chiffres élevés, et un autre groupe où il en est de même au bord de la Méditerranée, entre le Rhône et les Alpes : au total, près du quart des départements français, mais bien plus du quart de la population en France.

Durkheim, tout en affirmant que, « s'il est des pays [ou des régions] qui cumulent le suicide et l'homicide, c'est toujours en proportions inégales », reconnaissait cependant que « tantôt le suicide coexiste avec l'homicide, tantôt ils s'excluent mutuelle-



ment ». La seule manière de concilier ces faits, d'après lui, c'était « d'admettre qu'il y a des espèces différentes de suicides, dont les uns ont une certaine parenté avec l'homicide, tandis que les autres le repoussent ». Il distinguait le suicide égoïste et le suicide anémique. Le premier résulterait d'un état de dépression et d'apathie produit par « une individuation exagérée ». L'individu, détaché de la société, est à lui-même sa propre fin. Comment se laisserait-il entraîner alors par ces passions violentes, qui poussent au meurtre et qui se développent le plus fréquemment dans une société « fortement intégrée », où les sentiments collectifs sont à leur plus haut degré d'intensité ? « Là où les passions sociales sont vives, l'homme est beaucoup moins enclin soit aux rêveries stériles, soit aux froids calculs » de l'égoïsme. Le suicide anémique au contraire s'explique non point par l'apathie du sujet, mais par le fait que les passions individuelles ne rencontrent plus de barrières sociales. Dans une société désorganisée et démoralisée, l'activité des hommes ne connaît plus de règles. L'homme se heurte aux hommes, en même temps qu'aux choses : il est mécontent de lui et des autres. Alors se manifeste « un état d'exaspération et de lassitude irritée qui peut, selon les circonstances, se tourner contre le sujet lui-même, ou contre autrui », quelquefois contre les deux. Cette instabilité sociale, explique, là où elle apparaît, que l'homicide et le suicide se développent parallèlement <sup>1</sup>.

Cette distinction psychologique entre deux espèces de suicide est peut-être fondée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les données nous manquent pour reconnaître si, dans les régions où les meurtres et les assassinats se multiplient, on se tue surtout par exaspération, et dans les autres par apathie. En revanche, il semble bien résulter des faits étudiés qu'il existe plusieurs sortes d'homicides qui sont en rapport avec divers états de civilisation. Ces états de civilisation comportent eux-mêmes un développement inégal du suicide. Ainsi s'expliquerait que tantôt homicides et suicides se rencontrent en même temps et au même degré, et que tantôt les uns semblent exclure les autres.

Il est d'abord très remarquable qu'en France, dans la période 1891-1895, quatre départements se distinguent très nettement de tous les autres par la proportion très élevée de meurtres et d'assassinats qui s'y produisent. Alors que la moyenne des homicides, pour les autres, est de 10 pour un million d'habitants, et, au maximum, dans la Seine, de 24,4, on en compte 104,6 dans les Bouches-du-Rhône, 120 dans le Var, 160 dans les Alpes-Maritimes et 220 en Corse. L'Italie est le seul grand pays européen où l'on atteigne de tels chiffres. Étant donné que ces départements sont voisins de l'Italie, et comprennent une très forte proportion d'Italiens, naturalisés ou non, il est naturel d'expliquer par là ce fort développement de l'homicide. Au reste, nous l'avons vu, en Italie même meurtres et assassinats décroissent très vite. On peut

---

<sup>1</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 406-409.

admettre aussi que l'influence assimilatrice de la France s'exerce de plus en plus dans ces régions où la vie urbaine rapproche étroitement des hommes de race et d'origine différentes. C'est pourquoi, dans ces quatre départements, le nombre des homicides, en quinze ou vingt ans, a diminué extrêmement.

HOMICIDES POUR 1 MILLION D'HABITANTS

	En 1891-95	En 1910-11 et 1920
Bouches-du-Rhône	104,6	69
Var	120	50
Alpes-Maritimes	160	34
Corse <sup>1</sup>	220	135

Il se peut que, dans cette région, le suicide et l'homicide trouvent un terrain favorable dans deux parties distinctes de la population, juxtaposées l'une à l'autre, c'est-à-dire dans deux types de civilisation qui coexistent sans se confondre. Peut-être l'accroissement sensible de la criminalité homicide dans plusieurs départements du Midi s'explique-t-elle, de même, par l'émigration italienne (dans le Lot, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, l'Ardèche, le Gard, l'Isère, la Savoie, le Gers, qui ont passé en moyenne du rang 28,5 au rang 53, dans la série des départements ordonnés suivant la proportion croissante des meurtres et des assassinats). « Les pays de vendetta, la Corse et l'Italie méridionale, écrit Tarde, peuvent être considérés comme des îlots de barbarie survivante au milieu de notre civilisation ; or, par le chiffre extrêmement supérieur de leur criminalité vindicative et sanguinaire, autant que par le chiffre extrêmement inférieur de leur criminalité voluptueuse et astucieuse, ils forment avec les pays tout à fait modernisés un parfait contraste. » Enrico Ferri opposait de même la civilisation (ou, si l'on veut, la barbarie) du moyen âge, et la civilisation moderne : là, peu de suicides, beaucoup d'homicides ; ici, l'inverse. L'Italie aurait, en cinquante années, passé d'un âge à l'autre.

À ce compte, et indépendamment de l'influence italienne, un certain nombre de départements français représenteraient encore à cet égard l'état social du passé. La

<sup>1</sup> En Corse, la diminution, est presque continue

1895.....	62
1896.....	54
1897.....	43
1898.....	45
1910.....	56
1911.....	39
1920.....	22

meilleure preuve qu'on en peut donner, c'est, précisément, que la proportion des homicides n'y augmente pas. De 1891-1895 à 1910-1913 et 1920, le rang des onze départements où il y avait dans la première période beaucoup d'homicides et peu de suicides (sans y comprendre la Corse et le Gers, pour les raisons indiquées ci-dessus) a passé de 61 à 43 ; mais la proportion moyenne des homicides n'y a pas changé sensiblement : de 128, elle ne s'est élevée qu'à 135, alors qu'en 1910-1911 et 1920 les meurtres et assassinats ont considérablement augmenté par rapport à la moyenne de 1895-98 (nous n'avons de totaux que pour ces années, parmi celles qui suivent immédiatement la première période). L'augmentation d'une période à l'autre a été de 48 pour 100 (8 pour 100 pour les assassinats, 90 pour 100 pour les meurtres). Si, pendant ce temps, dans les départements où l'on se suicide peu, les homicides n'ont pas augmenté, c'est qu'ils résultent sans doute de conditions stables, et que ces régions échappent jusqu'à présent aux forces qui sont liées à un autre type de civilisation. Basses-Pyrénées, Ariège, Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Aveyron, Haute-Loire, Haute-Savoie, Finistère, Vienne et Mayenne : là se maintiennent sans doute des mœurs plus primitives, et les instincts violents y conservent leur intégrité.

Il en est tout autrement dans les régions plus évoluées, où l'homicide progresse en même temps que le suicide. Les treize départements qu'elles comprennent ont, en moyenne, conservé leur rang de 1891-1895 à 1910-1911 et 1920, parmi les autres. Mais la proportion des homicides qui s'y commettent a passé d'une période à l'autre, c'est-à-dire en quinze ou vingt ans, de 14,7 à 21 pour un million d'habitants, soit une augmentation de 43 pour 100.

Ainsi, il semble que se développent simultanément deux courants de criminalité violente, l'un dans les régions montagneuses et sèches, principalement dans le midi, l'autre sous un climat plus septentrional, aux bords de la Seine, sur la côte de la Manche; l'un dont le débit ne change guère l'autre qui s'enfle assez vite. Le premier coule seul ; un fort courant de suicides accompagne l'autre, comme s'ils s'alimentaient à une même source. Comment expliquer ces deux faits ? Suffit-il, pour rendre compte du premier, d'invoquer le climat? « On sait, dit Tarde, que le maximum de la criminalité contre les personnes, c'est-à-dire des *crimes de sang*, correspond, dans un même pays donné, au printemps, sinon à l'été... le contraste révèle clairement une provocation indirecte exercée par les hautes températures sur les passions malfaisantes. » Quant au second, s'explique-t-il par l'alcoolisme, étant donné que « c'est dans la saison froide qu'on s'enivre le plus, et c'est aussi dans les climats froids » ? Faut-il croire que « les populations septentrionales sont aussi fortement poussées aux crimes de sang par leur ivrognerie endémique et traditionnelle que les populations méridionales par leur soleil » ? Mais, si l'on s'en tient à la France, comment expliquer alors que toute une partie du Midi ne produise guère d'homicides, et que les Basses-Pyrénées, l'Ariège, l'Aveyron, soient à cet égard au même niveau que le Finistère, la Haute-Savoie, la

Vienne et la Mayenne ? Pourquoi, d'ailleurs, la multiplication des homicides dans les départements plus septentrionaux est-elle récente ? D'où vient que le Nord, l'Aisne, les Ardennes, etc., aient une criminalité homicide inférieure à la moyenne, et que les meurtres et assassinats soient presque inconnus dans la Meuse ?

Tarde, tout en faisant une part à ce genre d'explication, préfère invoquer les influences sociales. Mais il s'en tient à des remarques très générales qui ne vont pas bien loin. Plus intéressantes sont les indications suivantes que nous lui empruntons. « De 1826 à 1830, la cupidité était treize fois sur cent le mobile déterminant des crimes d'assassinat, de meurtre, d'empoisonnement et d'incendie. Cette proportion s'est élevée par degrés à 20 pour 100 en 1856-1860, puis est redescendue à 17 en 1871-1875, pour se relever en 1876-1880 et atteindre 22 pour 100. À l'inverse, l'amour, qui était 13 fois pour 100, il y a cinquante ans, le mobile des mêmes crimes, ne l'est plus que 8 fois pour 100... Or l'amour n'a pu diminuer, non plus que la haine... C'est donc la cupidité qui a fait des progrès. » Tarde, *op. cit.*, p. 71. C'est bien dans cette voie qu'il faudrait chercher. Il se peut, comme le dit encore Tarde, que la civilisation favorise la criminalité « astucieuse et voluptueuse », décourage la criminalité « violente », qui procède des instincts vindicatifs, de la jalousie ou de la haine, etc. Nous ne pouvons qu'indiquer ici ces problèmes, qu'une étude propre de la criminalité permettrait seule de préciser et peut-être de résoudre.

\*

\* \*

Nous nous demandions si, comme le soutenaient Morselli et Enrico Ferri, l'homicide et le suicide représentaient deux manifestations alternatives et complémentaires d'un même penchant, ce qui eût permis d'expliquer le fait que, là où les morts volontaires se multiplient, les assassinats et les meurtres sont rares, et inversement. Mais ce fait lui-même nous a paru inexact puisque, dans plus d'un quart de la population française, il y a, à la fois, beaucoup d'homicides et de suicides. Sans doute, nous avons trouvé en France des régions où l'on tue beaucoup et où l'on se tue peu, d'autres où l'on tue peu et où l'on se tue beaucoup. Mais les premières représentent un type de civilisation ancien et relativement primitif, où le penchant au meurtre existe seul et ne peut servir de dérivatif à un penchant au suicide qui n'existe pas. Les secondes se trouvent dans un état intermédiaire ou de transition. On n'y trouve plus les formes primitives de la criminalité homicide, parce que les mœurs frustes et simples des sociétés peu évoluées ont disparu. Les suicides y sont déjà nombreux. Mais les formes nouvelles du meurtre et de l'assassinat y apparaissent à peine. C'est que de telles régions ne sont pas encore entièrement évoluées. Le suicide ne peut être le dérivatif d'un penchant à l'homicide tel qu'il se développe dans des groupes avancés, puisqu'il

---

n'existe pas encore. Il reste les zones de civilisation urbaine où suicides et homicides sont les uns et les autres très fréquents. Nous en avons distingué deux. Dans l'une, toute pénétrée d'éléments et d'influences italiennes, on peut supposer que ce ne sont point les mêmes parties de la population qui sont portées au meurtre, ou à la mort volontaire. Dans l'autre (qui, nous le répétons, comprend près du quart de la population française, massée dans le bassin de la Seine, ou dans ses environs immédiats) le fait signalé, l'alternance entre les suicides et les homicides, n'existe pas, puisqu'ils se produisent en grand nombre simultanément. Rien ne prouve que ce soient les mêmes hommes, de même tempérament, de constitution physique ou psychique comparable, qui soient portés indifféremment à l'un ou l'autre de ces actes, si différents et même opposés à tous égards. Au reste, quand deux courants coulent à pleins bords, on ne peut pas dire que l'un déverse le contenu ou une partie du contenu de l'autre.

Les causes du suicide

## Chapitre XI

---

### L'influence des guerres et des crises politiques

#### Le mouvement des suicides en France

[Retour à la table des matières](#)

La statistique des suicides en France nous permet de suivre l'évolution de ce phénomène depuis 1827 jusqu'à 1927, c'est-à-dire durant une période de cent un ans, durant un siècle. Il n'y a pas ailleurs, pour un pays d'une telle population, de données valables sur le suicide aussi suivies.

Nous remarquerons d'abord qu'au moment où Durkheim écrivait son livre, c'est-à-dire dans les années qui précèdent 1897, toute la série de ces nombres offrait une gradation ascendante continue. De 50 environ en 1827, le taux de suicide s'élevait à 100 en 1849-1851, à 150 en 1872-1873, à 200 en 1884, à 250 en 1894-1895. Mais, dans les trente années qui se sont écoulées depuis, le taux ne s'est relevé à ce niveau, exceptionnellement d'ailleurs, qu'en 1907, en 1910 et en 1912-1913. Toutes les autres

années (jusqu'en 1927) il est demeuré au-dessous de ce nombre, comme si c'était un maximum qui ne pouvait être dépassé <sup>1</sup>.

C'est ce qui ressort du tableau suivant où nous avons calculé dans quelle proportion a augmenté le taux de suicide en France de dix ans en dix ans.

**Tableau XXXVIII**

	Augmentation pour 100
1827-1836.....	+42
1836-1845.....	+26
1845-1854.....	+16
1854-1863.....	+20
1863-1872.....	+20
1872-1881.....	+23
1881-1890.....	+23
1890-1899.....	+0,4
1899-1908.....	+0,4
1908-1917.....	-34 <sup>2</sup>
1917-1925.....	+42

Ainsi il apparaît nettement que la courbe des suicides est arrivée à un plateau depuis 1890 et que, depuis cette date et à travers la guerre, les suicides n'augmentent ni ne diminuent au total.

Si nous examinons maintenant dans le détail les points successifs de cette courbe depuis 1890, nous remarquerons d'abord qu'elle baisse très nettement pendant la

<sup>1</sup> Le père Krose, ordinairement plus objectif, reproduit une prédiction formulée en 1882 par le statisticien-moraliste protestant von Ettingen : « L'on n'a qu'à tirer en France toutes les conséquences des principes de Paul Bert, et l'on constatera, dans quelques années, qu'une génération formée par l'école publique laïque fournit un contingent exceptionnel de suicides. » Il ajoute :

« Les faits ont vérifié cette prophétie. » (p. 143). Or, si l'on admet que l'école laïque, établie en 1882-1883, n'a produit ses premiers effets qu'à partir de 1885, on constate ceci : dans les trente-cinq années antérieures à 1885, c'est-à-dire depuis 1850, le taux du suicide a augmenté de plus de 100 pour 100. Dans les trente-cinq ou trente-sept années qui ont suivi 1885, si l'on prend, non pas les chiffres de la guerre ou d'immédiatement après la guerre qui sont évidemment trop bas, mais les chiffres les plus élevés, on trouve que le taux du suicide n'a augmenté exceptionnellement que d'un quart (de 25 pour 100). Il tend plutôt à se stabiliser. Il serait aussi peu scientifique, d'ailleurs, de prétendre que l'introduction de l'école laïque a eu pour effet de ralentir l'accroissement des suicides. Ajoutons qu'en Allemagne, où il n'y a pas d'écoles laïques, on compte, en 1901-1905, 220 suicides pour un million d'habitants, et, en 1923, 228, chiffres assez voisins de ceux qu'on relève en France dans les quinze années qui précèdent la guerre.

<sup>2</sup> Remarquons que, pour compenser cette diminution de 100 à 66, il faudrait une augmentation de 66 à 100, c'est-à-dire de 100 à 151, ou de 51 pour 100.

guerre de 1914-1918, avec un minimum en 1917, pour remonter après jusqu'au niveau où elle était en 1904 (nous n'avons pas de chiffres pour les années qui suivent 1927) <sup>1</sup>.

Les nombres correspondant aux années de guerre sont incomplets. Pour la période 1914-1918 on nous dit, dans le Rapport des *Comptes généraux de la justice criminelle en France* (1919), que les éléments de la statistique n'ont pu être recueillis dans les arrondissements suivants : Laon, Saint-Quentin, Vervins (soit les trois quarts de l'Aisne) ; Péronne (dans l'Oise) ; Avesne, Cambrai, Douai, Lille, Valenciennes (soit la plus grande partie du Nord), Charleville, Rethel, Rocroi, Sedan, Vouziers (Ardennes), Briey, Montmédy et Saint-Mihiel. Or, en 1913, les trois départements. Aisne, Nord, Ardennes réunis comprenaient 7,4 pour 100 du total des suicides. La proportion des suicides, calculée par rapport à la population totale (estimée, en tenant compte des pertes de guerre, à 39 millions 8 en 1914, à 38,8 en 1915, à 38,2 en 1916, à 37,6 en 1917, à 36,9 en 1918), est donc un peu inférieure à la proportion réelle. Mais, comme il faut tenir compte aussi de ce que tous les hommes mobilisables et une grande partie

<sup>1</sup> Comme on pourrait supposer que la diminution des suicides pendant la guerre porte seulement sur les mobilisés, ou qu'en France, durant cette période, on a été moins en mesure de relever les suicides, nous reproduisons le tableau ci-dessous emprunté à l'ouvrage de John Rice Miner, d'où il résulte que les suicides en Angleterre ont diminué, en 1916 et 1917 (et même dès 1915 pour les hommes), pour les deux sexes et pour toutes les classes d'âge. Remarquons que les relevés des suicides en Angleterre, pendant la guerre, n'ont porté que sur la population civile.

### Tableau XXXIX

Suicides pour un million d'habitants de chaque sexe  
et de chaque catégorie d'âge en Angleterre et dans le Pays de Galles

		1901-10	1914	1915	1916	1917	Nombre de suicides en 1917 pour 100 en 1901-1910
HOMMES	De 15 à 44 ans	144	145	101	116	103	72
	De 45 à 54 ans	397	347	224	215	201	51
	De 55 à 64 ans	523	512	365	292	357	49
	De 65 à 74 ans	508	502	363	406	285	56
	De 75 à 84 ans	383	360	338	318	322	85
	Tous les âges	157	150	102	110	97	62
FEMMES	De 15 à 44 ans	56	53	50	43	43	77
	De 45 à 54 ans	109	113	111	80	75	69
	De 55 à 64 ans	109	106	123	102	86	79
	De 65 à 74 ans	88	94	94	87	76	86
	De 75 à 84 ans	51	47	64	64	55	104
	Tous les âges	47	45	45	38	35	74



---

de la population civile des régions occupées s'est transportée à l'intérieur, il est peu probable que cette proportion soit affectée d'une erreur en moins de plus de 4 pour 100. Il n'y aurait donc qu'une correction assez faible à apporter aux chiffres que nous allons examiner.

Le minimum de 1917, pu rapport à 1913, correspond à une baisse de 100 à 61.

En 1870, les suicides avaient diminué de 100 à 81. Le taux du suicide a baissé de 1913 à 1914 exactement dans la même proportion que de 1869 à 1870 : l'on ne doit pas oublier d'ailleurs que la guerre a commencé en juillet 1870, et en août 1914. De 1914 à 1915, il a baissé encore à peu près autant, de 100 à 83. Les deux baisses des deux années suivantes sont égales entre elles et bien moindres : de 100 à 96 l'une et l'autre. Le minimum en France se place en 1917. En Allemagne, la diminution des suicides pendant la guerre est à peu près égale (si l'on tient compte de ce que 4 ou 5 pour 100 des morts volontaires n'ont pu être relevées en France dans cette période) : de 100 à 67,5 de 1913 à 1918 : le minimum se place cette fois la dernière année de la guerre ; mais il y a un premier minimum en 1915, suivi d'un relèvement en 1916.

**Tableau XL**

Les suicides en France, de 1827 à 1925,  
pour 1 million d'habitants.<sup>1</sup>

Années	Suicides	Années	Suicides	Années	Suicides	Années	Suicides
1827	48,5	1852	102	1877	160	1902	224
1828	55	1853	95	1878	173	1903	225
1829	59	1854	102	1879	174	1904	226
1830	54	1855	106	1880	178	1905	239
1831	64	1856	115	1881	179	1906	235
1832	66	1857	110	1882	192	1907	254
1833	60	1858	108	1883	192	1908	239
1834	63	1859	107	1884	199	1909	245
1835	69	1860	111	1885	207	1910	250
1836	69,5	1861	120	1886	214	1911	244
1837	72	1862	128	1887	215	1912	254
1838	76	1863	122	1888	220	1913	260
1839	81	1864	120	1889	214	1914	210
1840	81	1865	130	1890	220	1915	172
1841	82	1866	135	1891	232	1916	166
1842	83,5	1867	131	1892	241	1917	158
1843	87	1868	146	1893	236	1918	167
1844	85,5	1869	140	1894	253	1919	213
1845	88	1870	113	1895	242	1920	217
1846	88	1871	124	1896	240	1921	228
1847	102,5	1872	146	1897	242	1922	229
1848	93	1873	153	1898	244	1923	222
1849	101	1874	155	1899	230	1924	231
1850	101	1875	150	1900	230	1925	234
1851	100	1876	158	1901	227	1926	232

<sup>1</sup> Ces chiffres sont calculés, les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle non compris, même pour la période qui suit la guerre. En 1927, le taux de suicide pour la France était de 226,7 soit 227. Avec les trois départements recouvrés (dont on ne tient compte à cet égard qu'à partir de 1926) le taux s'abaisserait : pour 1926 à 230 : pour 1927 à 224. Cela confirme nos visions (voir p. 189). — Les statistiques de 1928 n'étaient pas encore dépouillées à la fin de janvier 1930.

Nous indiquons ci-dessous les proportions de suicides relevées dans les principaux pays belligérants pendant la guerre.

**Tableau XLI**

	France	Angleterre	États-unis <sup>1</sup>	Italie	Allemagne	Autriche <sup>2</sup>	Hongrie <sup>3</sup>
1913	260	96	199	88	232	(209)	214
1914	210	91	215	89	218	269	204
1915	172	78	215	84,5	166	233	174
1916	166	77	185	69	173	225	155
1917	158	67	177	68,5	164	198	131
1918	167	74	152	72	157	177	128
1919	203	90	143	75	184	250	(239)

Partout, le taux du suicide a nettement baissé pendant la période de guerre, et le taux de diminution est du même ordre dans tous ces pays : de 100 à 70 en Angleterre, de 100 à 66,5 aux États-Unis (de 1915 à 1918), de 100 à 77 en Italie (de 1914 à 1917), de 100 à 66 en Autriche (de 1914 à 1918), de 100 à 60 en Hongrie (de 1913 à 1918), et, rappelons-le, en France, de 100 à 61, en Allemagne, de 100 à 67,5. Quant à la date où l'on relève le minimum, c'est 1917 en France, en Angleterre et en Italie ; dans les pays vaincus, c'est l'année de la défaite, 1918, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. Dans les deux derniers, les suicides augmentent très brusquement, la courbe se relève très haut, des 1919, ce qui s'explique sans doute par leur détresse économique.

L'influence des guerres sur le mouvement des suicides est incontestable, et les chiffres que nous venons de reproduire nous en apportent la preuve la plus forte qu'on puisse désirer. Mais comment s'explique-t-elle ? D'après Durkheim, « les grandes guerres populaires avivent les sentiments collectifs, stimulent le patriotisme et la foi nationale, et, concentrant les activités vers un même but, déterminent, au moins pour un temps, une intégration plus forte de la société » (*op. cit.*, p. 22). Cette explication n'est pas invraisemblable, et on doit sans doute lui faire une part. Mais il faut cependant remarquer d'abord que, dans les rares pays neutres européens pour lesquels nous disposons de données, pendant la période de guerre, la proportion des suicides a également diminué. Laissons de côté l'Espagne dont les statistiques du suicide ne sont guère utilisables. Reproduisons les chiffres suivants, pour quatre autres pays neutres.

<sup>1</sup> Dans les villes de 100.000 habitants et plus.

<sup>2</sup> Nouvelle Autriche, sauf en 1913.

<sup>3</sup> Ancienne Hongrie, sauf en 1919.

**Tableau XLII**

	Norvège	Suède	Danemark (les villes seulement)	Suisse
1913	58	179	232	251
1914	—	—	—	—
1915	53	153	219	215
1916	38	132	165	204
1917	36	102	150	181
1918	30,5	99	119	197
1919	47	135	114	205
1920	48	147	139	226

Ainsi, les suicides ont également diminué pendant la guerre dans tous ces pays et la baisse, sauf en Suisse, a même été plus forte que pour les nations belligérantes en Norvège, de 100 à 53 ; en Suède, de 100 à 55 ; en Danemark, de 100 à 49 ; en Suisse, de 100 à 72. Or l'explication proposée par Durkheim ne peut intervenir ici. Certes, le grand conflit qui a éclaté en 1914 intéressait tous les pays européens. Mais l'intégrité de ceux-là n'a été menacée à aucun moment. Force nous est d'admettre que d'autres facteurs ont joué, sans que nous soyons en mesure de les déterminer. À première réflexion, on serait tenté d'admettre que les pays neutres ont développé pendant la guerre une activité industrielle, commerciale et financière plus intense, et d'expliquer la diminution des suicides qu'on y remarque par leur prospérité et leurs profits exceptionnels. Mais, nous le verrons, bien que les suicides diminuent en période de prospérité, ils diminuent dans une proportion relativement faible : entre ces baisses modérées et ce profond :fléchissement, il n'y aucun rapport.

Au reste, dans les pays belligérants, les suicides n'atteignent pas leur minimum aux mêmes époques. Dans la dernière année de la guerre, en 1918, le nombre des suicides recommence à augmenter dans les pays vainqueurs ou qui vont l'être, tandis qu'il continue à baisser dans les autres. Peut-on admettre que dans ceux-ci, à mesure qu'ils s'épuisent davantage, et lorsqu'ils sentent passer sur eux le vent de la défaite et de la panique, le patriotisme et la foi nationale s'exaltent, que l'intégration nationale se fortifie, qu'ils fléchissent au contraire chez ceux-là, au moment où ils approchent du but et se disposent à donner l'effort suprême, et n'est-ce pas au moment de la victoire que, parmi les, vainqueurs, l'enthousiasme collectif unit le plus étroitement tous les citoyens en un sentiment de triomphe ?

Mais la guerre n'a pas seulement pour effet de créer des passions unanimes. Elle transforme aussi la vie et la structure du groupe national. Les vues de Spencer sur l'opposition entre les sociétés du type militaire et industriel paraissent peut-être un peu schématiques. Il n'en est pas moins vrai qu'à beaucoup d'égards la vie est simplifiée et ralentie, lorsqu'on passe du second de ces types au premier. N'est-ce pas là ce qui explique, au moins pour la plus grande part, la diminution du nombre des suicides en temps de guerre? La guerre multiplie les barrières entre les nations, et, en même temps qu'elle rapproche les hommes d'une même nation, elle les sépare les uns des autres de bien des manières. Non seulement l'activité économique et professionnelle est en partie paralysée, mais les familles, privées d'une partie de leurs membres, témoignent d'une vitalité diminuée. Il se noue moins de rapports d'individus à individus, et les occasions de heurts et de conflits particuliers s'y présentent avec moins de fréquence. Comment les suicides ne diminueraient-ils pas ?

Ce n'est là qu'une hypothèse, mais qui n'est pas moins acceptable *a priori* que l'explication proposée par Durkheim. Elle permettrait en tout cas de rendre compte du fait que les suicides diminuent en temps de guerre dans les pays neutres également. Car ils sont aussi séparés de la communauté européenne. Alors même que certaines branches de leur production industrielle sont stimulées, que leurs banquiers traitent un plus grand nombre d'affaires et voient enfler leur encaisse, tout l'élan qui leur venait auparavant de leurs contacts et communications avec les autres États leur manque. Il n'est guère possible que le niveau social baisse dans tous les grands pays européens sans qu'il descende à l'intérieur des quelques petits États neutres qui, en temps normal, sont avec eux en rapports si étroits. On comprendrait aussi, dans cette hypothèse, que les suicides soient à leur minimum, dans les pays vaincus ou qui vont l'être, la dernière année de la guerre : c'est à ce moment, en effet, que leurs ressources sont le plus réduites et leur vie le plus simplifiée, comme dans une ville assiégée et qui est sur le point de se rendre les rues sont désertes et silencieuses, les défenseurs et les habitants ménagent leurs dernières forces, font le moins de gestes et prononcent le moins de paroles. C'est moins le rythme des sentiments et passions collectives que le degré décroissant de complexité de la vie et la simplicité croissante de la structure sociale, qui se refléteraient en temps de guerre dans le mouvement des suicides.

Il s'est produit, dans la période 1897-1927, une autre baisse, moins forte sans doute que celle-là, mais très nette, aussi prolongée, et plus remarquable encore parce qu'elle se manifeste pendant la paix, et qu'en ce sens elle est unique : on ne trouve aucune variation de ce genre en France, durant tout le siècle. Elle commence en 1899. Le minimum se place en 1902. Ce n'est qu'en 1905 que le taux du suicide se rapproche du niveau où il se trouvait en 1899. Pour qu'on se rende mieux compte du caractère exceptionnel d'une telle variation, nous avons calculé la somme des taux de suicide (pour

100.000 habitants) de trois années consécutives, pour 32 périodes triennales de 1828 à 1922.

Les deux périodes de guerre 1869-1871 et 1914-1919 mises à part, on voit que l'augmentation est continue durant ces cent années, et qu'elle n'est interrompue que par la baisse de 1899-1904 que nous avons signalée. Il n'y a aucune autre exception.

Il y a cependant eu des variations d'une année à l'autre, au cours de toute cette période, que notre calcul a éliminées dans le tableau ci-dessous, mais qu'il importe à présent d'examiner et de mesurer en les comparant à celle qui nous intéresse. Elles sont peu nombreuses : nous en dressons la liste, en indiquant dans quelle proportion la baisse s'est produite, et en les rapprochant de la baisse de plus longue durée 1899-1902 (dont nous indiquons aussi la valeur).

### Tableau XLIII

France

Années	Suicides	Années	Suicides
1827-1829.....	16	1875-1877.....	46,5
1830-1832.....	18	1878-1880.....	52
1833-1835.....	19	1881-1883.....	56
1836-1838.....	22	1884-1886.....	62
1839-1841.....	24,5	1887-1889.....	65
1842-1844.....	25,5	1890-1892.....	70
1845-1847.....	28	1893-1895.....	73
1848-1850.....	29,5	1896-1898.....	72,5
1851-1853.....	30	1899-1901.....	69
1854-1856.....	32,5	1902-1904.....	67
1857-1859.....	32,5	1905-1907.....	72,5
1860-1862.....	35,5	1908-1910.....	73
1863-1865.....	37,5	1911-1913.....	76
1866-1868.....	41	1914-1916.....	55
1869-1871.....	37,5	1917-1919.....	55
1872-1874.....	45	1920-1922.....	64,5

1829-1830.....	de 100 à 92
1847-1848.....	de 100 à 91
1852-1853.....	de 100 à 93
1862-1863.....	de 100 à 95
1899-1902.....	de 100 à 92

Durkheim, s'en tenant aux chiffres absolus, avait déjà signalé (*op. cit.*, p. 215) que les révolutions de 1830, de 1848 et le coup d'État de 1851<sup>1</sup> s'accompagnent d'une baisse des suicides<sup>2</sup>. Mais il est important de remarquer que cette baisse est sensiblement de même grandeur dans les trois cas, et qu'elle est d'ailleurs nettement plus faible que la diminution des suicides aux années de guerre.

Il paraît donc assez naturel de supposer que la baisse de 1899-1902 rentre dans la même catégorie que celles-ci. Demandons-nous, toutefois, auparavant, s'il n'y a pas eu à la même époque quelque transformation ou quelque événement d'ordre économique qui en rendrait compte. Durkheim avait déjà remarqué que la plupart des crises économiques s'accompagnent d'une augmentation notable des suicides (p. 264). C'est ce qu'on vérifie pour la crise de 1846-1847 (augmentation du taux de suicide de 16 pour 100), pour la crise de 1864-1866 (augmentation de 8 pour 100 en 1865, de 4 pour 100 encore en 1866), pour la crise de 1873 (augmentation de 5 pour 100), pour la crise de 1881-1882 (augmentation de 7 pour 100), pour la crise de 1890-1891 (augmentation de 6 pour 100), pour la crise de 1907 (augmentation de 8 pour 100), alors que l'augmentation annuelle moyenne, pour toute la période 1847-1907, est égale à 1,9 pour 100. Seule la crise de 1857 se place à une année de baisse, mais immédiatement après une année de forte hausse des suicides, et nous ne savons pas si elle n'avait pas commencé dès la fin de 1856. Ainsi, au moment des crises, les suicides augmentent. Or, il y a eu une crise économique en 1900. La période de dépression s'est prolongée jusqu'en 1904<sup>3</sup>. Les suicides auraient dû augmenter. S'ils ont baissé cependant, c'est que la crise économique se heurtait à une crise d'autre nature, qui en neutralisait l'effet<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sans doute, le coup d'État ayant eu lieu en décembre 1851, il semble que les suicides devraient baisser dès 1852. Mais Durkheim remarque que la baisse a eu lieu à Paris dès 1852, et s'y est prolongée en 1853. On peut supposer que le contre-coup de cet événement politique ne s'est fait sentir en province qu'un peu plus tard. En 1863, M. Seignobos signale que « la vie politique recommence... Aux élections de 1863, il y eut 35 députés de l'opposition... Paris n'élut que des opposants » *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, p. 163. Rappelons que, d'après Durkheim, de simples crises électorales peuvent avoir pour effet de ralentir visiblement la marche ascensionnelle du suicide (comme en 1877), et de la faire baisser, au moins légèrement : « Ainsi les élections qui, en 1889, mirent fin à l'agitation boulangiste » (p. 217).

<sup>2</sup> Dès 1840, Cazauvieilh, à propos de la diminution des suicides en 1830, se demande si « les événements politiques de cette époque ne peuvent pas expliquer cette diminution par la diversion des esprits, la direction vers un autre but... » *op. cit.*, p. 243. Falret écrivait, en 1822 : « Les commotions politiques... les révolutions... présentent les conditions les plus favorables à l'explosion de la folie et du suicide. » Il remarquait que « cependant on n'observe presque pas de mort volontaire pendant la durée des temps orageux » et il l'expliquait ainsi : « La vie de chaque citoyen se trouvant en danger, toutes les puissances de notre âme sont dirigées alors vers un but unique, celui de la conservation... Le suicide est plus fréquent lorsqu'il y a imminence de changements politiques, ou lorsque les changements se sont opérés ». Interprétation, on le voit, inverse de celle qu'a proposée Durkheim (Falret, *De l'hypocondrie et du suicide*, p. 75).

<sup>3</sup> Ajoutons qu'en 1904 on relève un des maxima périodiques du nombre des faillites. Or ces maxima se placent à des années où les suicides augmentent (1854, 1865, 1873, 1886, 1898).

<sup>4</sup> Exactement comme en 1889, année d'exposition universelle. Durkheim a montré que les années, et, plus exactement, les mois d'exposition, les suicides augmentent. S'il y a pourtant baisse des suicides cette année-là, c'est que la crise boulangiste neutralise les effets de l'exposition. Remar-

De fait, en 1899-1904, tandis que les suicides baissent si nettement, la France traverse une crise politique extrêmement grave et très prolongée, puisqu'elle s'ouvre avec l'affaire Dreyfus, en 1898, et ne se terminera que par la victoire du parti radical aux élections de 1906. Or nous ne croyons pas qu'il soit possible d'expliquer cette baisse des suicides, aussi importante qu'en 1830, 1848, 1853, et prolongée sur une durée de près de six ans, par une autre cause que cette crise politique qui, par ses péripéties et son dénouement, ressemble en effet à une révolution.

Expérience importante et presque unique jusqu'à présent, parce qu'elle a duré longtemps, qu'elle s'est faite dans un grand pays, et qu'elle ne se place pas en une période de guerre ou d'après-guerre, de crise monétaire et financière, de famine ou de détresse économique, comme les révolutions russe, allemande et l'avènement du fascisme en Italie, dont l'action sur les suicides s'en trouvera nécessairement obscurcie.

Il valait donc la peine de l'étudier d'un peu près, dans le détail et avec le plus de précision possible. Comme nous possédons les chiffres du suicide en France par mois, nous allons les mettre en rapport avec les événements politiques les plus notables qui se sont produits en même temps dans cette période. Le lecteur trouvera sans doute que plus d'un de ces rapprochements est contestable ou forcé, et nous reprochera de vouloir retrouver à tout prix dans la courbe des suicides la trace de tous les faits politiques contemporains. Nous croyons en effet que le détail des événements importe moins, ici, que l'évolution politique dans son ensemble. Comme les courants de pensée sociale, les courants politiques n'ont de force et d'élan qu'autant qu'ils viennent d'un peu loin dans le temps. Au reste il nous est bien difficile, avant de lire dans une histoire bien faite le détail d'événements dont nous avons été sinon les témoins, du moins les contemporains, d'apprécier l'influence qu'ils ont pu exercer sur l'opinion, et le degré de leur résonance. Rien n'est plus déconcertant que de constater que tel fait que nous avons à peine remarqué, tel geste, telle parole, telle formule que nous avons à peine retenue, détermine quelquefois dans la masse du peuple, et jusque dans les provinces les plus lointaines, des réactions énergiques et passionnées, et de constater aussi l'inverse. C'est pourquoi nous ne songeons nullement, dans ce qui suit, à établir des rapports de cause à effet entre le détail des événements politiques que nous rappellerons, et les variations mensuelles des suicides. Mettons que nous avons eu la curiosité de noter les cas où des diminutions assez nettes dans le nombre des suicides accompagnaient les péripéties les plus dramatiques à nos yeux de la crise qui nous occupe. Si les faits ne paraissent pas assez convaincants, nous admettrons très

---

quons que 1900 est aussi une année d'exposition. Crise économique et exposition : donc double raison pour que les suicides eussent augmenté, Or ils ont diminué.



volontiers que, pour avoir voulu trop démontrer, nous nous sommes quelquefois égarés.

Pour faire ces rapprochements, nous avons calculé des nombres relatifs qui représentent, pour chaque mois de chaque année, pendant la période 1899-1904, le nombre des suicides, en appelant 100 la moyenne des suicides, pour chaque mois, dans les six années précédentes : 1893-1898. Ainsi, quand ces nombres tombent au-dessous de cent, c'est que le nombre des suicides est inférieur pour tel mois à ce qu'il était en moyenne, le même mois, durant les six années qui ont précédé la crise.

On remarquera peut-être que la date que nous assignons au début de la crise est fixée trop tard, et qu'il eût fallu comprendre dans notre période l'année 1898, c'est-à-dire l'année de l'affaire Dreyfus. C'est à dessein cependant que nous l'avons écartée, parce que, à ne considérer que les chiffres d'ensemble, elle ne paraît pas exercer directement une influence quelconque sur les suicides. En 1898, la proportion des suicides (244) est plus élevée que dans les six années précédentes, et notamment qu'en 1896 et 1897, bien plus élevée qu'en 1899. Le procès Zola se déroule du 7 au 20 février : ce mois-là, il y a plus de suicides qu'à chacune des trois années précédentes, qu'en moyenne les six années précédentes. En mai et juin, il est vrai, on se tue moins que les mêmes mois, à chacune des six années précédentes. Mais il y a eu des élections en mai. La découverte du faux Henry entraîne le suicide de son auteur, mais ne s'accompagne pas, d'ailleurs, d'une diminution des morts volontaires. Leur nombre tombe nettement au-dessous de la moyenne mensuelle en octobre. C'est le 25 de ce mois que le général Chanoine, ministre de la Guerre, donne sa démission, et détermine la chute du ministère Brisson. Peut-être est-ce une simple coïncidence. On a d'abord l'impression que comme l'a dit M. Seignobos « l'affaire Dreyfus, compliquée d'incidents, embrouillée par des manœuvres, obscurcie par des récits légendaires, n'intéressa pas la masse du public, qui ne la comprit jamais »<sup>1</sup>.

Voici, en nombres relatifs (100 = taux de suicide mensuel en 1893-1898), quels ont été les taux de suicide en France dans les deux premières années de notre période.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1899	99	91	94	94	99	92	90	102	96	96	95	85
1900	103	92	92	92	99	93	93	97	92	93	92	95

<sup>1</sup> Seignobos, L'évolution de la Troisième République. dans l'Histoire de France contemporaine, de Lavis, p. 197. C'est cet ouvrage que nous suivons dans notre exposé.

Durant ces deux années, la proportion des suicides reste à 230, au lieu de 244 en 1898, soit une diminution de 100 à 94. En 1899, une forte baisse se produit en février. C'est un mois assez agité : mort de Félix Faure le 16, élection de Loubet le 18, funérailles de Félix Faure le 18 (Déroulède essaie d'entraîner un régiment, etc.). On relève une baisse presque égale en juin : l'arrêt de la cour de cassation cassant le jugement contre Dreyfus est rendu public le 4 de ce mois : le président est insulté aux courses d'Auteuil le 4, acclamé par les républicains au grand prix de Longchamps le 11; le ministère Dupuy tombe le 12; le ministère de défense républicaine (Waldeck-Rousseau) est constitué le 26. Une baisse encore plus forte se produit le mois suivant. Le minimum est atteint en décembre, c'est la baisse mensuelle la plus forte dans toute la période 1899-1900. Nous ne voyons d'ailleurs aucun événement sensationnel à signaler ce mois-là.

En 1900, il y a une forte baisse en février, mars et avril, qui reprend en juin, juillet, puis en septembre, octobre, novembre. La lutte contre les congrégations a été engagée par Waldeck-Rousseau, dès les derniers mois de 1899 : dépôt du projet de loi sur les associations, en août ; projet de stage scolaire, fin novembre. C'est le 11 avril 1900 qu'il dénonce « les moines ligueurs et les moines d'affaires », et c'est le 20 novembre, dans son discours de Toulouse, qu'il parle du « milliard des congrégations » et des « deux, jeunesses ». Toute cette année est une période de tension (agitation congréganiste, protestations du clergé, etc.).

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1901	93	78	83	94	102	99	92	92	95	101	92	96
1902	100	87	90	94	89	91	95	89	92	94	93	90

En 1901 il y a une très forte diminution des suicides, pendant les mois de février et de mars, qui reprend, moins forte, en juillet, puis août et dans les deux derniers mois de l'année. Que se passe-t-il à ce moment ? La discussion du projet de loi sur les associations (dirigé contre les congrégations) commence à la Chambre le 15 janvier et se termine au début d'avril. En mai, le Sénat l'examine et l'accepte à une forte majorité. La loi est promulguée le 2 juillet. « Le conflit avec le clergé, dit M. Seignobos, amenait ainsi le parti républicain à compléter, après vingt ans d'attente, l'ensemble des libertés politiques inscrites à son programme depuis l'Empire, en même temps qu'il lui donnait une arme pour soumettre ou détruire les congrégations. »

1902 est l'année où le taux de suicide atteint son minimum: 224, au lieu de 244 en 1898, soit une diminution de 100 à 92. Ce minimum est dépassé en février et mars, en mai et en août. En mai (27 avril, 11 mai) ont lieu les élections qui amènent au pouvoir le parti radical. La campagne a commencé dès la fin de janvier (mandement de l'archevêque de Paris le 19 janvier). Le 28 mai, Waldeck-Rousseau donne sa démission. Le 1<sup>er</sup> juin, Bourgeois est élu président de la Chambre contre Deschanel. Le 11 juin, le ministère Combes se présente devant les Chambres. Le 12 juillet, on décide la fermeture des écoles congréganistes ouvertes avant la loi. À Paris et dans les départements, en août et septembre, il y eut des manifestations dans les églises. Les fidèles s'installent dans les établissements d'où les gendarmes et même la troupe doivent les déloger. Fin décembre, arme d'une nouvelle loi qui punit d'amende et de prison les infractions à la loi de 1901; le gouvernement fit fermer toutes les écoles non autorisées, sauf là où il n'existait pas d'école laïque.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1903.	104	95	99	91	98	87	88	90	92	99	97	92
1904.	99	94	94	93	99	88	93	90	89	97	97	97

En 1903 et 1904, les taux de suicide restent à peu près au niveau de 1902 : 225 et 226 au lieu de 224. Le ministère Combes reste au pouvoir de juin 1902 à janvier 1905. En 1903 les suicides diminuent aux mois de février et d'avril, plus fortement de juin à septembre et en décembre. En février 1903 la commission de la Chambre propose de réunir toutes les demandes émanant des congrégations en un seul projet de loi et de les refuser en bloc sans passer à la discussion des articles. Du 12 au 18 mars, après trois discussions très vives, la Chambre rejette toutes ces demandes par 304 voix contre 246. La mesure atteint 3.040 prédicateurs, 15.964 religieux enseignants et les Chartreux. Dans les mois suivants « il y eut quelques résistances, des couvents barricadés, etc. ». Les 25-26 juin la Chambre rejette en bloc, par 285 voix contre 269, les demandes d'autorisation de 81 congrégations de femmes pour 517 établissements. L'antagonisme entre les partis est à son maximum. Le gouvernement, appuyé sur le Conseil d'État, introduit une procédure expéditive et révolutionnaire. Il tend à l'extrême les ressorts de sa majorité. Les mesures d'exécution, poursuivies dans toutes les parties du pays, dressent les uns contre les autres défenseurs et adversaires des congrégations. Le 18 décembre, Combes présente un projet de loi qui interdit l'enseignement de tout ordre et de toute nature à tout membre d'une congrégation. Ce projet sera voté en mars 1904.

En 1904, jusqu'en octobre (à l'exception du mois de mai) la proportion des suicides reste faible, surtout de juin à septembre. La lutte continue, sur le terrain du concordat.

À la suite de la publication d'une note du Vatican aux souverains catholiques, protestant contre la visite du président Loubet au roi d'Italie au mois de mars, le gouvernement rappelle l'ambassadeur français auprès du pape (fin mai). La rupture définitive se produit fin juillet. Mais le ministère Combes approche de sa fin. La publication des fiches a lieu en octobre. Le ministère n'a plus de majorité. Combes tombera en janvier 1905.

En 1905, le taux des suicides pour toute la France se relève très nettement, de 226 à 239. Il est curieux de noter que le taux mensuel (en nombres relatifs), qui n'a dépassé 100 qu'une seule fois depuis 1898, prend les valeurs suivantes au milieu de 1905 : 100 en avril, 101 en mai, 106 en juin, 113 en juillet, 107 en août, pour retomber ensuite, et ne plus dépasser 100 jusqu'en juin 1906. En avril 1905, Guillaume II a débarqué à Tanger. En juin, Delcassé a démissionné et la France a accepté la proposition allemande d'une conférence internationale sur le Maroc.

Ainsi, les suicides, après plus de six années de baisse remontent à leur ancien niveau et le dépassent au moment où un grave conflit de politique étrangère vient suspendre temporairement la lutte des partis.

Nous le répétons. Ce rappel de faits connus a surtout pour objet de mettre bien en lumière l'intensité des passions politiques qui se donnent cours durant cette période. Ces événements sont les signes extérieurs d'états de pensée et de sentiment que nous ne pouvons saisir directement sous leur forme collective. De ces multiples coïncidences, lesquelles résultent du hasard et lesquelles méritent d'être retenues ? Il faudrait, pour le découvrir, faire d'autres enquêtes sur des expériences du même ordre, et qui comportent encore plus de précision.

Pour compléter cette étude, nous allons cependant examiner encore la marche des suicides, durant ces années, dans quelques régions de la France. Rien ne prouve, en effet, que les différentes parties de la population aient toutes réagi avec la même intensité aux événements politiques contemporains. Tenons-nous-en à comparer, de ce point de vue, quelques groupes de départements <sup>1</sup>, (se reporter au tableau XLIV de la page 340). Nous appelons 100 le nombre absolu des suicides dans chaque groupe en 1898 <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Ces groupes sont constitués comme précédemment (voir page 116), avec ces modifications: Ile-de-France-Champagne comprend : Île-de-France, Aube, Marne, Aisne et Oise ; Bourgogne et Franche-Comté : sans l'Yonne; Lyonnais: avec Saône-et-Loire; Midi-sud-est, comprend : Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Tarn, Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse; Midi-sud-ouest comprend : Gascogne et Guyenne sans Aveyron.

<sup>2</sup> Si, au lieu des nombres absolus, nous étions partis de la proportion des suicides, comme la population a augmenté (modérément), ces nombres relatifs seraient plus faibles d'environ une unité à partir de 1901.

Si l'on s'en tenait aux résultats globaux pour les quatre grandes régions étudiées, on admettrait que la courbe des suicides a baissé le plus nettement dans cette période d'une part dans l'Île-de-France, etc., d'autre part et surtout dans le Midi. Ici et là, pendant cinq années consécutives, les nombres qui représentent les morts volontaires restent inférieurs de 8 à 10 pour 100 à ce qu'ils étaient en 1898. Dans le Midi, en 1900, la diminution est même de 13 pour 100. Dans la Bourgogne, la Franche-Comté et le Lyonnais, la baisse est à la fois moins continue et moins forte. L'influence de la crise économique, qui entraîne une augmentation des suicides, se fait nettement sentir en 1900, et, dès 1904, l'influence de la crise politique ne paraît plus s'exercer. Mais, surtout, dans l'Ouest, sauf un fléchissement de 5 pour 100 seulement en 1902 et 1903, le taux de suicide, du commencement de la période à la fin, reste au même niveau ; en 1905, il y a une reprise très marquée. M. Seignobos, à propos des élections législatives de 1898, dit : « La répartition régionale (des élus) restait la même : les conservateurs venaient de l'Ouest, quelques-uns du Sud-Ouest. Les gauches dominaient dans les régions anciennement démocrates du Sud-Est, du Languedoc et du Centre, les pays industriels et les grandes villes. Les modérés venaient surtout de la Lorraine, des pays du Nord et de la région du Sud-Ouest récemment acquise à la République. » Est-ce parce que les conservateurs y dominaient, que l'Ouest a si faiblement réagi à la politique du ministère Combes ? Comment s'explique, d'autre part, l'indifférence, du moins la tiédeur de la Bourgogne et du Lyonnais, qui fait un vif contraste avec la sensibilité politique beaucoup plus grande du Midi et des départements qui gravitent autour de Paris ?

Mais examinons maintenant les groupes plus restreints en lesquels se décomposent ces régions. Notre impression sera confirmée sur certains points, mais bien modifiée sur d'autres. Dans les deux groupes du Midi, dans la Seine et surtout à Paris, les variations en baisse sont toujours très fortes, surtout en 1900 (période Waldeck Rousseau). À Paris, cette année, malgré la crise et l'exposition, la baisse est de plus de 20 pour 100<sup>1</sup>. Mais, tandis que le Midi semble se fatiguer plus vite, que le Midi-sud-ouest ne réagit guère en 1902 (début du ministère Combes), et que dès 1904 les suicides y remontent à leur taux normal, dans la Seine et à Paris la baisse continue au

---

<sup>1</sup> À Paris, en 1898, les suicides baissent de 110 à 100 pour les deux sexes, mais de 119 à 100 pour les hommes (voir la note 2, page 345). Nous avons comparé pour chacun des vingt arrondissements le taux du suicide en 1896-1897 et 1901-1902 (il baisse, pour Paris tout entier, de 100 à 75). Dans huit arrondissements il diminue de plus de 30 pour 100. Ce sont le 2<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> (baisse maxima, de 100 à 64 et à 66), le 19<sup>e</sup>, le 18<sup>e</sup> le 12<sup>e</sup>, le 7<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> (dans tous, sauf le 11<sup>e</sup>, la baisse est de 100 à 67-68,5). Dans quatre arrondissements, il diminue de 100 à 85-89 seulement : ce sont le 10<sup>e</sup>, le 16<sup>e</sup>, le 13<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup>. Dans deux arrondissements, il ne diminue aucunement : le 8<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> ; et, dans le 1<sup>er</sup>, il augmente. On remarquera que ces deux derniers groupes (où le taux du suicide diminue peu, ou ne diminue pas) contiennent les deux arrondissements les plus riches : le 8<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup>, et les deux sans doute les plus pauvres : le 13<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>, en même temps que d'autres, le 9<sup>e</sup>, et le 1<sup>er</sup>, qui comptent aussi parmi les plus riches.

delà même de 1904 et s'accroît cette année-là. En Bourgogne (à la différence du Lyonnais), la baisse, en moyenne, est encore plus forte que dans la Seine, jusqu'à 1901 inclusivement (ministère Waldeck-Rousseau), forte encore en 1902. Au contraire, dans le Lyonnais, jusqu'en 1901 inclusivement, les suicides ne diminuent guère : ils augmentent très nettement en 1900, l'année de la crise. Il y a une baisse assez sensible pendant les deux premières années du ministère Combes, mais qui cesse brusquement : on se tue de nouveau beaucoup dès 1904.

### Tableau XLIV

Nombre des suicides en France, par région (par rapport à 1898)

	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905
Paris Seine	110 104	100 100	86 91	79 88	86 91,5	84 90	86 90	70,5 87	90
Île-de-France, Champ., etc.	101,5	100	93,5	92	90	91,5	90,5	90	93
Anjou, etc.	94	100	102	104	99	94	89	95	100
Poitou, etc.	97	100	94	97	100	87	106	99	102
Bretagne	112	100	104	105	100	102	95	103	118
Ouest	100	100	100	102	99,5	94,5	95	98	106
Bourgogne, etc.	96,5	100	87	90	85	90	99	94	104
Lyonnais, etc.	96,5	100	94	107	98	90	91	104	103
Bourgogne-Lyonnais	96,5	100	91	102	94	90	93,5	102	103
Midi (sud-est)	96	100	91	87	92	91	96,5	96,5	92,5
Midi (sud-ouest)	85,5	100	90	89	89	95,5	90	97	104
Midi	92	100	91,5	87	91	92	93	96	98
France	99	100	95	94,5	93	92	93,5	94	98,5

Mais c'est la Bretagne, qui, envisagée maintenant à part, doit retenir notre attention. Si nous nous en tenions à la période 1898-1904, nous pourrions dire que, de toutes les régions, c'est celle où le nombre des morts volontaires paraît être le moins en relation avec la marche des événements politiques. Pendant ces sept années, on n'y relève qu'une faible diminution des suicides en 1903 ; ils sont même en moyenne, les autres années, un peu plus nombreux qu'en 1898. Mais voici un fait bien curieux. Nous avons dit qu'en France, l'année de l'Affaire Dreyfus, en 1898, les suicides augmentent. C'est exact pour toutes les régions étudiées, sauf deux : Paris, et, précisément, la Bretagne<sup>1</sup>. En effet, ici et là, de 1897 à 1898, les suicides diminuent, et ils diminuent à peu près dans la même proportion. Mais en Bretagne, à la fin de notre période, les suicides se relèvent à un niveau très élevé, nettement plus élevé qu'en 1897. Tout se passe comme si, dans cette région, se développait avant 1898 un mouvement ascensionnel des suicides, qui a été brusquement interrompu en 1898, et qui n'a repris qu'au lendemain de la démission du ministère Combes, en 1905. Est-ce exact ? Pour nous en rendre compte, calculons (en égalant toujours à 100 le nombre correspondant à 1898) les nombres relatifs de suicides qui s'y sont produits avant 1898 et après 1905.

Bretagne												
1893	1894	1895	1896	1897	1898	1905	1906	1907	1908	1910	1911	1913
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
98	111	104	110	112	100	118	118	134	120	142	138	143

Le mouvement ascensionnel est très net et presque continu<sup>2</sup>.

Il faut donc admettre qu'il a été brusquement interrompu l'année même de l'affaire Dreyfus. Mais il en résulte que, par rapport à ce qu'aurait dû être leur niveau, les suicides ont fortement diminué pendant la durée des ministères Waldeck-Rousseau et Combes. Pour mesurer cette diminution, calculons les nombres relatifs des suicides en

<sup>1</sup> Les suicides ne diminuent en Bretagne de 1897 à 1898 que dans trois départements sur cinq. La baisse est très faible dans le Morbihan. Mais, en Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure, elle est très élevée: en nombres relatifs, de 100 à 71 soit de 29 pour 100.

<sup>2</sup> Voici, pour les mêmes années, les nombres relatifs qui mesurent les variations du nombre absolu des suicides dans toute la France (par rapport à ce qu'est ce nombre en 1898 = 100).

France													
1893	1894	1895	1896	1897	1898	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1913
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
96	102	97,5	97,5	99	100	98,5	97,5	106	99	102	104	102	109

Il n'y a pas trace, on le voit, d'un mouvement ascensionnel, du moins jusqu'en 1909.

Bretagne en appelant 100 le nombre absolu des suicides non plus en 1898, mais en 1897. On trouve alors :

Bretagne								
1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905
100	89	93,5	73,5	89	90	85	92	104,5

La baisse est en moyenne presque aussi forte que dans la Seine, plus forte que dans le Midi. Le minimum (plus accentué que dans toutes les autres régions, sauf Paris) se place en 1903, comme en Anjou, plus tard que les minima des autres groupes de départements. Mais il y a un premier minimum l'année de l'Affaire Dreyfus, qui ne se retrouve dans aucune des régions que nous avons distinguées, sauf dans la Seine et particulièrement à Paris (où il est du reste moins accentué).

Nous pouvons enfin comparer pour toute la France, pendant cette période, les suicides dans la population rurale et urbaine. Voici deux séries parallèles de nombres relatifs. Les premiers (deux premières lignes) représentent le nombre absolu des suicides ruraux et celui des suicides urbains, en égalant à 100 ces nombres pour 1897 ; les derniers (dernière ligne), le nombre absolu des suicides urbains, en égalant à 100, pour chaque année, le nombre absolu des suicides ruraux de cette année <sup>1</sup>.

**Tableau XLIV bis**

	1897	1898	1899	1902	1905	1906	1907	1908	1910	1911
Campagnes(par rapport à 1897)	100	105	101	97,5	106,5	106	110	106	114	111
Villes(par rapport à 1897)	100	94	89	89	92	90	102	95	97	94
Villes (par rapport aux campagnes)	102	92	91	94	88,5	86	95,5	92	87	87

<sup>1</sup> Nous ne trouvons, dans nos notes, que les nombres absolus de suicides urbains et ruraux correspondant à ces années. Encore, pour 1918, n'avions-nous que le nombre de suicides d'hommes; nous avons calculé le nombre de cette année pour les deux sexes en admettant que sur 100 suicides d'hommes il y en a 28 de femmes dans les campagnes, et 32 dans les villes, ce qui est la moyenne pour les années 1891-1892 et 1910-1911 (ce nombre a passé de 28,3 à 29,4 dans les campagnes, et de 27,9 à 36 dans les villes, de la première à la seconde période : nous n'avions pas à cet égard de données plus voisines de la période 1897-1904).



Les deux premières lignes de ce tableau mettent en lumière deux faits importants. D'abord en 1898 (année de l'affaire Dreyfus) les suicides urbains diminuent très nettement, contrairement à ce qui paraissait résulter des deux taux de suicide pour la France entière en 1897 et 1898 : 242 et 244, aussi bien que de notre tableau précédent (tableau XLIV). D'autre part, en 1898 et 1899 ils diminuent bien plus nettement que l'ensemble des suicides urbains et ruraux (nombres relatifs pour toute la France, par rapport à 1897 : 96 et 93), et cette diminution se retrouve en 1905 et 1906, un peu atténuée. Voici enfin un troisième fait. Sauf un fléchissement en 1902, les suicides ruraux paraissent ne pas diminuer. Mais il faut se rappeler que la courbe des suicides dans les campagnes, de 1866 à 1911 (voir le tableau XX) est nettement ascensionnelle. Des chiffres ci-dessus eux-mêmes il résulte que de 1897 à 1910-1911 ils ont augmenté de 100 à 111-114. Or ce mouvement a été interrompu en 1899-1902. Le fléchissement de 1902 est donc en réalité plus accentué qu'il ne paraît. Si nous calculions les nombres relatifs qui correspondraient pour les campagnes à une augmentation suivant un même taux, de 100 en 1897 à 110 en 1910 (ce qui donne 106,15 pour 1905, à peu près comme dans le tableau) nous trouverions, en 1902 : 103,85<sup>1</sup>. La différence entre ce nombre et 97,5 mesurerait donc la diminution réelle des suicides dans les campagnes en 1902, soit environ 6 pour 100, de 100 à 94. Elle reste très inférieure (de près de moitié) à la diminution des suicides dans les villes: de 100 à 89.

Ajoutons enfin que, durant toute cette période, le rapport des suicides de femmes aux suicides d'hommes n'a guère varié : de 30 à 30,15 femmes pour 100 hommes, comme les années précédentes. Si la baisse des suicides dans cette période s'explique par la situation politique, il faut admettre que les deux sexes en ont ressenti l'influence au même degré<sup>2</sup>.

Bien qu'en 1905 la proportion des morts volontaires remonte à peu près au niveau de 1896, elle baisse de nouveau en 1906 (de 239 à 352). Au reste, qu'on se reporte au tableau XLIV, on remarquera que, dans la Seine et dans le Midi-sud-est, c'est-à-dire dans les régions où la diminution des suicides a été le plus sensible au fort de la crise politique précédente, cette proportion, en 1905, reste aussi faible qu'en 1901-1902. De fait, la crise politique n'est pas terminée. Rappelons en peu de mots les événements les plus importants qui remplissent les deux années 1905 et 1906 : on verra

---

<sup>1</sup> C'est l'opération qui consiste à éliminer un mouvement de longue durée. On calcule la différence entre les deux termes du début et de la fin, et on la divise par le nombre des intervalles d'une année compris dans la période. On trouve ici un peu moins de 0,77. C'est l'augmentation annuelle moyenne.

<sup>2</sup> Observons cependant qu'à Paris, où d'ailleurs la proportion des suicides de femmes paraît un peu plus forte, elle s'est élevée en 1898 à 44,5 pour 100 hommes, au lieu de 33,5 en 1897, à 38 en 1902 et à 37,5 en 1904, au lieu de 35,5 en 1901 et 33,1 en 1903, c'est-à-dire qu'elle a sensiblement moins baissé que pour les hommes durant cette période.

qu'ils n'ont pas moins de portée apparente que les précédents, et que nous n'en sommes pas encore venus au moment où la mer est étale, et où le reflux s'annonce.

1905. Vote de principe sur la séparation des églises et de l'État, 10 février; dépôt du projet par la Commission, 4 mars. Vote de la loi de deux ans par le Sénat, février-mars. Vote de la loi de séparation à la Chambre, 3 juillet, et au Sénat, 6 décembre. La crise extérieure (visite de Guillaume II à Tanger, et démission de Delcassé) détourne un peu les esprits de la lutte politique contre l'église. Mais si l'on écarte ces cinq mois, durant les sept autres le taux de suicide pour toute la France est égal à 225, c'est-à-dire aussi bas qu'en 1902 et 1903. Ainsi la baisse continue, en même temps que la crise. « Par la loi du 2 décembre 1905 la France rompait avec la tradition européenne des concordats, par lesquels l'État reconnaît officiellement la religion ; elle passait au système américain, qui laisse les cultes organisés par l'initiative privée. C'était une révolution dans le régime ecclésiastique de la France » (Seignobos, *op. cit.*, p. 245).

1906. Élection de Fallières à la présidence de la République, contre Doumer: « succès du Bloc contre la coalition des adversaires du ministère Combes ». Les inventaires des églises (protestations des évêques, manifestations, résistances, etc.), février. Ministère Sarrien-Clémenceau-Briand, mars. Élections (triomphe du Bloc qui gagne 60 sièges), avril. Élection de Brisson à la présidence de la Chambre. Ministère Clemenceau, octobre. Conflit avec le Vatican. Le pape interdit les associations culturelles, août. Briand fait expulser le chargé d'affaires du pape, Montagnini, et saisir ses papiers, décembre.

Ainsi, la crise politique commencée en 1898 s'est poursuivie jusqu'en 1907. On peut dire que durant cette période, sauf durant quatre ou cinq mois en 1905, lorsque l'affaire de Tanger fait surgir un péril de guerre, toute l'attention se reporte sur la lutte contre les congrégations et le Vatican. Pendant tout ce temps, on peut dire aussi (puisque la hausse des quatre ou cinq mois de 1905 semble bien être en rapport avec les préoccupations de guerre), que tant que les préoccupations de politique intérieure sont au premier plan, le taux de suicide baisse, et, même à la fin, ne remonte pas jusqu'au niveau atteint antérieurement.

Nous croyons qu'une expérience bien choisie et étudiée d'assez près suffit pour établir un rapport de causalité. C'est pourquoi nous avons insisté sur cet exemple. Mais la France, à d'autres époques (depuis qu'on enregistre les morts volontaires), a déjà traversé des circonstances semblables. Sans entrer dans le même détail, il nous suffira de montrer que les coïncidences qu'on peut relever alors entre la marche des suicides et les événements politiques ne paraissent pas accidentelles.

De 1872 à 1892 la proportion des suicides augmente d'un mouvement rapide et continu. Nous avons calculé que cette augmentation devait être, en moyenne, de 4,7

par an et obtenu ainsi une suite de nombres (calculés), en regard desquels nous plaçons les nombres observés. Nous indiquons enfin la différence entre les nombres calculés et les nombres observés.

### Tableau XLV

Nombre de suicides en France, pour 1 million d'habitants

Années	Nombres calculés	Nombres observés	Différences
1872	144,8	146	+1,2
1873	149,5	153	+3,5
1874	154,2	155	+0,8
1875	158,9	150	-8,9
1876	163,6	158	-5,6
1877	168,3	160	-8,3
1878	173	173	0
1879	177,7	174	-3,7
1880	182,4	178	-4,4
1881	187,1	179	-8,1
1882	191,8	192	+0,2
1883	196,5	192	-4,5
1884	201,2	199	-2,2
1885	205,9	207	+1,1
1886	210,6	214	-3,4
1887	215,3	215	0,3
1888	220	220	0
1889	224,7	214	-10,7
1890	229,4	220	-9,4
1891	234,1	232	-2,1
1892	238,8	241	+1,2

Pour un certain nombre d'années prises au début, à la fin, au premier tiers, au second tiers et à d'autres intervalles (en 1872, 1874, 1878, 1882, 1885, 1887-1888, 1891-1892), les différences sont assez faibles pour qu'on puisse être assuré que la courbe théorique (nombres calculés) représente bien la marche d'ensemble du phénomène. Les différences (toutes négatives) représenteraient alors autant d'interruptions plus ou moins prolongées du mouvement ascensionnel. Quelles sont les causes de ces fléchissements?

Le premier, de 1875 à 1877, se place dans une période extrêmement agitée, où la France échappe au gouvernement des partis monarchiques, vote la Constitution de 1875 qui établit la République, et où la Chambre républicaine tient tête au président et au Sénat conservateurs (coup d'État du 16 mai 1877, élections républicaines en octobre).

Nouvelle diminution massive des morts volontaires en 1879-1881. « L'année 1878, dit Seignobos, fut une année de calme et d'inaction politique <sup>1</sup>. » Au début de 1879, Mac Mahon donne sa démission. Le parti républicain l'emporte. Gambetta est président de la Chambre. La lutte contre les congrégations commence. En mars 1879 Ferry dépose un projet de loi qui exclut les évêques du Conseil supérieur de l'Instruction publique (voté à une faible majorité en février 1880), et un autre qui interdit d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées : l'article VII, dirigé contre les jésuites, est voté par la Chambre en juillet 1879, rejeté par le Sénat en mars 1880. « Les décrets », mars 1880, sont suivis de l'expulsion des jésuites. C'est la rupture entre la République et le clergé. La loi qui établit la gratuité de l'enseignement est votée en juin 1881. Aux élections d'août 1881, le parti républicain se renforce. Gambetta forme son grand ministère en novembre 1881.

En 1882 les suicides augmentent ; ils diminuent de nouveau en 1883-1884, augmentent en 1885, et diminuent enfin en 1886. Nous disons : enfin, parce que, après deux années de baisse, lorsqu'ils remonteront, la situation politique sera bien transformée. C'est en 1886 que la réforme de l'instruction primaire est achevée par la loi du 30 octobre, qui établit la laïcité de l'école. On pourrait admettre qu'au point de vue politique toute la période 1877-1886 forme un tout, et l'on serait tenté de rattacher aussi toute la série d'années où les différences entre le nombre des suicides et ce qu'il devrait être restent négatives, c'est-à-dire jusqu'en 1886 (ce rapprochement semble naturel, quand on se reporte au tableau). Mais comment s'expliquerait alors que ce mouvement soit coupé à deux reprises, en 1882 et 1885, par des hausses intermittentes ?

En 1882, il y eut en France une crise financière exceptionnelle, qui résultait à la fois de la dépression économique profonde ressentie par tous les pays civilisés (à partir de 1881), et de la spéculation (le krach de *l'Union générale*). Nous étudierons dans un autre chapitre l'influence que les crises économiques paraissent exercer sur le mouvement des suicides, et nous verrons qu'en période de dépression les suicides tendent à augmenter, et en période de prospérité, à diminuer. Disons tout de suite qu'en France, de 1881 à 1913, cette influence semble contrariée et obscurcie, sans doute parce que les circonstances politiques interviennent. Certes, on pourrait mettre en rapport la baisse des suicides que nous avons examinée en premier lieu, de 1875 à 1882 (exclusivement) et la vague de prospérité qui commence en 1875 et va jusqu'à 1881 (exclusivement aussi). Mais comment expliquer alors qu'en période de dépression, de 1881 à 1888, les suicides diminuent cinq années sur sept ? En ce moment, nous fixons notre attention sur les événements politiques. Mais nous devons admettre que l'influence

---

<sup>1</sup> Op. cit., p. 47.

des circonstances économiques, plus faible peut-être en France dans cette période, ne s'en manifeste pas moins lorsqu'elles deviennent exceptionnellement critiques. C'est bien ce qui semble s'être produit en 1882<sup>1</sup>.

Durkheim a remarqué qu'en 1889, aux mois d'août et de septembre, c'est-à-dire pendant les élections, les suicides ont diminué de 12 pour 100 par rapport aux mois correspondants de 1888, et augmenté de nouveau dès octobre, c'est-à-dire dès que la lutte était close. En réalité, d'après les chiffres de notre tableau, cette diminution porte non pas sur deux mois, mais sur deux ans. D'après ceux mêmes qu'il reproduit, elle est, en décembre 1889, de 16 pour 100 par rapport à décembre 1888, en mai 1889, de 14 pour 100 par rapport à mai 1888, etc. Mais le trait le plus remarquable de cette baisse, c'est qu'elle commence seulement en 1889, alors que le mouvement proprement boulangiste touche à sa fin. Dès le milieu de 1887 (départ pour Clermont, revue du 14 juillet), la popularité du général Boulanger est très grande. Elle atteint son plus haut degré en 1888 : triple élection dans le Nord, la Somme et la Charente-Inférieure en août, dans la Seine en janvier 1889. Mais, dès février 1889, le parti républicain s'est ressaisi et a rétabli le scrutin d'arrondissement. Poursuivi devant la Haute-Cour, Boulanger s'enfuit à Bruxelles le 1<sup>er</sup> avril, et disparaît très vite de la scène politique. De nouveau, conservateurs et républicains sont aux prises. Ce qui est en jeu, ce sont les lois votées depuis 1879. Les républicains l'emportent le 22 septembre. Or, en 1887 et 1888, la proportion des suicides s'est relevée. Elle baisse très fortement en 1889 et 1890. Ce n'est pas le boulangisme, c'est la lutte contre le boulangisme, ou plutôt contre les conservateurs qui ont lié partie avec lui, qui semble avoir recréé une atmosphère politique plus excitante.

\*

\*   \*   \*

M. Albert Bayet, dans le livre que nous avons cité, écrit<sup>2</sup> : « Il ne semble pas que, dans la période héroïque de la Révolution, les suicides soient particulièrement nombreux. D'après une légende répandue par Falret, il y aurait eu à Versailles, en 1793, treize cents suicides. Mais Des Étangs relevant à la mairie de Versailles tous les décès constatés en 1793 n'arrive qu'au total de 1144; « et le suicide, ajoute-t-il, n'y

<sup>1</sup> Au reste, cette crise économique et financière eut aussi un aspect politique. L'Union générale des Banques, de Bontoux, se présentait comme une entreprise catholique. « Les nobles, les bourgeois, les ecclésiastiques français, encouragés par les journaux conservateurs, achetèrent les actions de l'Union... Leur exemple entraîna la petite épargne, surtout dans la région de Lyon ». D'autre part « la même année le monde financier, inquiet des projets de Gambetta sur la conversion en 3 pour 100 et le rachat des grandes compagnies, poussait à la baisse des fonds d'État : la rente baissa de 6 francs ». Seignobos, *op. cit.*, p. 88-89. La dépression économique n'est ici que l'envers d'une réaction politique, du moins en partie.

<sup>2</sup> Albert Bayet, *loc. cit.*, pp. 698-699.

figure que pour quelques unités ». Pour Paris, je n'ai trouvé nulle part un chiffre quelconque. Les journaux qui publient le nombre des décès n'indiquent pas celui des suicides. Mais quelques déclarations donnent à penser que les suicides sont plus nombreux en 1790 et après 1794 qu'au fort de la période héroïque... À partir de 1795, journaux et rapports de police s'accordent à signaler l'accroissement du nombre des suicides... Or tandis qu'on se plaint du grand nombre des suicides avant et après la période héroïque de la Révolution, durant cette période elle-même, j'ai cherché en vain une plainte analogue... Le seul chiffre précis, celui qui signale en 1797 soixante suicides (à Paris) pour une période de cinq mois, n'indique pas une moyenne supérieure à la moyenne annuelle de 147 indiquée par Mercier pour les années antérieures à la Révolution. Or ce chiffre (de 1797) se rapporte à une période où, d'après plusieurs témoignages, le nombre des suicides est en plein accroissement. Force serait donc bien d'admettre qu'au fort de la Révolution, au moment de la Terreur, la moyenne annuelle des suicides à Paris est moins élevée qu'au cours des dernières années de l'ancien régime. »

Tout cela paraît donner raison à Durkheim, et à Rousseau qui disait : « Les émeutes, les guerres civiles effarouchent beaucoup les chefs, mais elles ne font pas les vrais malheurs des peuples... Un peu d'agitation donne du ressort aux âmes, et ce qui fait vraiment prospérer l'espèce est moins la paix que la liberté. » Contrat social, livre III, ch. IX.

Cependant ne nous hâtons pas de conclure. Nous avons montré que si, pendant la guerre, les suicides diminuent, la structure de la société se transforme en même temps. La vie se simplifie et s'uniformise. Dans ces conditions il est assez naturel que les hommes ne se comportent pas comme en temps de paix. L'exaltation du sentiment national n'explique peut-être alors que dans une mesure restreinte la diminution des morts volontaires qui résulte, plus généralement, de ce que le groupe a passé du type industriel au type militaire. En période de révolution, ou de crise et d'agitation politique, en est-il de même ?

On pourrait en douter, car, alors, la société n'est pas extérieurement modifiée. Les mêmes organes s'acquittent des mêmes fonctions. L'homme n'est pas séparé de sa famille, il exerce toujours sa profession. La vie économique se poursuit. Rien n'est changé, si ce n'est qu'une partie des membres du groupe se préoccupent davantage de l'activité politique, qu'ils lui consacrent une plus grande partie de leur attention et de leur temps. Ici, l'explication proposée par Durkheim garderait donc toute sa valeur. C'est parce que les hommes sont pris dans un vaste courant collectif que la vie les intéresserait plus. Dominés par le sentiment de ne faire qu'un avec les autres, ils seraient moins sensibles aux motifs de désespoir et de découragement qui s'imposent à la conscience de l'individu isolé.

Nous ne savons pas, toutefois, si les crises politiques n'ont pas d'autres effets que d'intensifier ainsi tout un ordre spécial des sentiments collectifs. Une révolution, comme une guerre, en même temps qu'elle excite les passions, ralentit et paralyse plus ou moins toutes les fonctions de la société. Entre une révolution et une crise politique, il n'y a qu'une différence de degré. Il se peut que, dans un cas comme dans l'autre, les mêmes effets indirects se produisent. C'est une hypothèse, qu'il ne nous est pas possible pour le moment de vérifier, mais que nous devons cependant envisager.

L'essentiel c'est que des expériences que nous avons analysées il résulte qu'en période de crise politique, aussi bien que pendant les guerres, les suicides diminuent. C'est ce fait qu'il faut retenir, quelque explication, d'ailleurs, qu'on en puisse donner.

Les causes du suicide

## Chapitre XII

---

### L'influence des crises économiques

#### Le mouvement des suicides en Prusse et en Allemagne

[Retour à la table des matières](#)

Pour démontrer que les crises économiques exercent sur le suicide une influence aggravante, Morselli rappelait qu'en 1873-1874 une crise financière éclatait en Autriche, et que les suicides y augmentaient aussitôt de 40 pour 100 et même plus, à Vienne de près de 70 pour 100. En tête du chapitre qu'il consacre au «suicide anémique», Durkheim insiste sur le même fait : « L'augmentation, dit-il, est de 70 pour 100. Cette catastrophe financière est la seule cause de cet accroissement. » Reproduisons maintenant la remarque suivante, du père Krose : « jusqu'à 1872, le nombre des suicides augmente en Autriche, mais d'un mouvement lent. Cette même année on commence à publier les relevés sanitaires prescrits par le Conseil supérieur d'hygiène, qui permettent de compléter les données des registres que tenaient les prêtres. Or le nombre des suicides augmente de 1.677 en 1872 à 2.463 l'année suivante, soit de près



de 50 pour 100. Sans doute le krach de Vienne, en 1873, peut expliquer pour une petite part cette augmentation. Mais elle résulte principalement de ce que les relevés sont plus exacts, puisqu'elle continue les années suivantes. »

Cet exemple prouve seulement qu'il faut prendre certaines précautions, quand on étudie les statistiques des suicides. Mais, d'autre part, les faits économiques sont assez complexes. Qu'est-ce qu'une crise ? Les économistes entendent par là le passage brusque d'une période de hausse des prix à une période de baisse. Mais les prix des actions et obligations négociées en Bourse, les prix de gros et les prix de détail ne baissent pas en même temps. Une crise financière ne se confond pas avec une crise des prix : elle la précède souvent, si bien que celle-ci peut se produire une autre année que celle-là. Bien des auteurs parlent de crises de cherté. Durkheim parle même de crises de prospérité. Suivant l'état économique d'un pays, suivant qu'il est principalement agricole ou industriel, la baisse des prix sera une catastrophe ou un bienfait. Enfin il y a des nations, et des périodes dans la vie des nations, où le commerce et l'industrie sont les principaux intérêts du peuple. Dans d'autres pays, et à d'autres moments dans les mêmes pays, c'est la politique qui passe au premier plan.

Nous nous en tiendrons, dans l'étude que nous allons faire des rapports entre les crises économiques et les suicides, à un seul pays, l'Allemagne, et à la période qui suit 1870, parce que c'est un grand pays industriel et que durant les quarante années qui ont précédé la dernière guerre, la vie politique y a été ralentie, tandis que l'activité productrice et commerciale absorbait toutes les forces de la nation. Pour ces mêmes raisons, nous prendrons comme indices de la prospérité et de la dépression en Allemagne le seul mouvement des prix de gros.

Nous allons d'abord comparer les statistiques des suicides en Prusse (ou en Allemagne) et en France, pour toutes les périodes qui se sont succédé depuis 1827, voici pourquoi. C'est entre 1880 et 1890 qu'a commencé l'essor industriel de l'Allemagne, et que son commerce extérieur a dépassé celui de la France. Si l'on constatait qu'à partir du même moment le mouvement d'augmentation des suicides se ralentit en Allemagne et non en France (du moins pas au même degré), cela laisserait déjà supposer qu'il existe un rapport entre l'activité industrielle et les suicides, et que ceux-ci diminuent quand celle-là augmente.

**Tableau XLVI**

Proportion des suicides en Prusse, en Allemagne et en France  
de 1827 à 1924 (pour 1 million d'habitants)

	Prusse	Allemagne	France
1827-1836.....	93,5		60,8
1837-1846.....	103,9		82,4
1847-1856.....	115,3		101,7
1857-1866 <sup>1</sup> .....	118 (138)		119,1
1867-1876.....	129,5 (155,5)		141,6
1877-1886 <sup>2</sup> .....	191,2 (213)	210 <sup>3</sup>	186,8
1887-1896.....	199,7	206,3	231,3
1897-1906.....	198,1	206,9	232,2
1907-1913.....	210	220	250
1914-1918.....	161,5	175,6	174
1919-1924.....	202,7	212	224

Nous ne devons pas oublier qu'avant 1883 (date où fut réformée la statistique des suicides en Prusse), les relevés, dans ce pays, laissaient échapper un nombre important de suicides, sans doute un sixième (comme en l'année 1883, pour laquelle on put comparer les résultats des deux méthodes). En 1867, il y avait eu une première réforme de cette statistique, mais nous ne savons absolument pas dans quelle mesure le nombre des suicides enregistrés s'en est trouvé augmenté. Nous pouvons, du moins, de 1867 à 1886, augmenter d'un sixième (montant de l'erreur probable en moins, comme nous venons de l'indiquer) les nombres correspondant aux années 1857-1882,<sup>4</sup> : nous obtenons ainsi les proportions moyennes plus élevées que nous avons indiquées sur le tableau entre parenthèses. Si ces chiffres nouveaux sont à peu près exacts, il s'ensuivrait que jusqu'à la décade 1877-1886 inclusivement, et depuis 1827 (car les nombres antérieurs à 1877 sont certainement inexacts par défaut), c'est-à-dire pendant plus de 50 ans, le taux de suicide aurait été plus élevé en Prusse qu'en France<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Les nombres entre parenthèses représentent les chiffres officiels augmentés d'un sixième. C'est l'augmentation qui résulte de la réforme introduite dans les relevés en 1883.

<sup>2</sup> Au lieu de 191,2, nous trouvons 184,2, d'après les chiffres et publiés dans la *Zeitschrift des Preus. statist. Landesamt*, 3 et 4 Abt, 1929, p. 441.

<sup>3</sup> Pour la période 1881-1886.

<sup>4</sup> Notons que le chiffre rectifié que nous obtenons pour la Prusse en 1877-1886 est très voisin du chiffre que la statistique officielle donne pour l'Allemagne pour la période 1881-1886.

<sup>5</sup> Pour chacune des quatre années précédentes, de 1883 à 1886, le taux du suicide est plus élevé en Prusse et en Allemagne qu'en France.

Il n'en est plus de même ensuite. De fait, à partir de 1887 jusqu'à 1913 pour la Prusse, et pour l'Allemagne jusqu'en 1924 (sauf en 1915 et en 1918), la proportion des suicides est, à toutes les années, inférieure à ce qu'elle est en France. Pendant vingt ans, de 1887 à 1906, elle est de 16 pour 100 plus élevée en France qu'en Prusse (de 12 pour 100 plus élevée en France qu'en Allemagne), et, respectivement, de 1907 à 1913, à la veille de la guerre, de 19 et de 14 pour 100. Pendant la guerre, et ceci est assez remarquable, elle est égale en Allemagne et en France. Pendant les six années qui suivent la guerre, de 1919 à 1924, elle est, de nouveau, plus élevée en France qu'en Allemagne, mais de 6 pour 100 seulement. C'est, très nettement, de 1886 à 1887 que le rapport change de sens, que le taux des suicides, favorable jusqu'ici à la France, devient favorable à la Prusse et à l'Allemagne <sup>1</sup>.

Pour avoir une idée plus exacte du mouvement des suicides dans les deux pays, durant toute la période qui commence en 1867, indiquons dans quelle proportion augmente le taux de suicide dans chaque décade (en augmentant d'un cinquième les chiffres allemands antérieurs à 1883).

Augmentation ou diminution du taux de suicide

	France (pour 100)	Prusse (pour 100)
1867 à 1876.....	+20	0
1877 à 1886.....	+27	+10
1887 à 1896.....	+12	-2
1897 à 1906.....	+2	+2
1907 à 1913.....	+2	+11

Si, à partir de 1887, le taux français dépasse le taux allemand, c'est qu'il s'est considérablement élevé durant les vingt années précédentes. S'il n'en a pas été de même en Allemagne, c'est qu'au lendemain de la guerre de 1870-1871 les suicides, qui avaient

<sup>1</sup> À partir de 1924, l'Allemagne a de nouveau dépassé la France. Voici la proportion des suicides dans les deux pays pour les dernières années.

	Allemagne	France
1919.....	184	213
1920.....	217	217
1921.....	207	228
1922.....	219	229
1923.....	214	222
1924.....	232	231
1925.....	245	234
1926.....	261	232

beaucoup diminué pendant la guerre, ne sont remontés que lentement au niveau atteint en 1867<sup>1</sup>.

Non seulement la victoire militaire, mais encore la fondation du Reich, annoncent une ère politique nouvelle. Jamais sans doute, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un courant d'enthousiasme national aussi irrésistible n'a entraîné et soulevé le peuple allemand. Ainsi s'expliquerait cet arrêt prolongé dans le mouvement ascensionnel de la proportion des suicides en Allemagne, dont on ne trouve pas d'autre exemple avant cette période. Afin de mieux montrer à quel point il est exceptionnel, ainsi que le fléchissement qui se produit dix années après, nous avons calculé, comme précédemment pour la France, le taux moyen du suicide pour trois années successives en Prusse, depuis le début de la statistique prussienne, d'après les chiffres officiels (sauf pour la période triennale 1882-1884, où nous avons augmenté d'un cinquième pour les raisons indiquées ci-dessus le nombre correspondant à l'année 1882).

Visiblement, l'augmentation qui se produit de 1848 à 1882-1884 est interrompue, durant les années de la guerre de 1870-71 et celles qui suivent immédiatement; il y a une chute brusque et profonde, et une dépression qui s'étend sur six années<sup>2</sup>. Quant à la diminution du taux de suicide relevée ci-dessus durant la troisième période, qui commence en réalité avec l'année 1887, elle est profonde également en 1888 et 1889. Remarquons qu'à partir de cette époque, et durant toutes les périodes suivantes, le taux de suicide tendra à se rapprocher de ce minimum, et, en tout cas, ne s'élèvera jamais beaucoup plus haut.

Cette seconde diminution des morts volontaires (à partir de 1887) ne peut être mise en rapport avec quelque événement politique national qui suffise à en rendre compte. La mort du vieil empereur et l'avènement de 361

Guillaume II en 1888 constituent des événements attendus et secondaires ; ils se sont pas de nature à émouvoir et passionner de façon durable les masses allemandes. Il faut chercher ailleurs, et porter son attention principalement sur l'évolution économique qui s'accomplit alors au delà du Rhin. L'essor industriel et commercial de l'Allemagne commence précisément entre 1880 et 1890. Bien que, dans les deux décades qui suivent, et jusqu'en 1913, la richesse et le pouvoir de production s'y soient sans doute développés dans de plus vastes proportions, jamais le changement n'a été plus

---

<sup>1</sup> Les années 1867-,868 sont des années de crise ; mais l'année 1876 est également marquée par une dépression économique, après la crise de 1874. Si nous avons calculé la variation du taux de suicide en Prusse de 1869 à 1873, au lieu d'un stationnement, nous aurions constaté une diminution de 15 pour 100.

<sup>2</sup> Le fléchissement, beaucoup plus faible, qu'on remarque en 1858-1863, doit s'expliquer, nous le verrons, par la crise commerciale de 1857.

profond, ni plus profondément senti qu'aux environs de 1887<sup>1</sup>. L'hypothèse que, de même que la transformation politique accomplie pendant et après la guerre de 1870-1871, les débuts de la révolution industrielle en Allemagne y ont abaissé le taux de suicide, gagnerait en vraisemblance, si l'on pouvait établir qu'il existe un rapport entre la succession des périodes de prospérité et de dépression économique, et les variations du nombre des morts volontaires.

### Tableau XLVII

Taux moyen du suicide en Prusse, pour 1 million d'habitants

Années	Suicides	Années	Suicides
1916-1818.....	71,1	1864-1866.....	121,3
1819-1821.....	77,1	1867-1869.....	144,3
1822-1824.....	84,3	1870-1872.....	117
1825-1827.....	83,7	1873-1875.....	120,3
1828-1830.....	91	1876-1878.....	163,3
1831-1833.....	92,3	1879-1881.....	175
1834-1836.....	99,8	1882-1884.....	218
1837-1839.....	101	1885-1887.....	211
1840-1842.....	102,7	1888-1890.....	192
1843-1845.....	107	1891-1893.....	205,3
1846-1848.....	108,3	1894-1896.....	200,7
1849-1851.....	102	1897-1899.....	192,7
1852-1854.....	120,3	1900-1902.....	196,7
1855-1857.....	127,3	1903-1905.....	204,3
1858-1859.....	116	1906-1908.....	202
1861-1863.....	118	1909-1911.....	209

C'est ce que nous tenterons pour l'Allemagne à partir de 1880. Mais, auparavant, examinons les chiffres prussiens pour la période antérieure à cette date, en insistant

<sup>1</sup> Indiquons seulement ici le montant total du commerce extérieur des deux pays, importation et exportation réunies, en millions de francs :

	France	Allemagne
1880.....	8.501	7.074
1890.....	8.190	9.229
1900.....	8.807	12.817
1910.....	13.407	20.266
1913.....	17.121	25.770

En 1880, le commerce extérieur français dépasse encore le commerce extérieur allemand ; en 1890, c'est l'inverse. C'est entre 1880 et 1890 que le taux du suicide devient favorable à l'Allemagne.

sur les années de crise. Nous reproduisons ci-dessous les indices des prix à l'importation, à Hambourg, de 288 articles <sup>1</sup>.

De 1849 à 1873, les prix haussent, et, de 1873 à 1896, ils baissent : ce sont deux mouvements de longue durée, dont il faut tenir compte pour apprécier l'importance ou l'amplitude des mouvements cycliques de courte durée. Comme le remarque M. Aftalion, « le mouvement de longue durée prolonge le mouvement cyclique qui s'effectue dans le même sens et écourte le mouvement cyclique qui s'effectue dans le sens contraire. » Jusqu'en 1873, il faut donc admettre que les mouvements de baisse sont atténués, c'est-à-dire qu'ils sont plus importants qu'il n'en ont l'air.

N'insistons pas sur les années qui suivent 1848. La révolution a fait sentir son influence en Allemagne plus tard qu'en France. Les suicides diminuent en Prusse dès 1848, mais surtout en 1849. Nous savons, d'autre part, que les années 1848-1849-1850 furent des années de très bonne récolte. Sans doute faut-il distinguer ici entre les pays principalement industriels et commerçants, qui profitent de la hausse des prix et sont durement ébranlés par leur baisse, et les pays principalement agricoles, qui profitent peut-être moins de la hausse des prix des produits agricoles qu'ils n'en souffrent (car elle s'explique par les mauvaises récoltes), et qu'ils ne sont atteints par la hausse des prix en général. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, l'Allemagne n'est pas encore industriellement et commercialement très développée. Lorsque Durkheim dit qu'en 1850, alors que le cours du blé descend en Prusse au point le plus bas qu'il ait atteint pendant toute la période 1848-1881, les suicides augmentent de 13 pour 100, il ne tient pas compte de l'influence retardée de la révolution de 1848, qui abaisse précisément le taux de suicide de 10 pour 100, de 1848 à 1849. En réalité, le taux du suicide est plus bas, en 1850, qu'il n'a été en moyenne dans toute la période 1842-1848.

Il y a en 1857 une grande crise internationale. Cependant, en Prusse, c'est dès 1854, mais surtout en 1855 et 1856 que les suicides augmentent. En 1854 et 1855, les prix de gros sont exceptionnellement élevés en Allemagne. Ils baissent un peu en 1856. Mais les prix des denrées de première nécessité ont été élevés en 1854-1856. On peut admettre que dans les pays qui ne sont pas encore très industrialisés, c'est moins la crise des prix (passage de la hausse à la baisse) que la cherté de la vie qui crée un état de malaise et de trouble dans la masse du peuple. De fait, en 1858, alors que les prix de gros viennent de baisser de 20 points, le taux de suicide reste nettement au-dessous du niveau qu'il avait atteint en 1855-1856.

---

<sup>1</sup> D'après *l'Annuaire statistique de la France*, qui a recalculé ces indices pour leur donner la même base qu'aux index-numbers des prix français. Voir : Index numbers généraux des prix, dans Aftalion, *Les crises périodiques de surproduction*, Paris, 1913. tome 1<sup>er</sup> p. 21-22.

**Tableau XLVIII**

Indices des prix de gros en Allemagne de 1850 à 1887

1850.....	120	1860.....	141	1870.....	135	1879.....	123
1851.....	112	1861.....	139	1871.....	140	1880.....	128
1852.....	118	1862.....	141	1872.....	155	1881.....	127
1853.....	134	1863.....	136	1873.....	160	1882.....	127
1854.....	153	1864.....	140	1874.....	147	1883.....	121
1855.....	161	1865.....	139	1875.....	138	1884.....	114
1856.....	147	1866.....	142	1876.....	134	1885.....	108
1857.....	150	1867.....	143	1877.....	132	1886.....	101
1858.....	130	1868.....	139	1878.....	124	1887.....	103
1859.....	136	1869.....	139				

L'augmentation extrêmement brusque du taux du suicide en Prusse de 1866 à 1867 a retenu l'attention de Durkheim, qui en tire argument pour soutenir que les crises de prospérité, aussi bien que les crises de misère, ont un effet défavorable à cet égard. « En 1866, dit-il, ce royaume (la Prusse) reçoit un premier accroissement. Il s'annexe plusieurs provinces importantes en même temps qu'il devient le chef de la confédération du Nord. Ce gain de gloire et de puissance est aussitôt accompagné d'une brusque poussée de suicides. » Malheureusement, sur ces années si importantes dans l'histoire de la Prusse, sur les suicides durant ces années, nous ne possédons pas de données bien sûres. Nous avons dit qu'il était très possible et même vraisemblable que les méthodes nouvelles de relevé, officiellement introduites en 1868, aient été déjà employées, au moins à titre d'essai, un an plus tôt. Or rien ne prouve que les chiffres des années antérieures n'aient pas été inexacts par défaut (lors d'une réforme ultérieure, en 1883, rappelons-le, les suicides augmenteront de plus d'un sixième). Nous avons toutes raisons de ne pas chercher plus longtemps le sens d'une variation qui est, peut-être, toute fictive.

Venons-en à la grande crise de 1874. D'après Durkheim, « au lendemain de la guerre de 1870, une nouvelle transformation se produit (en Prusse). L'Allemagne est unifiée et placée tout entière sous l'hégémonie de la Prusse. Une énorme indemnité de guerre vient grossir la fortune publique; le commerce et l'industrie prennent leur essor. Jamais le développement du suicide n'a été aussi rapide. De 1875 à 1886 il augmente de 90 pour 100, passant de 3.278 cas à 6.212 ».

Le taux d'augmentation du suicide de 1875 à 1886, bien qu'il soit sans précédent jusqu'à cette date, n'est cependant pas aussi élevé que le croit Durkheim. D'abord il ne tient pas compte de ce que, de 1882 à 1883, la réforme introduite dans les méthodes

de relevé augmente le nombre officiel des suicides dans la proportion d'un sixième. D'autre part il calcule l'accroissement du nombre absolu des suicides, et non de leur proportion par rapport à la population qui a augmenté. D'après nos calculs, l'accroissement du taux de suicide de 1875 à 1886 (en augmentant d'un sixième les chiffres de 1875), n'aurait été que de 47 pour 100 (et non de 90 pour 100).

Cette augmentation n'en est pas moins élevée. « Au lendemain de la guerre de 1870, écrit Durkheim, une nouvelle transformation heureuse se produit. L'Allemagne est unifiée et placée tout entière sous l'hégémonie de la Prusse. Une énorme indemnité de guerre vient grossir la fortune publique. Le commerce et l'industrie prennent leur essor. jamais le développement du suicide n'a été aussi rapide. » Durkheim veut établir que ce n'est pas la cherté de la vie, ou le ralentissement de l'activité économique, mais que c'est la crise comme telle qui entraîne l'augmentation des morts volontaires. Or il y a, pense-t-il, des crises de prospérité, aussi bien que des crises de dépression. Faut-il croire que l'accroissement des suicides, de 1875 à 1886, est le résultat d'une vague de richesse, et d'une crise qui, si heureuse soit-elle, n'en reste pas moins une crise ?

Mais Durkheim oublie qu'en 1869, 1870 et surtout en 1871, le taux de suicide baisse fortement en Prusse, et qu'il reste à un niveau très bas jusqu'en 1875 (inclusivement). Or cette diminution des suicides semble être en rapport avec l'enthousiasme national et l'essor politique de l'Allemagne à cette date. Tandis qu'en France la courbe des suicides remonte en 1871 et dépasse dès 1872 le niveau où elle s'élevait en 1868-1869, en Allemagne elle se creuse et reste au-dessous du chiffre atteint à la veille de la guerre jusqu'en 1876.

On peut même dire que l'influence qu'exerce sur le taux de suicide cette crise de croissance nationale (qui tend à l'abaisser) est plus forte que la crise économique de 1874 (qui tend à le faire remonter). Mais bientôt l'action de la crise économique est la plus forte. En effet, la période de dépression qui suivit la brusque chute des prix ne dura pas moins de dix années, cependant qu'en 1884-1886 une crise agricole vint s'y ajouter <sup>1</sup>.

Nous avons dit qu'en 1883 une nouvelle réforme de la statistique des morts volontaires en a augmenté le nombre d'un sixième : si on augmente dans le même rap-

---

<sup>1</sup> D'après un tableau établi par George de Laveleyes, reproduit dans le Handwörterbuch der Staatswissenschaften, pendant la période 1871-1901, les années où les États européens ont le plus réduit les émissions de titres (par rapport aux deux ou trois années qui précèdent et qui suivent) furent les suivantes :

1875 et 1876 ; 1880 ; 1883 ; 1885 ; 1887 ; 1892 ; 1895 ; 1897 ; 1901

Nous soulignons les années auxquelles correspondent les chiffres les plus bas.



port le nombre des suicides dans les années précédentes, on trouve les taux de suicide que voici :

Taux de suicide en Prusse  
(chiffres rectifiés de 1876 à 1883)

1876.....	175
1877.....	198
1878.....	210
1879.....	203
1880.....	210
1881.....	217
1882.....	223
1883.....	221
1884.....	210

Sans doute, malgré cette correction, les suicides augmentent ; mais cela s'explique par la baisse des prix qui, de 1873 à 1886, tombent de 160 à 101, d'un mouvement continu.

Au reste, voici quel a été le taux de suicide en Saxe aux mêmes années :

1876.....	352
1877.....	403
1878.....	408
1879.....	385
1880.....	396
1881.....	416
1882.....	371
1883.....	391
1884.....	357

Bien que les nombres absolus des suicides en Saxe soient moins élevés qu'en Prusse (il y a dans cette période cinq fois plus de suicides en Prusse qu'en Saxe), le taux du suicide, nettement plus élevé en Saxe qu'en Prusse, varie à peu près de la même manière. Or, de 1881 à 1887, il diminue nettement. C'est donc qu'il y a bien lieu de corriger les chiffres prussiens antérieurs à 1881, et qu'il conviendrait même de les augmenter d'un peu plus d'un sixième.

À partir de 1881, nous disposons pour l'Allemagne entière d'un ensemble de données plus importantes que les précédentes, sans que, de 1883 jusqu'à présent, nous ayons à tenir compte, comme en Prusse en 1867 et 1883, de réformes introduites dans la statistique, qui rendraient difficiles et obscures les comparaisons d'une période à l'autre.

Nous avons mis en regard, dans le tableau ci-dessous, le taux de suicide, le nombre des faillites et le prix des marchandises en Allemagne pour toutes les années de 1881 à 1916 <sup>1</sup>.

Remarquons d'abord que la courbe des prix de gros durant cette période est coupée, par l'année 1896, en deux parties d'allure opposée et à peu près symétrique <sup>2</sup>. De 1880 à 1896, elle baisse de 110 à 80 (en nombres relatifs). C'est la fin du grand mouvement de baisse qui commence au moment de la crise de 1874, alors que les prix sont à 160. De 1896 à 1912-1913 ils remonteront, en un nombre d'années égal, de 80 à 110-120. Mais cette descente et cette remontée ne sont pas continues : il y a des crises. On peut, en Allemagne, en compter cinq dans cette période, qui se placent aux années 1881, 1892, 1901, 1908 et 1912. Les deux premières sont les plus fortes ; les vagues de baisse sont bien plus amples. En particulier, de 1881 à 1886-1887, les prix tombent plus bas qu'en France et en Angleterre, aussi bas qu'en 1896, tandis que, dans ces deux pays, la baisse de 1881 à 1886 est de moitié moins forte. Nous avons calculé, pour l'Allemagne, la moyenne des taux de suicide pour chacune de ces 9 périodes alternatives de baisse et de hausse, et sommes arrivés aux résultats que voici :

---

<sup>1</sup> Pour les prix, nous avons reproduit les indices calculés par l'Office de statistique du Reich d'après les prix de 38 marchandises (moyenne 1901-1910 = 100). Publiés dans : *Wirtschaft und Statistik*.

<sup>2</sup> C'est pour cela qu'il n'y a guère à apprendre d'une comparaison entre deux rangements de ces années, suivant l'ordre décroissant des prix de gros, et suivant l'ordre décroissant du taux des suicides. L'opposition étant égale à 16,5, l'indépendance à 8,25, nous avons trouvé un écart moyen effectif égal à 7,63 (c'est-à-dire que les deux phénomènes seraient indépendants). Mais les mêmes prix et les mêmes taux de suicide peuvent correspondre, suivant la moitié de la courbe où on les prend, à un mouvement de baisse ou de hausse.

**Tableau XLIX**

Le taux de suicide, les faillites, et les prix en Allemagne

Années	Suicides pour 1 million d'habitants	Faillites (nombres relatifs)	Prix de gros (nombres relatifs)	Années	Suicides pour 1 million d'habitants	Faillites (nombres relatifs)	Prix (nombres relatifs)
1881	198	66	105	1905	213	120	99
1882	198	62	100	1906	204	120	101
1883	223	60	99	1907	206	126	113
1884	210	56	90	1908	219	148	106
1885	215	59	85	1909	223	140	106
1886	216	61	80	1910	216	137	103
1887	210	62	80	1911	217	140	109
1888	194	67	87	1912	225	154	123
1889	198	67,5	96	1913	232	162	113
1890	201	76	102	1914	218	133	120
1891	212	93	109	1915	166	82	161
1892	211	98	96	1916	173	49	173
1893	212	86	89	1917	164	—	203
1894	217	95	82	1918	157	—	246
1895	202	91	80	1919	184	—	471
1896	206	86	81	1920	217	—	1.686
1897	206	89	88	1921	207	—	2.169
1898	199	94	93	1922	219	—	38.779
1899	195	99	94	1923	214	—	—
1900	203	109	100	1924	232	—	139
1901	208	134	93	1925	245	—	148
1902	214	126	93	1926	261	—	142
1903	217	123	92	1927	—	—	157
1904	210	122	95				

**Tableau L**

Années	Mouvement des prix	Taux moyen du suicide
—	—	—
1881-1887.....	baisse	210
1888-1891.....	hausse	201
1892-1895.....	baisse	210,5
1896-1900.....	hausse	201,8
1901-1903.....	baisse	213
1904-1907.....	hausse	208,2
1908-1910.....	baisse	219,3
1911-1912.....	hausse	221
1913.....	baisse	232

On le voit - à toutes les périodes de baisse des prix correspond un taux moyen plus élevé de suicide, à toutes les années de hausse des prix, un taux moins élevé de

suicide. L'unique exception se placerait en 1911-1912 ; mais d'abord, l'année suivante, les prix baissent et le taux de suicide remonte très nettement ; de plus, la crise de 1913 a sans doute commencé dès 1912, car à cette année le nombre des faillites augmente sensiblement ; enfin, il faut surtout tenir compte de ce qu'à travers ces baisses et ces hausses les suicides, d'ensemble, augmentent : les séries des chiffres qui correspondent aux années de baisse et aux années de hausse, prises à part, sont toutes deux croissantes. On peut bien dire que la concordance, ou plutôt l'opposition entre le mouvement des prix et le mouvement du taux de suicide est tout à fait remarquable. Elle peut aussi s'exprimer de cette manière : la moyenne des suicides aux années de baisse des prix est de 215,6, et aux années de hausse des prix, de 206.

La comparaison entre le nombre des faillites et le taux de suicide confirme d'une façon très nette ces résultats. Le nombre des faillites a augmenté d'une façon continue, du début de la période, mais surtout à partir de :1887 (L'année même qui nous a paru marquer le point de départ de l'essor économique de l'Allemagne) jusqu'à la fin : il a plus que doublé. On peut distinguer quatre couples d'années où le nombre de faillites est maximum aussi bien par rapport aux années qui suivent qu'aux années qui précèdent, c'est-à-dire quatre maxima : en 1891-1892, en 1901-1902, en 1908-1909, et en 1912-1913. Or ces quatre couples d'années correspondent tous à des augmentations très nettes du taux de suicide, augmentations qui, dans les deux premiers cas, se prolongent une ou deux années après le maximum des faillites : mais la baisse du taux de suicide vient quand même ensuite (au reste, dans le premier cas, il y a un maximum secondaire des faillites en :1884 qui correspond au relèvement retardé du taux de suicide ; dans le second cas, si on calcule le taux moyen de suicide et le nombre moyen des faillites, pour les années 1895-1900, 1901-1903, 1904-1907 on trouve, respectivement : 202, 213, 208 ; 95, 128, 122 : il y a bien deux maxima et deux minima). Les années où le nombre des faillites est maximum ne sont donc pas seulement toujours marquées par une augmentation du taux du suicide : ce sont aussi des années où le taux de suicide est maximum par rapport aux années qui suivent ou qui précèdent (jusqu'à un nouveau maximum en avant ou en arrière).

L'importance d'une telle constatation repose d'abord sur la valeur de la statistique allemande des suicides, qui nous a paru très sûre depuis le début, et qui couvre une des plus grosses populations européennes (15.564 suicides en 1913, au lieu de 10.339 en France). Elle tient aussi à ce que l'expérience qui a donné de tels résultats est faite durant une période où, dans l'ensemble, le taux de suicide n'augmente pas beaucoup, et tend à se stabiliser. De 1881 à 1913, en effet, il a augmenté en Allemagne à peu près de 12 pour 100, tandis qu'en France, dans la même période, l'accroissement était de 32 pour 100. Enfin, durant ces vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et les douze ou treize premières années du vingtième, on ne peut dire qu'il y ait eu, en Allemagne, rien qui ressemble à une révolution ou à une crise politique profonde, et ce pays n'a été

engagé dans aucune guerre, même coloniale. Toute l'attention paraît s'être concentrée sur l'activité commerciale et industrielle. C'est pourquoi l'on voit si nettement le rythme de la vie économique se refléter dans le rythme des suicides <sup>1</sup>.

Les résultats sont beaucoup moins nets en France. Comme l'augmentation du taux de suicide y est alors bien plus rapide qu'en Allemagne, et que les crises politiques y exercent sur le mouvement des morts volontaires une action bien plus forte, il est difficile d'y découvrir un rapport de même sens entre les variations des prix de gros et du taux de suicide. Calculons cependant les mêmes nombres, pour 9 périodes également.

**Tableau LI**

Années	Mouvement des prix	Taux moyen des suicides
1881-1887.....	baisse	200
1888-1890.....	hausse	218
1891-1896.....	baisse	240,7
1897-1900.....	hausse	235,4
1901-1904.....	baisse	225,5
1905-1907.....	hausse	244
1908-1909.....	baisse	242
1910-1912.....	hausse	249,3
1913.....	baisse	260

Dans cinq périodes : en 1888-1890, en 1891-1896, en 1897-1900, en 1910-1912 et en 1913, on retrouve le même rapport inverse entre les deux phénomènes qu'en Allemagne : quand les prix sont en hausse, les suicides diminuent ; quand les prix diminuent, les suicides augmentent. Il n'en est pas de même dans les quatre autres. Sans doute de 1881 à 1887 le taux du suicide augmente de 16 pour 100 et se trouve nette-

<sup>1</sup> Nous avons calculé plus haut la diminution du taux du suicide en Allemagne pendant la guerre, et indiqué que le minimum se place en 1918, tandis qu'en France c'est en 1917 que ce taux est le plus bas. Nous indiquons les chiffres jusqu'aux plus récents qui aient été publiés. Remarquons seulement : 1° qu'en 1918 l'armistice ne fut signée qu'en octobre, ce qui fait que, durant la plus grande partie de l'année, l'action directe de la guerre se fait sentir et, durant les derniers mois, l'action de la révolution ; 2° que le taux de suicide est remonté dès 1924 au niveau où il était en 1913 et l'a nettement dépassé les deux années suivantes ; 3° que, de 1918 à 1926, le taux du suicide ne remonte pas d'une façon continue, mais qu'il y a deux fléchissements, l'un en 1921 (en Allemagne seulement : année où les 100 marks qui cotent 123 fr. 50 au pair, et qui valaient 24 fr. 63 en 1920, sont encore à 16 fr. 32). l'autre en 1923 (en Allemagne et en France : c'est l'année de la Ruhr) ; 4° que la proportion des femmes qui se suicident en Allemagne est anormalement élevée de 1920 à 1924 : au lieu de 31 femmes qui se suicident pour 100 hommes, chiffre moyen pour les années 1907-1912, on en compte alors 46,1, soit 54 en 1920, 4,7 en 1920, 46,5 en 1922, 48 en 1923 et 37,5 en 1924.

ment supérieur à ce qu'il était aux années de hausse de prix qui précèdent. Mais, même si l'on éliminait le mouvement de hausse de longue durée de 1881 à 1913, le taux du suicide en 1881-1887 resterait moins élevé qu'en 1888-1890.<sup>1</sup> De 1900 à 1909, il faut tenir compte de la baisse du taux du suicide de 1899-1904, qui se prolonge jusqu'en 1906, et qui nous a paru s'expliquer par une importante crise politique équivalente à une révolution. Tenant compte de ces influences d'ordre politique, et aussi de ce que, durant cette période, l'augmentation des suicides est très rapide, on peut dire que la loi formulée pour l'Allemagne se vérifie cependant en France<sup>2</sup>.

Ce n'est pas la crise comme telle (passage brusque des hauts prix à des prix plus bas), c'est la période de dépression qui suit la crise, qui détermine une augmentation des morts volontaires. On pourrait s'étonner de ce que les hommes se tuent surtout quand les prix baissent. Nous avons dit plus haut qu'en 1856, en Prusse, l'augmentation des suicides paraît s'expliquer par les prix élevés, par la période de cherté exceptionnelle qui précède la crise de 1857. Mais il faut distinguer entre l'Allemagne d'avant 1860 et d'après 1880. De 1811 à 1861, la population allemande augmente de 13,1 pour 100, et, de 1861 à 1911 (en cinquante ans également), de 26,8 pour 100. L'Allemagne d'avant 1861 offre l'image d'un pays où la vie économique est ralentie. Elle se réveille, s'intensifie et s'accélère au contraire, surtout après 1880-1885. Les dispositions d'esprit des commerçants et des industriels, leurs espoirs, leurs craintes, leurs enthousiasmes et leurs paniques modifient l'atmosphère morale du pays tout entier, comme des nuages ou des éclaircies. Ce n'est pas que la misère des ouvriers qui chôment, les banqueroutes, les faillites et les ruines, soient la cause immédiate de beaucoup de suicides. Mais un sentiment obscur d'oppression pèse sur toutes les âmes, parce qu'il y a moins d'activité générale, que les hommes participent moins à une vie économique qui les dépasse, et que leur attention n'étant plus tournée vers le dehors se porte davantage non seulement sur leur détresse ou leur médiocrité matérielle, mais sur tous les motifs individuels qu'ils peuvent avoir de désirer la mort.

<sup>1</sup> Au reste, dans cette période 1881-1887, une crise de politique intérieure tend à abaisser le taux des suicides et contrarie le jeu des forces économiques.

<sup>2</sup> Elle se vérifie également aux États-Unis. Voir ci-dessous, pp. 397-398.

Les causes du suicide

## Chapitre XIII

---

### Les suicides, les maladies mentales et l'alcoolisme

#### Les données statistiques

[Retour à la table des matières](#)

« Nous ne voyons point dans les histoires, dit Montesquieu, que les Romains se fissent mourir sans sujet. Mais les Anglais se tuent sans qu'on puisse imaginer aucune raison qui les y détermine ; ils se tuent dans le sein même du bonheur. Cette action, chez les Romains, était l'effet de l'éducation ; elle tenait à leurs manières de penser et à leurs coutumes. Chez les Anglais, elle est l'effet d'une maladie. Elle tient à l'état physique de la machine et est indépendante de toute autre cause. Il y a apparence que c'est un défaut de filtration du suc nerveux. » Et il conclut : « Il est clair que les lois civiles de quelques pays ont eu des raisons pour flétrir l'homicide de soi-même ; mais, en Angleterre, on ne peut pas plus le punir qu'on ne punit les effets de la démence »<sup>1</sup>. Ne parlons pas des Anglais et des Romains, mais d'un ensemble d'hommes et d'un autre.

---

<sup>1</sup> *Esprit des Lois*, livre XIV, ch. XII. Voltaire se demande « s'il n'y a pas quelque autre raison que le climat qui rend ces suicides si communs. »

Au lieu de : défaut de filtration du suc nerveux, disons : défaut de sécrétion des glandes endocrines. La thèse de Montesquieu pourrait être reprise de nos jours à peu près dans les mêmes termes. Elle correspondrait bien à l'état le plus récent, à cet égard, de nos connaissances médicales : c'est-à-dire que celles-ci n'ont guère progressé.

La lecture des anciens ouvrages sur le suicide est intéressante à plus d'un point de vue. Les auteurs qui ont écrit sur ce sujet dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, bien que la plupart d'entre eux fussent des médecins spécialisés dans l'étude des maladies mentales, n'avaient pas l'esprit trop systématique. S'ils expliquaient un grand nombre de morts dites volontaires par ce qu'ils appelaient l'hypocondrie, la lypémanie, par la démence, la mélancolie et le délire, ils considéraient cependant que les passions, la honte, la colère, le remords peuvent pousser à la mort des hommes parfaitement sains d'esprit.

Certes, il y avait des exceptions, et, jusque chez les auteurs dont nous parlons, on trouve des textes dont pourraient aujourd'hui se réclamer les partisans de l'explication purement physiologique ou psychiatrique du suicide. Ainsi, Esquirol écrivait déjà en 1838 : « Le suicide offre tous les caractères des aliénations mentales, dont il n'est réellement qu'un symptôme. » Il cite un auteur anglais, le Dr Burrows, qui, en 1820, déclarait : « Il est aujourd'hui généralement reconnu que le suicide est une maladie mentale. » Falret, en 1822, dit de son côté que l'état d'âme qui conduit au suicide « doit être considéré comme un délire ». Mais d'autres passages d'Esquirol peuvent être interprétés tout autrement. Par exemple : « Il est certain qu'au moment de l'exécution, celui qui attend à ses jours ressemble presque toujours à un homme désespéré et dans le délire. » Ou, encore : « L'opinion générale qui fait regarder le suicide ou comme une action indifférente [au point de vue moral], ou comme l'effet d'une maladie... »<sup>1</sup> Quant à Falret, il énumère parmi les causes du suicide l'amour, la jalousie, l'ambition, la colère, les chagrins domestiques, les revers de fortune, etc.<sup>2</sup> Il est vrai, comme le remarque M. Bayet, que l'idée que le suicide n'est qu'une maladie n'a cessé de gagner du terrain dans toute la première moitié du siècle. En 1845, le Dr Bourdin affirme catégoriquement : « Le suicide est toujours une maladie et toujours un acte d'aliénation mentales<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Esquirol. *Des maladies mentales*, 1838, tome 1 : M. Bayet reproduit ainsi le même texte : « l'opinion qui fait regarder le suicide comme l'effet d'une maladie ou d'un délire aigu semble avoir prévalu, etc. », sans doute d'après une première édition (1821) que nous n'avons pu consulter.

<sup>2</sup> Falret. *De l'hypocondrie et du suicide*, 1822.

<sup>3</sup> Bourdin. *Du suicide considéré comme maladie*, 1845, p. 9. Il dit encore : « Obligé de faire l'histoire du meurtre volontaire de soi, je me trouvai naturellement amené à traiter une question qui appartenait essentiellement à mon sujet, je veux parler du diagnostic différentiel entre le suicidé et l'aliéné. À ma grande surprise je reconnus alors qu'il n'existait aucune différence saisissable entre ces deux espèces de suicides », p. 8.



Aujourd'hui, pour un psychiatre philosophe qui n'ignore pas tout ce que les statistiques nous ont appris sur ce phénomène et ses rapports avec les conditions sociales, tout sujet qui se donne la mort n'est pas un malade; mais le suicide le plus fréquent, le suicide-type n'en reste pas moins l'acte d'un déprimé ou d'un déséquilibré. Sans doute il existe des morts proprement volontaires. Mais ce ne sont pas des faits du même ordre. Mieux vaudrait ne pas faire entrer dans une même catégorie des démarches qui résultent tantôt d'une maladie nerveuse ou d'un affaiblissement mental, et tantôt de la réflexion et de la volonté s'exerçant normalement chez un homme sain d'esprit. C'est là le point de vue de ceux qui défendent la thèse psychiatrique avec modération. Mais d'autres, nous le verrons, vont beaucoup plus loin et soutiennent non pas seulement que le plus grand nombre, mais que presque tous les suicides sont pathologiques. Ceux-là trouveront plaisant le regret exprimé par Voltaire, que « tous ceux qui prennent le parti de sortir de la vie ne laissent pas par écrit leurs raisons avec un mot de leur philosophie », parce que « cela serait utile aux vivants et à l'histoire de l'esprit humain ». Pour eux, certainement, c'est le suicide réfléchi et délibéré qui représente une sorte de monstruosité, et qu'il vaudrait mieux désigner d'un autre nom.

Il faudrait admettre alors que les hommes se sont trompés de tout temps, lorsqu'ils ont parlé du suicide, et qu'il n'y eut rien de plus absurde que de condamner, d'excuser ou d'approuver un acte qui ne dépendait ni de la société, ni de l'individu. M. Bayet a recherché dans les textes de lois, dans les codes, dans le droit canonique et civil, mais principalement dans la littérature comment, en fait, dans notre pays, le suicide a été apprécié au cours des siècles écoulés depuis l'époque romaine. Tantôt il a été condamné par l'Église, par l'État, par l'opinion populaire. C'est le signe que la société en souffrait comme d'un mal certain, mais qu'elle ne croyait point fatal. Elle pensait au contraire qu'il était en son pouvoir de l'éliminer ou de le réduire. Tantôt, principalement sous l'influence des classes cultivées, elle a témoigné de plus d'indulgence pour les morts volontaires. Non qu'elle ait pensé que le suicidé était irresponsable. C'est, au contraire, au moment et dans les milieux où le sentiment de la liberté et des droits de l'individu était le plus fort. En tout cas, même alors, la société a cru qu'il dépendait d'elle ou de le tolérer, ou de le supprimer. Les arguments qui ont été présentés soit contre, soit pour le suicide étaient peut-être mauvais. Peut-être n'ont-ils pas exercé l'action qu'on en attendait. Mais, du moment qu'elle les a formulés, ou qu'on les a formulés en son nom, la société était convaincue que le suicide ne résultait pas toujours d'une maladie mentale ou d'un délire. Il est peu probable qu'une telle illusion ait duré aussi longtemps, si elle ne reposait sur rien.

L'opinion contraire, défendue par les psychiatres, s'explique en partie par le fait qu'ayant vu beaucoup de suicidés fous et psychasthéniques, ils sont naturellement portés à croire que tous les suicidés relèvent de la pathologie mentale. Cette thèse

s'appuie, en même temps, sur un préjugé populaire. Le suicide semble un acte si anormal qu'on n'admet pas volontiers qu'il ait pu être accompli par quelqu'un d'autre qu'un malade. Serait-il donc possible d'établir qu'il existe un rapport constant entre la marche du suicide et les variations du nombre des affections mentales ? Le Dr Burrows, dont nous avons parlé, s'appuyait sur le nombre des suicides à Paris et à Londres, pour conclure que le nombre des aliénés devait être plus grand à Paris qu'à Londres. C'est donc qu'à ses yeux il y avait un rapport étroit entre l'aliénation et le suicide. Mais ce rapport n'est pas évident. Il n'est pas certain, tant qu'on n'a pas démontré qu'il existe.

Durkheim, qui a consacré le premier chapitre de son livre à l'étude du suicide et des états psychopathiques<sup>1</sup>, aurait pu trouver l'indication de l'état physique et mental des suicidés dans les statistiques des motifs, qui sont très nombreuses et que la plupart des pays publient. Mais il a refusé catégoriquement de recourir à de telles données. « Ce qu'on appelle statistique des motifs de suicide, écrit-il, c'est en réalité une statistique des opinions que se font de ces motifs les agents, souvent subalternes, chargés de ce service d'information... Nous nous faisons une règle de ne pas faire intervenir dans nos recherches des renseignements aussi douteux » (pp. 144-148).

Comme ce genre de statistiques s'est multiplié depuis que Durkheim écrivait son livre, et que la plupart des auteurs en ont fait état, nous indiquerons cependant quelques chiffres, à seule fin de montrer à quel point varie, suivant les pays, la proportion des suicides attribués à l'état mental pathologique du sujet, et, alors qu'il y a tant de raisons qui expliquent qu'on en grossisse le nombre, quelle part importante, même dans ces estimations arbitraires, en est rattachée à d'autres motifs.

En Prusse, en 1906-1908, les maladies nerveuses et mentales seraient la cause du suicide dans 25 cas pour 100, pour les hommes, et de 42 à 47 pour 100 pour les femmes. En Bavière, de 1881-1890 à 1906 la proportion se serait élevée, pour l'ensemble de la population, de 32,5 pour 100 à 40. En Saxe, en 1905-1908, elle aurait été de 30,4 pour 100 pour les hommes et de 50,7 pour les femmes (von Mayr), (voir les chiffres donnés par Durkheim pour la Saxe en 1854-1878 et 1880). En France et en Italie, pour la période 1878-1887: en France, la proportion aurait été de 30 pour 100 pour les

<sup>1</sup> On a reproché à Durkheim d'être parti d'une classification des suicides d'aliénés qui est périmée et qui, à l'époque même où il écrivait, ne correspondait plus aux résultats où étaient parvenus les aliénistes et les psychiatres. Il ne parle même pas de la psychose périodique, de la cyclothymie, qui, d'après le Dr de Fleury, expliquerait le plus grand nombre des suicides. Mais existait-il, au moment où il écrivait, quelque ouvrage de psychiatre où les suicides fussent étudiés à la lumière des connaissances nouvellement acquises dans le domaine des troubles nerveux ? On ne peut faire grief à l'auteur de la *Division du travail* de s'en être tenu aux seules sources d'information écrites qui étaient à sa portée sur le sujet spécial qu'il étudiait, et de ne pas s'être substitué aux psychiatres dans une tâche dont eux seuls pouvaient convenablement et auraient dû s'acquitter.

hommes, de 40 pour 100 pour les femmes <sup>1</sup> ; en Italie, de 25,3 pour 100 pour les hommes, de 44,2 pour 100 pour les femmes (voir les chiffres donnés par Durkheim pour les périodes 1856-1860 et 1874-1878, en France). En Serbie, en 1902-1906, on n'attribue que 11,60 pour 100 des suicides aux maladies mentales : il est vrai qu'il y a une proportion extraordinairement forte de « motifs inconnus ». Au contraire, au Japon, la proportion des suicidés pathologiques est très forte : 50,5 pour 100 des suicides en 1897, et 48,5 pour 100 en 1906, s'expliqueraient par des maladies mentales. Les femmes l'emportent très peu sur les hommes, de 2 points seulement. (Schnapper-Arndt et von Mayr.)

Contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, la proportion des suicidés de ce genre est plus forte à la campagne que dans les grandes villes : en Bavière (1902 à 1906), de 26,5 à 35,9 dans les villes, de 41,5 à 49 dans les districts campagnards. En Danemark (1896-1900), 23 pour 100 des suicidés hommes, et 39,3 pour 100 des femmes dans les grandes villes, 30 pour 100 des hommes et 48,1 pour 100 des femmes dans les campagnes se tuaient, nous dit-on, par suite de mélancolie, délire, etc. Tandis qu'en Prusse, en 1908, 32,9 pour 100 des hommes et 54,6 des femmes qui se suicident passent pour être atteints de maladies nerveuses ou mentales, à Berlin ces proportions tombent à 21,2 et 33,3 pour 100. Il est curieux de noter que, d'après les actes officiels du ministère prussien, sur 350 écoliers qui se sont tués de 1883 à 1905 on en compte seulement 42 qui étaient atteints d'un trouble ou d'une maladie mentale. Mais, pour 277 d'entre eux, on ne connaissait pas quel motif les avait déterminés. Est-il bien certain que, dans les autres relevés, la proportion des causes véritablement inconnues ait été beaucoup plus faible ?

Les statistiques des motifs n'inspirent pas confiance, parce qu'elles résultent de déclarations acceptées ou d'enquêtes effectuées par une quantité de médecins différents, médecins de l'état civil ou médecins privés, inégalement consciencieux, inégalement préoccupés d'atteindre la cause véritable du suicide et dont un grand nombre, sans doute, remplissent les fiches officielles comme on s'acquitte d'une tâche administrative. Plus sérieuse au contraire et plus instructive nous paraît une enquête médico-sociologique faite récemment à Paris, pour le dispensaire de prophylaxie mentale que dirige le Dr Toulouse, par le Dr Suzanne Serin, médecin des asiles d'aliénés <sup>2</sup>. « Cette enquête, qui a porté [du mois de janvier 1925] jusqu'au mois de juillet 1926 sur 307 cas, 420 jusqu'à octobre 1926, a été conçue de la façon suivante : en ce qui concerne les suicides suivis de mort, une assistante sociale, spécialement formée en vue de ce

<sup>1</sup> D'après deux tableaux des suicides dans le département de la Seine, en 1817 et 1818, reproduits par Falret, la proportion des suicides attribués aux motifs suivants : « Maladies, dégoût de la vie, faiblesse et aliénation d'esprit, querelles et chagrins domestiques », auraient été de 36,5 pour 100 et de 45,5 pour 100 (sur 351 et 330 suicides au total), Falret, *op. cit.*, pp. 95-96.

<sup>2</sup> *La Presse médicale*, Paris, 6 novembre 1926, p. 1404 sq.

travail s'est rendue immédiatement au domicile du désespéré et a recueilli auprès de l'entourage, des voisins, de la famille, tous les renseignements pouvant éclairer sur ses antécédents, son attitude durant les jours qui ont précédé le suicide, les motifs qu'il avait pu donner de son acte. Pour les autres, nous nous sommes rendue, dit toujours l'auteur, soit au domicile du rescapé, soit à l'hôpital, afin de procéder à un examen psychiatrique. » Il s'agit, on le voit, des tentatives de suicide aussi bien que des suicides consommés (on ne nous indique pas les chiffres proportionnels de ces deux catégories) <sup>1</sup>.

On a réparti tous ces cas en cinq grandes catégories, d'après leur cause : psychopathie, alcoolisme, chagrins intimes, maladies incurables, misère. Nous reproduisons page 383 le tableau qu'on en peut dresser.

Ainsi, un tiers des suicides étudiés paraissent être le fait de psychopathes. Un peu plus de la moitié d'entre eux « présentaient avant le suicide des troubles mentaux bien caractérisés qui auraient dû motiver une observation spéciale. Nous avons relevé, par ordre de fréquence, la dépression mélancolique, les troubles mentaux qui accompagnent l'intoxication alcoolique, l'involution sénile, la démence précoce, l'épilepsie, les psychoses traumatiques, l'obsession suicide, les délires chroniques, les démences organiques, la paralysie générale, la puerpéralité, les délires fébriles, les séquelles d'encéphalite léthargique ». L'autre moitié « est constituée par des déséquilibrés, parfois alcooliques, parfois épileptiques, mais dont le suicide n'est pas en rapport direct avec l'alcoolisme ou l'épilepsie ». Ils ne se tuent pas sous l'influence d'une idée délirante ou au cours d'un raptus ; « leur geste n'est ni inconscient, ni démentiel ». Seulement, bien que leur acte ait des motifs plausibles, ceux-ci sont hors de proportion avec le suicide qu'ils paraissent déterminer : c'est une querelle, une réprimande, etc. Il semble que l'auteur range dans cette catégorie les suicides de sujets très émotifs, ceux qui se laissent impressionner par un exemple, un fait divers rapporté dans quelque journal, les suicides par imitation. Un autre tiers des suicides relevés paraît avoir pour cause l'alcoolisme. Nous y reviendrons un peu plus tard.

<sup>1</sup> Comme il y a eu environ 1.000 suicides consommés à Paris durant la période janvier 1925-octobre 1926, on voit que les cas sur lesquels l'enquête a porté représentent une fraction importante de l'ensemble des suicides et tentatives de suicides parisiens, peut-être le cinquième. Observons que ces 420 suicides (et tentatives) se décomposaient ainsi : 200 célibataires, 138 mariés, 41 Veufs, 24 divorcés, alors que d'ordinaire le nombre absolu des suicidés mariés est nettement plus élevé que le nombre des suicidés célibataires. De même, la proportion des femmes est de 75 pour 100 hommes, c'est-à-dire nettement plus élevée que lorsqu'on ne retient que les suicides consommés. Il faut tenir compte de ces remarques, lorsqu'on se reporte aux motifs, puisqu'il est possible que les célibataires, et qu'il est très vraisemblable que les femmes sont plus exposées aux troubles mentaux, psychoses, etc., que les mariés et que les hommes. Notons d'autre part que les suicidés ou rescapés du suicide dont il s'agit sont presque tous Français.

**Tableau LII**

Causes	Suicides et tentatives
Chagrin intime (aucun signe de déséquilibre).....	72
Misère ou revers de fortune.....	50
Maladies douloureuses.....	44
Pour échapper à des peines infamantes.....	3
Total des suicides non psychopathiques.	169
Troubles mentaux bien caractérisés.....	78
Déséquilibrés (ni délirant, ni démentiel ; le suicide a en général des motifs plausibles, mais en disproportion avec cet acte).....	72
Total des suicides psychopathiques....	150
Suicides de l'ivresse : au cours d'accès d'ivresse, en dehors de tout raptus, de tout épisode onirique, de toute idée délirante, chez des sujets où ne s'est manifesté aucun signe de déséquilibre	130
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b> <sup>1</sup> .....	449

Ce qui nous frappe, d'abord, quand nous examinons les résultats de cette enquête, c'est que les suicides incontestablement psychopathiques ne représentent qu'un sixième de l'ensemble : de 16 à 18 pour 100. Cette fois, nous sommes en présence d'une classification des troubles mentaux qui s'inspire de tout ce que nous connaissons actuellement de ces états et de la diversité de leurs formes. Il est regrettable d'ailleurs que, tout en observant que le plus grand nombre de ces suicides psychopathiques *stricto sensu* s'explique par la dépression mélancolique, l'auteur ne nous dise pas quel est ce nombre ou cette proportion. C'est « la période de dépression de la psychose périodique », par laquelle le Dr de Fleury veut expliquer tous ou presque tous les suicides. C'est la cause du « suicide mélancolique », dont parle Durkheim quand il dit : « Très souvent l'homme normal qui se tue se trouve lui aussi dans un état d'abattement et de dépression, tout comme l'aliéné [disons : comme le périodique ou le cyclothymique]. Mais il y a toujours entre eux cette différence essentielle que l'état du premier et l'acte qui en résulte ne sont pas sans cause objective, tandis que, chez le second, ils sont sans aucun rapport avec les circonstances extérieures. » C'est une entité clinique sur laquelle s'est concentrée de plus en plus l'attention des psychiatres <sup>2</sup>. L'auteur de

<sup>1</sup> On trouve un total supérieur au chiffre de 420. A-t-on compté quelques sujets à la fois dans deux catégories ? C'est possible. Notons que 19 suicides d'aliénés ou de déséquilibrés ont été collectifs. 32 sujets seulement présentaient une hérédité psychopathique. On n'a pu établir l'hérédité du suicide que dans 8 cas.

<sup>2</sup> Esquirol connaissait déjà cette forme de psychose. À propos de certains cas de dépression qui s'accompagnent d'impulsions au suicide : « J'ai vu cette maladie persister pendant plusieurs mois, pendant deux ans ; je l'ai vue alterner avec la manie, avec la santé parfaite. Quelques malades

l'enquête n'a pu se tromper, lorsqu'elle rattache à ce genre de troubles un nombre de suicides qui ne peut dépasser 10 à 15 pour 100 de tous ceux qu'elle a répartis dans des cadres bien définis.

Nous remarquerons, en second lieu, que l'on établit une ligne de démarcation très nette entre les suicides résultant de « troubles mentaux bien caractérisés » et ceux qu'on explique par un déséquilibre ou par la suggestibilité du sujet, et qui représentent, eux aussi, un sixième de l'ensemble. L'auteur distingue en effet ces suicides de ceux dont nous venons de parler en ce que, tandis que ceux là « sont plus difficiles à secourir », pour prévenir ceux-ci, il faudrait « une mise en observation, un internement opportuns ». « La prophylaxie de ces suicides est une œuvre de longue haleine, pour une part extra-médicale, et qui agirait d'autant plus efficacement qu'elle serait commencée dès l'enfance. Une orientation professionnelle judicieuse, la transplantation dans un milieu favorable — alors que le milieu familial est presque toujours mauvais — en apparaissent les moyens les plus sûrs ». C'est dire que ces suicidés, à la différence des autres, restent soumis à l'influence des conditions sociales dans une mesure plus ou moins large.

Mais surtout, considérant cette seconde catégorie de suicides dits psychopathiques (ils ne le sont sans doute qu'en attribuant un sens assez large à ce mot), nous nous demandons s'il est possible et facile, dans tous les cas de les distinguer de ceux qu'on pourrait appeler normaux. On reconnaît en effet, nous dit-on, le déséquilibre, à ce qu'il y a disproportion entre le motif du suicide et le suicide lui-même. Mais c'est là une notion bien relative. Sans doute, lorsque quelqu'un se tue à la suite d'un échec à un examen, d'un reproche ou d'une contrariété qui nous paraît légère, nous pensons qu'il devait être anormal, puisque toute personne normale n'aurait pas agi de la même manière dans les mêmes conditions. Mais s'il n'avait pas subi cet échec, si on ne lui avait pas fait de reproche, se serait-il tué ? Il y a des natures sensibles, extrêmement sensibles, comme il y a des natures insensibles, extrêmement insensibles. Il y a des natures concentrées, susceptibles, impressionnables. Il est probable que presque tous les suicidés sont plus impressionnables que la moyenne des hommes, puisque, dans les mêmes conditions, un petit nombre d'hommes seulement se tuent, tandis que le plus grand nombre ne se tuent pas. On passe en réalité par une série de transitions insensibles des cas anormaux aux cas normaux, de l'impressionnabilité malade à ce qui n'est qu'une très vive sensibilité. La ligne de séparation qu'on trace entre les uns et les autres est nécessairement arbitraire. Rien ne le montre mieux que l'impossibilité où l'on est quelquefois, entre plusieurs motifs possibles, tous sans proportion apparente avec un suicide, d'indiquer lequel d'entre eux en rend compte réellement. C'est que

---

étaient, pendant six mois, maniaques ou bien portants, et, pendant six mois, accablés par le sentiment de leur impuissance physique, intellectuelle et morale qui leur faisait désirer la mort ». *Des maladies mentales*, etc., 1838, p. 556.

nous ignorons l'état de la sensibilité du sujet, la vivacité et l'orientation de ses pensées, la force de son imagination et l'importance relative que prennent à ses yeux diverses circonstances.

En l'absence d'indications suffisantes sur l'état mental des suicidés, on a cherché s'il y avait un rapport entre le nombre des aliénés et le nombre des suicidés dans un même pays<sup>1</sup>. C'est ainsi que Durkheim a établi les deux tableaux VI (p 41) de son livre : rapports du suicide et de la folie dans les différents pays d'Europe (presque toutes ces données sont antérieures à 1871).

L'opposition entre ces deux faits étant mesurée par 4,5, leur indépendance par 2,25, on trouve un écart moyen de 3,3. Il y a donc plutôt opposition. Elle est plus marquée encore dans le second des deux tableaux: opposition = 6,5 ; indépendance = 3,25 ; écart moyen = 5,53. Durkheim avait donc le droit de dire : « Les pays où il y a le moins de fous sont ceux où il y a le plus de suicides. »

Krose a établi un tableau analogue, pour un plus grand nombre d'États (20 au lieu de 9 ou 13), sur des données un peu plus récentes (mais dont aucune ne dépasse 1885). Il s'agit cette fois de comparer non pas l'aliénation, mais les maladies mentales et le suicide. Nous avons calculé les mêmes indices que ci-dessus. Nous trouvons : opposition = 10 ; indépendance = 5 ; écart moyen effectif = 6,8. Il y aurait donc, là encore, plutôt opposition. Mais ces chiffres, recueillis dans des pays différents, sont de valeur inégale. Si on prend un même État, la Prusse et ses 12 provinces, on trouve, par notre calcul, que l'opposition étant mesurée par 6, l'indépendance par 3, l'écart moyen effectif est égal à 3 exactement. Il y a indépendance totale des deux phénomènes. Même résultat pour les 17 provinces autrichiennes (opposition = 8,5 ; indépendance = 4,25 ; écart effectif = 4,70). Au reste, sous le terme : maladie mentale, on confond avec la folie bien des troubles, tels que l'idiotie et le crétinisme, qui ne paraissent point prédisposer au suicide (voir Durkheim, page 43).

<sup>1</sup> Quelques anatomistes ont examiné les cerveaux de suicidés. Citons seulement les résultats auxquels arrivait Heller sur 300 cerveaux : pas de lésion : 8 pour 100 ; lésion modérée qui n'atténue pas la responsabilité : 21,8 pour 100 fortes lésions, mais qui n'influencent pas directement la responsabilité : 9,6 ; lésions modérées qui influencent peut-être, etc. : 18 pour 100 ; fortes lésions limitant la responsabilité : 43 pour 100. Avant d'accepter ces conclusions, il faudrait, comme le remarque von Mayr, qu'on eût pu faire la contre-épreuve, c'est-à-dire qu'on eût examiné assez de cerveaux de personnes qui ne se sont pas suicidées pour qu'on fût en mesure d'affirmer qu'il y a un rapport constant entre tel ordre de lésion et le suicide. Au reste, ces observations portent sur un bien petit nombre de cas. Voir aussi le livre de Brosch, *Die Selbstmörder*, etc. qui repose sur 327 autopsies de suicidés militaires. Sur les cas où l'autopsie a révélé une affection organique quelconque, il y en aurait 40,7 pour 100 où le cerveau paraissait atteint.

Durkheim écrivait enfin: « Comme la folie passe pour croître régulièrement depuis un siècle, et qu'il en est de même du suicide, on pouvait être tenté de voir dans ce fait une preuve de leur solidarité », p. 44. Il ajoutait, en note : « La preuve, il est vrai, n'en a jamais été faite d'une manière tout à fait démonstrative. En tout cas, s'il y a progrès, nous ignorons le coefficient d'accélération. » Krose a comparé, pour la France, le rapport (à la population totale) des malades enfermés dans des établissements d'aliénés, par périodes quinquennales, de 1835 à 1893 (données publiées dans *l'Annuaire statistique de la France*, volume XV, 1892-1894), et la proportion correspondante des suicides. Il y a un certain parallélisme entre ces deux ordres de faits, puisqu'ils ont augmenté de façon continue dans toutes les périodes, l'un de 100 à 449,4 (aliénés dans les asiles), l'autre (suicides) de 100 à 317,1. Mais le taux d'accroissement est bien différent. De 1835-1839 à 1865-1869, l'accroissement est de 180 pour 100 pour l'aliénation, de 77,6 pour 100 seulement pour le suicide. De 1865-1869 à 1891-1893, de 160 pour 100 pour le nombre des aliénés et de 179 pour 100 pour les suicides. Il est vrai que les deux derniers accroissements sont très voisins, ce qui est d'autant plus à considérer que le nombre des malades *internés*, par rapport à la totalité des malades, paraît avoir notablement augmenté depuis le début jusqu'en 1876 (et peut-être au delà)<sup>1</sup>. Mais il faut peut-être ne pas trop se hâter de conclure de ce que, durant une période de vingt-cinq ans, aliénation et suicide témoignent d'un même taux d'accroissement, qu'il y a un rapport entre ces deux faits. Si l'on rapprochait des chiffres du suicide d'autres séries de nombres en accroissement continu au cours du siècle, par exemple l'augmentation du trafic des chemins de fer, ou du nombre de tonnes de houille extraites, on trouverait certainement bien des parallélismes de ce genre<sup>2</sup>. On ne peut rien en conclure tant qu'on n'a pas, au préalable, comparé le suicide avec tous les autres faits qui peuvent être en rapport avec lui, et qu'on n'a pas établi qu'il n'y a pas, entre leur évolution et celle du suicide, des analogies plus étroites et plus constantes encore;

<sup>1</sup> D'après Levasseur, *la population française*, I, Paris, 1889, p. 347, il y avait en France, au recensement de 1861, 2.250 personnes affectées de troubles mentaux pour un million d'habitants, dont 844 seulement étaient dans des asiles, tandis qu'en 1876 les deux nombres correspondants seraient 2.420 et 1.218. Cité par Krose. pp. 46-47.

<sup>2</sup> D'un tableau reproduit par Niceforo (*Les indices numériques de la civilisation et du progrès*, 1921, p. 90) nous tirons ces chiffres, qui prouvent que notre supposition n'est pas absurde.

Années	Consommation de la houille	Suicides
1873-1877.....	100	100
1878-1882.....	114	113
1883-1887.....	122	131
1888-1892.....	138	138
1893-1897.....	153	150

Il n'y a évidemment rien à en conclure.



Prinzing, dans l'étude qu'il a publiée en 1895 sur les rapports entre le suicide et l'ivresse, tend à expliquer par l'abus plus ou moins grand des boissons alcooliques un certain nombre des particularités que les statistiques du suicide nous révèlent<sup>1</sup>. Par exemple si les juifs (il y a quelques dizaines d'années) se suicidaient peu, c'est parce qu'il y a peu de juifs alcooliques. Si les femmes se suicident généralement moins que les hommes, c'est qu'elles ne s'enivrent guère. Si la proportion des suicides féminins est un peu plus élevée dans les pays septentrionaux (Angleterre, Norvège, Suède et Danemark : sur 100 suicides, il y avait 25,9 suicides de femmes en Angleterre, en 1872-1876, 23,6 pour 100, 23,2 pour 100 et 23,1 pour 100 dans les trois autres pays, au lieu de 21,3 pour 100 en France, 18,5 pour 100 en Prusse, 15,4 pour 100 en Belgique), c'est qu'elles s'enivrent plus que dans les pays centraux ou méridionaux. Si, dans les grandes villes, on se détruit plus que dans les campagnes, c'est, en partie, parce que l'alcool y opère plus de ravages.

Au reste, ceux des suicides qu'on explique par la détresse économique ou les chagrins domestiques seraient souvent des effets indirects de l'ivresse, ou bien l'ivresse interviendrait en même temps que ces autres motifs. Car la misère, ou la désunion des époux peuvent être l'effet, ou bien, dans certains cas, la cause de l'abus habituel des boissons alcooliques. En résumé, Prinzing déclare que, si on s'en tient à la catégorie des hommes de 30 à 60 ans, l'ivresse est le motif le plus fréquent du suicide<sup>2</sup> : « Plus du quart des suicides masculins, et, si l'on n'envisage que les hommes pleinement adultes, un tiers d'entre eux devraient être attribués à l'alcool »<sup>3</sup>.

Il est curieux que le Dr Serin, l'auteur de l'enquête parisienne dont nous avons parlé ci-dessus, arrive à la même conclusion. « Un tiers de nos suicides, dit-elle, paraît avoir pour cause l'alcoolisme. Nous n'envisageons pas dans cette catégorie ceux qui sont dus aux troubles mentaux engendrés par l'imprégnation alcoolique, les suicides survenus au cours de raptus panophobiques, d'épisodes oniriques, ou commandés par une idée délirante d'origine toxique. Ces suicides ont été rangés parmi les suicides d'aliénés. Nous groupons ici le geste de ceux qui ont « le vin triste », qui se noient ou se pendent sans motif appréciable au cours de libations trop copieuses, et sont ensuite, si on les sauve, bien incapables d'expliquer pourquoi ils voulaient mourir. » S'ils ne sont

<sup>1</sup> Prinzing, *Trunksucht und Selbstmord*, Leipzig, 1895.

<sup>2</sup> Falret disait au contraire : « On a attribué une grande influence sur la production de la folie et du suicide en particulier à l'abus des boissons alcooliques, et moi-même j'y ai cru longtemps d'après des relevés généraux. » Mais il pense qu'on a accordé beaucoup trop d'importance à cette cause. « Presque constamment j'ai pu remonter à une affection morale, véritable source de ces maladies mentales. » *De l'hypocondrie et du suicide*, 1822, p. 60.

Cazauvieil fait la même remarque : « On est généralement convaincu que l'abus des boissons alcooliques a une grande influence sur la production de la folie et du suicide. Je pense, avec quelques auteurs, qu'on a attribué une trop grande part à l'action de cette cause. » *Du suicide*, etc., 1840, p. 78.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 79.

vraiment pas capables d'expliquer pourquoi ils voulaient mourir, il ne s'ensuit pas que leur acte ait été inconscient. Ils étaient peut-être sous le coup d'une tristesse indéfinissable, d'un sentiment de douleur organique confus et cependant intense, ou bien ils agitaient dans leur esprit des pensées qui tiraient toute leur consistance d'états affectifs. Il n'y a rien qu'on oublie aussi vite que de tels états. Regrettons d'autre part qu'on ne nous dise pas avec plus de précision à quel moment se sont tués les ivrognes. Car il faut distinguer de l'ivresse proprement dite la période de dépression qui suit l'ivresse, et qui se prolonge quelquefois jusqu'à ce que l'on recommence à boire. Quand nous discuterons des rapports de l'ivresse avec la psychasthénie, nous verrons que Prinzing, décrivant plus en détail les conditions diverses dans lesquelles un buveur se tue, rattache à cette période de dépression le plus grand nombre des suicides accomplis sous l'influence de l'ivresse.

Durkheim avait comparé, d'après les chiffres reproduits par le Dr Lunier pour les départements français en 1872-1876, les suicides, les délits d'ivresse, les cas de folie alcoolique et la consommation de l'alcool (voir *Suicide*, p. 47, et planche I, p. 48-49). Nous nous en tiendrons à comparer la consommation d'eau-de-vie par tête et la proportion des suicides dans différents pays, d'après les tableaux établis par Prinzing p. 58 à 75. Dans le tableau ci-dessous, dont nous avons calculé nous-même tous les chiffres, la comparaison s'établit (sauf indication contraire en note) entre des séries de nombres qui se rapportent à des périodes décennales, quinquennales, ou à des années successives. Les chiffres des suicides en Russie, Angleterre et Hollande étant peu sûrs, nous n'en avons fait état que dans les deux premières expériences.

N'insistons pas sur les deux premières expériences, d'où résulterait qu'il y a indépendance, c'est-à-dire qu'il n'existe aucun rapport entre les deux faits comparés. Les statistiques des divers pays sont trop différentes, à beaucoup de points de vue, pour qu'on puisse tirer de ce rapprochement rien d'autre qu'une indication assez vague. Il y a, en revanche, correspondance, dans les expériences 3 (Norvège), 6 (Autriche-Hongrie), 7 et 8 (Italie), 9 (France, comparaison entre des années successives séparées par des périodes de cinq ans, de vingt ans pour les deux premiers chiffres). En France, depuis 1830, alcoolisme et suicide augmentent en même temps : il y a une correspondance très exacte. Le cas de la Norvège est le plus frappant : alcoolisme et suicide y décroissent d'un mouvement parallèle et continu, du début de la période à la fin. Mais, comme le remarquait déjà Durkheim, et comme il ressort nettement de notre tableau, en Suède il y a opposition, presque une opposition maxima, entre les deux faits : l'alcoolisme diminue, le suicide augmente. Et il en est de même en Finlande.

**Tableau LIII**

Comparaison entre la consommation d'eau-de-vie  
et le taux du suicide

		Opposition	Indé- pendance	Corres- pondance	Écart moyen effectif
1	13 pays (1884-1891) <sup>1</sup>	6,5	3,25	0	2,8
2	13 pays (1886-1892) <sup>2</sup>	6,5	3,25	0	3
3	Norvège (1831-1890)	5	2,5	0	0,8
4	Suède (1821-1888)	4,5	2,25	0	4
5	Finlande (1869-1888)	2,5	1,25	0	2,4
6	Autriche-Hongrie (1873-1877) <sup>3</sup>	7	3,5	0	1,6
7	Italie (1871-1877)	4	2	0	1
8	Italie (1871-1877) <sup>4</sup>	4,5	2,25	0	1,8
9	France (1830-1885)	4	2	0	0,25
10	France (1872-1876) <sup>5</sup>	7,5	3,75	0	4,7
11	France (1872-1876) <sup>6</sup>	7,5	3,75	0	4,9
12	Allemagne (1881-1890) <sup>7</sup>	11,5	5,75	0	6,8

Au reste, comme nous l'avons signalé déjà, il ne suffit pas que suicides et consommation d'alcool par tête augmentent parallèlement pour qu'il soit démontré que ceci explique cela. Si l'on rapprochait des suicides d'autres faits, tels que la population globale d'un pays, le montant de ses exportations, etc., on trouverait plus d'un parallélisme de ce genre.

Plus importantes sont les trois dernières expériences, puisque nous y rapprochons des régions diverses d'un même pays, dans une même période. Or, en France aussi bien qu'en Allemagne, l'écart moyen réel reste assez voisin du coefficient d'indépendance, et, en tout cas, n'indique aucune correspondance. Sans doute, en France, il y a quelques départements qui occupent à peu près le même rang, quant à la consommation de l'alcool et quant au suicide : l'Eure, l'Orne, le Pas-de-Calais, le Finistère. En revanche, dans la Seine, la Seine-et-Oise, la Mayenne, l'écart entre les deux phénomènes, alcoolisme et suicide, est très grand. Il se peut qu'en quelques endroits les suicides d'alcooliques soient plus nombreux qu'ailleurs. Mais nous devons nous en

<sup>1</sup> Danemark, Suisse, France, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Suède, Grande-Bretagne, Norvège, Hollande, Italie, Finlande, Russie.

<sup>2</sup> Calculés pour les mêmes pays, pour des périodes un peu différentes, par Krose (*Die Ursachen*, etc., p. 27).

<sup>3</sup> Comparaison entre 14 provinces.

<sup>4</sup> Comparaison entre 9 provinces.

<sup>5</sup> Comparaison entre les 15 départements où l'on consomme le plus d'eau-de-vie.

<sup>6</sup> Comparaison entre les 15 départements où l'on consomme le moins d'eau-de-vie.

<sup>7</sup> Comparaisons entre 23 provinces prussiennes et États allemands.

tenir aux chiffres globaux, d'où il ne résulte nullement que le nombre des suicides soit en rapport avec l'abus de l'eau-de-vie. En Allemagne, Durkheim remarquait déjà que, dans la province de Posen, qui vient au premier rang quant à la consommation de l'alcool, on trouve moins de suicides, proportionnellement, que dans toutes les autres régions du Reich. Prinzing explique ce qu'il considère comme une exception par le fait que la population de Posen est slave, et que les Slaves sont moins portés au suicide que les Allemands. Écartons aussi Hohenzollern, où il y a très peu de suicides, mais dont on n'indique pas quelle est la consommation d'alcool par tête (si bien que nous avons supposé qu'elle était nulle). On trouve alors qu'en Allemagne, sans Posen ni Hohenzollern, l'opposition = 10,5 ; l'indépendance 5,5 ; la correspondance = 0 ; et l'écart effectif moyen 4,7. Il y a toujours indépendance des deux faits comparés. Sans doute, dans les provinces de Saxe et de Brandebourg (Berlin compris), il y a à la fois beaucoup de suicides, et une forte consommation d'alcool. Mais c'est l'inverse dans le royaume de Saxe et dans le Schleswig-Holstein, qui ont le taux le plus élevé de suicide en Allemagne, et une consommation d'alcool inférieure à la moyenne. Ici encore, il faut nous en tenir aux résultats d'ensemble.

Ainsi, en Allemagne comme en France, si l'on compare le nombre des suicides et la consommation d'alcool par tête dans les divers États ou provinces (en France dans les départements), ces deux faits paraissent indépendants.

Les lois qui soumettent à des limitations assez strictes la fabrication et le débit de l'alcool ont pour effet de diminuer l'alcoolisme. Dans les pays où elles sont en vigueur, constate-t-on un recul du suicide ? En Europe, on a invoqué à cet égard l'exemple de la Norvège, qui est un des rares pays dans lesquels, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la proportion des suicides se soit très nettement abaissée. Or, à partir de la même date, on a réussi à réduire considérablement l'importation et la fabrication de l'alcool. Il se peut qu'il y ait un rapport entre les deux faits. Durkheim remarquait déjà cependant qu'en Suède, où l'alcoolisme a également diminué et dans les mêmes proportions, les suicides n'avaient cessé d'augmenter. Examinons cependant les chiffres reproduits par Prinzing, sans remonter au delà de 1850.

La consommation d'alcool a diminué, de 1850 à 1890, de 100 à 47, et la proportion des suicides, de 100 à 62. Cependant le parallélisme n'est pas exact, car de 1860-1864 à 1871-1875 la consommation d'alcool a augmenté, tandis que les suicides continuaient à diminuer. De 1871-1875 à 1886-1890, la consommation d'alcool a diminué de 100 à 54, et les suicides de 100 à 88 seulement. Ces irrégularités ne sont pas négligeables, car, si l'on consomme moins d'alcool et si l'alcoolisme est la cause du suicide, c'est immédiatement que les morts volontaires devraient diminuer. Nous connaissons trop mal la Norvège et son évolution sociale durant cette période pour être en mesure de dire si la diminution de l'alcoolisme d'une part, la diminution des suicides d'autre part,

ne résultent pas simultanément d'un troisième fait, par exemple d'un accroissement général du bien-être qui réduirait les motifs de suicide, et, en même temps, laisserait aux habitants de ce pays assez de loisir et de liberté d'esprit pour organiser la lutte contre l'ivrognerie habituelle. Mais c'est possible. Au reste, il s'agit d'un bien petit nombre de suicides : 144 par an en 1901-1905, au lieu de plus de 8.000 en France.

### Tableau LIV

Norvège

Périodes	Consommation d'alcool par tête (en litres)	Proportion de suicides pour 1 million d'habitants
1850-1854.....	3,2	107
1855-1857.....	2,7	98
1860-1864.....	2,2	86
1865-1869.....	2,4	77
1871-1875.....	2,8	75
1876-1880.....	2,4	72
1881-1885.....	1,7	67
1886-1890.....	1,5	66

Nous ne pouvons négliger une expérience qui se poursuit sur une bien plus vaste échelle au delà de l'Atlantique. Aux États-Unis, 27 États avaient déjà proscrit l'alcool, quand le Parlement (Chambre et Sénat) vota en 1918, sous la forme d'un amendement à la Constitution, la prohibition de la fabrication, de la vente, de l'importation et de l'exportation des boissons alcooliques. Dans une étude publiée en 1922 sous le titre : *La prohibition de l'alcool aux États-Unis. Histoire et résultats sociaux*, M. Jean Appleton écrivait : « Les arrestations pour ivresse publique ont diminué, depuis, de 70 pour 100. La criminalité a baissé de 45 pour 100 ». Voici un tableau des suicides aux États-Unis que nous avons établi d'après quatre sources : les chiffres de la 1<sup>re</sup> colonne sont empruntés à John Rice Miner, ceux de la seconde, au *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* : ils se rapportent à l'ensemble des États-Unis. Les deux autres séries de chiffres sont reproduits d'après le *Statistical Abstract for the United States*, 1922 et 1924 : les premiers se rapportent à 100 grandes villes (94 à partir de 1921), et les seconds, aux cités ayant 100.000 habitants et plus en 1900 (de 24 à 28 millions d'habitants pour les premiers, de 20 à 24 pour les secondes). Nous mettons en regard les nombres indices des prix de gros (*Bureau of Labor statistics*).

**Tableau LV**

Proportion des suicides aux États-Unis  
pour 1 million d'habitants, et prix de gros

	J.R. Miner	Handwörterbuch	Selected cities	Villes de 100.000 h et plus	Indice des prix de gros
1913.....	158	163	197	199	100
1914.....	166	161	109	215	98
1915.....	167	164	208	215	101
1916.....	142	149	180	185	127
1917.....	134	146	167	177	177
1918.....	122	133	146	152	194
1919.....	114	120	143	143	206
1920.....	—	111	123	127	226
1921.....	141	148	157	160	147
1922.....	—	—	—	153	149
1923.....	—	—	—	153	154
1924.....	—	—	—	157	150
1925.....	—	—	—	160	159
1926.....	—	—	—	168	151

Les nombres reproduits par le Handwörterbuch, sont un peu plus élevés que ceux de John Rice Miner, nous ne savons pourquoi. D'autre part les suicides sont plus nombreux dans les grandes villes, surtout dans les villes de plus de 100.000 habitants que dans l'ensemble des États-Unis pour toutes les années comme on pouvait s'y attendre. Mais les variations de tous ces nombres sont les mêmes d'une année à l'autre : ils diminuent et augmentent en même temps. Si nous ne tenions pas compte du mouvement des prix, nous dirions : les suicides diminuent à partir de 1916; c'est la conséquence de la guerre. Ils continuent à diminuer à partir de 1918. Est-ce l'effet de la législation contre l'alcool ? Mais ils remontent nettement à partir de 1921. Cependant le régime sec dure toujours. Considérons, à présent, le mouvement des prix. Les prix baissent légèrement en 1914 : les suicides augmentent (sauf l'indication contraire du *Handwörterbuch*). Les prix augmentent par une série de mouvements de hausse très accentués les années suivantes jusqu'à un maximum en 1920 : les suicides baissent très fortement, jusqu'à la même année, de 100 à 68, ou à 59, ou à 64 (dans les trois dernières colonnes) par rapport à 1913. Il est probable que l'influence de la prospérité économique et de la guerre s'exercent en même temps. Il y a une chute brusque et profonde des prix en 1921 : c'est une année de dépression économique après la crise de 1920, les suicides augmentent (de 34,28 ou 26 pour 100). Les prix remontent légèrement à partir de 1921 : les suicides baissent légèrement. Si la suppression de l'alcool a

exercé une influence, elle est entièrement masquée. Comme nous l'avions constaté en Allemagne, les suicides aux États-Unis, dans toute cette période et sans une exception, diminuent en période de prospérité et augmentent en période de dépression économique.

Voici enfin un tableau que nous avons établi d'après les données polonaises et qui permet de comparer les suicides (y compris les tentatives) constatés par les enquêtes de police et le nombre des personnes arrêtées pour ivresse dans les lieux publics, par mois. Tous ces nombres ont été calculés par moi.

### Tableau LVI

Pologne. Suicides et arrestations pour ivresse en 1927.  
Nombres relatifs (100 = nombres correspondant à la moyenne mensuelle)

	Suicides	Arrestations pour ivresse	NUMÉROS D'ORDRE	
			Suicides	Arr. ivr.
Janvier.....	79	76	11	11
Février.....	82	73	10	12
Mars.....	112	85	4	10
Avril.....	99	94	6	8
Mai.....	120	102	3	5
Juin.....	130	92	1	9
Juillet.....	122	96	2	7
Août.....	106	112	5	3
Septembre.....	98	124	7	2
Octobre.....	85	134	9	1
Novembre.....	92	108	8	4
Décembre.....	74	98	12	6

L'opposition maxima est égale à 6, l'indépendance à 3, la dépendance à 0. Nous trouvons comme écart moyen : 4. Il n'y a donc aucun rapport entre les deux faits.

Ainsi, de la comparaison entre le suicide et l'aliénation dans plusieurs pays, il résulterait que ces manifestations sont indépendantes ou s'opposent. En France cependant, de 1865 à 1893, le nombre des fous et le nombre des suicidés augmentent parallèlement. De la comparaison entre le suicide et la consommation d'alcool par tête, il résulterait que dans plusieurs pays européens (la Norvège, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la France) alcoolisme et suicide augmentent ou diminuent en même temps. C'est l'inverse en Suède et en Finlande. Si nous comparons entre elles sous ce rapport d'une part les provinces prussiennes et les États allemands, d'autre part les départements français, on constate qu'il n'y a aucune correspondance entre les deux faits.

La thèse que l'alcoolisme est une des causes principales du suicide trouverait donc un appui dans quelques-unes (mais quelques-unes seulement) de ces expériences. Encore s'agit-il uniquement de pays où, pendant une période assez longue, la consommation de l'alcool et les morts volontaires augmentent parallèlement. Mais, nous le remarquons plus haut, de ce que deux faits varient toujours dans le même sens, on n'a pas le droit de conclure immédiatement qu'il y a entre eux un rapport de causalité. Si, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la consommation moyenne d'alcool a beaucoup augmenté dans la plupart des pays occidentaux, cela implique qu'une part croissante du revenu, en particulier dans la classe ouvrière une proportion plus élevée du salaire est consacrée à l'achat de vin, de bière, de spiritueux. Comme, à d'autres égards, le niveau de vie des travailleurs dans la grande industrie, c'est-à-dire leur dépense en nourriture, en vêtements, etc., n'a certainement pas diminué, les salaires ont dû augmenter pour que le salarié puisse en consacrer une part plus grande à l'achat de spiritueux. Si l'on comparait l'augmentation des salaires et l'accroissement des suicides dans les cinquante dernières années, on découvrirait entre les deux mouvements bien des rapports. En conclurait-on que plus les salaires augmentent, plus on se tue ?

De même, parce que les suicides augmentent en période de dépression économique, on pourrait supposer que les ruines et échecs commerciaux de toute nature sont le facteur principal du suicide. Ainsi le suicide augmenterait en même temps que le nombre des commerçants et des tractations commerciales. Comparons en effet le nombre absolu des suicides et le montant (en valeur) du commerce spécial, c'est-à-dire de l'importation et de l'exportation réunies, en France, à différentes époques. Appelons 100 les deux nombres correspondant à l'année 1870 :

	France	
	Nombres des suicides	Commerce spécial
	—	—
1870.....	100	100
1880.....	160	150
1900.....	215	176
1910.....	237	236

Ces nombres se correspondent assez bien. Pourtant les suicides accomplis par les commerçants ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble des morts volontaires. Mais le développement du commerce extérieur, et l'accroissement de la consommation d'alcool sont peut-être deux conséquences distinctes et indépendantes d'une même civilisation industrielle et urbaine.



Ni des statistiques de l'aliénation, ni des statistiques de l'alcool on ne peut donc tirer la preuve que le plus grand nombre ni même un nombre très élevé des hommes qui se tuent sont des fous ou des ivrognes.

Les causes du suicide

# Chapitre XIV

---

## Examen de la thèse psychiatrique

### L'aspect pathologique et l'aspect social du suicide

[Retour à la table des matières](#)

On ne lit pas sans un peu de surprise, dans un ouvrage publié il y a deux ou trois ans par le Dr de Fleury<sup>1</sup>, des phrases de ce genre : les suicides, *tous* les suicides, à bien peu d'exceptions près, s'expliquent par « l'accès d'angoisse qui se produit dans la période de dépression de la psychose périodique, chez des sujets » ayant une constitution émotive. « Les suicides accomplis dans le calme, pour des motifs tout à fait discernables, sont extrêmement rares, on n'en rencontre guère. » L'auteur ne s'avance-t-il pas un peu trop ? Le nombre des cas individuels de suicide qu'il a pu connaître ne représente qu'une bien faible proportion de ces faits dispersés sur tout le territoire. Sans doute une expérience peut suffire pour établir une loi. Encore faut-il qu'elle soit décisive et qu'on connaisse assez exactement les facteurs mis en jeu pour que l'on

---

<sup>1</sup> Dr de Fleury. *L'angoisse humaine*, 1926, p. 100 à 158. Voir aussi le compte rendu de cet ouvrage par M. Georges Dumas, dans le *Journal de psychologie*, 15 décembre 1926, p. 1059.

puisse conclure avec certitude qu'à tel moment tel effet s'ensuivra. Mais quel psychiatre a jamais prévu à coup sûr qu'un malade se tuerait, et à quel moment ? Cela fait penser au médecin de Molière qui aurait pu dire : « L'angoisse produit le le suicide, parce qu'il y a en elle une certaine vertu suicidogène. Et voilà Pourquoi votre fille s'est tuée... »

L'opinion du Dr de Fleury est cependant assez courante parmi les médecins. Elle semble difficilement conciliable avec ce que nous apprennent les statistiques du suicide. Mais ce sont, paraît-il, les statistiques qui ont tort. Ou plutôt, voici comment on prétend les interpréter. Il est vrai qu'on se tue plus en France, en Prusse et en Danemark qu'en Italie, en Belgique et en Angleterre. C'est qu'il y a plus de psychopathes dans les premiers pays que dans les seconds (mais rien n'autorise à le supposer). Il est vrai que les célibataires, à égalité d'âge, se suicident une fois et demi plus souvent que les gens mariés. On peut admettre que le célibat prédispose à la neurasthénie, ou que les neurasthéniques ne se marient pas volontiers (mais cela aussi il faudrait le prouver ; remarquons que la règle s'applique déjà aux célibataires de moins de 25 ans, dont le plus grand nombre se marieront plus tard ; elle s'applique aussi aux veufs, qui se tuent deux fois plus que les gens mariés)<sup>1</sup>. On se tue moins en période de guerre et d'agitation politique qu'en temps normal ? C'est que, durant de telles périodes, le nombre des psychopathes diminue (mais pourquoi, au contraire, n'augmenterait-il pas ?) Les protestants se tuent deux ou trois fois plus que les catholiques ? C'est, peut-être, parce que les protestants sont proportionnellement plus nombreux dans les villes que dans les campagnes, et que les maladies mentales sont moins fréquentes ici que là (mais le second fait tout au moins n'est pas évident), C'est aussi que les catholiques tiennent cachés la moitié ou les deux tiers des suicides qui les concernent (mais, pour diverses raisons que nous avons indiquées, c'est bien invraisemblable). Cela fait, on le voit, bien des suppositions.

Elles ne seraient pas nécessaires si l'on pouvait établir qu'il existe deux catégories de suicides nettement distinctes, dont les uns s'expliquent par des conditions sociales et les autres résultent de troubles mentaux. Disons d'avance que nous ne croyons pas qu'il en soit ainsi. Mais c'est bien de ce principe que s'est inspiré l'auteur de l'enquête parisienne que nous venons d'analyser, lorsqu'il classe les suicides en psychopathiques, et non psychopathiques. C'est à cette thèse que paraît aussi se rallier M. Georges Dumas, lorsqu'il écrit : « De ce que les causes biologiques jouent un grand rôle dans la détermination des suicides, on ne saurait conclure, à notre avis, que les causes sociales ne jouent aucun rôle, ni même qu'elles n'en jouent pas un aussi considérable que les causes biologiques. Il est très vraisemblable, au contraire, que, pour les suicidés

<sup>1</sup> Cette objection, fondée sur ce que l'immunité des gens mariés quant au suicide serait due « à ce qu'on peut appeler la sélection matrimoniale », a été prévue et discutée par Durkheim (Le suicide, p. 186).

exempts de tares psychopathiques, l'explication sociale de Durkheim garde toute sa valeur, que, chez beaucoup de psychopathes qui vont jusqu'au suicide, il faut faire une part à l'explication sociale en même temps qu'à l'explication biologique, et que, dans certains cas dont le décompte est assez difficile à faire, le suicidé ne relève que d'un état paroxystique d'angoisse si intense, si obnubilant pour la conscience que les freins sociaux ne fonctionnent plus »<sup>1</sup>. Opinion modérée d'un psychologue qui, dans beaucoup de cas, n'écarte pas l'explication sociologique, et, lui réserve sans doute une place dans le plus grand nombre. Enfin, Durkheim lui-même se plaçait à peu près au même point de vue : il semble bien que, d'après lui, si on avait pu démontrer que le plus grand nombre des suicidés étaient des aliénés ou des psychopathes, il n'y aurait pas eu lieu de chercher dans une autre voie l'explication du suicide. S'il l'y a cherchée, c'est parce qu'il lui apparaissait que le nombre des suicides psychopathiques était très faible, si bien qu'ils se perdaient dans l'ensemble, de même que quelques impuretés disséminées à travers la masse d'un corps homogène n'altèrent point ses propriétés. Il n'en distinguait pas moins deux espèces de suicide ; entre lui et M. Dumas il n'y eût eu, sans doute, de désaccord qu'au sujet de la proportion des uns et des autres.

Admettons-nous donc, comme M. Dumas, qu'il existe deux catégories de suicides, les uns normaux, les autres, pathologiques ? Et ajouterons-nous seulement que, parmi les suicidés du premier type, il y en a qui n'échappent point aux influences dites sociales, qui n'oublient ni leur famille, ni leur groupe confessionnel et qui, parce qu'ils y pensent et s'en préoccupent, peuvent renoncer à se tuer ?

Mais M. Dumas, en même temps, nous accorde trop, et pas assez.

Il admet en effet que, seuls, les suicides pathologiques s'expliquent par un déterminisme physique ou physiologique. Un déterminisme social expliquerait les autres. Le plus grand nombre de ceux qui se tuent sont des fous ou des déséquilibrés. Mais il y a aussi quelques suicides qui ont pour cause une perte d'argent, un deuil, etc. Ici, le psychiatre n'aurait rien à voir.

Est-il vrai cependant qu'il y ait des suicides qui n'intéressent pas le psychiatre, ou le psychophysiologiste ? Nous ne le croyons pas.

---

<sup>1</sup> M. Georges Dumas écrit, dans le compte rendu cité. ci-dessus : « je me suis demandé ce que mon expérience personnelle m'apprenait sur la question (du suicide), et, après avoir soigneusement éliminé tous les suicides que j'ai connus professionnellement parce que je m'occupe de psychiatrie, j'ai compté dans mon expérience, depuis quarante ans, treize suicides que, directement ou non, j'ai connus d'assez près pour avoir une opinion sur l'état nerveux ou mental des suicidés... J'en trouve quatre dont on peut dire... qu'ils paraissent avoir été exempts de troubles psychopathiques... J'en compte trois qui étaient des hyperémotifs et qui se sont suicidés sous l'influence d'un accès d'angoisse. Les six autres étaient tous des périodiques qui se sont suicidés dans une période de dépression anxieuse ».

Si nous n'acceptons pas qu'on sépare ainsi l'ensemble des suicides en deux espèces aussi différentes l'une de l'autre, si différentes qu'on ne voit pas même comment et pourquoi on les réunirait dans un même genre, c'est, d'abord, parce que nous ne croyons pas que, s'ils étaient différents de nature et essentiellement, on leur donnerait le même nom et que la société réagirait de la même manière en présence des uns et des autres. On peut prétendre qu'elle réagit autrement lorsqu'il s'agit du suicide d'un fou ou du suicide délibéré d'une personne normale. Mais la différence est au fond secondaire. Ce qui passe au premier plan, c'est un sentiment bien défini, qui, dans un même milieu, à la même époque, est le même, quels que soient les motifs du suicide. À côté du jugement qu'on porte sur le suicidé, qui peut varier, le sentiment qu'on éprouve à la pensée ou au spectacle de tout suicide ne varie pas dans une même société. De même, on pourrait distinguer les morts qui résultent de l'introduction violente dans le corps d'un couteau, d'un poignard, etc., toutes causes inorganiques puisque le métal est une substance physique, et les morts produites par une cause organique quelconque. Or, sans doute, on réagit différemment en présence d'un assassinat, ou du dénouement fatal d'une maladie. Mais la mort est toujours la mort, comme le suicide est toujours le suicide. Il y a une impression particulière, qui est produite par la mort comme telle sur chaque type de société. Ainsi tous les suicides, comme toutes les morts, sont compris dans un genre unique, dont l'unité n'a rien d'artificiel. Mais si tous les suicides sont au fond de même nature, s'ils sont autant d'espèces ou de variétés d'un même genre, ils doivent s'expliquer par des causes du même ordre. En effet, on ne peut admettre qu'un même effet résulte, suivant les cas ou les circonstances, de deux sortes de causes différentes. C'est là un principe sur lequel nous nous excusons d'insister. Mais, toutes les fois qu'on prétend qu'un même phénomène s'explique tantôt par un facteur, tantôt par un autre, il n'y a que ceci qui soit clair, et qui puisse être considéré comme établi : c'est qu'on n'a pas encore trouvé la cause de ce phénomène.

Or, du moment qu'on sait qu'une proportion importante des suicides, que ce soit 20 pour 100, ou 30 pour 100, ou plus encore, ont des causes psychopathiques, il faut admettre que tous les suicides résultent de causes analogues. Nous irions donc beaucoup plus loin que M. Dumas dans le sens de la thèse psychophysiologique ; car nous admettrions sans peine que chez tout individu qui se tue on trouverait, au moment où il se suicide, et peut-être dans les quelques heures et même les quelques jours qui précèdent, un trouble plus ou moins profond, mais toujours effectif, des fonctions nerveuses et cérébrales, d'où doit résulter un état psychique voisin de ceux que l'on constate dans la névrose d'angoisse, la dépression, etc. <sup>1</sup> Une grande douleur physique

<sup>1</sup> « Lorsque l'âme est fortement ébranlée par une affection violente et imprévue, les fonctions organiques sont bouleversées, la raison est troublée, l'homme... est dans un vrai délire. » À propos de l'homme « sourdement miné par la haine et la jalousie, par les mécomptes de l'ambition et de la fortune » : « Quoique agissant lentement, les passions n'en affaiblissent pas moins les

ou morale, qu'il s'agisse d'un choc et d'un ébranlement soudain, ou d'une longue succession de petits ennuis qui s'accumulent, un désespoir profond, un accès de fureur contre soi-même ou contre les autres, la crainte de la souffrance qui naît soit de maux corporels, soit du déshonneur, soit du déclassement social, toutes ces causes déterminent, à la longue ou brusquement, un état de déséquilibre nerveux. L'opinion commune ne s'y trompe pas : l'on dira de quelqu'un qu'il est égaré par la passion, aveuglé par le chagrin, ivre de fureur, hors de lui, fou de douleur, etc. Les états affectifs violents et profonds s'accompagnent d'une perturbation organique qui, sinon par ses origines, du moins dans son développement, ses phases, son expression et ses effets, ne se distingue guère de l'agitation ou de la dépression nerveuse de nature pathologique<sup>1</sup>. Dès lors, si l'on explique le suicide par l'état organique dans un cas, pourquoi n'invoquerait-on pas la même cause dans tous les cas ?

On dira qu'il y a toutefois cette différence entre le suicidé normal et le suicidé psychopathe, que, chez celui-ci, le déséquilibre résulte d'une cause intérieure au corps, lésion, intoxication ou trouble fonctionnel en rapport avec l'état des organes, cause telle qu'elle entraîne son effet indépendamment des circonstances du dehors<sup>2</sup>. Chez le suicidé normal, au contraire, le trouble organique ne serait préparé dans le corps que comme le déséquilibre l'est dans l'équilibre : la cause qui le détermine est extérieure à l'organisme ; même lorsque quelqu'un se tue pour échapper aux souffrances physiques, c'est l'idée de souffrances à venir, c'est-à-dire de quelque chose qui en ce moment est hors de lui, qui met en mouvement son pouvoir d'agir. Entre celui-ci et celui-là il y aurait donc toute la distance qui sépare un homme parfaitement sain de corps, et un homme malade qui porte depuis longtemps en lui une tare organique.

---

organes ; plusieurs (désespérés) ont assuré qu'ils ne se souvenaient point de ce qu'ils avaient fait : plusieurs avaient eu des hallucinations singulières. C'est là cependant le suicide volontaire... Il est certain qu'au moment de l'exécution, celui qui attend à ses jours (il s'agit toujours du suicide volontaire) ressemble presque toujours à un homme désespéré et dans le délire. » Esquirol, *loc. cit.*, p. 532, 536-537.

<sup>1</sup> « On parle trop de la mélancolie comme d'une maladie qui doit se prolonger un certain temps et conserver une certaine unité... je ne vois pas pourquoi les individus dont parle Durkheim, épuisés par les efforts et les craintes que font naître de mauvaises affaires, par des ruines et des responsabilités terribles, ne tomberaient pas dans des états mélancoliques de courte durée, capables d'amener des suicides considérés à tort comme des actes normaux. Les troubles pathologiques ne doivent pas être séparés des fonctionnements que l'on considère assez arbitrairement comme normaux. » Pierre Janet, *De l'angoisse à l'extase*, tome II, *Les sentiments fondamentaux*, 1928, p. 369. Pour M. Janet, le suicide est toujours « une forme morbide de la réaction de l'échec ».

<sup>2</sup> « La vie des individus normaux est pleine d'incidents semblables à ceux que l'entourage des malades et les malades eux-mêmes allèguent pour expliquer leur état. Dans l'immense majorité des cas ils ne provoquent heureusement que des émotions normales, dont les conséquences se déroulent normalement. Si donc l'émotion qu'ils produisent entraîne l'apparition de troubles mentaux, c'est qu'elle est elle-même morbide et qu'elle tient ce caractère non de l'événement dont elle résulte, mais du terrain sur lequel elle a germé. » Dr Charles Blondel, *la Conscience morbide*, 1914, p. 335

Mais la distinction entre la santé et la maladie, l'équilibre et le déséquilibre, est toute relative. Est-il certain qu'il y ait chez les suicidés que nous appelons psychopathes une lésion déterminée, qu'on puisse découvrir à l'autopsie et qui explique leurs troubles nerveux ? Peut-être. Mais savons-nous si l'on ne trouverait pas des lésions de ce genre, moins graves peut-être, mais non moins réelles, chez des hommes sains en apparence, mais dont le système nerveux est assez impressionnable ? Entre une lésion bien déterminée et l'absence complète de lésion, il y a tous les intermédiaires. On n'est jamais en droit d'affirmer qu'il existe une différence tranchée entre la constitution organique d'un suicidé dit psychopathe et d'un suicidé dit normal. Cette différence peut n'être que de degré. Mais ne parlons plus de lésion, puisque, après tout, la matière est assez obscure. Ne considérons que la manière d'agir ou de réagir d'un homme qui est psychopathe, et d'un homme qui ne l'est pas. La santé est un état d'équilibre instable, qui comporte bien des oscillations. Ce qu'on observe chez le psychopathe n'est souvent qu'une exagération, en intensité et en fréquence, de troubles auxquels la plupart des organismes, malgré leur santé apparente sont aussi exposés. Sans doute il y a une différence en ce que le malade est mal adapté aux conditions du milieu normal, qu'il en souffre et que cette souffrance est assez forte pour le pousser dans certains cas jusqu'au suicide. L'homme normal, au « contraire est adapté au milieu normal. Mais que le milieu change, pour quelque raison que ce soit ; ce sera un milieu anormal, auquel l'homme normal ne sera plus adapté. Il sera dans la situation même où était, et où sans doute est resté le psychopathe. On dira cependant qu'il y a cette différence, que la cause pour laquelle il n'y a plus adaptation, mais déséquilibre, n'est pas et n'a jamais été en lui. Mais alors où serait-elle ? Quand nous disons qu'un homme adapté au mariage ne l'est plus à l'état de veuvage, nous paraissions abandonner le plan organique. Nous parlons d'une adaptation morale ou psychique. Mais existe-t-il un état psychique auquel ne corresponde pas un état organique ? La tristesse d'un veuf qui ne peut se consoler se manifeste par un état de dépression, de même que la dépression d'un cyclothymique s'accompagne d'un état de tristesse. Un organe peut être paralysé soit parce qu'une lésion interne développe en lui ses effets, soit parce que le milieu extérieur l'oblige à un effort de réaction dont il n'est pas capable. Il n'en est pas moins paralysé dans les deux cas. Le psychiatre pourra constater qu'à un moment donné un facteur de déséquilibre manifeste son action dans l'organisme. L'origine de ce facteur ne modifie en rien la nature de ces troubles. Il n'y a donc pas à en tenir compte.

Ce n'est pas, il est vrai, un point de vue où l'on se place naturellement et, pour le sens commun, bien qu'il désigne tous les suicides d'un même nom et les accueille par la même réaction, il y a peut-être, comme pour les psychiatres, deux façons d'expliquer le suicide : ou bien par un accès de folie, ou par une résolution réfléchie. C'est que le sens commun aime les distinctions nettes et les types bien tranchés. Or ces types existent sans doute. La tradition de l'antiquité nous a transmis le souvenir de suicides héroïques, accomplis délibérément, sans que leur auteur parût être en proie à un délire,

à quelque agitation désordonnée, ni même ressentir l'aiguillon d'une douleur physique interne. Et, d'autre part, les exemples ne manquent pas de suicides qui, par leur soudaineté, leur caractère imprévu, et tous les symptômes d'égarément qui les précèdent, ressemblent à des accès de folie furieuse. Dans le premier cas, l'homme agit volontairement sous l'influence d'un désespoir moral, et, dans l'autre, c'est un désordre organique profond qui détruit en lui tout pouvoir de contrôle. Aux uns, on rattachera toutes les morts volontaires qui paraissent s'expliquer par un motif sérieux. Un homme ruiné, déshonoré, dont l'existence est ravagée par un chagrin ou par un deuil, décide de mourir avec la même résolution froide qu'en d'autres circonstances il accepterait de se soumettre à une opération grave qui lui offre à peine quelques chances de s'en relever. Il est aussi maître de lui lorsqu'il abandonne son corps à l'action des instruments qu'il a choisis, ou des éléments auxquels il a décidé de s'exposer, qu'un patient qui s'étend sur la table d'opération. On fera entrer, d'autre part, dans la catégorie des suicides de fous ou de malades mentaux ceux auxquels on ne peut trouver que des motifs insignifiants, et qui paraissent relever du psychiatre plutôt que du moraliste. Si la volonté et l'égarément se rejoignent ainsi dans le suicide, ce n'est pas qu'il y ait entre eux toute une série d'anneaux intermédiaires. C'est au contraire parce que les extrêmes se touchent et que, pour affronter la mort, il faut beaucoup de résolution et des raisons très fortes, ou bien il faut qu'on la regarde sans la voir.

Mais le sens commun a tort de considérer comme typiques ces formes de suicide, qui, en réalité, sont rares, sinon tout à fait exceptionnelles. Ce sont des extrêmes, mais la masse des cas se trouve dans l'intervalle, et ne se prête pas à une distinction aussi nette. Au fond, tout revient à dire que tantôt l'homme se tue parce qu'il souffre moralement, et tantôt parce que son organisme lui pèse et qu'il ressent une souffrance physique diffuse et imprécise mais qui n'en est que plus intolérable. Mais, entre la douleur morale, qui a, sa cause dans les idées et pensées, c'est-à-dire qui est déterminée en nous par le changement de nos rapports avec le monde, et cette souffrance physique enfermée aux limites de notre corps, il n'y a opposition que quand on ne considère que des cas extrêmes. Une douleur morale n'est une douleur que dans la mesure où elle s'installe en nous et trouble le jeu de nos fonctions corporelles. Une souffrance physique n'est irrémédiable que lorsque nous nous représentons que le monde conspire avec notre corps pour nous l'imposer.

« Je vois, dit Rousseau, un homme frais, gai, vigoureux, bien portant ; sa présence inspire la joie, ses yeux annoncent le contentement, le bien-être : il porte avec lui l'image du bonheur. Vient une lettre de la poste ; l'homme heureux la regarde, elle est à son adresse, il l'ouvre, il la lit. À l'instant son air change ; il pâlit, il tombe en défaillance. Revenu à lui, il pleure, il s'agite, il gémit, il s'arrache les cheveux, il fait retentir l'air de ses cris, il semble attaqué d'affreuses convulsions. Insensé ! Quel mal t'a donc fait ce papier ? Quel membre t'a-t-il ôté ? Quel crime t'a-t-il fait commettre ? Enfin



qu'a-t-il changé dans toi-même pour te mettre dans l'état où je te vois ? Que la lettre se fût égarée, qu'une main charitable l'eût jetée au feu, le sort de ce mortel, heureux et malheureux à la fois, eût été, ce me semble, un étrange problème. Son malheur, direz-vous, était réel. Fort bien, mais il ne le sentait pas. Où était-il donc ? Son bonheur était imaginaire. J'entends ; la santé, la gaieté, le bien-être, le contentement d'esprit ne sont plus que des visions »<sup>1</sup>. Nous sentons bien que ce raisonnement est paradoxal. Car la santé, le bien-être, le contentement de cet homme résulte précisément de ce qu'il n'éprouve pas d'inquiétudes, de ce qu'il jouit d'un sentiment de sécurité, de ce que ses affaires vont bien, de ce qu'aucun signe ne lui laissait prévoir une catastrophe. C'est parce qu'à une représentation du monde s'en substitue brusquement une autre qui appelle de sa part d'autres réactions qu'il sombre dans le désespoir. Mais les réactions précédentes étaient aussi en rapport avec l'idée qu'il se faisait du monde extérieur et de la place qu'il y occupait. L'homme est bien obligé de s'adapter au monde, et le paradoxe c'est de vouloir que le monde change sans que lui-même, c'est-à-dire son attitude en face du monde, change aussi.

Voici, maintenant, un autre homme qui a toutes raisons de se trouver heureux. Il est riche, considéré. Il réussit dans tout ce qu'il entreprend. Il ne trouve, dans sa vie domestique, que des motifs de satisfaction. Ses amis l'entourent de leur affection. Rien ne lui manque. Dans le passé, il ne voit que des images riantes. Aucun nuage n'obscurcit l'avenir. Un jour cependant on observe qu'il s'absorbe en lui-même et s'assombrit. Un trouble organique qui se préparait depuis quelque temps vient de prendre consistance et il traverse une crise grave de dépression. Ce n'est pas un mal qui l'expose à la mort, ni même qui détermine en lui des souffrances locales définies. Ce vide, ce néant qu'il sent en lui n'altère en rien le monde autour de lui, est sans rapport avec l'état de sa fortune, sa situation sociale, les sentiments de ceux qui l'entourent. Ne pourrait-on pas lui dire. « Insensé ! Ton mal n'existe que dans ton imagination. Détourne ton attention de ce fond obscur de ton être, de ces régions où la conscience normale n'atteint pas. N'ouvre pas ce message qui te parvient des régions obscures de la vie organique. Porte ton attention sur ce qui constitue la trame solide de ton existence. « Ô homme ! resserre ton existence au dedans de toi », disait Rousseau. Nous pourrions dire aussi, au déprimé qui s'absorbe en lui : « Ô homme ! Étends ton existence hors de toi. » Mais l'homme ne peut suivre ni l'un, ni l'autre conseil. Le dedans et le dehors sont trop étroitement liés, comme la face et le revers d'un même objet. Le malade mental ne voit plus les choses et les hommes tels qu'ils sont. La représentation qu'il se fait du monde se transforme. Il projette autour de lui ses inquiétudes, ses soupçons, ses craintes, ses pressentiments. Il y cherche et il y trouve en effet les motifs de ses souffrances. À partir de ce moment, où découvrir une différence entre lui et un homme sain d'esprit

<sup>1</sup> *Émile*, livre II.

mais qu'un malheur réel bouleverse et égare ? C'est le même état d'inadaptation et de déséquilibre à la fois organique et mental.

\*

\* \*

Mais si tout suicide relève théoriquement de la psychopathologie étendue jusqu'à ses extrêmes limites, inversement il n'est guère de suicide, même psychopathique, qui ne relève de la sociologie. En ce sens, on va trop loin, beaucoup trop loin, et on ne nous accorde pas assez quand on affirme que la plupart des suicides d'angoisse, de dépression, d'intoxication alcoolique, accomplis en état d'ivresse, etc., constituent une catégorie bien tranchée, et qu'ils diffèrent de nature de tous les autres.

Considérons en effet quelques-unes des causes par lesquelles on explique ordinairement le suicide, et qui ne mettent pas en jeu des facteurs morbides mentaux : les souffrances physiques, les peines d'amour, la jalousie, les soucis d'argent, la honte, la crainte du déshonneur, la crainte des punitions, le chagrin causé par un deuil. Durkheim a hésité à voir dans ces motifs des causes véritables du suicide envisagé comme fait social : d'abord parce qu'ils sont très hétérogènes et qu'on ne comprendrait pas que des causes si différentes puissent rendre compte d'un même effet ; ensuite parce que ces événements ou circonstances sont trop individuelles pour déterminer un fait qui se reproduit avec une telle constance et dont les variations paraissent être en rapport avec des facteurs plus généraux<sup>1</sup>. Pourtant si, à eux seuls, ils ne suffisent pas à expliquer les suicides, peut-on supposer qu'ils ne jouent aucun rôle dans leur production ? N'est-il pas possible de découvrir sous leur diversité des forces de nature semblable, et, traduisant ces faits individuels en termes sociaux, de signaler en eux autant d'obstacles à l'intégration de l'individu dans la société ? N'est-il pas possible, en même temps, de montrer qu'à cet égard l'autre catégorie de motifs qu'on en distingue, savoir les facteurs morbides mentaux, jouent exactement le même rôle et tendent à agir dans le même sens ?

Un homme coupable et responsable de quelque acte qui porte atteinte à son honneur se sent diminué aux yeux des membres de son groupe, et retranché de celui-ci.

---

<sup>1</sup> « Les mobiles qui sont ainsi, à tort ou à raison, attribués aux suicides, n'en sont pas les causes véritables... Les raisons que l'on donne au suicide, ou que le suicidé se donne à lui-même pour s'expliquer son acte, n'en sont, le plus généralement, que les causes apparentes... Elles marquent, peut-on dire, les points faibles de l'individu ». Durkheim, *op. cit.*, p. 144 et 147. Durkheim s'appuie surtout sur ce que la proportion des mobiles ne varie guère, quand, dans un même pays, le nombre des suicides augmente, ou qu'on passe d'une profession à l'autre, pour refuser de voir en eux les causes véritables du phénomène.

L'honneur repose sans doute sur des considérations différentes, suivant les sociétés. Frazer raconte quelque part qu'un jeune sauvage va, volontairement, se faire enterrer vivant, parce qu'il est trop maigre et chétif et qu'on le tourne en dérision dans sa tribu. Ici c'est le point d'honneur professionnel, là c'est le point d'honneur aristocratique, c'est l'honneur du commerçant, qui intervient. Un homme qui a été insulté, une fille-mère abandonnée, un joueur qui ne peut payer une dette de jeu, perdent la considération de ceux qui les entourent, et à l'opinion desquels ils attachent le plus de prix : ils sont violemment rejetés hors du milieu social loin duquel ils ne peuvent vivre. Mais il en est de même du commerçant qui se ruine, de l'homme riche qui perd sa fortune, du père de famille dont les ressources sont brusquement réduites<sup>1</sup>. Tous voient s'abaisser leur niveau social. Ils sont dans une certaine mesure des déclassés. Or qu'est-ce que se déclasser ? C'est passer d'un groupe qu'on connaît, qui vous estime, dans un autre qu'on ignore et à l'appréciation duquel on n'a aucune raison de tenir. On sent alors se creuser autour de soi un vide. Ceux qui vous entouraient autrefois, avec qui vous aviez tant d'idées communes, tant de préjugés en commun, dont tant d'affinités vous rapprochaient parce que vous vous retrouviez en eux comme eux en vous, s'éloignent soudain. Vous disparaissent de leurs préoccupations et de leur mémoire. Ceux au milieu desquels vous vous retrouvez ne comprennent ni votre dépaysement, ni votre nostalgie et vos regrets. Détaché d'un groupe par un ébranlement soudain, vous êtes incapable, ou, du moins, vous vous croyez incapable de retrouver jamais dans un autre quelque appui, ni rien qui remplace ce que vous avez perdu. Mais lorsqu'on meurt ainsi à la société, on perd le plus souvent la principale raison qu'on a de vivre.

Tournons nous maintenant vers ceux qui se sont tués parce qu'ils ont perdu un être qui leur était cher, ou vers ces suicides passionnels qui suivent la séparation ou la menace d'être séparé de l'objet aimé<sup>2</sup>. De tels désespoirs résultent aussi de ce qu'un lien s'est brisé. Mais est-ce bien un lien social ? L'affection ou l'attachement passionné qui unit deux personnes est de l'ordre des sentiments individuels. Que l'un vienne à

<sup>1</sup> « La misère, dit le Dr Serin, auteur de l'enquête analysée ci-dessus, est une grande pourvoyeuse de la mort volontaire. » Sur 169 cas de suicides non psychopathiques, elle en trouve 50 imputables à la misère ou aux revers de fortune. « Quelquefois, cette misère est la conséquence de l'alcoolisme et de la psychopathie ; beaucoup de sans-travail sont des instables. » Pourtant, c'est bien par suite de leur détresse qu'ils se tuent. « Elle l'est quelquefois aussi de la maladie, plus souvent de la vieillesse, vieillesse infirme, vieillesse solitaire ou abandonnée. Beaucoup plus rarement, la mort est le fait d'une ruine brusque, d'une spéculation malheureuse, d'une faillite qui apparaît inévitable. » Si l'enquête eût été faite une année de crise économique, il est probable que cette dernière catégorie eût été plus importante. Au reste, on peut se déclasser à partir d'un niveau social inférieur comme d'un niveau plus élevé.

<sup>2</sup> Dans l'enquête du Dr Suzanne Serin, sur 169 suicides non psychopathiques, 72 s'expliqueraient par des « chagrins intimes ». « Ce sont des suicides de veuf ou de veuve à la mort du conjoint, de mari ou d'amant abandonné..., de parents qui ne peuvent survivre à la mort d'un enfant. » Il semble que « certains suicides dits passionnels soient simulés en vue d'un chantage sentimental. [Mais alors il s'agit de tentatives]. D'autre part il est quelquefois difficile de savoir si, sous ces chagrins tragiques, ne se dissimule pas un déséquilibre constitutionnel ou une psychose méconnue à son début ».

manquer à l'autre. Il n'y a rien là qui puisse isoler l'homme ou la femme du groupe de ses semblables. Au contraire, il se peut que le sentiment où ils s'absorbaient ait été un obstacle à ce qu'ils entrent en union plus étroite avec les autres. Peut-être après tout formaient-ils une petite société, puisqu'ils avaient un langage et des conventions qui leur étaient propres, mais une société en même temps très exclusive et très restreinte. Une fois ce groupe dissous, rien n'empêche plus que chacun des deux individus qui le composaient se rattache à d'autres milieux qu'il avait oubliés, retrouve ses parents, ses amis, et resserre avec eux des liens qui s'étaient détendus. Mais les sentiments de ce genre, lorsqu'ils sont assez intenses, survivent quelque temps à la disparition de celui qui en était l'objet. Pour se rappeler les autres, il faut oublier celui-ci. C'est dans l'intervalle qu'on se désespère de ce qu'on a perdu, sans imaginer que rien puisse en tenir lieu. Racontant l'histoire d'une jeune fille séduite et abandonnée, Goethe dit : « Transie, éperdue, elle se trouve sur le bord d'un précipice. Tout ce qui l'environne n'est que ténèbres. Nulle perspective, nulle consolation, nul pressentiment. Car celui qui, seul, lui faisait sentir son existence, l'a quittée. Elle ne voit point le vaste monde, ni tant d'êtres qui pourraient remplacer ce qu'elle a perdu. Elle se sent seule, abandonnée par tous. L'avenir se referme devant elle <sup>1</sup>. » Comme un courant entraîne un nageur au large, la passion a emporté l'individu loin de tous les groupes. Quand l'être aimé disparaît, il le cherche là où il ne peut plus l'atteindre, et n'a plus le courage ou la volonté de se retourner vers la société <sup>2</sup>. Ainsi s'explique qu'un désespoir d'amour révèle brusquement à l'homme sa solitude.

Tous les motifs présumés du suicide normal, si différents qu'ils nous paraissent, ont le même caractère. Ce sont des faits ou des circonstances, des sentiments ou des pensées qui isolent l'homme de la société. Certes on pourrait soutenir au contraire que, dans bien des cas, si l'homme se tue, c'est qu'il n'est pas assez détaché de sa famille et de son milieu et qu'il attribue trop d'importance aux préjugés, croyances et coutumes de son groupe. La crainte d'être déshonoré, le désir de ne point déchoir, de ne pas voir les siens aux prises avec les difficultés de l'existence, l'ambition déçue et même le chagrin que causent certains deuils, ce sont là autant de sentiments qui supposent la vie sociale et un certain degré de culture. Ils seraient étrangers à un homme qui se désintéresserait des autres. Mais il est trop évident qu'un homme ressent d'autant plus douloureusement la rupture de certains liens sociaux qu'ils l'enserraient plus étroitement. L'homme né ou devenu égoïste cédera moins que les autres à ces motifs de désespoir parce que son principal intérêt, c'est lui-même. Chez lui, les préoccupations les plus personnelles occupent le vide que laisse l'absence des sentiments altruistes.

<sup>1</sup> *Die Leiden des jungen Werthers*, édition du jubilé, p. 55.

<sup>2</sup> Souvent il n'en a même pas le désir. Dans *la nouvelle Héloïse*, Mylord Edouard réfute les arguments rassemblés par Saint-Preux en faveur du suicide. « On dit : la vie est un mal. Mais tôt ou tard on sera consolé. Mais justement-dit-on encore, c'est ce qui redouble mes peines de songer qu'elles finiront. » Cité par Bayet. *op. cit.*, p. 625.

Tant qu'il réussit à se tromper ainsi lui-même, en se prenant, par un habile dédoublement, pour l'objet unique de ses affections, il ne sent pas son isolement. Mais Silas Marnier n'aurait plus qu'à se pendre, lorsqu'il trouve sa cachette vide, si un être humain ne venait pas aussitôt ramper à ses pieds. Mettons si l'on veut que ce n'est pas l'isolement, mais le sentiment qu'on a soudain d'être seul, qui, dans tous ces cas, pousse au suicide.

L'égoïsme du plaisir n'est pas accompagné, peut-être, d'un sentiment pénible de solitude, parce qu'en réalité lorsqu'il croit ne penser qu'à lui l'égoïste pense tout de même aux autres. Dans la course aux jouissances, il se dit qu'il l'emporte sur eux, qu'on l'envie, que beaucoup voudraient l'imiter. C'est là aussi un sentiment qui a ses racines dans la société. Mais il y a un égoïsme de la douleur, par lequel l'homme, au contraire, prend conscience d'être définitivement rivé à lui-même et muré loin de ses semblables. La douleur physique bien souvent ne se supporte qu'à condition qu'on puisse sinon la partager, du moins l'exprimer, la communiquer et sentir que les autres la comprennent. Un malade trouve un allègement dans la pensée que ses souffrances ne sont pas uniques en leur genre, qu'elles rentrent dans le lot commun de l'humanité, et que les hommes qui se penchent sur lui en connaissent l'étendue et l'intensité. Tant qu'il en est ainsi, le malade n'a point perdu pied. Dans l'intervalle de ses souffrances, et même au moment où elles l'accablent, il reste membre d'une société dont la présence invisible le soutient et l'encourage. Mais quand la douleur devient continue, ou lorsqu'elle dépasse certaines limites, surtout quand il n'a plus d'espoir qu'elle cède, sa pensée se retire du monde, se détourne des autres et se concentre sur lui-même. Alors, il est et se sent seul. C'est pourquoi la douleur et la maladie ont déterminé plus d'un suicide.

421

Mais n'est-ce pas pour une raison analogue que les délirants et les déprimés se tuent ? Certes, à la différence de beaucoup de malades, les psychopathes en période de dépression ne font pas appel à la sympathie compréhensive des autres. Ils cachent plutôt leur maladie et leur souffrance, comme s'ils en éprouvaient quelque honte. Il semble que, comme des patients désespérés, ils se sentent d'emblée retranchés du reste du monde. Ce sont bien des isolés. En ce sens, et bien que les états psychopathiques paraissent n'avoir que peu de rapports avec les autres causes examinées jusqu'à présent qui conduisent les hommes au suicide, ils ne représenteraient qu'un cas particulier d'un phénomène général. Les psychopathes, eux aussi, se tueraient parce qu'ils sont en marge de la société et qu'ils ne peuvent plus trouver ailleurs qu'en eux-mêmes un point d'appui.

M. Blondel, après avoir observé pendant des années et de façon très approfondie plusieurs sujets soignés à la Salpêtrière, a bien mis en lumière tout ce qu'il entre d'inadaptation sociale dans les états mentaux de certaines catégories d'anxieux, d'hypocon-

driaques et de persécutés. « La mentalité morbide, dit-il, est une mentalité aberrante, elle est une mentalité asociale. »<sup>1</sup> Nous ne pouvons passer ici en revue toutes les formes de l'aliénation, de la psychasthénie, de la débilité mentale. Mais il n'est guère douteux que toutes soient caractérisées par une interruption au moins partielle et une altération souvent profonde des rapports qui existaient ou devraient exister entre le malade et son milieu<sup>2</sup>.

Certes la maladie, quelle qu'elle soit, singularise le patient qui en est atteint. Les malades, surtout lorsqu'ils souffrent beaucoup, sont un peu des incompris. C'est pourquoi, dans les sanatoriums et les villes d'eaux, ils se recherchent et forment de petites sociétés originales sur la base d'une compréhension mutuelle de leurs maux. Dans la vaste société humaine, ceux qui se sentent plus exposés à la douleur et à la maladie font partie, qu'ils s'en doutent ou non, d'une communauté silencieuse et secrète, dont sont exclus les gens bien portants. Cependant, lorsque son mal est localisé, sa maladie définie et classée, le patient rentre dans la norme. Si c'est lui qui souffre, il admet cependant que le médecin sait aussi bien et mieux que lui quelle est la cause et la nature de l'état où il se trouve. Livré à lui-même, il en inventerait et proposerait une explication. Mais, du moment que sa maladie est connue, il entre dans une catégorie, il a sa place dans le système d'idées de la société ; même s'il doit traîner longtemps avec lui sa souffrance, il s'avancera dans des chemins fréquentés, et qu'on a éclairés pour lui à l'avance. Il se remet, corps et âme, entre les mains de la société, parce que c'est d'elle qu'il attend à la fois des secours et des explications.

Il en est tout autrement du malade mental ou du déprimé. Chez lui les états affectifs qui se trouvent en un rapport si étroit avec le fonctionnement nerveux, sont d'abord et directement altérés. Des sentiments d'angoisse, d'inquiétude, de terreur se succèdent en lui, angoisse sourde, inquiétude vague, terreur aveugle, et c'est en cela

<sup>1</sup> Ch. Blondel. *Psychologie pathologique et sociologie. journal de psychologie morale et pathologique*, 15 avril 1925, XXII, 4, p. 345, « Plus la mentalité morbide s'accuse, plus elle se montre incapable de contribuer à la constitution d'une collectivité quelconque. » *Ibid.*, p. 345. Esquirol écrivait déjà : « Ceux qui ne sentent plus le bien de vivre [il s'agit d'hypocondriaques]... n'ont plus de sensations ni de désirs, ils ont épuisé les sources de la vie, ils éprouvent un vide affreux, sont dans un isolement complet au milieu du monde, ce qui les jette dans un état qu'ils préfèrent échanger contre la mort. *loc. cit.*, p. 598.

<sup>2</sup> C'est la thèse de M. Blondel, qui l'a opposée à l'interprétation de M. Janet, pour qui la psychasthénie résulte d'un sentiment d'« incomplétude ». « Pour M. Janet l'activité mentale tire tout de son propre sein. Rien d'essentiel et d'irremplaçable ne nous vient du dehors et de notre milieu social. Pour expliquer que notre activité n'ait plus son rendement normal... il est obligé d'invoquer l'existence d'un déficit psychique. » Pour M. Blondel, au contraire, il n'y a pas déficit, mais surabondance et richesse excessive, en ce sens que « les cadres collectifs ne s'appliquent plus aux états de la conscience morbide », si bien que les éléments purement individuels de celle-ci, n'étant plus refoulés ou éliminés, passent au premier plan. Ce qui est supprimé, c'est ce qui vient du dehors, ce sont les rapports habituels avec le milieu social. *Op. cit.*, p. 303.

précisément que consiste son mal. Ce mal n'a pas un siège défini, il n'est pas localisé<sup>1</sup>. Il se manifeste seulement par des états internes tels que ceux où nous nous trouvons quand un malheur qui nous arrive nous rend tristes, quand un malheur que nous voyons venir nous rend inquiets. Seulement, ici, c'est une tristesse et une inquiétude dont on ne peut trouver la cause au dehors. Du moins, le médecin et l'entourage du malade ne peuvent l'y trouver, et ils s'évertuent à lui démontrer qu'il s'inquiète et s'attriste sans cause. Mais le malade sait bien, de son côté, qu'il est tourmenté. Aucune démonstration ne vaut contre ce fait. Le fait est d'ailleurs si réel, il passe tellement au premier plan de sa conscience qu'il faut bien l'expliquer. C'est le malade lui-même qui construit cette explication. Nous avons dit que, le milieu extérieur restant le même, l'attitude du patient vis-à-vis du monde peut changer à tel point qu'il y ait entre l'un et l'autre un déséquilibre. Mais, comme le délirant ne peut plus se réadapter au monde, il faut que le monde se réadapte à lui. C'est pourquoi il projettera dans son milieu les causes présumées de son inquiétude. C'est-à-dire qu'il interprétera dans le sens de ses préoccupations des signes et circonstances insignifiantes, ou qui n'ont pas cette portée. Il se figurera voir ce qui n'est pas, se souvenir de ce qui n'a jamais eu lieu. Si les événements donnent un démenti éclatant à ses prévisions, il ne se déconcertera pas et imaginera très vite un autre système d'explication qui s'accordera ou non, ou qui ne s'accordera qu'en partie avec le précédent.

Dans ces conditions, comment pourrait-il s'entendre avec les autres et se faire comprendre d'eux ou les comprendre ? D'abord, il arrive qu'en principe ils lui soient tous suspects, y compris ses parents et surtout le médecin. Si le malheur qui le menace est caché, c'est qu'il résulte d'une conspiration. Mais quels sont ceux qui y entrent et qui n'y entrent pas ? Les arguments qu'on lui oppose se heurtent chez lui à une si forte et entière conviction que les contradicteurs ne peuvent être à ses yeux que les complices ou les dupes de ceux qui ont monté contre lui une si redoutable machination. Ainsi, il n'y a personne à qui il puisse se confier, ni qui soit en mesure de le comprendre. C'est sans doute la situation où se trouve plus d'un artiste, plus d'un inventeur, plus d'un réformateur qui se croit méconnu. Mais eux, à la rigueur, peuvent attendre, et ce n'est pu leur vie même qui est en cause. Ce qu'il y a de cruellement contradictoire, dans le cas de l'anxieux ou du cyclothymique déprimé, c'est qu'il aurait besoin de se décharger tout de suite de son terrible secret sur les autres, et que les autres se déroberont, qu'aucun ne peut comprendre ce qui est pour lui si clair et admettre la réalité de ce qui lui impose de telles tortures. Qu'importe que lui et eux parlent le même langage, aient tant d'idées communes, et puissent par conséquent se mettre d'accord sur tout ce qui n'est pas le thème actuel de son angoisse ? Car rien d'autre ne compte pour lui. Quand on met la conversation sur un autre sujet et qu'il répond d'un

<sup>1</sup> « La douleur, disait Montesquieu, est un mal local qui nous porte au désir de voir cesser cette douleur ; le poids de la vie est un mal qui n'a point de lieu particulier, et qui nous porte au désir de voir finir cette vie. » *Esprit des lois*, livre XIV, ch. XII.



air ennuyé, derrière les mots on n'entrevoit que des pensées ternes, sans résonance, des pensées engourdies parce qu'elles ne reçoivent plus aucune chaleur du foyer central que ses visions alimentent. Quand un homme ne s'accorde pas avec les autres sur ce qui lui tient le plus à cœur, et que leur représentation des êtres et des choses et la sienne ne coïncident plus sur aucun point qui l'intéresse, il est pleinement isolé au milieu d'eux, isolé moins parce qu'il ne les comprend point qu'en ce qu'eux ne veulent pas entrer dans ses idées, isolé en vertu de ce qu'il y a en lui de singulier et d'unique. Dieu aussi est seul, parce qu'il est unique. Du moins n'a-t-il jamais vécu dans une société d'autres dieux, si bien qu'il ne sent pas son isolement. Le neurasthénique au contraire se fait de tous les souvenirs qu'il a emportés de la vie sociale autant d'armes qu'il retourne contre lui-même, car chacun d'eux lui fait sentir à quelle distance il est maintenant de tous les autres. Il souffre tellement de ne plus être accordé sur eux qu'il s'imagine qu'ils sont tous d'accord contre lui.

Ainsi les états psychopathiques produisent le même effet que les autres motifs du suicide. Il n'y a rien qu'une pensée formée par la société soit moins capable de regarder en face que le vide social. C'est cet état d'angoisse et de terreur qui importe seul, et en deçà duquel il n'y a pas lieu de remonter, quand on veut expliquer le suicide. Entre le déprimé psychasthénique, l'homme ruiné, exposé au déshonneur, gravement atteint dans son amour-propre, privé d'un être qu'il aime, il y a sans doute bien des différences, pour qui examine le genre spécial de trouble qui s'est emparé de chacun d'eux. Il y a cependant un trait qui leur est commun. Tous n'aperçoivent plus de la société que ses aspects hostiles, ses bords les plus escarpés. Il faut conserver le nom de motifs à ces événements : maladie mentale, perte d'argent, deuil, peines d'amour, puisque ce sont autant de formes particulières différentes sous lesquelles se cache un même état. Mais cet état lui-même, c'est-à-dire le sentiment d'une solitude définitive et sans recours, est la cause unique du suicide. Il est trop facile de dire : tel homme s'est tué parce qu'il était cyclothymique, tel autre parce qu'il a fait de grosses pertes d'argent, etc. C'est là une sorte de narration un peu grosse, où l'on s'attache seulement aux faits les plus apparents et les plus singuliers. De telles explications n'auraient un sens que si ce qui déterminait le suicide c'était, dans le trouble nerveux, ce qui le distingue précisément de la perte d'argent, c'est-à-dire si l'on en retranchait l'état d'angoisse et de dépression où se trouve également l'homme exposé à la misère et à la déchéance. Mais, si cet état ne l'accompagnait point, il est trop évident que le trouble nerveux ne conduirait pas au suicide. C'est parce que dans les deux cas le même état apparaît que le suicide a lieu.

\*

\*   \*



C'est là un point de vue auquel ne s'était point placé Durkheim. Il ne paraît pas avoir soupçonné que les états délirants s'accompagnent d'un manque d'adaptation entre l'individu et son milieu. Bien plus, dans son dernier livre, étudiant les cérémonies religieuses et les fêtes dans les sociétés sauvages, il était frappé au contraire de ce qu'au moment où le groupe est le plus concentré, où ses membres sont envahis par les mêmes sentiments, dominés par les mêmes images, alors se manifeste une exaltation de la vie psychique proche du délire. « Une vie sociale très intense, dit-il, fait toujours à l'organisme comme à la conscience de l'individu une sorte de violence qui en trouble le fonctionnement normal. » Il développait l'idée que « la vie religieuse ne peut atteindre un certain degré d'intensité sans impliquer une exaltation psychique qui n'est pas sans rapport avec le délire. C'est pour cette raison que les prophètes, les fondateurs de religions, les grands saints, en un mot les hommes dont la conscience religieuse est exceptionnellement sensible, présentent très souvent des signes d'une nervosité excessive et même proprement pathologique : ces tares physiologiques les prédestinaient aux grands rôles religieux ». Ainsi tandis que, d'après M. Blondel, le déséquilibre mental correspondrait à une insuffisance ou à une déficience, d'après Durkheim, c'est une intensité excessive de la vie sociale qui ouvrirait les voies au délire.

On pourrait croire que les deux explications se rejoignent. Il y a en effet différentes sortes de troubles mentaux, et, surtout, il y a des psychasthéniques qui passent plus ou moins périodiquement par des phases alternatives de suractivité et de dépression, de joie et d'expansion, de tristesse et de repliement sur soi. Quand il rapproche le délire de l'exaltation collective, Durkheim a raison en ce sens que, dans l'un et l'autre cas, l'homme déploie plus d'activité, une activité plus fébrile et désordonnée qu'en temps normal : il s'exalte, comme s'il pouvait échapper aux limites étroites de son corps, ou comme s'il sentait en lui une source de forces brusquement jaillie et qui ne s'épuise pas. Mais n'y a-t-il que cette forme du délire, et toutes les autres en dérivent-elles ? Durkheim ne s'est pas posé la question. Nous savons cependant qu'il n'en est rien, et que dans d'autres cas, dans d'autres phases, le délirant est déprimé, condamné à l'isolement mental et qu'il faudrait plutôt le comparer aux habitants de ces villes antiques, ravagées par la peste ou quelque fléau, qui se sentaient abandonnés par leurs dieux, n'osaient plus sortir de leurs maisons et se traînaient le long des rues pour implorer en vain quelque secours. C'est dans ces cas seulement que le délire conduit au suicide<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Sans doute le déprimé est aussi, d'ordinaire, un agité. Mais « il ne faut pas confondre l'agitation avec l'excitation. L'excitation consiste essentiellement en une élévation rapide de la tension psychologique au-dessus du degré qui était resté le même pendant un certain temps... L'agitation consiste tantôt dans une activation complète de certaines tendances très inférieures, tantôt dans une activation très incomplète de certaines tendances un peu plus élevées, mais encore au-dessous de celles que le sujet devrait utiliser ». Pierre Janet, *Traité de Psychologie du Dr Dumas*, t. I, p. 935 sq.

Il y a cependant une grande différence entre ces périodes d'exaltation et de dépression, par lesquelles passent tous les membres d'une société, et les troubles semblables qui se développent chez un individu seul, au milieu d'une société normale. Certes, il y a des délires collectifs. « Si l'on appelle délire, dit Durkheim, tout état dans lequel l'esprit ajoute aux données immédiates de l'intuition sensible et projette ses sentiments et ses impressions dans les choses, il n'y a peut-être pas de représentation collective qui, en un sens, ne soit délirante. Le milieu social tout entier [en effet] nous apparaît comme peuplé de forces qui, en réalité, n'existent que dans notre esprit. » Or, pour nous élever à ce genre de représentations, pour participer à ce délire, pour nous mettre au ton d'un milieu effervescent et surexcité, nous avons besoin d'une certaine quantité de force supplémentaire. Où la trouverons-nous ? Dans le milieu lui-même. Décrivez-moi une assemblée dans laquelle les passions dictent les gestes et les paroles. Considérant l'état de calme et d'indifférence où je me trouve, je croirai ne pas pouvoir y tenir ma place, je m'y rendrai en spectateur. Dès que j'aurai franchi la porte de la salle, je me sentirai soulevé au-dessus de moi-même par le spectacle des hommes rassemblés, par leurs mouvements et par leurs voix, j'adopterai leur attitude, je jouerai mon rôle dans la pièce sociale comme si les autres acteurs et les spectateurs eux-mêmes me soufflaient ce que je dois dire. Il en est de même, lorsqu'on est obligé d'aller dans le monde. On a l'esprit ailleurs, c'est une corvée dont on se dispenserait volontiers, on s'ennuiera, on n'ouvrira pas la bouche, on n'y rencontrera que des indifférents. Pourtant, lorsque vous êtes parmi les autres, l'animation de la soirée vous gagne. Vous entrez dans une sorte de ronde où la musique rythme vos pas : de même les propos de ceux qui vous entourent, leurs questions et leurs réponses, l'attention qui se fixe sur vous, communiquent à votre esprit une sorte d'élan dont vous aviez besoin pour briller dans ce cercle et que vous recevez de lui-même. Il y a un tel contraste entre l'isolement relatif où nous passons une partie de nos journées et ces milieux sociaux où il faut se dépenser que, si nous ne comptons que sur nos forces individuelles du moment, nous ne les rechercherions pas, et n'essaierions point de nous mêler aux autres. Mais nous savons par expérience qu'à leur contact nous puiserons en eux les forces nécessaires pour penser comme eux et nous mettre au ton de leur vie affective.

Il en résulte qu'à ces périodes d'activité et d'exaltation sociale n'en succèdent pas nécessairement d'autres où les hommes qui ont participé à ces réunions et ces cérémonies se sentent épuisés et déprimés. C'est que les forces qu'ils ont dépensées ils ne les ont pas tirées d'eux-mêmes et de leur substance. Certes les sauvages australiens, après ces solennités et ces fêtes où ils se sont livrés pendant plusieurs jours et plusieurs nuits consécutives à toutes sortes de danses et de contorsions sont physiquement épuisés. Mais il leur suffit d'un peu de repos et de sommeil pour que ce genre de fatigue soit oublié.

Il en est tout autrement du malade mental. Celui-là ne se met pas au diapason de son milieu, mais, au cours de ses crises, ou bien il n'atteint pas, ou bien il dépasse le degré d'intensité où s'élève la vie sociale autour de lui. Est-il déprimé ? il s'isole, se terre comme dans une cachette et se replie sur lui-même<sup>1</sup>. Il explique ses angoisses, son atonie par l'attitude des autres hommes qui le détestent et le méprisent. Car du moment qu'il n'est plus sensible aux bienfaits de la vie en société, il est naturel qu'il lui attribue toutes les souffrances internes qu'il endure. Lorsqu'une société traverse une crise de dépression collective, ses membres ne sont pas entièrement détachés l'un de l'autre. La communauté de la souffrance les tient rapprochés « Enfants, dit Œdipe, jeune postérité de l'antique Cadmus, pourquoi vous pressez-vous sur ces degrés ? Pourquoi ces rameaux suppliants que je vois dans vos mains ? L'encens fume dans toute la ville, qui retentit à la fois d'hymnes plaintifs et de gémissements. » Ils mêlent leurs lamentations et leurs prières. Le déprimé mental, au contraire, est seul à supporter son mal. On le comparerait plutôt à quelque membre d'une communauté religieuse qui traverse une crise de sécheresse et de doute, qui n'est plus capable de se mettre à l'unisson des autres fidèles et de s'ouvrir aux impressions ni d'accueillir les visions qui les exaltent. « J'étais malade à l'infirmerie, écrit Luther parlant du temps où il était moine. Les tentations les plus cruelles (les tentations de l'esprit) épuisaient mon corps et le martyrisaient, de sorte que je pouvais à peine respirer et haleter. Aucun homme ne me consolait. Tous ceux auxquels je me plaignais répondaient : « Je ne sais pas. » Alors je me disais : « Suis-je donc le seul qui doive être si triste en esprit ? Oh ! que je voyais des spectres et des figures horribles. » Luther<sup>2</sup> s'en prendra à la papauté et à l'Église, comme le déprimé accuse la société. Cependant la société conserve ses forces intactes. Mais il n'est plus en communication avec elle. Il ne peut plus puiser dans le réservoir commun.

Lorsque le psychasthénique est dans la phase d'exaltation et d'euphorie, peut-on dire qu'au contraire il est plus que les autres hommes en contact avec la société ? Est-ce d'elle qu'il tire les forces qu'il sent déborder en lui ? Est-il exact qu'« une vie sociale intense fasse alors, à son organisme comme à sa conscience, une sorte de violence qui en trouble le fonctionnement normal ? » Certes, dans cette période, loin de s'accommoder de la solitude, il n'attend pas que les autres viennent à lui. Il va les trouver. Il pousse toutes les portes entr'ouvertes, il recherche les assemblées, des hommes, réveille des amitiés presque mortes, renoue des relations interrompues, s'en crée de nouvelles chaque jour et témoigne du même appétit de vie sociale que quelqu'un qui en aurait été privé pendant bien longtemps. Au reste, cette activité tournée vers les autres, fébrile, trépidante, superficielle et vaine, donne souvent l'impression d'un moteur qui tourne à

<sup>1</sup> Ch. Blondel. « L'isolement matériel et moral dans lequel vivent entre eux les psychopathes constitutionnels est bien connu des aliénistes... Chacun reste solitaire et, comme on dit, enfermé dans son délire. » *Article cité* p. 341

<sup>2</sup> *Mémoires de Luther*, traduits et mis en ordre par Michelet, 1837, I p. 10.

vide. L'excité se fait illusion sur la portée de l'effervescence d'idées et du déploiement apparent d'énergie dont il est le siège et la source. Il se fait illusion également sur l'attitude qu'ont les autres vis-à-vis de lui. Il se trompe, comme il se trompait lorsqu'il était déprimé, mais en sens inverse. Comme il sent en lui une capacité presque illimitée de s'adapter aux groupes divers qui sont proches de sa personne ou compris dans son horizon, il n'est plus sensible à aucun des obstacles qui l'écartent de tel foyer de vie sociale, et ne s'aperçoit d'aucun des désaccords qui subsistent entre lui et ceux qui l'entourent. Les objections des autres ou leurs réserves, leurs défiances et leurs antipathies, c'est-à-dire les barrières naturelles qui empêchent que les hommes, lorsqu'ils entrent en contact, se fondent entièrement les uns avec les autres, n'existent plus pour lui. Comme il ne lui coûte aucun effort pour se transporter d'un groupe à l'autre, il oublie dans celui-ci les déceptions qu'il a pu éprouver dans celui-là. Aussi aime-t-il les autres hommes, il les aime trop, non seulement parce qu'épris de vie sociale il s'intéresse réellement à eux, mais parce qu'il n'est sensible qu'aux aspects bienveillants, généreux et réconfortants des groupes.

Toutefois ce pourrait n'être là qu'une illusion de vie collective intense. Entre les cas où la société elle-même crée dans son sein, par des moyens appropriés, tels états d'exaltation auxquels participent le plus grand nombre de ses membres, et celui-ci où un seul homme promène son excitation à travers les groupes, il y a bien des différences. L'excité, bien qu'il se répande ainsi au dehors, ne reste-t-il pas aussi bien enfermé dans son moi morbide que le déprimé ? Sans doute les crises de mégalomanie qu'on observe chez un cyclothymique en période d'excitation, si semblables qu'elles paraissent parfois au délire des grandeurs, qui est une forme de l'aliénation, s'en distinguent en ce qu'il reste en rapports avec les autres hommes, qu'ils peuvent agir sur lui, quand ce ne serait qu'en modifiant les fins qu'il poursuit et en lui présentant de nouveaux sujets d'excitation, que lui-même enfin agit sur eux, moins qu'il ne croit, mais plus peut-être qu'un homme normal ou moyen. Le plus souvent ils n'ont pas inventé les thèses qu'ils développent, imaginé de toutes pièces les plans qu'ils construisent, conçu spontanément les sympathies, les haines, les enthousiasmes qui se développent en eux. On ne peut dire cependant que leur excitation résulte des circonstances, et que cette flamme qui les consume ait été allumée par la société, Même si, autour d'eux, tout était calme, ils ne s'en agiteraient pas moins. Ce n'est pas de la société, mais d'eux-mêmes qu'ils tirent leurs imaginations. Ils sont aussi peu adaptés à leur milieu en période d'excitation que de dépression.

Mais, il n'y a rien là qui distingue les psychasthéniques des autres candidats au suicide. On pourrait décrire entièrement la cyclothymie en termes d'adaptation au milieu. Mais on décrirait à peu près de la même manière les phases par lesquelles passe tel homme qui est conduit à la mort volontaire par un chagrin d'amour ou par la ruine. La courbe parcourue par César Birotteau, depuis que sa femme le surprend la

nuit en train d'échafauder de vastes spéculations, jusqu'au moment où sa fortune s'écroule, où il n'entend plus qu'un « bruit de cloches mortuaires » et songe au suicide, pourrait représenter les phases successives par lesquelles passerait une maladie mentale qui commencerait par un délire euphorique et se terminerait par une crise grave de dépression. Birotteau, religieux, père de famille, et d'ailleurs tête faible, ne se suicide pas. Il remontera la courbe, sera réhabilité et mourra d'un excès de joie. Sauf ce dénouement, on peut prévoir qu'un grand nombre de désespérés, s'ils pouvaient résister quelque temps à la tentation de se tuer, retrouveraient des raisons de vivre. Il en serait de même d'un grand nombre de déprimés. Nous ne prétendons pas d'ailleurs qu'il en soit ainsi dans tous les cas. Il nous suffit d'avoir montré que le trouble nerveux ne joue pas ici un autre rôle que les événements : ruine, chagrin intime, etc., auxquels on rattache d'ordinaire le suicide.

\*

\*   \*

Les motifs étudiés jusqu'ici n'expliquent qu'en partie l'état d'inadaptation sociale qui nous paraît être la cause du suicide. D'autres facteurs de désintégration interviennent : l'affaiblissement du lien qui rattache les uns aux autres les hommes à l'intérieur d'un groupe religieux, domestique ou national. Or il n'y a pas de différence de nature entre les états de déficience sociale qui résultent des premières circonstances, et des secondes : ils se superposent et s'ajoutent l'un à l'autre, comme l'affaiblissement produit par la maladie à l'affaiblissement produit par le surmenage. Si Durkheim a porté son attention sur les secondes (religion, état civil, etc.) c'est qu'il est possible de les mesurer au moyen des statistiques, tandis qu'il ne l'est guère de compter, dans chaque société, le nombre des déshonneurs, des pertes d'argent, des chagrins d'amour, des souffrances physiques intolérables, des maladies mentales ou nerveuses, etc. Mais nous devons nous demander maintenant si les suicidés psychopathiques se distinguent nettement de tous les autres en ce qu'au moment de leur crise ils sont entièrement inaccessibles aux influences sociales qui s'exercent sur les membres d'une confession religieuse, d'une famille, etc. Comme une partie importante des suicides paraissent être commis sous le coup de l'ivresse, il faut poser la même question en ce qui les concerne.

Les psychiatres raisonnent à peu près ainsi. Ils ne contestent pas les faits qui résultent des statistiques, savoir que les membres de telles religions, les personnes de tel état civil, etc., se tuent proportionnellement moins que les autres. Ils croient seulement que les facteurs sociaux n'agissent point sur les psychopathes et que, si on écartait les suicidés psychopathes, si l'on ne retenait que les suicidés normaux, leur action apparaîtrait encore beaucoup plus grande. Mais, remarquons-le tout de suite, si les psychopathes échappent tout à fait en apparence aux influences sociales, il est fort

vraisemblable qu'en apparence aussi une quantité de sujets dits normaux n'y seront pas soumis davantage. Car une douleur physique, un grand désespoir, et même une ruine ou un déshonneur doit déterminer chez beaucoup d'hommes un état de stupeur, une concentration de la pensée sur l'événement qui les atteint assez intense pour qu'ils oublient entièrement tout ce qui n'est pas leur préoccupation du moment. Il ne resterait dès lors qu'une très faible proportion de désespérés qui demeurerait perméables à ce genre d'action, trop faible pour rendre compte des régularités très nettes que révèlent à cet égard des statistiques qui portent sur l'ensemble de tous les suicides.

Mais sur quoi se fonde-t-on pour soutenir qu'un malade mental en état de dépression n'est plus sensible à aucune des influences sociales qui s'exercent sur l'homme normal? Suffit-il de déclarer qu'il était psychopathe, ou qu'il s'est tué sous le coup de l'ivresse, pour que tout soit dit ? Il est bien regrettable que les psychiatres ne nous indiquent pas avec précision à quel moment il s'est tué, si c'était au début de la crise, au moment où elle était à son paroxysme, dans une période d'agitation, ou d'atonie, etc.<sup>1</sup>. Nous ne croyons pas en tout cas que, le plus souvent, le suicide suive immédiatement l'impulsion, sans que le malade ait le temps de réfléchir, de même que l'homme saisi de vertige tombe soudain. Il y a sans doute des cas de « raptus » de ce genre, où la vue de l'eau, la rencontre d'une arme agit instantanément sur un sujet qui paraissait jusqu'alors maître de lui et en équilibre<sup>2</sup>. Mais les anxieux, les mélancoliques laissent s'écouler un certain temps entre le moment où ils songent à se tuer et le moment où ils se tuent. L'acte du suicidé ne se produit pas par une sorte de déclenchement automatique. Ce n'est pas un processus purement organique, ni une réaction machinale. Mais il suppose une activité consciente, si confuse soit-elle. Rien ne nous permet d'admettre que le malade ne sait pas qu'il se donne la mort au moment où il se tue.

<sup>1</sup> Il faut encore se reporter à Esquirol, pour trouver quelques indications à cet égard. « Les maniaques se tuent aussi au début de la maladie, poussés au désespoir par *l'affection morale* qui a causé le délire, ou qui a coïncidé avec son explosion, le *souvenir de celle agitation n'étant pas détruit par le délire qui n'a pas encore envahi toute l'intelligence*. Ces malades se tuent aussi *parce qu'ils ont le sentiment de la maladie qui commence*, ce qui les plonge dans le désespoir. Il en est qui se tuent *pendant la convalescence de la manie*, désespérés des excès qu'ils ont commis, ou honteux d'avoir été fous ». C'est nous qui soulignons.

<sup>2</sup> Les maniaques se tuent, la réflexion n'est pour rien dans cet acte ; ils se précipitent ordinairement, ce qui prouve qu'ils obéissent à une impulsion aveugle... Les maniaques vivent d'illusions, saisissent mal les rapports... Ils sont le jouet de leurs sensations ou des hallucinations... L'un, croyant ouvrir la porte de son appartement, ouvre la croisée et se précipite, ayant voulu descendre par l'escalier. Un autre, calculant mal les distances, se croit de plain-pied avec le sol et se jette par la fenêtre. Celui-ci veut faire violence à une femme qui le sert, et se précipite du troisième étage de l'escalier, espérant qu'il arrivera au bas avant cette femme échappée à ses poursuites... D'autres croient avoir quelque corps étranger dans le crâne, ils espèrent le faire sortir *en s'ouvrant la tête*. » Esquirol, *loc. cit.*, p. 541. Voir aussi, p. 542, trois exemples de suicides déterminés par des hallucinations mystiques. On peut se demander si la plupart de ces cas ne sont pas plutôt des accidents que des suicides.

On dira, peut-être, qu'il a en effet conscience de l'impulsion à laquelle il cède, mais qu'il n'en est pas moins « hors de lui » en ce sens que toutes les pensées et tous les sentiments qui occupent d'ordinaire sa conscience s'en sont retirés, qu'une sensation unique envahit son esprit, sensation d'un état interne anormal et intolérable<sup>1</sup>, avec les idées qui ont pu se greffer sur elle, idée d'une persécution, d'un péril, d'une catastrophe à laquelle il ne peut échapper qu'en disparaissant. Il y aurait là un automatisme d'un autre genre, non plus organique, mais psychologique et qui, toutefois, ne laisserait non plus aucune place à toute pensée étrangère au malaise actuel du sujet et à l'unique issue qui s'offre à lui.

Voilà ce qu'on peut supposer : car nous ne pouvons atteindre l'état de conscience du psychopathe qu'à travers les paroles qu'il prononce, à travers ses gestes et son attitude. Or il faut bien reconnaître, comme l'a montré M. Blondel, que les états de conscience de ces malades sont trop singuliers et exceptionnels pour qu'ils puissent les exprimer au moyen d'un langage qui n'est pas fait pour eux. Il serait donc peu scientifique de prendre au pied de la lettre ce qu'ils nous disent et d'interpréter leur conduite comme si elle était celle d'un homme normal. Par exemple, quand le psychopathe déclare qu'il ne s'intéresse plus aux siens, qu'il ne ressent plus pour eux aucune affection, quand il n'exprime pas le désir de les voir, quand il ne demande pas de leurs nouvelles, toutes ces paroles et cette manière d'être qui, chez un homme normal, révéleraient simplement un état d'indifférence totale, n'ont peut-être point la même signification chez un malade mental. Peut-être veulent-ils dire, seulement, que personne ne peut comprendre le genre de mal dont ils souffrent, que personne ne peut les aider dans leur détresse, et qu'ils ne se sentent plus la force de penser à autre chose<sup>2</sup>. Ce qui est étrange, c'est que quelquefois, en même temps, ils déclarent que la faute (inconnue ou illusoire) dont ils se sentent coupables va rejaillir sur leurs parents, leurs amis, les membres de leur confession religieuse, et les entraîner tous dans une même catastrophe ; ils s'en affligent et s'en accusent, ils ont peur pour les leurs aussi bien que pour eux, ils s'humilient devant eux et leur demandent pardon, si bien qu'au

<sup>1</sup> « J'ai questionné plusieurs hypocondriaques et un grand nombre de lypémaniaques qui avaient fait des tentatives de suicide. Tous m'ont assuré qu'ils étaient entraînés à la mort volontairement... Mais tous ont ajouté qu'ils étaient dans un état ou physique ou moral tel que rien n'était plus affreux que cet état... et que la mort t'était offerte à eux comme le seul moyen de s'en délivrer. » Esquirol, *loc. cit.*, p. 597.

<sup>2</sup> C'est là un exemple du « paradoxe affectif » que M. Blondel a si bien mis en lumière. « C'est une question de savoir s'il faut prendre cette inaffectivité (dont se plaignent les malades mentaux) à la lettre... Peut-être sont-ce ici surtout les formules négatives qu'affectionnent les malades qui viennent compliquer le problème », p. 160. Et, plus loin : « L'irréductibilité des états affectifs morbides à l'expérience conceptuelle [et collective] entraîne la négation de la sensibilité physique et morale. Quand le malade fait effort de réflexion et d'analyse, comme il ne trouve plus dans sa conscience rien de pleinement adéquat à nos impressions physiques, à nos plaisirs et à nos peines, et comme, à ses propres yeux, ces impressions, ces plaisirs et ces peines, tels qu'il les a antérieurement conçus avec nous, constituent toutes les formes normalement imaginables de la sensibilité, il en conclut que ce qu'il éprouve n'a plus rien à voir avec ce qu'il a éprouvé et qu'il est anesthésié physiquement et moralement. » *Op. cit.*, p. 302-303

moment même où l'on peut croire que tous les liens sont rompus entre eux et leur groupe, ils prennent conscience au contraire de la solidarité qui les unit, et ils se la représentent même comme plus étroite à la fois et plus étendue qu'elle ne l'est.

Mais, surtout, là où les psychiatres vont trop loin et affirment beaucoup plus qu'ils ne savent, c'est quand, de ce qu'il ne leur est pas possible d'atteindre les influences sociales qui s'exercent ou ne s'exercent pas sur les malades, ils concluent qu'elles ne s'exercent point. Ces influences sont, en effet, peut-être très faibles et à peine sensibles. Mais cela n'empêche pas qu'elles ne puissent jouer un rôle décisif. Après tout, tous les psychopathes ne se tuent pas. Il est probable que beaucoup d'entre eux se trouvent, à certains moments, dans un état tel qu'entre l'impulsion qui les pousse à mourir et les forces internes de conservation qui les retiennent à la vie il y a exactement équilibre. Le moindre petit poids additionnel suffira à faire pencher la balance d'un côté plutôt que de l'autre. Parmi ces forces infinitésimales, supposons qu'il faille compter l'influence qu'exerce sur le malade, de très loin, à travers l'espèce de mur qui le sépare maintenant du monde, sa famille, ou tout autre groupe, dont il fit partie jusqu'à présent. Cette influence, d'aucune manière, avec ses moyens d'observation, le psychiatre ne pourrait la déceler<sup>1</sup>. Mais la statistique permet de découvrir ce qu'aucun observateur qui examine un sujet individuel ne serait capable d'atteindre. Tandis qu'un médecin ou un psychologue ne sait pas, en présence d'un psychopathe qui n'a pas obéi à une impulsion au suicide, s'il a résisté parce qu'il n'était pas au dernier degré de la dépression, ou parce que les « freins sociaux » l'ont retenu, des statistiques étendues de suicides de psychopathes distingués par exemple d'après leur religion, leur état civil, etc., permettraient de mesurer l'action que les forces sociales exercent sur les déséquilibrés mentaux, ou de constater qu'elles n'en exercent pas. Sans doute ces statistiques n'existent pas. Mais il en résulte que les psychiatres ne peuvent pas établir que le psychopathe déprimé est entièrement soustrait à l'influence de ses parents, de son groupe confessionnel, etc., puisque seule la méthode statistique permettrait de mesurer cette influence. Pour qu'on ait le droit de dire que les résultats des statistiques qui portent sur tous les suicidés ne prouvent rien quant aux malades mentaux, il faudrait qu'en effet ceux-ci forment une catégorie à part, et qu'ils se distinguent de tous les autres en ce qu'ils échappent aux influences sociales. Mais, cela, il ne suffit pas de l'affirmer.

<sup>1</sup> Ce n'est point que les suicides soient trop nombreux pour que les médecins puissent soumettre chaque suicidé à un examen individuel. John Rice Miner dit que les suicides représentent de 0,2 à 1,4 pour 100 de toutes les morts (suivant les pays), et qu'ils ont produit aux États-Unis, en 1919, un peu plus de morts que la fièvre typhoïde, mais moins que l'appendicite. Seulement on ne voit pas comment on pourrait mesurer et même apercevoir cette sorte d'influence, puisque, nous l'avons vu, le sujet lui-même est incapable de nous expliquer, et, sans doute, de comprendre lui-même, quelles actions du dehors s'exercent ou ne s'exercent pas sur lui.



\*

\* \*

On est assez étonné, lorsqu'on examine certaines statistiques, du nombre élevé des suicides qu'on attribue à l'alcoolisme et à l'ivrognerie. La psychasthénie est un état morbide durable, une perturbation organique profonde. Mais l'ivresse semble créer un état d'excitation et un trouble mental passager et superficiel. Entre l'ivresse et le suicide il y a autant de disproportion qu'entre la honte qu'éprouve un enfant à qui l'on a fait un reproche, ou l'accès de colère provoqué par une cause insignifiante, et l'acte de se tuer. On s'en étonne moins quand on examine dans quelles conditions les ivrognes se suicident.

« L'ivrognerie, dit M. Prinzing, conduit à la mort par différents chemins<sup>1</sup>. Il arrive qu'on attente à sa vie sous le coup de l'ivresse, parce qu'on s'imagine être alors plus malheureux qu'on n'est, et que l'esprit troublé par l'alcool grossit exagérément les objets réels. L'ivrogne est quelquefois en proie à des hallucinations, ou bien l'ivresse le rend mélancolique. Il arrive aussi que des hommes ivres tentent de se suicider (et y réussissent quelquefois) sans avoir aucune conscience de ce qu'ils font, en sorte que, s'ils échappent à la mort, ils ne comprennent pas qu'ils aient pu se porter à un tel acte. » Mais ces cas, où il peut s'agir aussi bien de personnes qui s'enivrent accidentellement que d'ivrognes habituels, sont les moins fréquents. « Dans le *delirium tremens*, des hallucinations terrifiantes peuvent provoquer le suicide. Les formes monstrueuses qui menacent le malade l'excitent à tel point que, sous le coup de l'angoisse, il se jette par la fenêtre, ou met fin à sa vie de quelque autre façon ». Il en est de même dans les psychoses alcooliques. « Le malade voit des images redoutables, il entend des voix qui l'insultent, il croit qu'il est poursuivi, qu'il est un criminel et qu'il doit être exécuté, etc. » Mais « *la plupart des suicides causés par l'ivresse s'expliquent autrement*. L'humeur maussade où se trouve le buveur lorsqu'il est dégrisé, ou qu'il n'a pas bu depuis quelque temps, déterminent souvent chez lui un intense dégoût de la vie », soit que l'excitation périodique à laquelle il s'est habitué lui manque, soit qu'il ait des remords, quand il s'aperçoit qu'il ne peut renoncer à son vice. C'est alors que la pensée de la mort lui vient.

D'où l'on peut conclure qu'il y a d'étroits rapports entre ceux qui s'adonnent à la boisson et ces psychopathes dont nous avons parlé, qui passent alternativement par des phases d'excitation et de dépression. Nous avons relevé, dans le livre de M. Prinzing, bien des remarques qui autorisent un tel rapprochement. Non seulement les buveurs se croient souvent persécutés, mais « ils ne trouvent aucun repos, aucun bien-

<sup>1</sup> Prinzing, *Trunksucht und Selbstmord*, Leipzig, 1885.

être, tant qu'ils ne sont pas sous le coup de l'excitant et du stimulant qui leur est devenu nécessaire » (p. 9). « Durant les heures où il ne boit pas, l'ivrogne habituel est mal disposé, découragé, déprimé et silencieux, incapable de fixer sa pensée, souvent rempli d'angoisse, si bien que des idées de mort surgissent dans son esprit » (p. 10). Pourquoi beaucoup d'ouvriers boivent-ils ? C'est pour oublier leur intérieur désordonné, leurs ennuis domestiques, et pour reprendre courage. Mais surtout, c'est parce qu'ils s'imaginent que « l'alcool donne des forces ». Dans nos sociétés, où l'organisme humain est souvent obligé à des dépenses excessives, où le travail est à la fois monotone et exténuant, ils cherchent dans l'alcool un stimulant. Nous ne savons jusqu'à quel point la neurasthénie est le privilège des hautes classes. Mais on en trouverait sans doute l'équivalent, sous la forme de l'ivrognerie habituelle, dans la classe populaire. Or tout ce que nous avons dit des suicidés psychopathes s'appliquerait aux buveurs habituels qui se tuent. Eux aussi, aux heures de dépression, se sentent mal adaptés à leur entourage, et désaxés par rapport aux groupes dont ils sont membres. Ils ne peuvent pas rester chez eux, à l'atelier, au bureau. Ils se sentent mal à l'aise dans un milieu qui ne les comprend point, et auquel ils ne s'intéressent plus. Il y a trop de malentendus entre eux et ceux qui les entourent. Leurs facultés sociales sont paralysées et faussées. Elles se réveillent lorsqu'ils sont en état d'ébriété et elles s'exagèrent, comme chez le psychopathe excité. À ce moment, en général, le buveur se réconcilie avec la vie et ne songe plus à la quitter. Mais, d'autre part, même lorsqu'il est abattu et d'humeur sombre, même en période de dépression, rien ne prouve que la famille et la religion ne comptent plus pour rien à ses yeux, et qu'il n'est point capable de se rattacher à l'existence parce que toute préoccupation des autres n'est pas morte en lui. Ce n'est point seulement par égoïsme, sous l'influence d'un malaise ou d'une tristesse qu'ils ne s'expliquent pas, que des alcooliques se tuent. Mais le sentiment de leur déchéance sociale, les reproches de leurs parents, la honte vis-à-vis de leurs amis peut s'ajouter, dans des périodes de lucidité, à cette souffrance obscure qui a au fond la même origine, puisque la cause de ce sentiment comme de cette souffrance n'est autre que la situation fautive et anormale où ils se trouvent dans la société. Pourquoi, dès lors, la pensée de leurs proches et des liens qui les rattachent à eux ne persisterait-elle pas, comme une lumière vacillante, au moment où leur conscience est près de sombrer ? Pas plus que dans le cas du psychopathe, l'observateur n'est capable de distinguer et de mesurer toutes les influences qui s'exercent sur l'alcoolique et qui peuvent le retenir ou le précipiter sur la pente du suicide. Ici encore, il faudrait des statistiques, pour qu'on ait le droit de séparer les suicidés alcooliques de tous les autres, et d'affirmer que les mobiles sociaux n'ont absolument aucune prise sur eux.

\*

\*   \*

Il ne suffit pas cependant d'établir que les maladies mentales, comme toutes les autres circonstances qui poussent au suicide, détachent l'homme de la société, c'est-à-dire produisent des effets sociaux. Mais, elles-mêmes, s'expliquent-elles par la société ? Certes un trouble psychique ne reste pas enfermé à l'intérieur de la conscience où il se développe. L'individu ne se représente le mal qui est en lui qu'en en reportant la cause imaginaire au dehors, soit qu'il se détourne d'une société dont il n'attend plus rien, soit qu'il s'irrite contre elle. D'autre part, du fait qu'un membre du groupe s'en sépare violemment, celui-ci n'est plus exactement ce qu'il était. Il n'est pas seulement diminué d'une unité. Mais la trace laissée par celui qui a disparu, et l'ébranlement communiqué à la pensée collective par son acte, subsiste quelque temps. Toutefois la maladie mentale elle-même, dans sa nature et dans ses causes organiques, n'est cependant pas un fait social. Ce n'est pas une circonstance comparable aux autres accidents d'où résulte ordinairement la mort volontaire. Ceux-ci se produisent dans le milieu où est plongé l'individu, celle-là à son siège dans son corps. En d'autres termes, il y a des suicidés qui succombent à une sorte de fatalité sociale ; d'autres, en particulier les malades mentaux, semblent être victimes d'une fatalité physiologique ou physique.

Admettons que les états de dépression nerveuse ne résultent que de causes organiques, et que si les malades mentaux représentent autant de points morts dans le groupe, c'est parce que, là où ils se trouvent, le courant social se heurte à un obstacle qui est quelque chose de matériel et d'inerte. Mais n'en est-il pas de même des autres circonstances qui déterminent, chez des sujets normaux, les mêmes états d'angoisse et de détresse intérieure-? Il ne faut pas nous laisser impressionner par le mot : organique ou physique, comme si l'on entendait par là une sorte d'influence positive nouvelle, celle de la matière, qui s'introduirait dans la société. En réalité, si nous demeurons sur le plan sociologique, on peut parler de matière partout où se découvre une sorte de non-être social, un intervalle où la vie collective se résorbe. Mais les forces de nature organique, telles que celles qui déclenchent un trouble nerveux et mental, ne représentent qu'une partie de ce domaine où l'action du groupe expire et n'atteint pas. Lorsque, dans la société elle-même, il se produit de ces accidents qui laissent un individu désemparé et à la dérive, c'est qu'en cet endroit le mécanisme social ne fonctionne plus bien, ou ne fonctionne plus. L'industrie, le commerce, toutes les professions lucratives ont pour objet de faire vivre et peut-être d'enrichir tous ceux qui les exercent. Si quelques-uns se ruinent, c'est que la société ne fait pas tout ce qu'elle veut et qu'il y a des limites à son pouvoir de prévision et d'organisation. Si les coutumes favorisent ou admettent jusqu'à un certain point les relations entre hommes et femmes, dans le mariage et hors du mariage, ce n'est pas en vue de les rendre malheureux : les chagrins d'amour sont des accidents qu'il ne dépendait pas de la société de prévenir et de supprimer. En ce sens on peut dire que la vie sociale se heurte à des impossibilités matérielles. Il est matériellement impossible que tous les hommes s'enrichissent et que

la richesse des uns n'entraîne pas la ruine des autres, que plusieurs concurrents obtiennent un même poste, que les gens qui s'aiment meurent au même moment, etc. Mais il est aussi matériellement impossible que sur tant d'hommes si divers, comme il faut qu'ils le soient pour qu'il y ait une assez grande diversité d'aptitudes, il n'en naisse pas quelques-uns qui soient mal adaptés à leur milieu. Ici et là, les impossibilités sont du même ordre. Tous ces accidents sont matériels au même degré.

Mais s'il en est ainsi, si ces accidents mesurent, pris d'ensemble, l'impuissance de la société à tout prévoir et à tout prévenir, leur nombre, leur distribution dans l'espace et dans le temps, ainsi que leur intensité, qu'il s'agisse d'ailleurs des maladies mentales aussi bien que des autres circonstances qui poussent au suicide, résultent de la structure des groupes. Durkheim ne s'est pas demandé d'où ils provenaient, quelle était leur origine ; il a refusé de les étudier, parce qu'il n'y voyait que des accidents individuels. Ces accidents, il semble qu'il les envisageait comme autant d'obstacles distribués à peu près au hasard dans une plaine où courent des chevaux. Ceux-ci, pour les franchir, doivent posséder assez de vigueur et d'élan. Il faut que la société qui préside aux courses les ait suffisamment entraînés. Ceux qui manquent d'entraînement se heurteront aux obstacles et seront renversés. Mais, d'après lui, la nature de l'obstacle et sa place importent peu. Un cheval mal entraîné tombera nécessairement en tel endroit si ce n'est pas en tel autre.

Cependant ces obstacles ne sont pas distribués au hasard. On peut supposer que la société s'est efforcée d'aplanir le terrain, mais qu'elle n'a pas eu peut-être assez de temps ni disposé d'assez de travailleurs pour venir à bout de toutes les inégalités du sol, pour combler toutes les crevasses, et arracher toutes les broussailles. Par conséquent la disposition, le nombre et la difficulté de ces obstacles est imputable aussi à la société de courses. Si un cheval tombe, c'est peut-être parce qu'elle ne l'a pas assez nourri et dopé, mais c'est aussi qu'elle n'a pas recouvert un fossé, où bien écarté un tronc d'arbre où il s'est heurté, Il en est de même de ces événements que Durkheim réduit au rôle de simples motifs, mais qui, en réalité, sont des causes. Ils ne se produisent point par hasard. Ils résultent, à chaque endroit et à chaque époque, de conditions sociales bien définies.

Y a-t-il une différence à cet égard entre les troubles mentaux et les autres circonstances ? Certes on n'aperçoit pas tout de suite qu'il y ait un rapport entre la structure d'une société et le nombre des psychasthéniques qu'on y rencontre. Quelle prise le groupe aurait-il sur les phénomènes qui s'accomplissent mystérieusement dans l'organisme et dont les médecins eux-mêmes ne constatent l'existence que lorsque le trouble éclate ? Autant dire que la mort est un fait social, c'est-à-dire qui s'explique par la société. On pourrait donc soutenir que les troubles mentaux se distinguent des autres causes du suicide autant que la mort naturelle des autres causes ; mariage, migration,

etc., qui détachent un membre de son groupe : là, c'est le social, ici, qu'il s'agisse de mort ou de maladie mentale, c'est l'organique qui passerait au premier plan.

Mais il n'est nullement absurde de soutenir que la mort s'explique par la société, car la mort résulte de la vie qui est telle que la fait le milieu. Le taux de mortalité varie d'une nation à l'autre, d'un groupe professionnel à l'autre, et il s'élève ou s'abaisse d'une période à l'autre parce que la société se transforme. Quant aux troubles mentaux, même si l'on suppose qu'ils résultent non pas du milieu où vit le malade, mais de propriétés ou tares congénitales, il ne faut pas oublier que les naissances proviennent des mariages et que, suivant les règles fixées pour les unions matrimoniales, les rejetons pourront être plus ou moins prédisposés aux altérations cérébrales. Durkheim a rappelé lui-même que, de certaines observations il semble bien ressortir que la consanguinité accroît la tendance aux affections nerveuses. « Ainsi, dit-il, l'incontestable tendance des juifs à toutes les variétés de la neurasthénie est peut-être due, en partie, à une trop grande fréquence des mariages consanguins »<sup>1</sup>. Cette fréquence résulte, partout où on la retrouve, de lois et de coutumes propres à un peuple. Que lois et coutumes changent : la fréquence des mariages consanguins et la fréquence des affections nerveuses variera. Ajoutez que certains milieux sociaux attirent ou repoussent des hommes que leur organisation nerveuse complexe ou instable pousse de préférence vers telles professions ou prédispose à tel genre de vie, et favorisent dès lors plus ou moins les unions qui perpétuent, multiplient ou renforcent certains types de déséquilibres mentaux. Ainsi, même si l'on suppose que le milieu n'exerce pas une influence directe sur ces malades, qu'il ne crée ni n'aggrave leur maladie, c'est par lui que s'explique en dernier ressort leur fréquence et leur distribution. C'est en ce sens qu'on peut dire que les suicides d'anormaux, comme les autres, résultent de conditions sociales.

Il dépend, de même, de la société de réduire la somme des perturbations que l'abus des boissons alcooliques introduit dans les rapports qui unissent ses membres. Il n'est pas moins certain que le nombre des ruines, des faillites, des revers de fortune augmente en période de dépression économique et que, même en période de prospérité, les mêmes effets résultent de causes propres à telles industries, à telles branches du commerce ou des habitudes de spéculation qui caractérisent certains milieux. Mais il en est de même de ce qu'on appelle les chagrins intimes. Deux êtres qui s'aiment ou qui se sont aimés, et qui souffrent l'un par l'autre, s'imaginent que leur passion ou leur désespoir s'explique par eux seuls, comme si la société qui les entoure n'existait pas. C'est une illusion. Il y a longtemps que les statisticiens ont signalé l'étonnante régularité que présentent d'une année à l'autre dans un même pays, dans une même région un peu étendue, les nombres des hommes de tel âge qui épousent des femmes de tel âge, les nombres des adultères, des divorces, des crimes passionnels. Dans les grandes ou les

<sup>1</sup> *Mémoire sur l'inceste: Année sociologique*, tome I, p. 35.

moyennes villes, ou les agglomérations de la campagne, aux diverses époques de l'année caractérisées par une intensité plus ou moins grande de la vie sociale, les jours de fête, les années d'exposition, ou de guerre, ou de révolution, ces nombres augmentent ou décroissent, si bien qu'on peut dire, sans parti pris sociologique, que jusque dans ce domaine les facteurs sociaux font sentir leur action. De tout cela nous pouvons conclure que ces diverses causes ou motifs particuliers du suicide ne résultent point d'accidents individuels, et que leur fréquence relative, si on pouvait la mesurer, nous révélerait très exactement les variations de la température sociale dans les groupes.

\*

\* \*

On a dit que la vie était une lutte contre la mort. De même la vie sociale nous offre le spectacle d'un effort perpétuel accompli par les groupes humains en vue de triompher des causes de désintégration qui les menacent. Les armes de la société, dans cette lutte, ce sont les coutumes et les croyances collectives. Lorsqu'elles sont affaiblies ou ébranlées, on peut dire que le ressort vital du groupe se détend. D'autre part, les causes de désintégration, ce sont les troubles de fonctionnement tels qu'il s'en produit dans toute machine un peu complexe, dans tout organisme un peu délicat, et qui s'expliquent par la structure de l'organisme ou de la machine. Que ces troubles se multiplient, ou que l'effort de la société fléchisse — et l'un et l'autre peut se produire à la fois, surtout lorsqu'on passe d'un genre vie ancien et traditionnel à un type de civilisation nouveau et plus complexe, — alors on verra se former dans la société des lacunes. C'est à l'intérieur de ces lacunes qu'il faut chercher les suicides.

L'observateur social, penché sur le groupe, peut constater qu'elles apparaissent, s'élargissent, se multiplient ou disparaissent, suivant que la structure de l'organisme collectif se transforme, suivant que sa vitalité diminue ou augmente. Le psychiatre, lui, concentre son attention sur ce qui se passe à l'intérieur de la lacune, et, comme il y a là une sorte de vide social, il est tout naturel qu'il explique le suicide par le suicidé, et non par le milieu dont celui-ci est détaché. Il ne s'aperçoit pas que la cause véritable du suicide, c'est le vide qui s'est fait autour du suicidé, et que, s'il n'y avait pas de semblables lacunes, il n'y aurait pas de suicides.

Il ne faut pas croire qu'il y a deux catégories de suicides, dont chacune s'explique par un déterminisme différent, que tantôt, et suivant les individus, c'est le déterminisme organique qui joue, et tantôt le déterminisme social. En réalité le suicide, tout suicide peut être envisagé de deux points de vue. Suivant qu'on se place à l'un ou à l'autre, on y verra l'effet d'un trouble nerveux, qui relève de causes organiques, ou d'une rupture de l'équilibre collectif, qui résulte de causes sociales.

Auguste Comte dénonçait déjà ce qu'il appelait le matérialisme scientifique, d'essence non moins métaphysique que le spiritualisme, qui consiste en ce que « chaque science tend à absorber la suivante au nom d'une positivité plus ancienne ». Il mettait les savants en garde contre le matérialisme sociologique qui prétend « tout expliquer en sociologie par des influences purement secondaires de climat et de race », nous pouvons ajouter : et par la constitution organique et nerveuse des individus. Ainsi s'explique le conflit qui met aujourd'hui aux prises sociologues et psychiatres, et qui dépasse singulièrement, on le voit, le problème particulier qui en est l'occasion.

Les causes du suicide

# Chapitre XV

---

## Conclusion

### I. – La définition du suicide. Suicide et sacrifice.

[Retour à la table des matières](#)

Les résultats où nous a conduits l'étude des statistiques gardent leur valeur, quelque idée qu'on se fasse du suicide. Nous n'avons pas été cependant, au cours de nos recherches, sans nous demander quelle était la nature de ce phénomène. Avant d'indiquer le sens général de nos conclusions touchant ses causes, essayons de voir ce que signifie le suicide lui-même. Est-ce un fait unique en son genre ? Ne trouve-t-on pas, dans des sociétés anciennes, chez des peuples différents de nous, des institutions et des coutumes qui s'en rapprochent et qui aident à le comprendre ?

Rappelons la définition qu'en proposait Durkheim: « On appelle suicide tout cas de mort qui résulte, directement ou indirectement d'un acte, positif ou négatif, accom-



pli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat. » Il est plus facile de la critiquer que de lui en substituer une autre. Elle nous paraît à l'épreuve assez remarquable, en ce qu'elle embrasse tous les actes qui, de près ou de loin, ressemblent à un suicide. N'est-elle pas trop large cependant ?

Durkheim n'a point dit : « L'acte accompli par la victime avec l'intention ou en vue de se donner la mort », d'abord parce qu'il ne nous est pas possible bien souvent de scruter les intentions, ensuite parce qu'on exclurait ainsi bien des actes qui cependant, d'après lui, sont des suicides. Or, sans doute, on ne connaît pas toujours les intentions, mais on peut les présumer, et il est certain que la société les présume. C'est pourquoi elle attache plus d'importance qu'on ne croit à la forme de l'acte, au choix de l'instrument, c'est-à-dire au mode de suicide. Durkheim distinguait le choix de l'instrument et le suicide lui-même, parce qu'ils lui paraissaient résulter de causes différentes. Il n'en est pas moins vrai que ce qui distingue extérieurement un suicide de tout autre cas de mort c'est qu'il a été accompli avec des instruments ou par des moyens qui laissent supposer que le sujet avait l'intention de mourir. Si l'on hésite, quand on retire de l'eau un noyé, à le classer comme suicidé, c'est que l'immersion peut résulter d'un accident. Au contraire, la plupart des moyens choisis par ceux qui veulent se tuer sont tels qu'on ne peut se tromper sur le sens de leur acte. Non seulement ils savaient qu'ils allaient à la mort, mais, de plus, ils voulaient y aller.

Mais d'autre part, il paraît à Durkheim assez indifférent de savoir si la mort a été acceptée comme une condition nécessaire à laquelle il fallait bien se soumettre pour atteindre ce qu'on désirait, ou si elle a été voulue et recherchée pour elle-même. Dans l'un et l'autre cas, il y aurait suicide. « Le soldat qui court au-devant d'une mort certaine pour sauver son régiment ne veut pas mourir. Pourtant n'est-il pas l'auteur de sa propre mort?... On en peut dire autant du martyr qui meurt pour sa foi ».

Nous approchons ici d'un ordre de faits qui ressemblent au suicide. Pourtant, l'opinion les en distingue. D'une personne qui refuse de suivre un régime et d'être sobre, par gourmandise ou par intempérance, et qui sait cependant que c'est le seul moyen pour elle de reculer l'échéance de la mort, on dira peut-être qu'elle se tue, non qu'elle se suicide. Le soldat tombé sur le champ de bataille, et qui a été au-devant d'une mort certaine, n'est pas un suicidé. C'est aussi user d'une expression impropre que d'appeler suicide chrétien l'acte d'un martyr qui va renverser des idoles, sachant qu'il sera puni de mort<sup>1</sup>. Éprouve-t-on, en face de leurs restes, la même impression de terreur et de répulsion que lorsqu'on découvre le cadavre d'un suicidé ?

<sup>1</sup> M. Bayet sur ce point est du même avis que Durkheim, dont il accepte la définition. Il s'étonne de ce que « dans la conversation courante, il suffit d'objecter aux adversaires de la mort volontaire l'exemple des marins du *Vengeur*, ou des martyrs allant braver les magistrats, pour qu'ils répondent sans hésiter : ce ne sont pas là des suicides ». Bayet, *op. cit.*, p. 92. Est-ce seulement

« Le 22 floréal an X (12 mai 1802), nous dit M. Bayet, ayant appris qu'un de ses grenadiers « s'est suicidé par amour », le premier consul fait lire à la Garde assemblée un ordre du jour... qui flétrit la mort volontaire. « Il y a autant de courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie. S'abandonner au chagrin sans résister, se tuer pour s'y soustraire, c'est abandonner le champ de bataille avant d'avoir vaincus <sup>1</sup> ». Mais d'autre part, « l'officier qui s'ensevelit sous les ruines d'un fort plutôt que de se rendre, le soldat qui accepte de mourir dans une explosion, pour faire sauter l'ennemi avec lui, ne soulève qu'approbation et admiration <sup>2</sup> ». On juge de même du commandant qui reste le dernier à bord et ne survit pas à son bâtiment. Il n'y a là nulle contradiction, car ces deux ordres de faits paraissent bien distincts. Dans un cas, la mort était la condition d'un bien plus important que l'individu qui s'est tué. Dans l'autre, elle ne servait à rien. Elle était à elle-même sa propre fin. Quant au suicide chrétien, il existe, à vrai dire, mais il se distingue de la mort acceptée et subie pour éviter le péché. Saint Augustin condamne les chrétiens qui cherchent la mort pour braver les païens, les chrétiennes qui se tuent pour échapper au viol, ou par honte d'avoir été violées. Ce sont bien là des suicides. Mais il dit : « Il vaut mieux mourir de faim que de manger des viandes consacrées aux idoles. » S'il admet que, quand vient la persécution, il faut « fuir dans une autre ville », puisque rester serait chercher la mort, il ajoute que cette règle ne s'applique pas aux évêques, car « le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis ». Le concile d'Elvire, qui condamne aussi le suicide chrétien « ne souffle pas mot de ceux qui, *en temps de persécution*, vont se livrer aux tribunaux, ni des chrétiennes qui préfèrent la mort au déshonneur ». C'est qu'à ce moment les chrétiens sont comme des combattants, et que les exemples qu'ils donnent sont utiles à tous <sup>3</sup>.

Il y aurait donc là deux ordres de faits et comme deux espèces différentes, puisque la société ne réagit pas de la même manière en présence des uns des autres.

Mais ces deux espèces font peut-être partie d'un même genre. Durkheim désignait du nom de suicides altruistes et opposait aux autres tous ceux qui résultent de ce que l'individu est étroitement fondu dans la société. Entièrement subordonné au groupe, il

---

parce que « le mot suicide est pris en mauvaise part », et n'y a-t-il pas une différence bien apparente, indépendamment de toute appréciation morale, entre ces deux ordres de faits ?

<sup>1</sup> Bayet, *op. cit.*, p. 754.

<sup>2</sup> M. Bayet a été très frappé de ce que la mort héroïque de Beaurepaire (pendant la révolution) qui se tua après la reddition de Verdun, « a été l'objet de réserves équivalant à des critiques ». Il ne s'est trouvé que quelques officiers allemands pour vouloir le traiter comme un suicide ordinaire et faire jeter son corps à la voirie. Mais la section Beaurepaire a changé de nom, et, dans un rapport à la Convention, on exprime le regret « que cet officier, au lieu de se donner la mort, ne l'ait pas reçue de la main d'un ennemi sur la brèche ou dans la citadelle », La mort volontaire de Beaurepaire n'eût pas été un suicide s'il eût fait sauter Verdun, et lui en même temps. *Ibid.*, p. 158.

<sup>3</sup> Bayet, *op. cit.*, p. 316 sq.

n'hésite pas à lui sacrifier sa vie. C'est un sacrifice en effet que l'acte par lequel le soldat ou le martyr s'offrent à une mort certaine, l'un pour sa patrie, l'autre pour son groupe confessionnel. Durkheim n'hésite pas à rapprocher de ces actes le sacrifice des veuves à la mort de leurs maris, des serviteurs à la mort de leurs chefs. Le sacrifice représente lui-même une espèce assez vaste. Il peut être, par exemple, facultatif ou obligatoire. Mais on passe de l'un à l'autre par une série d'intermédiaires. Envisageons donc les sacrifices dans leur ensemble, et voyons ce que peut nous apprendre une comparaison entre le sacrifice et le suicide <sup>1</sup>.

À Delphes, une très vieille légende racontait que le peuple, pressé par la famine, assiège la demeure du roi. Le roi distribue des vivres aux personnages considérables. Une jeune orpheline, Charila, l'implore. Il refuse, lui jette sa pantoufle au visage et l'enfant, « battue et chassée, va se pendre dans un vallon écarté. La famine redouble et, pour que la prospérité revienne, il faut pendre une poupée représentant Charila ». Une fête annuelle, instituée sur l'ordre de la Pythie, était célébrée en son honneur. Elle commençait par une distribution de blé. Puis on fabriquait une image de Charila, on la frappait, on la pendait et on l'enterrait. On retrouve aisément le sens du mythe, dit M. Bayet. « Il y a famine. Une jeune fille se pend. La pendaison est évidemment destinée à faire cesser la famine. La pantoufle sur la tête est peut-être un geste rituel consacrant la victime à une divinité agraire <sup>2</sup>. » Peut-être aussi, ajouterons-nous, sa qualité d'orpheline la prédisposait-elle à s'offrir ainsi en sacrifice. Si la légende a confondu sacrifice et suicide, n'est-ce point parce qu'entre l'un et l'autre il existait d'étroites analogies ?

Certes, entre le sacrifice humain et le suicide il semble qu'il y ait cette différence essentielle que, dans un cas, la mort de la victime résulte d'une décision du groupe, tandis que le suicide est une mort volontaire. Mais d'abord jusqu'à quel point le suicide résulte-t-il d'un acte de volonté individuelle ? Remarquons que, lorsque Durkheim définit le suicide : un acte que la victime sait devoir produire la mort, il ne dit pas que cet acte est volontaire. Sans doute a-t-il été préoccupé de ne pas exclure, puisque les statistiques ne les distinguent pas des autres, ceux qui résultent d'un mouvement impulsif, sous l'influence de l'égarement ou de la folie <sup>3</sup>. Mais, quand le suicide est délibéré,

<sup>1</sup> Dans ce qui suit, nous prendrons l'expression: *sacrifice humain* dans son sens le plus large, y comprenant la crémation des veuves sur le bûcher de leur époux, la mise à mort des esclaves du défunt, l'exécution des captifs, et même des criminels. La théorie du sacrifice distingue ces faits, et en exclut un grand nombre. Ils ont cependant deux traits communs: c'est qu'ils résultent d'une décision collective explicite, et qu'ils s'accomplissent suivant des formes rituelles.

<sup>2</sup> Bayet, op. cit., p. 297, note 3. Voir aussi : Hubert et Mauss, *Essai sur la nature et la fonction du sacrifice* (*Année sociologique*, tome II), p. 122. « La mythologie grecque connaît des déesses « pendues » : telles Artémis, Hécate, Hélène. » Charila est du même type.

<sup>3</sup> La définition de Durkheim n'en exclut pas moins un certain nombre de suicides de fous, qui ne savent même pas que leur acte entraînera la mort, tel celui qui se jette du haut d'un escalier pour arriver plus vite en bas. Mais ce ne sont sans doute pas, en effet, des suicides.

quand les suicidés se tuent « à leur escient », comme disent les vieux coutumiers du moyen âge, leur volonté, si elle se propose un but différent, est cependant de même nature et ne s'exerce pas autrement que lorsqu'il n'est pas question de vie ou de mort, c'est-à-dire que chez les autres hommes, et chez eux-mêmes avant qu'ils n'en soient venus là. Bien que l'acte de se tuer s'accompagne le plus souvent d'un sentiment d'abandon et de solitude, et qu'avant de quitter la vie, un désespéré se soit d'abord retiré de la société, dans cette sorte d'antichambre où il séjourne durant un temps plus ou moins court, entre les hommes qu'il a déjà quittés et la mort dont il va s'approcher, il conserve cependant sa nature d'être social, il retourne dans son esprit des pensées qui lui viennent du groupe, et sa volonté reste ce qu'elle était. C'est dans la société qu'il a appris à vouloir, et, même lorsqu'il en est retranché moralement, et qu'il croit ne plus participer à sa vie, il suit encore en partie son impulsion. D'un être qui réfléchit avant d'agir, on peut dire qu'il se retourne un moment vers le milieu humain dont il fait ou dont il a fait partie jusque là, et qu'il lui faut bien penser avec les autres et se décider avec eux, avant d'accomplir tout seul l'acte qu'ils auront choisi pour lui. Dans nos sociétés individualistes nous oublions trop souvent tout ce qu'il entre de contenu collectif dans une activité réfléchie et délibérée. Le suicide nous impressionnerait beaucoup moins si derrière lui nous n'apercevions pas en réalité une pensée qui, comme la nôtre, a été formée dans les milieux humains.

D'autre part, si nous considérons les sacrifices dans lesquels des hommes sont les victimes, il n'est pas facile de dire jusqu'à quel point ils résultent d'un décret de la tribu, de la société religieuse ou de la nation qui s'imposerait à l'individu malgré lui, par une forme de contrainte purement matérielle, et ce qu'il entre, dans l'attitude intérieure du sacrifié, de résignation, d'acceptation, et même d'adhésion tacite.

Je saurai s'il le faut, victime obéissante,  
Tendre au fer de Calchas une tête innocente,

dit l'Iphigénie de Racine. Il y a en effet des victimes qui obéissent, et même il semble bien que la vertu du sacrifice ne soit entière qu'à condition que l'être immolé, homme ou animal, ne résiste pas, ou résiste le moins possible. À l'oreille des animaux, avant de les abattre rituellement, on murmure des paroles caressantes et flatteuses, comme pour désarmer leur colère, et les persuader qu'on ne leur veut point de mal<sup>1</sup>. Pourquoi tant d'onctions, de lustrations, des couronnes et des guirlandes de fleurs, et les

---

<sup>1</sup> Hubert et Mauss, *loc. cit.*, p. 64. « Mais surtout il s'agit de l'induire (la victime) à se laisser sacrifier paisiblement pour le bien des hommes, à ne pas se venger une fois morte. » Voir aussi : Oldenberg, *La religion du Véda* p. 306. « Comme chez maints autres peuples, l'acte meurtrier est désigné par des euphémismes... On dit à la victime qu'elle ne meurt point . « Tu ne mourras pas, on ne te fait aucun mal, tu t'en vas aux dieux par beaux chemins. » (Rig Véda, 1, 162, 21). L'abattage s'appelle « obtenir le consentement de l'animal ».

prodiguerait-on si l'on ne croyait pas que la victime en tire honneur, qu'elle les accepte et s'en réjouit ? Mais, surtout, l'homme peut bien résister, sous la poussée de l'instinct vital, à ceux qui l'entraînent à la mort. Les croyances en vertu desquelles on le sacrifie n'en sont pas moins les siennes. Il les a adoptées de tout temps et il s'est engagé à s'y conformer. Si le sort était tombé sur d'autres, il applaudirait à leur sacrifice. Du moment qu'il a été désigné lui-même, on a le droit de supposer qu'il accepte. Savons-nous si les captifs et les vaincus qu'on exécutait, si les veuves qu'on brûlait, les esclaves qu'on enterrait vivants, avaient le sentiment de souffrir une violence injuste, contre laquelle leur volonté se fût dressée si elle n'avait pas d'avance été liée et enchaînée<sup>1</sup> ? Le sacrifice humain ne se confondait pas avec un meurtre pur et simple, en ce qu'il était inévitable, et qu'il résultait de règles non moins nécessaires pour ceux qui y participaient que ne le sont à nos yeux les lois de la nature. Les victimes désignées, non par un choix arbitraire, mais par quelque décret mystérieux des puissances sacrées, pouvaient bien se plaindre de leur destinée, accuser les dieux, maudire l'heure où elles étaient nées. Mais comment eussent-elles, imaginé un autre dénouement que la mort ? Les dieux les avaient abandonnés, le ciel s'était déclaré contre eux, la vertu qui résidait dans leur race et dans leur cité se révélait trop faible, épuisée, périmée. Les puissances qui règlent l'ordre du monde leur étaient décidément hostiles. La captivité, la défaite mettait sur eux un signe fatal. Qu'ils laissent d'ailleurs à leurs ennemis le soin d'en tirer la conséquence, ou qu'ils se sacrifient eux-mêmes, avant que de se laisser prendre, ou d'être conduits à la mort, ils se résignent également à un destin qu'ils ne peuvent conjurer.

Mais la mort du maître ou de l'époux produisait les mêmes effets que la défaite. Durkheim dit qu'« en 1817, 706 veuves se suicidèrent dans la seule province du Bengale, et qu'en 1821 on en compta 2.366 dans l'Inde entière. Ailleurs, quand un prince ou un chef meurt, ses serviteurs sont obligés de ne pas lui survivre. En Gaule, les funérailles étaient de sanglantes hécatombes. On y brûlait solennellement leurs habits, leurs armes, leurs chevaux, leurs esclaves favoris, auxquels se joignaient les dévoués qui n'étaient pas morts aux derniers combats. Jamais un dévoué ne devait survivre à son chef. Chez les Achantis, à la mort du roi, c'est une obligation pour ses officiers de mourir. Des observateurs ont rencontré le même usage à Hawaï »<sup>2</sup>.

Sacrifice ou suicide rituel ? Sacrifiés à demi consentants, ou suicidés en partie par persuasion ? Tant que l'époux, le maître vivait, les femmes, les esclaves n'avaient guère d'autre personnalité que la sienne. Lui mort, sa volonté, la leur n'était-elle pas qu'ils

<sup>1</sup> Oldenberg dit (*op. cit.*, p. 311 note 2.) : « La crémation de la veuve, qui transparait encore vaguement dans le Vêda n'est pas un sacrifice. On envoie au défunt, dans l'autre monde, son épouse, au même titre que tout le reste de son avoir, par l'intermédiaire du feu du bûcher ». Nous avons indiqué ci-dessus (p. 455 note 1) pour quelle raison nous prenons le mot : sacrifice, en un sens beaucoup plus large.

<sup>2</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 235.

l'accompagnaient dans le trépas ? C'était en même temps la volonté du groupe, dans lequel ils n'avaient plus de place définie. Dans d'autres cas encore, un crime, un contact impur, une souillure les retranchait de la communauté. Objets d'horreur à leurs propres yeux comme pour les autres, ils n'avaient plus qu'à disparaître. Sur quelle base eût pu s'appuyer une volonté individuelle de résistance, alors que les lois, les coutumes, les vivants et les morts s'accordaient à ne pas leur ménager d'autre issue ? Admettons qu'ils marchaient au sacrifice sans enthousiasme. Ils n'avaient pas voulu la cause, mais ils se résignaient à l'effet.

Retrouve-t-on une semblable attitude chez ceux qui se suicident ? En apparence, ils se décident tout seuls. Ils ne consultent personne. Ceux qui les connaissent le mieux sont tout étonnés d'apprendre qu'ils poursuivaient un tel projet. Ce qui offense le plus la société dans le suicide, c'est que son auteur n'a pris conseil que de lui-même, qu'il a donné un déplorable exemple d'initiative individuelle ; Le moyen âge mit le suicide sur le même pied que l'homicide et inventa même l'expression : homicide de soi-même<sup>1</sup>. Le suicidé avait attiré dans un guet-apens une créature de Dieu qu'il avait tuée, entourant sa préméditation du même secret que le meurtrier. Mais tandis qu'on pouvait châtier celui-ci, corriger dans une certaine mesure son action, en discuter après coup les motifs et en préciser la nature au cours d'un débat avec le criminel, les peines au cadavre n'étaient qu'une parodie sans portée, une manifestation dérisoire d'impuissance. Tandis que le sacrifice apportait une preuve éclatante de la toute-puissance de la société, le suicide était la seule affirmation d'indépendance sur laquelle elle n'eût aucune espèce de prise. Ici, une multitude de rébellions éparses et sans lien, c'est-à-dire nettement individuelles, là une société assez forte, ayant assez d'autorité pour obtenir de ses membres le don de leur vie.

Pourtant ces volontés individuelles obéissent à des lois, puisqu'à l'intérieur d'un même groupe le nombre des suicides demeure constant d'une année à l'autre. Tout se passe comme si la société fixait elle-même d'avance l'étendue du sacrifice auquel elle consent d'une partie de ses membres. C'est donc que le suicidé ne décide ou ne choisit de mourir, d'une volonté propre, qu'en apparence. Le choix est fait sans qu'on le consulte. Il cède à des puissances plus fortes que lui, et s'il paraît leur donner son adhésion, puisqu'il exécute leur commandement, c'est comme le sacrifié. Lui aussi prend

<sup>1</sup> D'après M. Bayet, au moyen âge « non seulement le suicidé est considéré comme un assassin, mais certains traits donnent à penser que le suicide excite encore plus d'horreur que l'assassinat ». Non seulement on les pend aux fourches patibulaires (et, s'il s'agit des femmes, on les brûle), mais on traîne leurs corps aux champs « le plus cruellement qu'il se pourra », et « les pierres de dessous les issues des chaussées par où il faut qu'il passe et sorte de la maison doivent être arrachées ». *Op. cit.*, p. 441. En revanche, les peines qui frappent la tentative de suicide sont peu graves : le fouet ; quelquefois, si le coupable s'est repenti, une pénitence spirituelle suffit. Ainsi, ce que la société déteste, dans le suicide, c'est moins l'intention que le fait accompli, qui ne lui laisse aucune possibilité d'intervenir. *Ibid.* p. 445.

conscience de se trouver dans une situation telle qu'il n'y a pas d'autre issue. Qu'il succombe à la ruine de ses affaires, qu'il soit trompé dans ses ambitions, accablé par des chagrins domestiques, qu'il sente cruellement son humilité, son abandon, sa solitude, qu'il découvre en lui un vide qu'il est incapable de combler, qu'il soit victime d'ailleurs de son imagination ou des circonstances, dans la lutte que livrent les hommes pour atteindre à la richesse, aux honneurs, au pouvoir, au bonheur, il s'aperçoit soudain qu'il n'est qu'un vaincu. Les avantages qu'offre l'existence, il n'est pas donné à tous de les conquérir. Du moment qu'il les a poursuivis et qu'il a échoué, c'est que le sort s'est déclaré contre lui. Il ne trouve plus en lui assez de confiance et de ressort pour tenir tête à l'adversité. Les vaincus de la vie forment ainsi une longue cohorte de captifs que la société traîne derrière son char.

Cependant, si la plupart des désespérés peuvent rejeter sur les circonstances, telles qu'elles résultent de la vie sociale, la responsabilité de leur malheur, ils sont victimes de la société en ce qu'ils sont malheureux, mais elle n'exige pas qu'ils meurent. Bien plus, elle tient à ce qu'ils vivent, et, si elle excuse quelquefois ceux qui n'ont pu supporter une détresse trop accablante, ou un trop grand désespoir, elle n'en condamne pas moins le suicide. Il y a, à cela, une raison assez apparente. On dit quelquefois que les sociétés modernes se distinguent de toutes celles qui les ont précédées parce qu'elles sont plus individualistes. Il en devrait résulter que l'on respecte davantage toutes les libertés, et qu'on reconnaît à l'homme en particulier le droit de disposer de lui-même. Mais d'autre part, si l'individu est considéré comme ce qui a le plus de valeur, il est tout naturel, au contraire qu'on blâme tout acte qui a pour effet non pas seulement de le détruire, mais surtout d'amoindrir le culte qu'on lui rend. Il s'agit, en somme, moins de liberté que de bonheur et de l'exercice de toutes les activités qui sont la raison de vivre des hommes. C'est pourquoi les hommes heureux, même moyennement heureux, à quelque classe d'ailleurs qu'ils appartiennent, ressentent comme une offense l'acte de celui qui manifeste qu'à ses yeux la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Certes, on pourrait dire qu'au contraire il rehausse la valeur de ces biens, puisqu'il se tue par désespoir d'en être privé. Mais la vie n'en est pas moins le bien essentiel puisqu'elle est la condition de tous les autres. Elle est sacrée, et celui qui la rejette, qui n'est pas prêt, pour la conserver, à supporter toutes les souffrances, commet un véritable sacrilège. Il n'y a pas de culte sans sacrifice. C'est pourquoi la société prétend imposer à ses membres les plus malheureux cette forme de sacrifice qui consiste à supporter la vie, quand ils auraient tant de raisons de s'en décharger. Tel est le sens véritable de ces arguments souvent invoqués : qu'il est lâche de préférer la mort à la souffrance, que le suicide est une désertion. On pouvait dire de même à la victime qui eût été tentée de se dérober au sacrifice par la fuite, que la vertu essentielle est la patience, et qu'on pêche contre la divinité en n'acceptant pas de jouer le rôle qu'elle vous a assigné. Ainsi, dans nos sociétés, ceux qui se donnent volontairement la mort seraient non des résignés, mais des révoltés.

Mais la société n'est pas simple ; elle n'est pas une. Nous avons dit qu'elle condamne le suicide parce qu'elle croit que la vie est la condition du bonheur, et qu'elle ne veut pas qu'on remette en question la valeur des biens auxquels les hommes sont attachés. Mais, à côté de cette réprobation générale vis-à-vis du suicide, répandue dans toute la société, on voit se faire jour, en bien des milieux, à bien des occasions, des sentiments d'une toute autre nature. D'autre part, il y a suicides et suicides. Non seulement les circonstances particulières sont différentes d'un cas à l'autre, mais encore les morts volontaires peuvent se répartir en quelques grandes catégories suivant l'attitude et la disposition intérieure dont elles s'accompagnent. Envisageons-les donc successivement et demandons-nous comment, en présence de chacune d'elles, réagit non pas la société tout entière, mais les milieux qui en sont le plus affectés, ou qui sont le mieux préparés à les comprendre.

Il y a d'abord des suicides qui s'apparentent de très près aux sacrifices expiatoires. On sait qu'il arrive que l'on tue avant de se tuer soi-même et que l'homicide est suivi quelquefois d'une mort volontaire. Comment expliquer que se succèdent, et s'engrènent en quelque sorte l'un sur l'autre, deux actes à ce point différents ? Durkheim voyait là l'effet d'un de ces états d'exaspération et de lassitude irritée qui peut, suivant les circonstances, se tourner contre le sujet lui-même, ou contre autrui. Quelquefois, disait-il, la fureur du sujet est telle que, pour le soulager, il lui faut deux victimes. Mais quelle est la direction que suit cet accès de fureur ? Il semble qu'il n'y en ait qu'une qui soit possible et que le suicide peut venir après l'homicide, non l'homicide après le suicide. Cependant, il y a bien lieu de distinguer deux cas. Tantôt, c'est la pensée du suicide qui donne le branle. Lorsqu'un homme tue sa femme, ses enfants, ou d'autres personnes qui lui tiennent de plus ou moins près, avant de se tuer lui-même, souvent c'est parce qu'il croit que la même menace pèse sur eux et sur lui, que la vie leur est également à charge et qu'ils ont autant de raisons que lui d'en sortir. Dans la même pensée, il entraînerait au néant, s'il le pouvait, le monde tout entier. Tantôt l'homicide passe au premier plan. Mais le suicide, qui vient immédiatement après, ne résulte pas alors nécessairement d'un même mouvement de fureur qui se prolonge. L'homme qui a tué se fait justice. C'est cette forme du suicide qui rappelle le sacrifice en vue d'une expiation. Mais le meurtre n'est pas le seul acte qui appelle un châtement, et bien des hommes coupables ou qui se croient coupables de crimes ou de fautes moins graves se tuent pour se punir. Dans les statistiques des motifs, on attribue une forte proportion des suicides d'enfants, près de la moitié dans les classes élémentaires, à la crainte des punitions. Est-ce parce qu'ils redoutent une sanction pénible, n'est-ce point parce qu'ils ont le sentiment d'avoir commis une faute grave qu'ils se donnent la mort ? Un alcoolique qui s'aperçoit qu'il est responsable de la détresse où sont les siens, un déprimé que tourmente un remords maladif, se tuent pour expier. Mais il en est de même de ceux qui se suicident pour échapper au déshonneur. Or, loin de se révolter



contre la société, ceux qui décident de mourir pour de tels motifs lui obéissent <sup>1</sup>. L'homme qui a tué cédait à une impulsion individuelle. Lorsqu'il venge son crime en se supprimant, il devient l'instrument de la justice sociale <sup>2</sup>. La société condamne le suicide en général. Mais en même temps elle ordonne au coupable d'expié son crime. Il suffit que ce commandement réponde à des sentiments plus intenses, pour qu'il se fasse mieux obéir ou respecter que cette condamnation.

Mais ces cas sont peut-être exceptionnels. N'est-il pas vrai que, bien souvent, le suicide s'accompagne au contraire, d'un sentiment d'exaspération, de fureur et de révolte ? « Ce sont, dit Durkheim, tantôt des blasphèmes, des récriminations violentes... et, tantôt des menaces et des plaintes contre une personne en particulier à laquelle le sujet impute la responsabilité de ses malheurs ». Le suicide prend la forme d'une sorte de bravade, de malédiction et de vengeance. Il semble que le désespéré veuille alors, par le caractère atroce ou inattendu de son acte, provoquer un effet de scandale, terrifier et torturer ceux qui restent, les accabler sous le poids des remords, rejeter clairement sur eux la responsabilité de sa mort, les persuader qu'il sont coupables et que son suicide est leur crime.

Voici donc des hommes qui ne se tuent plus pour obéir à certaines conventions et croyances collectives. Ils se tuent « contre la société » ou contre tel ou tel qui la représente à leurs yeux. La cause de leur détresse est bien dans le groupe, qui les a offensés, maltraités, traités injustement et cruellement. Mais le groupe ne voulait pas leur mort. Il voulait même qu'ils vivent, comme s'il ne mesurait pas la portée de la blessure qu'il leur a faite. Il faut donc qu'il soit averti par les conséquences qu'aura l'offense ou le traitement injuste, de toute la méchanceté inconsciente qu'il y avait mise. Il n'a pas voulu la conséquence. C'est le blessé qui la veut, d'une volonté qui est

<sup>1</sup> « Pour ceux qui veulent, en se tuant, sauver leur honneur, dit M. Bayet, le droit contemporain est tout indulgence. Si un commerçant se frappe, au moment où il se voit réduit à suspendre ses paiements, il n'y a pas déclaration de faillite. De même, si un accusé se tue, il ne peut y avoir ni verdict de culpabilité, ni sentence de condamnation... La doctrine romaine, selon laquelle le suicide n'éteint pas le crime, était, depuis la Renaissance, familière à tous les juristes français. En refusant de l'adopter, les hommes de la Révolution surent sans doute ce qu'ils faisaient ». *Op. cit.*, p. 82.

<sup>2</sup> Il n'en est pas ainsi lorsqu'un criminel se tue pour échapper aux poursuites, et à une partie au moins du châtement qu'il a encouru. « Le droit romain, sous la République et au début de l'Empire, institue une véritable prime au suicide en admettant que celui qui se tue sous le coup d'une poursuite ou au cours d'un procès échappe à toute condamnation... Au début de l'Empire, le *mortis arbitrium* (faculté de se suicider) est une faveur que le Prince accorde aisément, au moins quand l'accusé est d'un certain rang. Mais il ne fut pas maintenu dans le droit classique. Un texte du *Digeste* expose une doctrine toute contraire. Ceux qui se tuent sous le coup d'une poursuite, ou pris en flagrant délit, n'ont pas d'héritier. Toutefois si le suicide est dû au remords d'avoir commis un crime, mais non pas à la crainte d'être poursuivi, il n'y a pas confiscation. » Bayet, *Op. cit.*, p. 276, 277 et 289. Remarquons aussi qu'« au XVII<sup>e</sup> siècle, la majorité des jurisconsultes tient qu'il n'y a lieu à procès (contre le suicidé) que quand celui qui se défait est sous le coup d'une accusation ». *Ibid.*, p. 607.

bien à lui, puisqu'elle va contre les intention du groupe. Ces exaspérés ou ces forcenés ressemblent fort peu à des victimes résignées et passives, et moins encore à des hommes qui expient un crime. Mais de tels suicides n'en font pas moins penser à certaines formes de sacrifices, aux sacrifices d'imprécation et de vengeance, dont l'antiquité nous offre plus d'un exemple.

« En Attique deux Erigonè se pendent, l'une parce qu'on lui a tué son père Icarios, l'autre, pour venger sur les Athéniens l'acquittement d'Oreste ». Sans doute ce sont peut-être des mythes inventés pour rendre compte d'anciens sacrifices qui avaient un autre objet, s'il est vrai qu'on pendait des victimes pour obtenir une heureuse moisson. Mais l'invention même du mythe suffit à prouver que les suicides imprécatoires, envisagés comme des sacrifices de vengeance, existaient, et que la notion en était familière. « Les filles de Skédasos, violées par des Spartiates, se tuèrent en maudissant la patrie des coupables, et leur père, n'ayant pu obtenir justice, invoqua Érinyes et les suivit dans la mort. De là, bien longtemps après, la défaite de Sparte à Leuctres ». De même « l'Argien Mélissos demande inutilement réparation à Corinthe pour le meurtre de son fils tué par un Bacchiade. Après avoir imploré l'aide des dieux, il se précipite du haut d'un rocher et attire sur la cité complice des calamités qui ne cessent que par l'éloignement du coupable ». Un suicidé des temps épiques, Ajax, avant de se jeter sur son épée, fait appel aux Érinyes contre les Atrides, qu'il rend responsables de sa mort, et contre toute l'armée. « Le suicide, vengeance des faibles, dit M. Glotz, devenait ainsi un attentat contre la communauté. Individu, famille, tribu, cité, tout ce qui était menacé par le spectre devait donc chercher à briser ses menaces. La mutilation des suicidés n'a pas d'autre cause, à l'origine. Dans toutes les sociétés primitives où l'on croit que déchirer un cadavre, c'est dompter un vampire, on s'ingénie à enlever toute force au suicidé par des supplices posthumes. Tantôt on le cloue au sol avec un pieu ; tantôt on le décapite ; tantôt on l'ampute des extrémités. Au IV<sup>e</sup> siècle les Athéniens lui coupaient la main qui était enterrée à part »<sup>1</sup>.

Par une curieuse inversion, ici, c'est la victime qui devient le démon, et qui reviendra après sa mort tourmenter les vivants. Mais, pour cela, elle aura besoin de l'appui des dieux, des dieux supérieurs ou inférieurs, dont l'horizon s'étend au delà d'une seule cité, et c'est pourquoi il leur offre sa mort, et demande leur aide pour se venger, comme prix de son sacrifice<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Glotz Gustave. *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, 1904, p. 65-66.

<sup>2</sup> De nombreux suicides de ce genre en Chine, à l'époque féodale, sont mentionnés par M. Granet (*La civilisation chinoise. La vie publique et la vie privée*, 1929). « On envoie, pour *lier* le combat, des braves dévoués à la mort... Au contact de l'adversaire, ils devront se couper la gorge en poussant un grand cri. Une âme furieuse s'exhale de ce suicide collectif. Elle s'attache comme un sort néfaste à l'ennemi, ». p. 313. Le vassal expatrié : « Tout le temps qu'il porte des vêtements de deuil et se soumet à l'abstinence, il tient son seigneur sous la menace d'un geste de suicide. Cette menace a une puissance horrible, et suffit, même adressée à un étranger, à contrain-

On retrouve dans nos sociétés cette forme du suicide imprécatoire, qui s'inspire d'une pensée de vengeance. Or, celui qui veut, par un acte désespéré, obliger les hommes à reconnaître le tort qu'ils lui ont fait, et créer de l'irréparable pour les mettre en posture de coupables, les appelle devant un tribunal. Mais un tribunal suppose une société, qui peut être différente de celle qui a fait le mal, ou supérieure à elle, qui peut aussi être la même, édifiée, éclairée et capable de se condamner elle-même.

Un enfant, à la suite d'une réprimande, d'une punition qu'il juge imméritée ou excessive, décide de se tuer. Il est susceptible, ombrageux, irritable. Il traverse une période de lassitude. Des ennuis et vexations multiples l'ont indisposé et, petit à petit, exaspéré. La dernière offense est plus cruellement sentie et l'enfant médite maintenant un acte qui soulignera aux yeux de ses parents ou de ses maîtres la noirceur de leur injustice, et sa propre sensibilité ou son ressentiment. Il imagine leur saisissement, leurs regrets, leurs remords, leur douleur aussi qui sera comme un châtiment. L'enfant, en apparence, est seul à décider ou préméditer son acte. Pourtant, il en appelle secrètement de ses parents injustes à ses parents mieux éclairés.

Les sentiments d'Anna Karénine sont plus complexes elle aime et elle hait Vronskī, elle le hait parce qu'elle croit qu'il ne l'aime plus. Elle est en même temps dégoûtée de la vie : « Pourquoi ne pas éteindre la lumière quand il n'y a plus rien à regarder, quand tout ce qu'il y a à voir est laid. » Mais l'intention de se venger est présente en elle dès le début, lorsqu'elle ne songe encore que très vaguement à se tuer, et elle est encore là quand elle se jette sous les roues d'un train en marche. « La mort se présenta à son esprit comme l'unique moyen de faire revivre en son cœur son amour pour elle, pour le punir... Une seule chose était nécessaire, le punir. » Et, plus loin : « Là-bas, se dit-elle, regardant l'ombre du wagon et le sable mêlé de charbon qui couvrait les traverses, là, au milieu même, ainsi je le punirai et me délivrerai de tous et de moi-même. » Elle confie le soin de sa vengeance à Vronskī lui-même, non tel qu'il est, mais tel qu'il était autrefois, quand il formait avec elle un petit groupe aux conventions duquel il n'obéit plus, mais qui renaîtra, invisible, par la vertu de son sacrifice.

« Ah pays damné ! Terre du dédain ! sois maudite à jamais » s'écrie Chatterton, au moment où il va s'empoisonner. Cette fois, c'est une société élargie dans l'espace et dans le temps, c'est la postérité, c'est la justice qui est invoquée, c'est un monde où l'on n'offrirait pas à l'homme de génie un bas emploi de mercenaire. La vie et les

---

dre les volontés », p. 353, « La menace de suicide, caractéristique des rapports de vassal à seigneur et toujours incluse, quoique latente, dans la procédure du désaveu qu'est la remontrance », p. 403. Aujourd'hui encore « le suicide est très souvent une manifestation du moi offensé, c'est une forme indirecte de la vendetta. Même les suicides commis par les mendiants sont des actes de vengeance ». Matignon, *Le suicide en Chine*. Archives d'Anthropologie criminelle, t. XII, n° 70.

hommes pourraient et devraient être autres qu'ils ne sont. Il y a des puissances justes et bonnes entre les mains desquelles le désespéré remet sa cause. Il s'incline devant elles, s'il s'insurge contre la société méchante. Une volonté qui prend son point d'appui sur un monde collectif, même imaginaire; n'est pas purement individuelle.

Envisageons maintenant ceux qui se tuent, non pour expier ni pour se venger, mais par lassitude, découragement, désillusion. C'est la grande masse des désespérés qui se trouvent, comme dit Durkheim, « dans un état de langueur mélancolique qui détend les ressorts de l'action », dans la disposition d'esprit passive d'hommes qui renoncent et s'abandonnent, qui reconnaissent qu'il est inutile de lutter. Dira-t-on que ceux-là d'aucune manière ne prennent conseil de la société et qu'ils s'en détachent comme des feuilles desséchées tombent d'un arbre sans que les branches aient même besoin d'être agitées ? Pourtant, si rien ne venait les solliciter du dehors, si, du milieu qui les entoure, aucune suggestion ne leur parvenait, pourquoi ne resteraient-ils pas là où ils sont, et ne se résigneraient-ils pas à leur sort ? <sup>1</sup>. Admettrons-nous qu'ils ont perdu la volonté de vivre ? Mais Schopenhauer remarquait très justement que la volonté de mourir, du moment qu'elle est une volonté, suppose qu'on se rattache encore à la vie. Un être qui s'abîmerait dans l'inconscience serait incapable de franchir ce pas. Pour sentir son isolement, il faut être resté capable de réfléchir, c'est-à-dire de se représenter dans quel rapport on se trouve avec le reste du monde. En effet, le désespéré réfléchit, il interroge silencieusement les êtres et les choses qui l'entourent, il reçoit des réponses négatives et décourageantes qui ne sont que l'écho de sa tristesse, et il les interprète comme un encouragement à quitter la vie. Alors seulement il se tue. C'est que la société a ses côtés d'ombre aussi bien que de lumière, et qu'à un homme désespéré, elle ne montre que les images les plus sombres d'elle-même. Toute la tristesse et la mélancolie collective prend corps en lui, s'élève, par lui, à une plus haute conscience d'elle-même. « Tous nous sommes nés pour souffrir, nous le savons, et nous inventons le moyen de nous tromper... Tout est faux, tout est mensonge, tromperie, tout est mal... Dans les maisons toujours des gens et des gens, il y en a sans fin, et tous se haïssent les uns les autres » <sup>2</sup>. On ne découvre si clairement les aspects décourageants du monde que lorsqu'on n'est plus capable de voir les autres ! Ce n'est pas en lui, c'est dans la société, que l'homme qui souffre aperçoit le mieux l'image de son propre destin.

Il est vrai que le spectacle des imperfections, des injustices et des misères répandues dans le monde peut conduire plutôt un malheureux à moins sentir sa propre détresse. L'infortune qu'on partage avec les autres est moins dure à supporter. Puisque

<sup>1</sup> Le droit romain de l'époque impériale ne porte pas de peine contre le suicide, et il indique expressément sept cas dans lesquels le suicide n'entraîne pas la confiscation des biens. C'est lorsqu'il y a dégoût de la vie (*taedium vitae*), désir de se dérober à la maladie, à la souffrance, chagrin causé par la mort d'un fils, honte de ne pouvoir payer ses dettes, etc. Ce qui est dit du *taedium vitae* se retrouve dans le *Digeste*. Bayet, *Op. cit.*, p. 275.

<sup>2</sup> Tolstoï, *Anna Karénine*, *in fine*.

les hommes en général se résignent à vivre alors qu'ils auraient tant , de raisons de mourir, pourquoi ne les imiterait-il pas ? Mais, lorsqu'il interroge la société, elle ne lui répond pas seulement que la vie est mauvaise, et qu'il faut une grande force d'illusion pour s'y attacher. Elle lui fait comprendre aussi qu'il est plus malheureux que les autres, et qu'il n'y a même aucune commune mesure entre l'état misérable où le sort l'a placé et les tristesses de toute nature auxquelles ils sont exposés. Ce n'est pas que les hommes sachent reconnaître toujours le malheur et la souffrance. Il ne suffit pas, en effet, que l'un d'eux se trouve dans une situation que l'on considère d'ordinaire comme tragique et désespérée, puisque suivant qu'il est énergique, ou insouciant, ou faible, scrupuleux, impressionnable, il en sera inégalement affecté. Il y a des détresses cachées devant lesquelles on passe sans les remarquer. Mais plaçons-nous au point de vue de celui qui est accablé par un malheur réel ou imaginaire. Quelqu'un cherche un emploi et se désespère de n'en pas trouver. Il fait une dernière tentative. S'il échoue cette fois encore, ce sera le signe que personne ne veut s'occuper de lui. Celui à qui il s'adresse ne lui veut aucun mal. Il l'encouragerait plutôt à chercher encore et lui donnerait des raisons d'espérer. Mais il n'a besoin, en ce moment, de personne. Pour le solliciteur, cette réponse négative est le dernier mot de la société, qui lui signifie qu'elle le repousse, qu'elle lui refuse tout moyen de vivre. Lorsque le train va s'arrêter à la station où elle se suicidera, Anna Karénine ne sait pas encore ce qu'elle doit faire. Dans le compartiment où elle est assise, une dame un peu pédante dit tout haut, s'adressant à son mari : « La raison est donnée à l'homme pour se débarrasser de ce qui le tourmente. » Ces paroles paraissent répondre à la pensée d'Anna. « Se débarrasser de ce qui le tourmente, pense-t-elle... Oui, cela me tourmente, et la raison nous est donnée pour nous débarrasser... alors il faut se débarrasser. » C'est la société qui a parlé. Elle ne songeait pas à donner un conseil. Mais il suffit d'une suggestion de ce genre, d'un assentiment involontaire, pour que celui qui pense à la mort se persuade qu'on lui en montre le chemin.

Pourquoi refuse-t-on de le retenir ? Pourquoi lui laisse-t-on entendre qu'il doit disparaître ? C'est parce qu'il est trop malheureux. Certes, le malheur est un élément nécessaire de la vie sociale. Les douleurs servent à mettre mieux en valeur les joies. C'est un lieu commun que l'on jouit davantage du bonheur, et qu'on apprécie un état même indifférent, quand on le compare à certaines misères. Mais, d'autre part, ce n'est pas sans un sentiment de malaise, de répulsion et même d'effroi que les hommes s'approchent des désespérés. Nous avons appris à respecter la souffrance, et, lorsqu'elle n'est pas irrémédiable, nous considérons comme un devoir (si nous ne nous en acquitons pas toujours) de faire ce qui dépend de nous pour l'atténuer. Mais, en face de détresses qu'elle se sent impuissante à réduire, quel parti peut prendre la société, sinon localiser le mal, détourner sa vue d'un spectacle qui affaiblirait en elle l'élan vital, tenir à l'écart ceux qui ne peuvent être pour elle qu'une cause de tristesse inutile ? Plaçons-nous de nouveau au point de vue du désespéré. Lui sait, ou croit savoir mieux que

personne, que son mal est sans remède. Comment n'éprouverait-il pas les mêmes sentiments que ces hommes qui étaient voués au sacrifice parce qu'en eux étaient concentrés tous les principes maléficients que recèle la société ? Et comment ne s'imaginerait-il pas que, bien qu'ils ne l'avouent point, ceux qui l'entourent de près ou de loin considéreront sa mort comme une délivrance ?

Nous pouvons comprendre maintenant pourquoi ce qui nous paraît le plus mystérieux et le plus contraire à la nature dans le suicide, c'est qu'un homme trouve en lui et en lui seul la force de vouloir mourir. Mais les volontés qui semblent le plus individuelles ne le sont qu'en apparence. Comme l'écrivait M. Blondel, avec qui nous nous rencontrons encore sur ce point, « il n'y a volonté que parce qu'il y a présent à la conscience un système d'impératifs collectifs de tout ordre, devant lequel notre conduite, si elle ne s'y conforme pas, a tout au moins à se justifier... La seule présence [et nous ajouterons : seule, la présence] des représentations collectives suffit à faire de notre activité une activité volontaire... Si la volonté est intelligence, raison, attention, prévision, anticipation, c'est que l'homme, en agissant, se voit agir et prévoit comment il agira. Mais ce spectateur, cette conscience qui est en nous pour organiser notre action, la prévoir et la juger, tout en étant en nous, n'est pas nous-mêmes... Ce spectateur, c'est la conscience du groupe installée en nous avec ses principes de connaissance et d'action, devant laquelle, comme juge, se déroule le cours de nos pensées aussi bien que de nos actions »<sup>1</sup>. Appliquons cette idée à l'explication du suicide.

Les raisons qu'on se donne à soi-même, et qu'on donne quelquefois aux autres, pour expliquer qu'on se tue sont très diverses. Il y en a que nous comprenons, et dont nous sentons la force. D'autres paraissent plus discutables. Il y en a que nous trouvons absurdes. Mais, d'abord, ce ne sont là, en général, qu'autant d'expressions incomplètes de pensées inhabiles à s'analyser ou se décrire. Les raisons du suicide sont en nous, mais aussi hors de nous. Lorsqu'un homme se suicide, il a le sentiment d'être entraîné dans un courant de pensées où il n'est plus capable de distinguer ce qui vient de lui, et ce qui vient d'ailleurs. C'est qu'étant un être social, formé et discipliné par la société, au moment même où il s'en détache, il obéit à ses conseils, à ses impulsions, à ses suggestions. Dans cet ensemble d'influences, comment discernerait-il celles qui jouent le rôle principal ? Lorsqu'il dit : « Je désire mourir parce que la vie m'est à charge », il traduit dans le langage le plus clair pour lui, c'est-à-dire en termes individuels, une conviction qui lui a peut-être été dictée par son milieu et qui s'exprimerait mieux ainsi : « Je me tue, parce que les autres sont d'avis qu'un homme, dans la situation où je me trouve, n'a plus qu'à mourir. » D'autre part, si certains suicides nous paraissent absurdes, c'est qu'ils ne s'expliquent pas du point de vue de ce que nous appelons la raison, c'est-à-dire du point de vue des hommes avec lesquels nous pensons en

<sup>1</sup> Chapitre V (*Les volitions*) du *Traité de psychologie* (Dumas), p. 397-398.

commun. Mais il n'y a pas qu'une seule raison de ce genre, car la société non seulement se décompose en un certain nombre de groupes, mais encore on trouve juxtaposés en chacun d'eux des points de vue et façons de penser différentes et même contraires. Or, suivant qu'il se trouve lui-même en telle ou telle disposition, un homme, dans ce concert d'opinions qui se contredisent, n'entendra que ce qu'il est capable de comprendre.

Faut-il expier ? demande-t-il. Oui, mais il y a une autre expiation que le suicide, et l'on approuve aussi ceux qui, ayant commis un crime ou une faute grave, vivent pour subir la punition qu'impose la loi ou l'opinion. Dois-je me venger ? Oui, ou non. Et tu peux d'ailleurs te venger sans disparaître. Vais-je retirer de la vue des hommes un malheureux dont la présence leur est une peine et un souci ? Oui, mais il suffit aussi que tu te résignes et que tu te taises. Mais, à côté ou peut-être en même temps, d'autres voix répondront qu'il n'y a pour lui qu'un moyen de se venger, ou d'expier, ou de s'effacer, c'est de se donner la mort. La société est comme une sibylle dont les réponses peuvent s'interpréter en plus d'un sens, et d'ailleurs, qui, profère plusieurs réponses à la fois<sup>1</sup>. Mais, de quelque manière qu'il les entende, celui qui s'en inspire n'en obéit pas moins aux oracles d'un Dieu. Il a remis sa volonté entre les mains d'une puissance qui le dépasse : elle ne lui appartient plus.

Ce rapprochement entre le sacrifice et le suicide ne doit pas nous conduire néanmoins à les confondre. Ce sont, nous l'avons dit, deux espèces d'un même genre. En quoi se distinguent-ils ? Le suicidé, pas plus que le sacrifié, ne prend conseil que de lui-même. L'un, comme l'autre, exécutent un acte dont les raisons se trouvent dans des représentations ou impératifs collectifs. Mais, tandis que la société préside au sacrifice, qu'elle l'organise publiquement, tandis qu'elle en prend la responsabilité, elle ne veut pas qu'on puisse dire qu'elle est intervenue dans le suicide. Si elle l'a conseillé et suggéré, l'acte une fois accompli, loin de le revendiquer comme une manifestation de sa volonté, comme un résultat de ses suggestions, elle ne le reconnaît pas, elle le répudie : « ce n'est pas elle qui a voulu cela. »

Cette différence ressort déjà de ce que le sacrifice s'entoure généralement de formes rituelles, s'accomplit au milieu d'un concours de peuple, que des personnages consacrés en règlent la marche suivant des règles fixées par la tradition. On ne trouve rien de semblable dans le suicide. Sans doute, il y a des types de morts volontaires, soit qu'on envisage leurs causes apparentes, ou l'instrument et le moyen qui a été choisi, dont on

<sup>1</sup> M. Bayet oppose ainsi une autre série de réponses simultanées et contradictoires : « Le suicide est une lâcheté ; c'est une preuve de courage ; c'est la solution des petites âmes ; c'est le recours d'une grande âme ; c'est affaire de « grisette », ce n'est pas affaire de « petite femme » ; c'est lamentablement banal ; c'est beau et poétique ; on ne doit pas se tuer quand on a des enfants ; on doit se tuer pour sauver l'honneur de ses enfants. » *Op. cit.*, p. 118.

peut dire qu'ils sont consacrés par l'habitude et fixés aussi par la tradition. Il y a des suicides exemplaires et il y a une publicité du suicide. Il ne s'ensuit pas cependant que la mort volontaire soit un acte rituel. Le rite, c'est la forme que prend une volonté collective lorsqu'il est nécessaire, pour qu'elle parvienne à ses fins, qu'elle se manifeste explicitement, qu'elle devienne visible et sensible, de façon à créer chez les assistants et les participants une communauté de sentiment, et une décision unanime. Cette nécessité s'impose à elle dans le sacrifice. Même lorsqu'un soldat se fait tuer volontairement pour son pays, ou un chrétien pour sa foi, si les gestes, l'attitude, le milieu ne présentent pas un aspect cérémonial, pour que cet acte produise ce qu'on en attend il faut que la société se l'approprie, qu'elle le consacre par une commémoration qui s'entourera nécessairement de formes conventionnelles : prières aux martyrs, culte de leurs reliques, honneurs militaires exceptionnels, etc. Mais le suicide n'a pas besoin de se manifester au dehors. Le suicidé se cache pour accomplir son acte. S'il pouvait disparaître sans laisser aucune trace de son suicide, il obtiendrait exactement ce qu'il veut dans la plupart des cas, c'est-à-dire s'éliminer, se retirer d'un monde où il n'y a pas de place pour lui. S'il se tue pour expier, il suffit que ceux que son acte a lésés, ou qui l'ont connu, soient avertis qu'il est mort. Il ne devrait expier publiquement que si un procès criminel et des poursuites engagées avaient prolongé dans d'autres milieux les conséquences de son crime : mais en se tuant il a ôté tout prétexte à cette procédure. S'il se tue pour se venger, il suffit que le souvenir de sa mort demeure, comme un remords vivant, dans l'esprit de ceux qui l'ont offensé, c'est-à-dire d'un petit nombre de personnes, qui le touchaient de trop près pour qu'elles n'en soient pas averties. Si sa fureur se tourne contre la société tout entière, elle est représentée par quelques hommes, ceux avec qui il est le plus directement en contact : ses rivaux, ses concurrents, ceux qui l'emploient ou qui lui commandent, ses créanciers : ceux-là seront forcés d'apprendre que leur injustice et leur méchanceté ou leur dureté de cœur l'ont poussé à bout. Ainsi un sacrifice humain tel que celui des veuves sur la tombe de l'époux cesserait d'être un sacrifice, il deviendrait un suicide s'il perdait sa forme rituelle.

La société revendique le sacrifice comme son œuvre propre, où elle s'est mise tout entière, parce qu'elle l'a voulu, en effet, d'une volonté unanime. Quelque objet qu'il ait en vue, une oblation, une purification, une expiation, une communion, l'acte sacrificiel ne peut s'accomplir qu'au sein d'une communauté dont toutes les forces spirituelles convergent vers un même foyer. Il perdrait nécessairement sa vertu, si une partie du groupe s'y opposait et doutait de son efficacité. La communauté peut comprendre des groupes distincts sous d'autres rapports, toutes les tendances divergentes sont refou- lées, lorsqu'ils se rapprochent autour du sacrifice, et il n'y a aucune partie de la communauté qui n'y engage pas toute sa volonté. Mais, nous l'avons vu, il en est tout autrement du suicide, en particulier dans nos sociétés si complexes et où subsistent côte à côte, où se pénètrent même partiellement tant de milieux et courants d'opinion distincts. Certes, la pensée du suicide, la décision du suicide aussi, ont pris naissance



dans ces milieux. En recherchant les racines des motifs, on les retrouverait solidement engagées dans le monde des opinions communes, mais singulièrement entremêlées. Il y a en effet des groupes religieux qui condamnent sans réserves le suicide. Il y a une morale commune qui lui est hostile. Ailleurs, on le juge avec plus d'indulgence : on l'excuse, on l'admet, on le trouve légitime et même nécessaire dans certains cas. Suivant qu'il s'agit d'un ami, ou d'un étranger, d'un père de famille, d'un célibataire, d'un homme âgé, d'un malade, ou que la nature du malheur est telle ou telle, la ruine, le déshonneur, le deuil, etc., les réponses ne seront pas les mêmes. Celui qui est tourmenté, à qui la vie semble un fardeau trop lourd, traverse, au moins par la pensée, une partie de ces milieux. Quand bien même, en effet, il ne les interrogerait pas à nouveau, il lui suffit, pour qu'il sache ce qu'on y pense, de se souvenir, et l'écho de bien des conversations anciennes lui parviendra. Il a passé, écoutant l'un, un autre, un autre encore. Il a lui-même réfléchi, alors qu'il était loin de penser qu'il examinerait la question pour son compte, à l'occasion de certains suicides, qui se sont passés non loin de lui, qui, pour quelque raison, ont occupé son esprit, et il suffit qu'il se rappelle comment il les jugeait alors, pour qu'il sache comment d'autres hommes tels que lui jugeraient aujourd'hui l'acte qu'il projette. Mais la société en général, c'est-à-dire celle qui ne le connaît point particulièrement, ne peut que constater qu'il s'est tué. Elle ignore de qui il a pris conseil, et dans quelles parties d'elle-même il a trouvé peut-être des exemples et des raisons de s'y résoudre. Quoi d'étonnant, après cela, si elle considère le suicide comme un acte qui n'émane d'elle en aucune manière, dans lequel elle n'a eu nulle part ? C'est un enfant naturel, il a tous les attributs d'un bâtard, puisqu'on ne sait à quel moment il a été conçu. Aucun de ceux qui pourraient être son père n'est disposé à le reconnaître. Il est naturel que la société le traite comme un produit illégitime, un produit du hasard, né dans des conditions trop obscures pour qu'on n'en rejette pas toute la faute sur celui qui l'a mis au jour, c'est-à-dire sur le suicidé. Si elle peut affirmer qu'elle a été absente de pensées et de délibérations qui n'eussent pas été concevables sans elle et loin d'elle, c'est qu'il lui est facile d'invoquer plus d'un alibi.

Reprenons maintenant la définition que Durkheim proposait du suicide, dont nous avons modifié la dernière partie : « Tout cas de mort qui résulte d'un acte accompli par la victime elle-même, avec l'intention ou en vue de se tuer. » N'y aurait-il pas lieu et moyen, d'après ce qui précède, de la préciser d'avantage ? Ne pourrait-on pas ajouter : « *et qui n'est pas exigé ou approuvé par la société ?* » Mais, nous l'avons vu, il y a des suicides qu'une partie de la société au moins exige (suicides d'expiation). D'autre part, l'approbation collective ne se présume pas. Ce qui serait exact dans les pays et aux époques où la loi civile interdisait et punissait tous les suicides ne l'est plus lorsque l'opinion est incertaine à cet égard, et qu'elle varie d'un milieu à l'autre. Substituerons-nous à une telle formule cette autre : « *et qui n'a pas une fin altruiste ?* » Mais les sacrifices imprécatoires sont égoïstes. D'autre part, lorsqu'on se tue pour expier, on pense aux autres aussi bien et peut-être plus qu'à soi-même. Enfin, nous retranche-

riens ainsi des suicides tous ces cas où l'on quitte la vie pour ne pas être à charge aux siens, ou parce qu'on sent qu'on est un obstacle au bonheur de quelqu'un ou de quelques-uns. Il reste donc à distinguer explicitement le suicide du sacrifice, en disant : « On appelle suicide tout cas de mort qui résulte d'un acte accompli par la victime elle-même, avec l'intention ou en vue de se tuer, *et qui n'est pas un sacrifice.* » Cette restriction n'est pas sans importance, parce qu'il y a, en effet, des sacrifices qui sont accomplis volontairement par la victime. Nous ne songeons pas surtout aux sacrifices humains, qui n'existent plus dans nos sociétés, bien que dans tel pays comme les Indes, où l'on relève un très grand nombre de suicides de femmes, il puisse ne pas être sans intérêt de savoir si tous sont véritablement des suicides. Mais la définition de Durkheim s'applique, aussi bien qu'aux suicides véritables, à des actes tels que la mort d'un soldat qui se fait tuer volontairement pour son pays, d'un croyant qui meurt pour sa foi, dont il est d'ailleurs difficile de distinguer les mêmes actes accomplis par des hommes qui s'exposent seulement à un danger de mort, et qui meurent en effet, pour les mêmes causes. Or tous ces faits ne sont pas des suicides. Nous croyons qu'une définition sociologique doit tenir compte principalement de l'attitude de la société, et des jugements différents qu'elle porte sur des actes extérieurement semblables. Du moment qu'elle se déclare l'inspiratrice et l'auteur responsable de ceux-ci, et qu'elle considère les autres, alors même qu'elle les a peut-être suggérés, conseillés, approuvés, comme des actes purement individuels, ils entrent dans deux catégories différentes. C'est pourquoi il était utile, quelles que soient les affinités réelles entre le sacrifice et le suicide, de montrer pour quelles raisons il y a lieu de ne les point confondre. C'était aussi le meilleur moyen de bien reconnaître la nature de l'un et de l'autre.

## II. – Les causes du suicide.

[Retour à la table des matières](#)

« Le suicide est un élément de la constitution normale des peuples, disait Durkheim. Dans toute société, il y a des milieux particuliers où les états collectifs ne pénètrent qu'en se modifiant. Ils y sont, suivant les cas, ou renforcés ou affaiblis. Pour qu'un courant ait, dans l'ensemble du pays, une certaine intensité, il faut donc que, sur certains points, il la dépasse ou ne l'atteigne pas. » Il remarquait que le penchant à la mélancolie, qui a sa raison d'être à côté du courant optimiste, se développe plutôt à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des types sociaux. « Ainsi, c'est un fait tout au moins remarquable que les grandes religions des peuples les plus civilisés soient plus profondément imprégnées de tristesse que les croyances plus simples des sociétés

antérieures ». Il faut qu'il y ait un groupe d'individus qui représentent plus spécialement cette disposition de l'humeur collective : c'est là qu'il y aura le plus de suicides.

Mais s'il est normal que, dans toute société, on rencontre des morts volontaires, encore faut-il qu'elles ne se multiplient pas trop, ni trop vite. « Le penchant collectif à la tristesse n'est sain », et n'est justifié, il ne remplit un rôle utile dans le corps social « qu'à condition de n'être pas prépondérant ». Or, depuis un siècle, observait Durkheim, le suicide a énormément augmenté : « De 411 pour 100 en Prusse, de 1826 à 1890 ; de 385 pour 100 en France, de 1826 à 1888 ; de 318 pour 100 dans l'Autriche allemande, de 1841-45 à 1877 ; de 238 pour 100 en Saxe de 1841 à 1875 ; de 212 pour 100 en Belgique, de 1841 à 1889 ; et, en Italie, depuis 1870, c'est-à-dire en moins de vingt années, de 109 pour 100. »

Durkheim a calculé l'augmentation du nombre absolu des suicides, sans tenir compte de la population. Ce n'est pas une très bonne méthode. Voici les chiffres que nous trouvons, dans quelques-uns de ces pays, pour la même période, en calculant l'accroissement de la proportion des suicides à la population totale : de 140 pour 100 en Prusse, de 1826 à 1890 ; de 355 pour 100 en France, de 1827 à 1888 ; de 92 pour 100 en Saxe, de 1841 à 1875 ; de 78 pour 100 en Italie, de 1870 à 1888. Encore, pour la Prusse, faut-il tenir compte de ce qu'il y a eu dans cette période deux réformes des méthodes de relevé, ce qui, ramènerait l'augmentation réelle aux environs de 90 pour 100. En France, si au lieu des deux années : 1827 et 1888, nous comparons les proportions moyennes en 1827-1836 et 1879-1888, nous trouvons qu'en cinquante années le taux du suicide a augmenté de 230 pour 100.

Ces accroissements, moins grands que Durkheim ne le supposait, restent cependant assez forts. Est-ce la civilisation, est-ce la constitution propre aux sociétés supérieures qui les explique ? Durkheim écarte cette hypothèse. La culture romaine a pu se propager dans toute l'Europe, les sociétés se sont élevées à un haut niveau de civilisation, et pourtant, « jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le suicide ne fut que faiblement développé ». Il n'y a aucune raison historique d'admettre qu'avec la civilisation la vague des suicides monte de plus en plus. S'ils se sont multipliés à ce point, ce n'est pas dû au progrès comme tel, mais aux conditions dans lesquelles il s'effectue de nos jours, et qui doivent être anormales, puisqu'une telle aggravation ne peut résulter que de circonstances pathologiques.

Durkheim a-t-il établi cependant que la fréquence accrue des suicides dans les pays européens, de notre temps, est un phénomène anormal ? N'insistons pas sur les exemples et précédents historiques qu'il invoque. Nous n'avons aucun moyen de savoir si

l'on se tuait beaucoup ou peu au XVIII<sup>e</sup> siècle et auparavant<sup>1</sup>. Durkheim rapproche l'état actuel de l'Europe et l'époque où, à Rome, l'empire atteignit son apogée. « Alors, dit-il, on vit se produire une véritable hécatombe de morts volontaires. » Mais ce n'était là qu'une crise. Car « la culture romaine a produit ses fruits les plus brillants, alors que cette épidémie de morts volontaires n'était plus, depuis longtemps, qu'un souvenir ». Citons maintenant M. Bayet : « Ni dans les livres des historiens, ni dans le reste de la littérature latine, je n'ai trouvé un seul texte déclarant ou donnant à penser que, sous la République ou l'Empire, les Romains se soient tués en masse. Dire qu'en général la société romaine devait être encline au suicide, parce qu'elle était gagnée aux idées stoïciennes, parce qu'elle supportait impatiemment la tyrannie, parce qu'elle était, à la fin de l'Empire, énervée, rongée par l'ennui, ce sont des hypothèses qui ne s'appuient sur aucun témoignage<sup>2</sup>. »

Certes, on peut rapporter un grand nombre de suicides de Romains illustres ou considérables. Mais, quand le Dr Lisle déclare : « Une véritable épidémie de suicides, qui gagna de proche en proche pour s'étendre à tout le monde romain, dura plusieurs siècles et moissonna tous les ans des millions de victimes », il n'est ici que l'écho d'une légende imaginée par les historiens. Résignons-nous donc à ne rien savoir, quant à la fréquence des suicides avant le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'accroissement des suicides au cours du XIX<sup>e</sup> siècle a été exceptionnellement fort. Mais, que l'on considère la rapidité ou l'amplitude de cette augmentation, à partir de quel moment a-t-on le droit de dire qu'elle est anormale ? Que les suicides aient doublé ou triplé en trente ou quarante années, c'est un fait qui surprendrait, s'il s'était produit dans des pays qui n'ont guère changé à d'autres égards. Mais, que l'on fixe son attention, par exemple, sur le développement des grandes villes, ou le progrès de l'industrie : c'est par des chiffres du même ordre qu'on les mesurerait. Pourquoi n'y aurait-il pas, entre ceci et cela, un rapport de cause à effet ?

Durkheim disait lui-même que le signe le plus certain auquel on reconnaît qu'une coutume, une institution, une manière d'agir collective est normale, c'est qu'elle est générale, c'est-à-dire qu'elle existe dans toutes les sociétés d'une même espèce. Or, qu'une fréquence relativement élevée des suicides s'observe dans tous les groupes qui ont atteint un niveau comparable de civilisation, c'est ce que nous avons pu établir de

<sup>1</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, nombre d'écrivains répètent qu'on se tue de plus en plus en France. « Mercier, en 1782, dit qu'on se tue (beaucoup) à Paris depuis environ vingt-cinq ans ». D'après M. Bayet, « si les écrivains de la seconde moitié du siècle ont l'impression que le nombre des suicides va croissant, c'est peut-être en partie parce que ceux qui tiennent des statistiques hésitent moins à inscrire des suicidés sur leurs listes depuis que la justice « arrange » les affaires de suicide. » *Op. cit.*, p. 681.

<sup>2</sup> Bayet, *op. cit.*, p. 290.

différents points de vue, en Europe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et au commencement du XX<sup>e</sup>.

Considérons d'abord l'évolution de ce phénomène dans le temps. Nous avons montré que, de 1840 à 1877, soit en trente-sept ans, le taux moyen du suicide dans onze pays a augmenté de 64 pour 100 et que, de 1877 à 1912, soit en trente-cinq ans, l'accroissement n'a été que de 14 pour 100. L'accroissement de la population a été à peu près le même dans une période que dans l'autre. Ce ralentissement notable dans l'augmentation des morts volontaires est peut-être le signe que la tendance au suicide tend à se stabiliser. En tout cas, elle se consolide. Lorsqu'un même phénomène se retrouve, non seulement dans un grand nombre de sociétés, mais encore, dans chacune d'entre elles, pendant une durée si prolongée, on peut dire qu'il est général à la fois dans l'espace et dans le temps. Toutes les sociétés européennes sont-elles malades ? Une même société peut-elle demeurer dans un état pathologique pendant trois quarts de siècle ?

Dira-t-on, que ce qui est anormal, ce n'est pas le taux élevé du suicide, mais la rapidité avec laquelle il a augmenté. Alors puisque, dans les trente dernières années qui précèdent la guerre, cette rapidité a diminué des trois quarts, elle aurait perdu dans une large mesure son caractère pathologique. Encore faudrait-il démontrer que la vitesse accélérée du développement antérieur était anormale, et qu'elle ne résultait pas de ce que la société passait d'une structure qui comportait peu de suicides à une autre qui en comportait beaucoup.

Lorsqu'on compare la taille d'un enfant de cinq ans et d'un adulte de vingt ans, on pourrait aussi bien s'effrayer de ce qu'elle a doublé, triplé, quadruplé. Pourtant, l'adulte n'est pas condamné à devenir un géant. S'il a grandi vite, c'est qu'il a passé en peu de temps d'une phase de son développement qui comportait une taille médiocre à une autre à laquelle correspond d'ordinaire une stature élevée.

Nous avons remarqué, d'autre part, que dans plusieurs pays, en particulier dans ceux où le taux de suicide s'est élevé le plus et le plus tôt, il tend à se stabiliser. En d'autres termes, loin d'augmenter sans cesse, il ne s'éloigne guère du niveau qu'il a atteint il y a plus ou moins longtemps. Mais, surtout, lorsqu'on observe les diverses régions d'un même pays, ce qui frappe, c'est que l'accroissement du taux de suicide du pays tout entier s'explique surtout par l'augmentation des morts volontaires dans les régions où elles étaient jusqu'alors le moins nombreuses. Tout se passe comme dans un groupe d'enfants et de jeunes gens, dont les plus petits grandissent le plus vite, tandis que l'accroissement des plus grands se ralentit de plus en plus.

Notre étude, en effet, nous a mis à même d'établir, par une comparaison des taux de suicide régionaux à différentes époques successives, qu'ils se rapprochent de plus en plus, et tendent tous à s'élever à un même niveau. C'était bien le meilleur moyen, le seul moyen sans doute de démontrer que l'augmentation très forte du nombre des morts volontaires, qui paraissait anormale à Durkheim, est un phénomène très général, puisqu'il se rencontre partout où le même genre de vie, le même type de civilisation parvient à s'implanter.

Durkheim croyait que c'était le passage trop brusque d'un état à un autre qui expliquait l'accroissement du taux de suicide. On peut affirmer, dit-il, qu'ils résultent « non d'une évolution régulière, mais d'un ébranlement maladif, qui a bien pu déraciner les institutions du passé, mais sans rien mettre à la place. Car ce n'est pas en quelques années que peut se refaire l'œuvre des siècles ». Pourtant, le passage rapide d'un état à un autre n'est pas nécessairement un phénomène pathologique. Il y a, dans le corps social comme dans l'organisme individuel, des crises de croissance qui ne sont nullement morbides. Il arrive, d'autre part, que la société doit s'adapter brusquement à des circonstances nouvelles, lorsqu'elle passe, par exemple, de l'état de paix à l'état de guerre, ou lorsqu'une région agricole se couvre soudain de cités industrielles. Croit-on qu'il faille tant de temps pour que les hommes s'habituent à ces conditions qu'ils ne connaissaient pas ? Pourquoi, dans le premier cas, les suicides diminuent-ils, et augmentent-ils dans le second ? Est-ce parce qu'ils ont passé rapidement d'un état à un autre ? N'est-ce pas plutôt parce que l'état de guerre, comme tel, s'accompagne de moins de suicides que l'état de paix, tandis que l'état industriel en comporte plus que l'état agricole ?

Mais surtout si, en effet, le changement brusque de l'organisation sociale avait déterminé un ébranlement maladif, les conséquences ne s'en seraient fait sentir que pendant quelques années, tout au plus durant l'intervalle d'une génération. Or on ne constate point pourtant que, dans les régions qui ont été les premières et le plus anciennement transformées, le nombre des suicides décroisse. Il n'augmente plus aussi vite, mais il ne diminue plus. Cependant il s'agit de populations qui ont eu tout le temps de s'adapter aux conditions nouvelles. Attribuons donc la plus grande fréquence des suicides à ces conditions elles-mêmes, qui demeurent, et non au changement, qui est depuis longtemps oublié.

Si en France on calcule la proportion des suicides par rapport au nombre des décès des habitants âgés de vingt ans et plus, on trouve environ 2 pour 100 (exactement 18,6 pour 1.000). Ce chiffre peut s'élever jusqu'à 3, et au plus 4 pour 100, dans le groupe de départements où l'on se tue le plus. Il est assez impressionnant. Sait-on que, sur trente, quarante, cinquante personnes, suivant les lieux, il y en a une qui ne mourra pas

de mort naturelle, ni par accident ? <sup>1</sup> Cependant, si fréquents que soient aujourd'hui les suicides, et même en supposant qu'ils augmentent encore, ils ne représentent qu'une bien minime fraction des décès. Considérons que, parmi ces désespérés, il en est un grand nombre qui, malades ou âgés, n'ont devancé que de peu la date où ils auraient figuré sous une autre rubrique dans le tableau des causes de mort. Au reste, combien d'entre eux étaient ou auraient été à charge à leur famille et à leur groupe, non pas surtout matériellement, mais par la contagion de leur tristesse, ou parce que leur déséquilibre se propageait autour d'eux ?

Il n'y a donc, à première vue, rien de pathologique ou d'anormal, dans le fait qu'un nombre très restreint des membres d'une société, en particulier ceux dont l'existence est pour elle une charge, une gêne, une cause de tristesse et d'affaiblissement de sa vitalité, s'en retranchent plus ou moins volontairement. Le fait qu'un groupe met à mort ses vieillards, ses infirmes, ses enfants mal venus, n'est pas non plus nécessairement l'indice d'une constitution sociale morbide.

Mais nous ne pouvons pas nous en tenir à cette conclusion utilitaire un peu trop simple. Il ne suffit pas de savoir combien d'hommes se tuent et de constater qu'après tout ce n'est là qu'une perte limitée de substance, et d'une substance, qui n'est peut-être pas saine. Le suicide est aussi un symptôme. Quelle est l'étendue et la nature du trouble social qu'il -nous révèle ?

« Si la vie en elle-même était un bien véritable, écrivait Schopenhauer, s'il fallait décidément la préférer au néant, alors il ne serait pas nécessaire de placer aux portes de la mort de si terribles gardiens. Mais, étant donné que là vie est ce qu'elle est, quels hommes s'obstineraient à ne pas la quitter, si la mort était moins redoutable <sup>2</sup> ? »

Il faut que l'homme soit parvenu à un degré de souffrance assez élevé pour qu'il se décide à franchir ces portes. Combien d'autres sont exposés à peu près aux mêmes tourments, et restent cependant sur le seuil ? Il est, naturellement, impossible d'en fixer le nombre. Comme il n'y a guère de raisons pour supposer que la terreur qu'inspire la mort est plus ou moins grande à une époque qu'à une autre, dans une société que dans une autre, on peut admettre que le nombre des suicides est un indice assez exact de la quantité de souffrance, de malaise, de déséquilibre et de tristesse qui existe ou se produit dans un groupe. Lorsqu'il augmente, c'est le signe que la somme des dé-

<sup>1</sup> Cette proportion serait nettement plus élevée, si l'on ne considérait que les hommes. Elle augmente aussi avec l'âge. Rappelons que le rapport des suicides des hommes aux suicides des femmes est de 3 à 1, et que, de 40 à 50 ans, on se tue à peu près deux fois autant que de 20 à 30.

<sup>2</sup> *Die Welt als Wille und Vorstellung*, 4<sup>e</sup> livre, ch. XLVI, 662. C'est un peu la même pensée qu'exprimait déjà Érasme : « Et enim cum videamus et hodie tam multos sibi manus adferre, quid censes futurum, si mors nihil haberet horribile ? » *Colloques* : FUNUS. Ce texte nous a été signalé par M. Febvre.

sespoirs, des angoisses, des regrets, des humiliations et des mécontentements de tout ordre se multiplie. C'est donc bien l'état général, heureux ou malheureux, de l'ensemble, que ces morts volontaires plus ou moins dispersées nous font connaître. On ne s'inquiète pas sans raison lorsqu'elles dépassent un certain taux. Or nous avons constaté qu'il y a, à cet égard, une différence très marquée, du simple au double et souvent de plus, entre les régions où se maintiennent les genres de vie traditionnels et les établissements urbains, les aires où une civilisation plus récente a pris racine. L'évolution, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à présent, déplace les hommes de la campagne à la ville, des petites villes dans les grandes cités. Dans quelques pays étendus, elle s'est accomplie avec une extrême rapidité, et rien n'indique qu'elle doive s'arrêter. Certes, une société peut vivre dans le trouble et dans la souffrance. On peut supposer qu'elle est encore dans une période transitoire et qu'un jour elle s'appuiera elle aussi sur des traditions, qu'elle s'installera dans un cadre de coutumes bien réglées qui lui manquent encore. Malgré tout, lorsqu'on compare le chiffre des suicides dans les principaux pays aujourd'hui et il y a cinquante ou soixante ans, et qu'on imagine, derrière les désespérés qui se tuent, la masse des autres qui, sans doute, ne souffrent pas beaucoup moins, on est assez disposé d'abord à croire, comme Durkheim, que les sociétés modernes n'ont pas encore trouvé leur équilibre.

Mais, dans toute comparaison entre le genre de vie d'aujourd'hui et d'autrefois, il faut tenir compte, en même temps que des souffrances, des joies et des satisfactions. Les hommes des sociétés anciennes ou à demi primitives étaient au fond guidés par un sentiment assez juste lorsqu'ils offraient aux dieux des sacrifices, même sous la forme de victimes humaines. Ils croyaient que les biens doivent s'acheter au prix de peines et de privations, et cette conviction reposait peut-être sur l'expérience d'une compensation et d'une alternance inéluctable entre les périodes de prospérité et de disette, de puissance et d'humiliation. Ce que l'on appelle le progrès social, c'est à-dire l'augmentation des moyens dont nous disposons pour satisfaire nos besoins, la multiplication aussi et l'accroissement des besoins que nous pouvons satisfaire, entraîne comme contrepartie une existence plus compliquée, plus de déceptions et de souffrances individuelles. Morselli, Durkheim, le père Krose, signalent comme un phénomène inattendu et surprenant l'accroissement rapide, depuis un siècle, du nombre des suicides. C'est de ne pas les voir augmenter qu'il eût plutôt convenu de s'étonner. Mais ce n'est pas nécessairement le signe qu'il y ait, relativement aux joies et satisfactions, plus de douleurs et de privations aujourd'hui qu'autrefois. Car les premières ont pu à la fois s'intensifier et se multiplier.

Durkheim, il est vrai, ne se plaçait pas à ce point de vue. Dans le dernier chapitre de son livre, il s'efforce de démontrer que, si les hommes cèdent davantage, dans nos sociétés modernes, à la tentation de quitter la vie, c'est que les liens qui les rattachaient à la société se détendent. Il ne s'agit pas de savoir si, affranchis de leurs obligations



traditionnelles, débarrassés des contraintes et des limitations que leur imposaient la famille et la religion, il se sentent ou se croient plus heureux. Pour le groupe, dans son ensemble, l'affaiblissement des coutumes et croyances anciennes représente une perte qui n'est compensée par aucun gain.

N'examinons cette thèse qu'en tant qu'elle se présente comme une explication de la fréquence accrue des suicides. Durkheim a établi, en effet, qu'à égalité d'âge, les célibataires se tuent plus que les gens mariés, et que les époux avec enfants se tuent plus que les époux sans enfants. Nous avons montré que des statistiques plus récentes confirment ces conclusions, et même qu'il paraît bien établi également qu'à mesure qu'augmente le nombre de leurs enfants, la tendance des époux au suicide diminue fortement. Mais rien ne prouve que cette action préservatrice de la famille ait diminué, depuis un demi-siècle ou depuis plus longtemps. Durkheim lui-même le reconnaît. « Si les époux, dit-il, ont une moindre tendance à se tuer, cette tendance va en augmentant avec la même régularité et selon les mêmes proportions que celle des célibataires. L'augmentation, de 1863-1868 à 1887, a été, en France, de 57 pour 100 pour les époux. Pendant le même temps, le taux de suicide des célibataires ne s'élevait pas beaucoup plus : de 67 pour 100. *L'augmentation qui s'est produite au cours du siècle est donc indépendante de l'état civil* » (c'est Durkheim qui souligne). De même, rien ne prouve que la différence sous ce rapport entre les célibataires et les gens mariés soit plus forte dans les régions où l'on se suicide peu que dans les autres. C'est possible. Mais on n'en sait rien. On n'a donc pas démontré que si les suicides sont plus fréquents, cela tient à ce que la famille exerce sur ses membres une influence moins forte.

Mais, d'autre part, est-il vrai que la religion catholique préserve du suicide parce qu'elle « impose à ses fidèles un vaste système de dogmes et de pratiques, et pénètre aussi tous les détails de leur existence même temporelle », et que si, dans les sociétés modernes, l'on se tue plus, c'est que le catholicisme y est en recul ? Tous les auteurs, ainsi que Durkheim, ont affirmé que les suicides sont plus fréquents parmi les protestants que dans les groupes catholiques. Mais nous avons vu qu'on peut interpréter tout autrement les statistiques, d'ailleurs peu nombreuses, qui permettent d'étudier la distribution des suicides par confession. Lorsqu'on compare deux régions, l'une à majorité catholique, l'autre à majorité protestante, il ne faut pas oublier qu'elles diffèrent sous d'autres rapports qu'au point de vue religieux. Tantôt les catholiques et les protestants se rattachent à des nationalités différentes : dans les provinces de l'est de l'Allemagne les catholiques sont polonais, les protestants prussiens. Ailleurs, les catholiques sont des paysans, les protestants vivent dans les villes ou dans des régions très urbanisées et se trouvent engagés dans les professions industrielles et commerciales. La religion n'est pas sans jouer un rôle, mais, sans doute, un rôle assez restreint. En tout cas, il est impossible d'étudier séparément l'influence de la religion et

l'action des autres facteurs. Que les diverses confessions religieuses produisent, comme telles, plus ou moins de suicides, c'est une des conclusions de l'étude entreprise par Durkheim qui impressionnent le plus, mais c'est peut-être aussi la plus discutable.

Mais alors, où chercher l'explication de l'accroissement des morts volontaires, et aussi d'un autre fait, qui nous a intéressé davantage, bien que les statisticiens ne s'en soient guère occupés, savoir de la distribution de plus en plus uniforme des suicides à l'intérieur d'un même pays ou d'une même région étendue ?

Les statistiques nous indiquent combien il y a eu de suicides dans un groupe. Mais elles ne nous font pas connaître à quel ordre de faits sociaux, domestiques, religieux, politiques, économiques chaque catégorie d'entre eux se rattachent. Un ensemble de suicides est donc une donnée très complexe qu'on ne peut mettre en rapport qu'avec un ensemble complexe de causes. C'est ce que l'on tend à appeler aujourd'hui « un fait de sociologie totale », qui s'explique non point simplement par un facteur, mais par un système d'influences. Ces ensembles complexes de facteurs et de circonstances, ce peuvent être des régions, des régions définies non pas du point de vue géographique, mais comme des zones de civilisation. Elles se distinguent l'une de l'autre non seulement en ce qu'on y rencontre des genres de vie différents, mais encore en ce qu'un même type de civilisation y présente un degré de développement plus ou moins avancé. Il y a en effet des régions plutôt rurales, traditionnelles, où les coutumes anciennes conservent toute leur force, mais où la vie sociale est à la fois ralentie et dispersée. Il y en a d'autres, plutôt urbaines, progressives, industrielles et commerçantes, où la population est plus mobile, la circulation plus intense, la vie collective, à la fois plus concentrée, plus rapide et plus déréglée. Et il y a, entre les unes et les autres, tous les intermédiaires. Or, en observant les suicides dans ces cadres, nous avons trouvé que, de l'un à l'autre, ils variaient le plus nettement, et qu'à l'intérieur de chacun d'eux ils se répartissaient ou tendaient à se répartir avec le plus d'uniformité. C'est dans cette voie qu'il faut poursuivre l'étude de ce phénomène, si l'on veut le mettre en rapport avec le groupe de causes qui permettent le mieux de l'expliquer.

Lorsqu'on envisage les suicides dans une région (définie comme nous venons de le dire), quand on retient tout le milieu où ils apparaissent, on est assuré, en tout cas, de ne laisser échapper aucune des circonstances qui peuvent les expliquer. Certes, parmi ces causes, la famille et la religion tiennent leur place, mais en même temps que d'autres organisations et d'autres coutumes dont on ne peut pas les détacher, et qui contribuent d'ailleurs à les fortifier, à les affaiblir, à les modifier. Lorsqu'une communauté campagnarde ou provinciale est ébranlée et tend à se dissoudre, en même temps que les sentiments domestiques et les croyances ou pratiques religieuses, toutes les habitudes collectives de vie et de pensée se transforment. Une vie commune circule

dans ce réseau étroitement lié de coutumes et de mœurs. On ne voit pas suivant quelles lignes on pourrait le décomposer. Il faut donc l'envisager comme un ensemble, dont les pratiques familiales et religieuses représentent d'ailleurs un aspect. Mais, d'autre part, chaque type de civilisation, chaque genre de vie ne comprend pas seulement des manières d'agir habituelles, des règles et comme une discipline sociale. Il comporte aussi des accidents, des irrégularités, et toutes ces circonstances particulières imprévisibles où Durkheim ne voyait que des motifs ou des prétextes du suicide et que, pour cette raison, il négligeait. Pourtant, bien que ces accidents se manifestent sous la forme de situations ou circonstances individuelles, ils n'en résultent pas moins de la structure du corps social. L'individu dépend de la société aussi bien en ce qu'il obéit ou n'obéit pas à telles règles religieuses et familiales qu'en ce qu'il est plus ou moins exposé à la ruine, au déclassement et aux douleurs et contrariétés qui résultent de ses contacts avec les hommes, et qui ne sont sans doute pas aussi nombreux dans les divers milieux de vie collective. Par conséquent il y a lieu de considérer comme causes du suicide, en même temps et au même titre que l'affaiblissement des coutumes traditionnelles, toutes ces occasions de heurts, de conflits, et de déceptions qui se multiplient sans doute à mesure que la complexité de la vie sociale augmente. Pris à part, chacun des accidents peut paraître individuel et même unique en son genre. Mais tous, même ceux qu'on appelle les chagrins intimes, même les troubles morbides de la sensibilité et les crises de dépression des psychasthéniques, n'apparaissent avec tel degré de fréquence qu'en raison de la nature ou de la constitution du groupe à l'intérieur duquel on les observe, Pris d'ensemble, ce sont donc des faits sociaux.

Or nous retenons tous ces accidents et leur degré de fréquence ; ils sont compris dans les genres de vie que nous distinguons, ils en font partie. Un type de civilisation, c'est un agencement déterminé de la vie sociale, qui comprend d'une part de grandes fonctions générales relativement simples, lois et mœurs, d'autre part tout un ensemble de réactions et accidents locaux, en rapport avec ces fonctions et avec la structure générale de l'organisme collectif. Lorsqu'on ne porte son attention que sur la famille ou la religion, on s'en tient aux fonctions générales, qui expliquent sans doute la fréquence des suicides pour une part, mais pour une part seulement. Il faut tenir compte aussi de ces réactions et accidents particuliers, qui manifestent d'une autre manière, mais non moins énergique ni moins efficace, les tendances et l'état du milieu. Cela n'est possible, et l'on ne réussit à éliminer aucun de ces aspects de la réalité collective, que si, au lieu d'isoler un facteur, on s'attache à une forme de vie, qu'on embrasse dans sa complexité.

Que la fréquence des suicides soit en rapport avec la complication plus ou moins grande de la vie sociale, qui multiplie ou rend moins nombreuses les raisons particulières qu'on peut avoir de se tuer, c'est ce qui aiderait à comprendre pourquoi des événements tels que les guerres et les révolutions politiques d'une part, et les crises de dépression économique d'autre part, se reflètent si exactement dans la courbe des

morts volontaires. Certes, si en période de guerre ou de révolution les suicides diminuent, on peut l'expliquer par une exaltation collective. Les hommes pensent moins à eux-mêmes et se passionnent pour des intérêts qui les dépassent. Mais tout en faisant une part, une large part à ce genre d'influence, il faut bien observer aussi qu'en de telles circonstances la vie se simplifie. Une grande partie de l'effort national se dépensant sous des formes qui, par elles-mêmes, ne déterminent point beaucoup de froissements individuels, il en reste moins pour exercer ce genre d'activité quotidienne qui entretient la vie économique, ou qui est l'occasion pour les hommes de confronter leurs mérites et leurs rangs. Une partie des membres du groupe est séparée de l'autre, soit matériellement, soit moralement. La pensée de chaque homme se détourne non point seulement de lui-même, mais des autres individus avec lesquels il est d'ordinaire en rapports d'intérêt ou de sentiment. Quoi d'étonnant si, les occasions de contrariété individuelle étant réduites, les suicides diminuent ?

Mais on observe un phénomène inverse lorsqu'on passe d'un temps de prospérité économique à une période de dépression. Certes, on peut dire qu'une crise économique détermine dans la société un état de désorganisation et de déséquilibre. La baisse des prix est le signe que les consommateurs se dérobent devant les producteurs et les marchands. Le chômage laisse inoccupés et dans le besoin beaucoup de travailleurs. Les hommes sont moins à même de satisfaire leurs besoins. Chacun est davantage préoccupé de lui-même. Oui, mais en même temps cette somme d'activité brusquement disponible s'emploie d'une autre manière, dans un autre domaine que la production ou la consommation des richesses. Dans la sphère économique, c'est l'accalmie, la lourdeur et la stagnation. Mais les individus, entraînés jusqu'à ce moment dans le courant de la vie économique, se retrouvent maintenant en face l'un de l'autre, et toutes sortes de rapports nouveaux naissent entre eux, qu'ils n'avaient pas le temps de former, et auxquels ils ne songeaient pas lorsqu'ils étaient tout occupés à produire et à dépenser. Ainsi se multiplient les occasions d'ennui, d'humiliation, de déception et de souffrance par le fait des autres. Il est donc tout naturel que, dans ces périodes, un plus grand nombre d'hommes recherchent la mort.

Rien ne prouve mieux, d'ailleurs, que le social ne se confond pas avec une somme de relations d'individus à individus, ou, comme disait Tarde, de rapports intra-individuels, puisque la diminution de l'activité collective a pour contre-partie une augmentation des rapports ou contacts entre individus, et inversement. Tout se passe comme dans une foule en marche vers quelque lieu de réunion. Elle déborde de force et d'exubérance. Tous ses membres ne songent qu'à la distraction qui les attend, qu'à l'activité qu'ils vont dépenser. Qu'un obstacle leur barre la route, qu'un contre-temps les oblige à rebrousser chemin. Le sentiment commun qui les animait s'évanouit. Chacun n'aperçoit plus que des individus différents de lui, qui le pressent et le gênent, et il est surtout sensible à ce qui le sépare et l'éloigne d'eux. De même, au moment où ils ne sont plus

pris dans un courant de pensée ou d'action collective, les hommes se trouvent en face d'autres hommes comme autant d'égoïsmes en face d'autres égoïsmes. C'est alors qu'ils ont le plus d'occasions de se heurter, et que les plus faibles ou les plus malchanceux succombent.

La société, à mesure qu'elle évolue et se complique, rassemble et rapproche dans l'espace un plus grand nombre d'hommes et multiplie entre eux les contacts. C'est là une sorte de matière, à quoi s'ajoute une forme, c'est-à-dire qu'entre ces hommes des coutumes et croyances tendent à établir une communauté de vie collective. Supposons maintenant que la société se retire temporairement d'une partie de cet édifice, qu'un certain nombre de ces hommes n'obéissent plus à l'action des forces sociales. Ils ont aussi moins de force pour résister à l'impulsion au suicide. Mais, cependant, ils demeurent rapprochés et en contact. C'est pourquoi ils sont exposés à beaucoup plus de risques, de conflits et de heurts que s'ils avaient toujours vécu dispersés. La société, qui les prive de son appui, les maintient pourtant dans une situation où les chances de dommages et de blessures de toutes sortes sont multipliées. Ils auront donc plus d'occasions de songer au suicide.

\*

\* \*

La complication des sociétés urbaines ne se confond pas avec ce que Durkheim appelait l'anomie. Qu'entendait-il par là ? D'après Durkheim, « la société n'est pas seulement un objet qui attire à soi, avec une nécessité inégale, les sentiments et l'activité des individus. Elle est aussi un pouvoir qui les règle ». Or cette action régulatrice ne s'exercerait plus, elle se trouverait en tout cas très limitée aujourd'hui, en particulier dans le domaine économique. D'une part, les crises industrielles ou financières augmentent les suicides, non parce qu'elles appauvrissent, mais parce qu'elles sont des crises, c'est-à-dire « des perturbations de l'ordre collectif ». D'autre part, « depuis un siècle, le progrès économique a consisté à affranchir les relations industrielles de toute réglementation » ; la religion, qui consolait les ouvriers et les pauvres, et qui modérait les maîtres et les riches, « a perdu la plus grande partie de son empire » ; le pouvoir temporel ou gouvernemental, qui maintenait les fonctions économiques dans un état relativement subalterne et en limitait l'essor, en est devenu l'instrument et le serviteur ; enfin « les corps de métiers, en réglementant les salaires, le prix des produits et la production elle-même, fixaient indirectement le niveau moyen des revenus sur lesquels se règlent au moins en partie les besoins » : mais le régime corporatif a disparu. C'est pourquoi « l'industrie, au lieu d'être regardée comme un moyen en vue d'une fin, ce qu'elle était autrefois, est devenue la fin suprême des

individus et des sociétés ». La préoccupation du gain a passé de plus en plus au premier plan. D'où résulte une extension des appétits et un déchaînement des désirs qu'aucune discipline ne vient plus diriger et limiter.

Sur ces conclusions pessimistes, nous ferions, pour notre part, plus d'une réserve. Il n'est pas évident que, dans les sociétés anciennes, la vie économique et sociale se déroulait sans heurts, qu'elle ne traversait pas des périodes critiques, et que les appétits, les rivalités et les passions individuelles n'y produisaient pas, relativement, une même quantité de découragement et de tristesse. Nous disons : relativement, c'est-à-dire en ayant égard à la somme d'activité qui s'y dépensait et aux besoins qui pouvaient s'y satisfaire. Les règlements corporatifs paraissent avoir été introduits au moment où le monopole des métiers était menacé, et nous savons que bien des luttes mirent aux prises les artisans des métiers les plus humbles et les autres, les artisans et les marchands, les compagnons et les maîtres. D'autre part, comment n'auraient-ils pas tous subi le contre-coup des guerres, des épidémies, des famines qui dépeuplaient les campagnes et les privaient de leur clientèle et de leur base économique, s'il est vrai, comme le disait Adam Smith, que « la ville vit du surplus de la campagne » ? Eût-on édicté contre le suicide des lois si sévères et les eût-on appliquées avec une telle rigueur, si la vie n'eût pas été dure et pénible à supporter dans beaucoup de cas ? Savons-nous si la raison d'être des lois et institutions qui renaient chaque homme dans sa classe n'est pas à chercher dans une inégalité sociale dont on ne souffrait pas moins parce qu'on l'acceptait contraint et forcé ? Si la société dans son ensemble était trop pauvre, et si elle offrait trop peu d'occasions de gains élevés pour stimuler l'appétit des biens de fortune, c'était pour beaucoup un grave problème que de se maintenir à un niveau social donné, et les détresses que déterminait la simple lutte pour l'existence n'étaient pas moins douloureuses que les déceptions de ceux qui aujourd'hui voudraient s'élever à la richesse. Tout est relatif, et, si nous appelons aujourd'hui dérèglement la recherche du luxe et des satisfactions de vanité, le même terme pouvait désigner autrefois le simple désir d'un minimum de confort et de sécurité dans les milieux humbles et même dans les classes d'un niveau moyen, lorsque ces biens n'étaient réservés qu'à un petit nombre. Parce que les sociétés anciennes ont ignoré les espèces particulières de désordre et de déséquilibre qui résultent de notre civilisation plus évoluée, nous nous figurons à tort « le bon vieux temps » comme un âge pacifique et discipliné, où chacun était satisfait de son sort. Nous oublions que ces corps sociaux avaient aussi leurs maladies et leurs fièvres, leurs périodes d'agitation et d'instabilité, et que, sans doute, les appétits de toute nature, l'ambition, l'esprit de rivalité, la passion du lucre n'y étaient pas moins déchaînés et n'y faisaient pas moins de victimes que parmi nous. C'est ainsi que l'habitant des villes se figure quelquefois que le paysan est plus heureux que lui, parce qu'il échappe au surmenage de la vie urbaine, comme si des préoccupations, des soucis et des ennuis non moins pénibles à supporter ne naissaient pas à la campagne. Mais il suffit qu'ils se présentent sous des formes qui ne nous sont pas familières, et nous ne les distinguons pas, de même que

l'oubli atteint surtout les sentiments et émotions anciennes qui ne s'accordent plus avec le cours actuel de notre vie.

D'autre part, il n'est pas non plus évident que dans nos sociétés modernes l'activité économique et la vie sociale soient entièrement désordonnées. Il est curieux qu'on puisse reprocher à plus d'un programme modéré d'organisation étatiste (si on le lui reproche, et si on ne lui en fait pas précisément un mérite) de n'être que la mise en formules de règles qui existent dans le monde d'aujourd'hui à l'état de coutumes ou de pratiques habituelles, et qui s'imposent dès maintenant aux hommes. L'économie monétaire généralisée impose à tous ceux qui échangent des biens ou des services l'obligation d'évaluer, d'après un instrument de mesure uniforme, leurs prestations, leurs travaux et leurs efforts. La loi du marché règle les conditions des achats et des ventes. Dans les agglomérations ouvrières, les salaires sont fixés par les tarifs. Des niveaux de vie uniformes tendent à s'établir dans les divers groupes, d'autant plus impératifs que ceux-ci ont plus de densité et d'étendue. Il n'est pas jusqu'aux crises qui ne jouent un rôle régulateur. Sans doute, les commerçants et les industriels, les ouvriers aussi en ressentent péniblement les effets. Mais ce ne sont des perturbations que dans la mesure où un remède est une cause d'agitation parce qu'il secoue le patient. Elles rétablissent l'équilibre troublé. Il n'est nullement anormal que dans une société organisée en vue de la production, le désir du gain s'intensifie. Au reste, il se heurte assez vite à des limites qui résultent de la nature des choses. Loin d'être dérégulée et anarchique, la vie sociale, dans nos civilisations modernes, comporte donc une sorte de discipline spontanée qui restreint singulièrement le libre jeu des activités individuelles. Elle a son rythme propre, par lequel nous sommes entraînés, ses formes conventionnelles, auxquelles nous devons nous plier. Il n'en est pas qui élimine plus impitoyablement les originalités dont elle ne s'accommode pas, qui réglemente plus tyranniquement les gestes, les manières de penser et de sentir des hommes, qui émousse et coule davantage dans un même moule leurs passions. Elle est, sans doute, trop morcelée et sujette à trop de fluctuations pour donner naissance à ces vastes courants collectifs qui enveloppent les hommes et les soutiennent. Il lui manque, en ce moment du moins, cette autorité, ce prestige et aussi cette vertu apaisante et consolatrice qui n'appartient qu'aux traditions. En tout cas, si elle n'étend pas son action à tous les détails de la vie et à toutes les situations qui se rencontrent, il en était certainement de même des vieux types de réglementation, et rien ne nous permet d'affirmer qu'il y ait, relativement, plus d'anomie maintenant qu'autrefois.

En revanche, la vie sociale moderne est plus compliquée qu'elle ne l'a jamais été. À ce point de vue, nous avons dit à plusieurs reprises que les milieux urbains et les milieux ruraux nous paraissent s'opposer comme deux genres de vie ou deux types de civilisation. Mais qu'est-ce qu'un genre de vie ? Bien que cette notion résulte d'expériences évidentes et familières, elle est en elle-même mal définie. Ce n'est pas qu'on

n'ait essayé de la préciser. Vidal de la Blache entendait par là : « Un ensemble d'habitudes organisées et systématiques, creusant de plus en plus profondément leur ornière, s'imposant par la force acquise aux générations successives, imprimant leur marque sur les esprits. <sup>1</sup> » Mais il les envisageait surtout dans leur rapport avec le sol, sa structure, ses qualités et propriétés, c'est-à-dire du point de vue géographique. Tenons-nous-en aux hommes et aux groupes, et définissons le genre de vie ou le type de civilisation : « Un ensemble de coutumes, de croyances et de manières d'être, qui résulte des occupations habituelles des hommes et de leur mode d'établissement. »

Cette définition est très générale. Mais nous nous placerons à un point de vue plus général encore. Deux genres de vie ou deux types de civilisation, quelque différence qu'il y ait entre eux, se ressemblent en ce qu'ils comportent un nombre plus ou moins grand d'occasions pour les hommes d'entrer en rapports les uns avec les autres, rapports amicaux, rapports indifférents ou rapports d'hostilité. Remarquons, en passant, que, de ces trois sortes de rapports peuvent naître également des motifs de suicide. Or, si le nombre de ces contacts entre individus humains est plus grand en moyenne dans les milieux urbains que dans les communautés paysannes, c'est que le genre de vie y présente un degré de complication plus élevé. Voici, nous semble-t-il, pour quelles raisons.

Le genre d'existence paysan se distingue de la vie urbaine en ce que le travail s'accomplit dans le cadre du groupe domestique. Il n'y a pas, à la campagne, une distinction aussi tranchée qu'à la ville entre les heures consacrées aux occupations professionnelles et le temps qu'on passe au milieu des siens ou de ses amis. Lorsque des paysans se rencontrent, qu'ils échangent des réflexions, se communiquent des nouvelles, lorsque des sentiments divers les unissent ou les opposent, les deux ordres de préoccupations se rapprochent et s'enchevêtrent, alors même qu'il n'y a point entre eux de rapports de parenté, puisque le village est, en un sens, une famille élargie. Il en résulte que les liens qui se nouent de l'un à l'autre sont plus forts, que les heurts, les oppositions, creusent entre eux des abîmes plus profonds, et qu'ils infligent des blessures plus cuisantes. Mais, en même temps, les occasions de conflit et de rapprochement sont moins fréquentes qu'à la ville, où elles peuvent naître sur les deux terrains séparés des affaires ou de la profession, de la famille ou des relations. La vie du groupe paysan est profondément engagée, et tout entière, dans la nature. Elle y puise une saveur et une âpreté particulières, plus de spontanéité, d'élan primitif et de sauvagerie. Mais elle s'y alourdit de tout le poids de la terre, elle s'y déroule suivant le rythme ralenti des travaux campagnards. C'est une vie collective à la fois très forte et très simple, ou très simplifiée. Les coutumes y puisent leur force à la fois dans les

<sup>1</sup> Dans deux articles des *Annales de géographie*, tome XX, 15 mai et 15 juillet 1911. Voir aussi : Febvre (Lucien), *la Terre et l'Évolution humaine, introduction géographique à l'histoire*, p. 288, Paris, 1922.



sentiments de parenté et dans les occupations et préoccupations professionnelles communes. C'est ce qui fait aussi leur stabilité et leur continuité. Mais elles ne s'étendent qu'à des groupes limités, elles ne s'appliquent qu'à des actes espacés. Ces deux grandes puissances collectives : la famille, la religion, y sont plus intactes qu'ailleurs. Leurs prescriptions simples s'adaptent sans peine à des actes peu nombreux et assez uniformes. La vie paysanne tourne sur elle-même et se meut dans un cercle d'occupations et d'événements assez restreints.

On a dissocié progressivement les deux domaines de l'activité professionnelle et de la vie familiale ou de la sociabilité, que la campagne réunissait, mais ce n'a pas été sans se heurter à des résistances. Avant de se laisser enfermer dans des bureaux, des offices et des usines, ceux qui allaient devenir les employés du commerce et les ouvriers de l'industrie sont demeurés aussi longtemps qu'ils l'ont pu dans leurs boutiques, leurs échoppes et leurs ateliers domestiques, où l'on sentait la famille toute proche, où les rapports de maître à patron gardaient l'aspect patriarcal. Les coutumes des métiers ne regardaient pas seulement le côté technique de la vie professionnelle ; tous les événements qui se déroulaient au sein de la famille, les réunions de voisins et d'amis, les mariages, les deuils en recevaient l'empreinte. Elles retenaient le travailleur dans la zone des relations humaines, elles modéraient son activité en lui proposant des buts limités. Ainsi, entre les divers ateliers et boutiques, la société s'interposait, elle empêchait les contacts trop directs entre les uns et les autres, elle faisait obstacle à l'esprit de rivalité et de concurrence.

L'industrie et les villes, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle et même plus tard, plongeaient encore plus qu'à demi dans les milieux de la campagne sur lesquels elles avaient poussé. Là aussi la force des coutumes et la simplicité de la vie nous eussent semblé grandes, et non seulement dans les groupes de compagnons, d'artisans et de boutiquiers, mais dans la bourgeoisie des notaires, des hommes de loi et de finance. Alors, la parenté, les alliances, les relations qualifiaient pour les offices. Comment n'eût-on point pensé à ses ascendants, à ses enfants, lorsqu'on exerçait une charge héréditaire ? Comment, aux préoccupations techniques, ne se fussent pas mêlés des sentiments, préjugés, partis pris de famille et de classe ? Mais, d'autre part, entre la famille et le patrimoine ou la charge il y avait des rapports si étroits que toute la pensée du groupe domestique se concentrait quelquefois sur un problème de droit, l'histoire d'un procès, la valeur d'un titre. Elle se simplifiait alors, puisque toute l'attention qu'elle y consacrait ne pouvait s'employer ailleurs, de même que l'activité du juge ou de l'homme d'affaires se ralentit, dans la mesure où les soucis de famille et de relations viennent l'encombrer. Ajoutez que des barrières innombrables séparaient les groupes. Barrières provinciales, barrières des villes, barrières des classes, plus nombreuses et plus rigides qu'aujourd'hui. Les communications étaient plus difficiles. On vivait sur place, adaptés les uns aux autres, se connaissant trop pour être exposés fréquemment à ces heurts qui

se produisent, lorsqu'on passe d'un lieu, d'une situation, d'une profession, d'un monde à un autre. Le commerce, plus restreint et plus facile, comportait moins de risques. Les ambitions étaient moins éveillées, les humiliations plus rares. On pensait et on sentait en commun. Les chagrins et les ennuis, au lieu de se concentrer dans les limites d'une conscience individuelle, se dispersaient et s'amortissaient au sein du groupe. La division des fonctions et des activités n'était pas poussée assez loin pour laisser chaque homme isolé, en face de son plaisir ou en face de sa tâche.

Dans les sociétés urbaines modernes, un tout autre spectacle s'offre à nous. Non seulement les lieux où se déroule l'activité professionnelle sont distincts et d'ordinaire éloignés dans l'espace des maisons qui constituent le cadre matériel de la vie domestique, mais encore les périodes consacrées à ces deux modes d'existence se trouvent nettement séparées et n'empiètent pas l'une sur l'autre. Lorsqu'il a terminé sa tâche professionnelle quotidienne, ou lorsqu'il s'y rend, l'homme a conscience de changer de groupe et de milieu. Les occupations se sont dégagées d'un courant de vie sociale générale où elles étaient prises, pour se rapprocher et se grouper suivant leurs affinités, et se constituer leurs cadres propres. Du même coup, les relations de toutes sortes qui n'ont pas un caractère professionnel se sont organisées de façon indépendante.

On pourrait supposer que, du moment que, dans chacun de ces deux milieux, les hommes n'obéissent plus qu'à une espèce de préoccupation et qu'ils pensent soit à leur travail, soit à leur famille ou à leurs relations, leur vie s'en trouve allégée et simplifiée. Il en serait ainsi si toutes les conditions étaient demeurées les mêmes, et s'ils dépendaient au total la même somme d'activité qu'autrefois. Mais l'effet d'une telle différenciation est au contraire d'accroître l'intensité des deux fonctions d'abord confondues, maintenant distinguées. Les travaux se rapprochent et se combinent suivant des règles qui correspondent aux seules nécessités de la profession ou de la production. Du moment qu'un plus grand nombre de travailleurs sont juxtaposés ou mis en contact, les rapports se multiplient entre eux. Des opérations de même nature se règlent plus exactement l'une sur l'autre, elles forment une chaîne qui se déroule plus vite que si elles devaient s'adapter à des activités qui n'auraient ni le même caractère, ni la même fin. Mais il en est de même de tout cet ordre de relations qui s'établissent entre les hommes dans cette partie de l'existence qui n'est point consacrée à l'exercice d'une profession. La famille est maintenant détachée de la terre, de la ferme, de l'atelier, de la boutique. Il faut bien la replacer ailleurs, c'est-à-dire dans l'ensemble des autres familles auxquelles s'impose la même nécessité. N'étant plus enfermée dans les limites de la communauté villageoise ou artisanale, la vie de famille tend à regagner en étendue ce qu'elle perd peut-être en profondeur. Sans doute, elle se heurte à des limites : de même que les travaux se groupent dans des industries, des administrations et des professions différentes, de même les familles ont surtout des chances de se rapprocher et de se rencontrer à l'intérieur d'une même classe. Il n'en est pas moins vrai que ces

rapprochements et rencontres sont plus nombreux que dans ces milieux campagnards où les communications de village à village sont rares. En même temps qu'ils se multiplient, ils se serrent davantage dans le temps. Ainsi, non seulement dans le domaine de l'activité professionnelle, mais aussi à l'intérieur des familles et dans les relations qui s'établissent de l'une à l'autre, un courant plus rapide entraîne les hommes. Le passage d'un genre de vie à l'autre, et le progrès qui en résulte, consiste surtout en ce qu'un plus grand nombre d'actes et de démarches, une plus grande diversité de situations plus ou moins durables, se concentrent dans un même temps, comme si le réseau de l'existence sociale était plus serré, parce que les fils s'y croisent à intervalles plus rapprochés.

Il est donc naturel que, dans une société où les contacts entre les hommes se multiplient, les occasions de suicide soient plus fréquentes. Mais cela n'empêche pas que les diverses espèces de motifs qui poussent les hommes à se tuer se distribuent suivant les mêmes proportions dans ces deux types de société. Il peut très bien y avoir, pour un même nombre d'hommes, deux ou trois fois plus de revers de fortune à la ville qu'à la campagne, bien que ces occasions de suicide soient à toutes les autres, ici et là, dans le même rapport.

Durkheim s'étonnait cependant de ce qu'en France, lorsqu'on compare deux professions aussi différentes l'une de l'autre que l'agriculture et les fonctions libérales, l'importance relative des diverses raisons qu'on donne du suicide dans l'une et dans l'autre soit presque rigoureusement la même. « La vie d'un artiste, disait-il, d'un savant, d'un avocat, d'un officier, d'un magistrat ne ressemble en rien à celle d'un agriculteur... Ce sont des forces très différentes qui poussent au suicide le laboureur et le raffiné des villes <sup>1</sup>. » Il en concluait que les motifs n'étaient que des circonstances accidentelles, et qu'il fallait chercher ailleurs les causes véritables des morts volontaires. Certes, les statistiques des motifs du suicide appellent bien des réserves. Ce n'est point pourtant par hasard que leur répartition demeure si uniforme. Pourquoi les diverses circonstances qui exposent au suicide ne se distribueraient-elles pas de même (au moins pour le plus grand nombre de ces espèces) à la ville et à la campagne ? Il y a ici et là une même proportion de morts volontaires attribuées à la perte d'un emploi, aux revers de fortune, à la misère. Mais, ici et là, il faut bien que l'on gagne sa vie, et il y a partout des hommes qui sont misérables, c'est-à-dire qui ne parviennent pas à se maintenir au niveau social de leur classe. Pourquoi les préoccupations économiques ne joueraient-elles pas le même rôle dans les deux milieux ? Mais il en est de même des chagrins de famille. La vie domestique n'occupe-t-elle pas la même place relative dans les groupes urbains et ruraux ? Aime-t-on plus les siens à la campagne qu'à la ville, et les deuils y sont-ils plus cruellement ressentis ? Pourquoi l'amour contrarié, la jalousie n'interviendraient-ils point partout avec la même fréquence parmi les causes de déses-

<sup>1</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 145 sq.

poir ? Et en quoi paraît-il invraisemblable que les maladies mentales déterminent également dans les deux milieux le tiers des suicides ? Les genres de vie rural et urbain sont en réalité deux systèmes à peu près en équilibre, et l'on trouve dans l'un et l'autre, sous bien des diversités, deux grandes fonctions qui se complètent et se balancent : organisation économique, organisation familiale. Qu'il y ait dans l'ensemble un même rapport entre les désadaptations qui se produisent dans ces deux fonctions, ce n'est pas invraisemblable, si l'une et l'autre se développent et se compliquent simultanément.

Mais la différence entre les genres de vie est d'une autre nature. Elle consiste en ce que, dans les groupes qui se sont élevés au niveau de la civilisation urbaine, les circonstances diverses qui exposent au suicide, bien que, comparées les unes aux autres, elles restent à peu près dans le même rapport, sont toutes, comparées au chiffre de la population, plus fréquentes que dans les groupes paysans, et dans tous ceux qui s'en rapprochent. Il en est ainsi parce que les sociétés urbaines font tenir, dans une même durée, une quantité plus grande de contacts entre les hommes.

\*

\*   \*

Reprochera-t-on à cette conception d'être insuffisamment sociologique, parce que nous ne fixons pas notre attention de façon exclusive sur les grandes forces collectives qui prennent naissance et se développent à l'intérieur du groupe religieux, de la famille, de la nation, et dont le fléchissement expliquerait seul que l'individu livré à lui-même se détache plus facilement de la vie, et parce que nous attribuons le rôle de causes à des circonstances individuelles, qui ne seraient que des occasions ou des prétextes indifférents ? Durkheim, en effet, s'est représenté parfois que, dès que ces grands intérêts collectifs s'imposent moins à notre attention, tout se passe comme si de puissantes personnalités surnaturelles, jusque là penchées sur les hommes et qui, d'en haut, répandaient sur eux leurs bienfaits, brusquement se détournent et les abandonnaient à eux-mêmes. Alors, suivant que ces forces bienfaitrices sont plus ou moins éloignées, il se produirait dans le groupe une tendance au suicide d'une intensité déterminée, et telle qu'on pourrait calculer d'avance quels en seront les effets. Elle trouvera toujours des individus assez faibles et des circonstances assez douloureuses pour se réaliser. « Les raisons que l'on donne au suicide ou que le suicidé se donne lui-même pour s'expliquer son acte n'en sont, le plus généralement, que les causes apparentes. Elles marquent, peut-on dire, les points faibles de l'individu, ceux par où le courant qui vient du dehors l'inciter à se détruire s'insinue le plus facilement en lui<sup>1</sup>. » D'après

---

<sup>1</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 147.

Durkheim il n'est pas de société où il ne se produise naturellement assez de circonstances plus ou moins exceptionnelles pour expliquer et justifier après coup des suicides qui ont en réalité une toute autre cause. Mais elles se produisent en vertu des lois du hasard, et s'opposent aux grandes forces collectives comme le règne de la contingence et de l'imprévisibilité à celui de la nécessité, des lois et de l'ordre.

Reproduisons encore une liste de ces circonstances, et énumérons les « causes du suicide » d'après la statistique française moderne : « Perte d'emplois, revers de fortune, misère, chagrins de famille, amour contrarié et jalousie, ivresse et ivrognerie, suicides d'auteurs de crimes ou délits, souffrances physiques, maladies mentales, dégoût de la vie, contrariétés diverses ». Nous pouvons tout de suite, parmi ces motifs, distinguer et réunir dans un même groupe ceux qui résultent ou semblent résulter directement de la constitution physique et mentale individuelles : souffrances physiques, maladies mentales, ivresse et ivrognerie peut-être, peut-être aussi dégoût de la vie, mais en partie seulement. Là, nous serons dans le domaine des tendances organiques, des impressions matérielles aveugles, c'est-à-dire aux antipodes de la vie sociale. Bichat affirmait déjà que tout ce qui est de l'ordre des passions relève de la vie organique et ne dépend pas de la société. Durkheim dit, de son côté : « Pour ce qui est des propriétés individuelles, celles-là seules peuvent jouer un rôle qui se retrouvent chez tous. Car celles qui sont strictement personnelles ou qui n'appartiennent qu'à de petites minorités sont noyées dans la masse des autres. De plus, comme elles diffèrent entre elles, elles se neutralisent et s'effacent mutuellement. Il n'y a donc que les caractères généraux de l'humanité qui peuvent être de quelque effet. Or ils sont à peu près immuables. Du moins, pour qu'ils puissent changer, ce n'est pas assez des quelques siècles que peut durer une nation. Par conséquent les conditions sociales dont dépend le nombre des suicides sont les seules en fonction desquelles il puisse varier. Car ce sont les seules qui soient variables <sup>1</sup>. » Ainsi se légitimerait une méthode qui, pour expliquer le suicide, ne tient aucun compte des caractères de l'individu.

Mais cette séparation est sans doute trop tranchée. Est-il exact que la façon dont se distribuent entre les groupes les diverses particularités organiques ne dépende en rien des conditions de la vie sociale ? Durkheim lui-même n'en restait point là. Presque aussitôt après le passage que nous venons de citer, il ajoute : « Les causes qui déterminent le courant social agissent en même temps sur les individus et les mettent dans les dispositions convenables pour qu'ils se prêtent à l'action collective. Il y a entre ces deux ordres de facteurs une parenté naturelle, par cela même qu'ils dépendent d'une même cause et qu'ils l'expriment. C'est pourquoi ils se combinent et s'adaptent mutuellement. L'hyper civilisation », qui développe la tendance au suicide en ébranlant la famille, la religion, etc. « a aussi pour effet d'affiner les systèmes nerveux, de les

---

<sup>1</sup> Durkheim, *op. cit.*, p. 363 sq.

rendre délicats à l'excès. Par cela ils sont plus accessibles à l'irritation violente comme à la dépression exagérée. » N'est-ce pas admettre que toute une catégorie de motifs ou de circonstances individuelles très importantes, les troubles mentaux et tous les états qui leur ressemblent, varient par l'effet d'influences sociales et de changements de la société ? Mais comment en serait-il autrement ? Nous avons montré que les maladies mentales ont un double aspect. Ce sont des troubles organiques qui relèvent de la psychiatrie. Mais, en même temps, tout malade mental est un homme qui n'est plus adapté à son milieu. Une maladie mentale est un élément de déséquilibre social et relève, à ce titre, de la science des sociétés. C'est un fait social, qui doit s'expliquer par des causes sociales. Sans même admettre que la société fasse violence à l'organisme, comment ne pas tenir compte du fait que certains milieux sont plus favorables que d'autres à la conservation et à l'exercice des qualités et aptitudes qui sont liées à un développement et à une sensibilité plus grande du système nerveux ? Il se peut que, parmi tous les hommes qui auraient des raisons de se suicider, ceux-là seuls se tuent qui sont irritables, susceptibles, peu capables de se maîtriser. Mais ce n'est point par hasard qu'ils se rencontrent en plus grand nombre dans les professions libérales, industrielles et commerciales, et dans les groupes urbains, que dans les autres.

Considérons-nous les autres motifs : perte d'emploi, revers de fortune, misère, chagrins de famille, amour contrarié, etc. ? Ils ne diffèrent pas des précédents. S'ils conduisent au suicide, c'est que chacun de ces événements a pour effet d'isoler et retrancher moralement un individu du groupe auquel il se rattachait, si bien que l'homme ne se trouve plus adapté à son milieu habituel. Pris d'ensemble, ces motifs mesurent exactement la quantité de déséquilibre que comporte chaque type de société. Comment leur nombre ou leur fréquence résulterait-elle du hasard ? Les lois du hasard ne s'appliquent qu'à des événements indépendants, ou qui résultent de causes indépendantes. Or, bien que les suicides soient le plus souvent dispersés dans le temps et dans l'espace, et qu'ils ne s'expliquent qu'exceptionnellement par l'imitation, les motifs individuels du suicide n'en sont pas moins en rapport avec des causes générales, et font partie du même système. Si l'on ne s'en aperçoit pas, c'est qu'on sépare arbitrairement les grands courants de la vie collective et ces accidents particuliers, comme s'il n'y avait entre les uns et les autres aucun contact. Mais les sentiments de famille, les pratiques religieuses, l'activité économique ne sont pas des entités. Ils prennent corps dans les croyances et les coutumes qui rattachent et lient l'une à l'autre les existences individuelles. Replacées dans le milieu social, les circonstances ne sont plus qu'un aspect de l'évolution générale. Nous irions donc, en réalité, plus loin que Durkheim dans la voie où il s'est engagé, puisque nous expliquerions par des causes sociales non seulement les grandes forces qui détournent du suicide, mais encore les événements particuliers qui en sont non pas les prétextes, mais les motifs.

Un tel point de vue pourrait se réclamer du sens commun, qui rattache l'acte d'un homme qui se tue aux circonstances spéciales où il s'est trouvé. Mais le sens commun ne considère que l'aspect sensible des faits, et il ne retient que ce qu'il voit. Les influences sociales lui échappent. Il ne comprend pas, d'ailleurs, que la forme individuelle sous laquelle se présentent ces faits n'est qu'une apparence, et que leur nombre et leur distribution résultent de la structure et du genre de vie de la société. Nous nous réclamons plutôt de l'expérience statistique, puisque c'est dans le cadre de la région, c'est-à-dire à condition de ne négliger ni les grands courants collectifs, ni les circonstances particulières, et de les envisager comme un tout complexe et indécomposable, que nous avons pu parvenir aux résultats les plus importants de notre étude.

# Bibliographie

---

[Retour à la table des matières](#)

Nous n'indiquons ici qu'un certain nombre d'ouvrages (non compris les annuaires et publications statistiques officielles) parus depuis 1897, c'est-à-dire depuis la publication du livre de Durkheim, qui ont été utilisés dans ce travail. On trouvera plusieurs listes des travaux antérieurs les plus importants sur le suicide dans le livre de Durkheim, p. 16, 19, 54, 82, 107, 233, etc., et des bibliographies plus à jour dans les ouvrages de von MAYR et de John RICE MINER . Voir aussi la *Bibliographie des Selbstmords*, de ROST, mentionnée ci-dessous.

BODIO. - Confronti Internazionali, Parte II, Statistica delle morti negli anni 1874-1894, Roma, 1897.

ANGIOLELLA. - Sulle *tendenze suicide negli alienati e sulla psicologia del suicidio*, Rivista sperimentale di Frenatria, 1900.

HELLER. - *Zur Lehre vom Selbstmord nach 300 Sektionen*, Münchner medic. Wochenschrift, n. 48, 1900.



- ROST.- *Der Selbstmord in den Städten*, Allgemeine statistische Archiv, VI, 2, 1904.
- ROST.- *Der Selbstmord als sozialstatistische Erscheinung*, Co. 1905.
- KROSE (S. J.). - *Der Selbstmord im 19 Jahrhundert nach seiner Verteilung au/ Staaten und Verwaltungsbezirke*, Freiburg i. B., 1906.
- KROSE (S. J.). - *Die Ursachen der Selbstmordhäufigkeit*, ibid., 1906
- JACQUART (Camille). - *Essais de statistique morale : I. Le suicide*, Bruxelles, 1908.
- SCHNAPPER-ARNDT. - *Sozialstatistik*, p. 577 sq., Leipzig, 1908.
- BROSCH. - *Die Selbstmörder*, mit besonderer Berücksichtigung der militärischen Selbstmörder, Leipzig et Vienne, 1909
- KROSE. - *Die Selbstmörder 1893-1908*, Vierteljahrhefte zur Statistik des deutschen Reichs, I, p. 108, 1910.
- DURKHEIM. - *Compte rendu du livre de Krose : die Ursachen etc. Année sociologique*, XI, 1906-1909, p. 513, Paris 1910.
- FROBERGER. - *Moralstatistik und Konfession*, Halle, 1911.
- MASSAROTTI (Vito). - *Il suicidio nella vita e nella società moderna*, Rome, 1913.
- KÜRTEEN. - *Statistik des Selbstmordes im Königreich Sachsen*, Leipzig, 1913.
- BLONDEL (Dr Charles). - *La conscience morbide*, in-8°, 336 p. Paris, 1914.
- VON MAYR (Georg). - *Statistik und Gesellschaftslehre*, 3<sup>er</sup> Band, *Moralstatistik*, p. 258 à 404, (*Selbstmordstatistik*), Tübingen, 1917
- RICE MINER (John). - *Suicide and its relation to climatic and other factors*, The American journal of Hygiene, Baltimore, 1922.
- BAYET (Albert). - *Le suicide et la morale*, in-8°, 823 p., Paris, 1922.
- LEONCINI. - *Considerazioni sopra alcuni dati statistici sul suicidio*, Rivista sperimentale di Frenatria, XLVIII, 3-4, 1924.
- BACHI (Mario). *La micidialità dei tentativi di suicidio*, Giornale degli economisti e Rivista di statistica, Maggio 1924.
- BONSEGNA (Mario). - *Il suicidio in Italia dal 1864 al 1918*, studio statistico, Ostuni, 1924
- FERRI(Enrico). - *Un secolo di omicidii e di suicidii in Europa*, Rome, 1925.
- SERIN (Dr Suzanne). - *Une enquête médico-sociale sur le suicide à Paris*. Communication à la société médicopsychologique. Annales médicopsychologiques, p. 356-363, novembre 1926.
- ICHOK (Dr). - *Peut-on parler en France d'une épidémie de suicides ?* Journal de la société de statistique de Paris, p. 278-291, juillet-septembre 1926.
- ZAHN (Friedrich). - *Selbstmordstatistik*. Handwörterbuch der Staatswissenschaften, 4<sup>e</sup> Auflage, 69 und 70 Lieferung, 1926.

DE FLEURY. - *L'angoisse humaine*, Paris, 1926.

DUMAS (Georges). - *Compte rendu du livre du Dr de Fleury*. journal de Psychologie, 15 décembre 1926.

*Suicides en U. R. S. S. 1922-1925*, U. R. S. S. ; Statistique, vol. XXXV, livraison 1<sup>re</sup>, Section de la statistique morale, Moscou, 1927,

FULLKRUG (Gerhard). - *Der Selbstmord in der Kriegs- und Nachkriegszeit*, Eine moralstatistische Untersuchung, Schwerin i. Meckl., 1927

ROST (Hans). - *Bibliographie des Selbstmords*, mit textlichen Einführungen zu jedem Kapitel, Augsburg, XVI-392 p., mit 34 Bildern. .1927.

JANET (Pierre). - *De l'angoisse à l'extase*, t. II, *Les sentiments fondamentaux*, Paris, 1928.